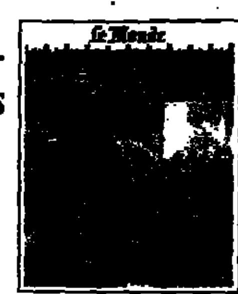
contemporaine

A L'ÉTRANGER

Le nouveau roman de Toni Morrison

CAHIER SPÉCIAL

■ Les Cubains entre dollar et religions



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16477 – 7,50 F — SAMEDI 17 JANVIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement met à l'étude une refonte et un relèvement des minima sociaux

La plupart des allocataires vivent en dessous du seuil de pauvreté

LES COLLECTIFS et associations de chômeurs appellent à de nouvelles manifestations dans toute la France, samedi 17 janvier. Outre les collectifs qui sont à l'origine du mouvement, la CGT, la FSU, *le Groupe des dix et Tous* ensemble (qui regroupe l'opposition au sein de la CFDT) doivent participer aux défilés. Les chômeurs réclameront à nouveau une revalorisation immédiate des principaux minima sociaux, revenu minimum d'insertion (RMI) et allocation de *solidarité spécifique* (ASS), de l'ordre de 1 500 francs. Cette revendication est également soutenue par la quasi-totalité des associations de lutte contre l'exclusion.

Six millions de personnes vivent aujourd'hui de ces minima sociaux. Une étude du CERC-Association montre que leurs conditions de vie se sont fortement dégradées depuis 1983. Depuis cette date, *« l'effort financier consenti par la collectivité en faveur des allocataires n'a pas augmenté, alors même que leur nombre progressait fortement »*, constate ce document. La plupart des allocataires de minima disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté.



A cette demande de revalorisation, Lionel Jospin a opposé son souci de ne pas faire *« exploser »* sa politique économique. Néanmoins, Matignon faisait savoir, vendredi 16 janvier, que la *« restructuration et le relèvement »* des *minima sociaux sont* à l'étude. Le premier ministre a également confié à Marie-Thérèse Join-Lambert une mission à ce sujet. Des réformes pourraient intervenir dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions. M. Jospin pourrait évoquer cette question à l'occasion de son intervention télévisée, mercredi 21 ou jeudi 22 janvier.

Lire page 7 et un point de vue page 13

La parole aux Cubains

C'EST UN PAYS en crise économique, doutant de lui-même, que le pape va découvrir lors de son séjour à Cuba, du 21 au 25 janvier. Désormais, le billet vert règne en maître dans l'île dirigée par Fidel Castro depuis trente-neuf ans. Même le système de santé, qui faisait la fierté des Cubains, est frappé de pénurie. C'est encore la musique qui se porte le mieux, avec une redécouverte des rythmes traditionnels. Quant à l'Eglise catholique, qui s'est imposée comme un contre-pouvoir, elle doit tenir compte d'une religiosité empreinte de magie et de surnaturel. Avant la visite historique du pape, *Le Monde*, dans une série de reportages et de portraits, a voulu donner la parole aux Cubains.

Lire notre cahier spécial

L'indépendance en balance

COUPER LE LIEN entre la chancellerie et le parquet ? *« Il n'en est pas question ! »*, a affirmé Elisabeth Guigou en ouverture du débat sur la réforme de la justice, jeudi 15 janvier, à l'Assemblée nationale. Cette mise au point n'a pas dissipé les inquiétudes de nombre de députés de tout bord, particulièrement soucieux de voir préservé le *« cordon ombilical »* reliant le pouvoir aux procureurs. Alors que le projet de réforme renforce l'autonomie du parquet sans pour autant offrir une totale indépendance aux magistrats du ministère public, plusieurs orateurs ont mis en garde le gouvernement, laissant poindre leur hostilité à la suppression des instructions individuelles adressées aux procureurs.

Lire page 5

Les Pays-Bas inventent le mariage homosexuel ou « partenariat enregistré »

AMSTERDAM
de notre correspondant

Willem et Henri se sont dit « oui ». Jeudi, devant une salle comble à l'hôtel de ville d'Amsterdam, et sous les flashs des photographes, *ces deux homosexuels se sont passé* la bague au doigt. Alors qu'un chanteur susurrait *« amor, amor »*, ils ont signé les documents de *« partenariat enregistré »*, selon la *dénomination retenue par l'état-civil*. Avant eux, Irma – femme au foyer – et Anna – conductrice de tramway – en avaient fait autant, avant de passer une nuit de noces *sponsorisée dans la chambre du Hilton qui* avait accueilli John Lennon et Yoko Ono lors de leur fameuse semaine de *bed-in* pour la paix.

Willem et Henri, Irma et Anna, la chanteuse Sugar Lee Hooper et Andrea sont les premiers couples à officialiser leur relation en profitant d'une modification de la loi néerlandaise, *en vigueur depuis* le 1er janvier. Selon une brochure du ministère de la justice, les effets de ce partenariat *« sont pratiquement identiques au mariage »* et *« seuls les rapports juridiques avec les enfants présenteront des différences marquantes »*. Cette nouvelle union *va donc plus loin que la conclusion d'un* simple contrat de vie commune, les droits et les obligations des partenaires enregistrés étant définis par la loi, tout comme ceux du *couple marié*.

La situation est moins simple s'agissant des enfants, une situation qui concernerait quelque 20 000 enfants élevés par deux adultes du *même sexe*. Raisonnement par l'exemple : Mme X quitte M. X pour vivre avec Mme Y, en compagnie de sa progéniture. *A priori*, Mme Y n'a aucun droit sur les enfants, même si elle *contribue* à leur entretien et à leur éducation. Toutefois, *« le parent et le partenaire dépourvu du statut de parent peuvent se faire attribuer l'autorité parentale sur l'enfant, ce qui a pour effet de faire naître certains rapports entre l'enfant et le partenaire, par exemple l'obligation alimentaire, ou la possibilité de porter le nom patronymique du partenaire dépourvu de statut de parent. En matière de droits de succession, l'enfant est alors assimilé à un enfant légitime du partenaire n'ayant pas le statut de parent »*. La situation ainsi créée n'exclut pas le père biologique : *« Il conserve ses droits*, explique Liesbeth Riensman, porte-parole du ministère de la justice. *Les litiges sont du ressort du juge, qui prend ses décisions dans l'intérêt de l'enfant. »*

Comme toujours aux Pays-Bas dès qu'il *s'agit de questions de société, l'instauration* de ce quasi-mariage a donné lieu à des débats sérieux, qui ont parfois dépassé les clivages politiques. Le jour du vote, 81 députés *se sont prononcés pour la réforme, 60 contre*. Selon un sondage publié en décembre 1997, 81 % des Néerlandais accueillent positivement la création du *« partenariat enregistré »*.

Pour l'instant, les couples homosexuels n'ont toujours pas le droit d'adopter un enfant (la loi permettant aux hétérosexuels non mariés d'adopter un petit Néerlandais vient à peine d'entrer en vigueur). Aussi la communauté gay considère-t-elle qu'il s'agit du dernier combat à mener pour une reconnaissance totale. *« Encore ce pas à accomplir, et nous y sommes »*, a déclaré jeudi l'échevin chargé de l'émancipation homosexuelle en mariant Willem et Henri.

Alain Franco

L'or à la voile

ISABELLE AUTISSIER

SUR LES TRACES des clippers qui emportaient les chercheurs d'or au siècle dernier, trois monocoques de 60 pieds prennent le départ, samedi 17 janvier, de New York, destination San Francisco. Isabelle Autissier, détentrice du record de l'épreuve en 62 jours, va tenter d'améliorer sa performance.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 117 - 7,50 F

Des Etats-Unis obsédés par Bagdad et intéressés par Téhéran

UN DOGME est-il en train de s'effriter dans la politique étrangère des Etats-Unis ? La stratégie du « double endiguement » forgée contre l'Iran et l'Irak au début de la décennie, notamment par l'ancien conseiller de Bill Clinton pour les affaires de sécurité, Anthony Lake, vient de connaître en quelques jours des développements contradictoires. Comme de coutume, la Maison Blanche, aiguillonnée par les médias va-t-en-guerre jusqu'à l'obsession, a répliqué au dernier coup de menton de l'Irak en montrant ses muscles.

« Il est toujours mieux d'agir avec les autres, mais nous ne sommes jamais réticents à agir seuls », a expliqué le porte-parole du président Bill Clinton, Michaël McCurry, mardi 13 janvier, après le refus des autorités irakiennes de laisser opérer une équipe d'experts en désarmement pour protester contre la surreprésentation des experts américains. Moins d'une semaine auparavant, un tout autre échange avait enrichi les longues et tortueuses relations américano-iraniennes. Washington avait traité avec des égards inhabituels l'offre de dialogue, elle aussi fort nouvelle, lancée par le président iranien Mohamad Khatami à l'occasion d'un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine CNN. Certes, on n'en *est pas encore*, à *Washington* comme à Téhéran, à évoquer le rétablissement d'un dialogue politique encore improbable.

Les *« obstacles »*, de part et d'autre, restent considérables. Le Congrès américain n'a sans doute rien à envier, en matière de vision radicale et caricaturale, aux conservateurs iraniens qu'ont irrités les propos de leur propre président.

Il n'empêche. Si « l'endiguement » demeure, plus que jamais, pour l'Irak, quelque chose est en train de changer pour l'Iran. Cette évolution a, en fait, été préparée par les prises de position d'anciens responsables américains aujourd'hui retirés des affaires. Ancien secrétaire d'Etat adjoint de l'administration Clinton, Robert Pelletreau, qui tient désormais chronique dans le quotidien saoudien édité à Londres *Al Hayat*, a souligné dès son départ du département d'Etat l'absence de vision stratégique de Washington vis-à-vis de Téhéran et la nécessité de revenir à une Realpolitik qui tienne compte de son poids et de ses intérêts. Dernièrement, c'est un ancien patron de la CIA, John Deutsch, qui a ajouté sa voix à ce récent chapitre.

L'administration doit *a posteriori* regretter l'adoption en 1996 par le Congrès de la loi D'Amato visant à interdire aux entreprises pétrolières du monde entier d'investir, sous peine de sanctions, plus de 40 millions de dollars (environ 240 millions de francs) par an en Libye et en Iran. Cette loi est d'ailleurs restée pour l'instant inappliquée, en dépit de l'important contrat obtenu en Iran par Total, qui a profité de l'embargo commercial décrété unilatéralement par Washington pour se glisser dans les habits encore tièdes des compagnies américaines.

Gilles Paris

Lire la suite page 14

Crise d'identité de la haute couture

A PARTIR du samedi 17 janvier, *les défilés de haute couture* vont fixer les projecteurs sur Paris. Les prestations de Christian Lacroix, John Galliano (Dior), Alexander Mac Queen (Givenchy) ou Yves Saint Laurent, qui fêtera ses quarante ans de création le 21, ne sauraient toutefois masquer les difficultés de la mode hexagonale : cessation d'activité de la société Karl Lagerfeld, plan de redressement de Claude Montana, licenciements chez Jean-Louis Scherrer. *« Paris ressemble à ces étoiles qui brillent alors qu'elles sont mortes depuis longtemps »*, confie un créateur. *« Un beau pays qui va devenir un pays de musées »*, renchérit un autre. Enquête sur une crise d'identité.



Lire page 12

■ Le plan Internet du gouvernement

Lionel Jospin a rendu public le plan du gouvernement pour développer le multimédia en France, notamment par les administrations. p. 22

■ Trois Européens seront reçus à Alger

Alger a finalement accepté la venue d'une délégation européenne, mais en *imposant ses conditions sur sa composition* et sur l'ordre du jour. p. 3

■ L'Argentine face à sa sale guerre

L'ancien capitaine Astiz, symbole de la *répression sous la dictature, a reconnu sans état d'âme les atteintes aux droits* de l'homme durant la « sale guerre ». p. 4, l'éditorial p. 14, la chronique de Pierre Georges p. 29

■ Rapprochement Dassault- Aerospatiale

L'Etat et la famille du constructeur du Rafale se sont entendus pour détenir à égalité Dassault-Aviation. p. 16

■ Musique dans l'Air



Avant même que soit publié leur premier album, le duo parisien Air s'annonce déjà comme l'événement musical de la pop électronique. p. 24

■ La fragilité du Lyonnais

Le troisième plan de sauvetage du Crédit lyonnais n'a toujours pas reçu l'aval de Bruxelles, alors que l'agence d'évaluation américaine *Moody's* a décidé de placer la banque sous surveillance. p. 15

■ Les regrets de Lionel Jospin

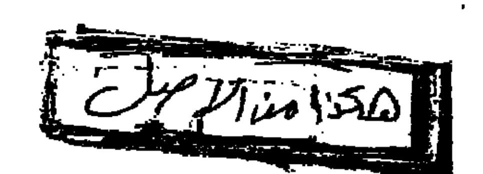
Le premier ministre va exprimer prochainement ses regrets à L'Assemblée nationale, après son erreur historique de mercredi. L'opposition aurait préféré des excuses. p. 6

■ Nouvelle donne en Asie

S'il est trop tôt pour affirmer que le pire de la crise financière asiatique est passé, il est déjà certain qu'elle signifie un *« changement d'époque »*. p. 2

■ Ile-de-France, la désindustrialisation

La région perd près de 28 000 emplois industriels par an et n'exerce plus de position économique dominante. p. 10



ÉCONOMIE La situation sur les *places financières asiatiques montre* des signes d'amélioration depuis quelques jours. Hausse de la Bourse de Tokyo, embellie financière à Séoul et signature d'un accord entre Djakarta et le FMI ont contribué à rassurer les investisseurs. ● EN INDONÉSIE, c'est cependant contraint et forcé que le président Suharto a signé avec le Fonds monétaire international un accord sur des réformes structurelles visant notamment à mettre fin à des monopoles et aux subventions. ● DES TROUBLES ont suivi à Java l'annonce de ces réformes et la hausse des prix provoquée par la crise économique, tandis que la Bourse de Djakarta continuait à céder du terrain. ● LA CRISE ASIATIQUE marque en tout cas la « fin d'une époque » dans ce continent où la relation entre les dirigeants et le monde des affaires pèse sur les politiques économiques.

Une nouvelle Asie est en train d'émerger de la crise financière et boursière

Bien qu'il soit trop tôt pour annoncer la fin de la tourmente, une embellie est perceptible sur les marchés asiatiques. La détermination affichée par les pays concernés à prendre les mesures économiques nécessaires paraît rassurer les investisseurs

SI LES EXPERTS restent prudents et estiment qu'il est encore trop tôt pour affirmer que le pire de la crise monétaire et boursière asiatique est passé, la situation sur les places financières de la région montre depuis quelques jours des signes d'amélioration.

Les opérateurs semblent reprendre peu à peu confiance, rassurés par l'apparente détermination des gouvernements à prendre des mesures énergiques pour régler leurs difficultés.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du vendredi 16 janvier en très forte hausse : l'indice Nikkei a gagné 6,11 %, sa plus forte progression quotidienne depuis deux mois, dopé par les espoirs d'assainissement du système bancaire et d'adoption de mesures de relance économique supplémentaires.

De nouveaux allègements fiscaux pourraient être annoncés par le gouvernement japonais au cours des prochaines semaines dans le cas où la situation économique dans le pays continuerait à se dégrader. Selon la presse nippone de vendredi, le Parti libéral démocrate au pouvoir proposerait également de réévaluer les actifs immobiliers détenus par les banques à leur prix de marché et non plus à leur cours d'acquisition. Les seconds étant supérieurs aux premiers, une telle mesure permettrait aux établissements financiers japonais, qui connaissent de grandes difficultés, de renforcer leurs fonds propres et d'améliorer leur solidité financière au regard des normes internationales.

Les opérateurs sont également rassurés par l'engagement du gouvernement à mobiliser massivement des fonds publics – à hauteur de 13 000 milliards de yens, soit 600 milliards de francs – pour aider les établissements de crédit à sortir de cette mauvaise passe.

RESTAURER LA CONFIANCE

Le gouvernement dirigé par Ryutaro Hashimoto, qui depuis plusieurs mois donnait l'impression de tergiverser, hésitant entre rigueur et relance budgétaire, entre sauvetage et abandon à leur sort des banques moribondes, a fini par réagir et par adopter une ligne économique claire. Sur le plan monétaire, il paraît également résolu à ne pas laisser filer le yen, ce qui contribue à restaurer la confiance des investisseurs étrangers dans la Bourse de Tokyo.

Rassurés sur l'état de santé de la première puissance économique et financière d'Asie, les investisseurs le sont aussi sur celui du numéro deux de la région. En Corée du Sud, dont tout le monde craignait il y a deux semaines à peine qu'elle se retrouve en faillite, l'embellie financière est notable. La Bourse de Séoul a regagné 18 % en cinq jours tandis que le won s'est nettement redressé face au dollar. Les *hedge funds* américains, ces fonds spéculatifs américains qui n'hésitent pas à prendre des risques importants pour dégager des performances élevées, reviennent sur les marchés sud-coréens. Ils parient sur le fait qu'un accord sera trouvé entre les banques internationales et Séoul, portant sur la restructuration de la dette sud-coréenne, gelée *jusqu'au 31 mars*.

Si l'idée d'une transformation des emprunts privés à court terme en obligations à long terme émises par l'Etat est toujours d'actualité, Séoul rechigne à payer le prix élevé exigé par les investisseurs internationaux. Une rencontre doit avoir lieu, à New York, entre les différentes parties concernées, mercredi 21 janvier.

Un échec remettrait en cause le fragile équilibre actuel dans la région. En dehors de la restructuration de la dette sud-coréenne, de nombreuses zones d'incertitudes et d'inquiétudes demeurent cependant. L'agence de notation Moody's, chargée d'évaluer les risques des sociétés, a annoncé vendredi qu'elle avait l'intention d'abaisser la note attribuée à quatre grandes banques indonésiennes et à trois groupes industriels de Hongkong. En Chine, où le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, devait se rendre samedi pour de brefs entretiens *« de courtoisie »* avec des dirigeants du pays, les déclarations officielles n'ont pas réussi à convaincre entièrement les investisseurs de la volonté de Pékin de ne pas dévaluer le renminbi.

Pierre-Antoine Delhommais

Le président indonésien Suharto a dû se plier aux exigences du FMI

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Suharto a fait ce qui lui avait été demandé. Sous le regard attentif d'un Michel Camdessus debout et bras croisés – un cliché repris par de nombreux journaux –, il a signé devant le directeur du FMI, jeudi 15 janvier, une *« lettre d'intention »* prévoyant de substantielles réformes économiques. Il a même reçu chez lui, pendant une heure, la presse indonésienne, ce qu'il n'avait pas fait depuis des années. Pourtant, au lieu de se redresser, la roupie a repris sa chute. La Bourse de Djakarta en a fait autant, perdant 4 %. L'impressionnante série de mesures annoncées, avec l'aval du Fonds monétaire international, n'a donc eu que des effets limités sur les marchés.

Certes, les questions monétaires et, surtout, le problème posé par une dette extérieure privée importante (au moins 65 milliards de dollars, dont de 50 % à 60 % remboursables à court terme) n'ont guère été abordés par un plan qui prévoit, par ailleurs, le démantèlement de monopoles, une révision du budget ainsi que l'abandon de projets coûteux et d'une nuée de subventions. En outre, baser le calcul d'un budget sur un taux de change de 5 000 roupies pour 1 dollar (alors que le taux était de 8 000 roupies pour 1 dollar jeudi soir) ne pouvait guère soulever l'enthousiasme.

En dépit de l'ampleur des mesures annoncées, la morosité est toujours là. *« Trop peu, trop tard »*, entend-on dire ici et là. *« Ils auraient dû le faire voilà trois mois. Maintenant, l'impulsion n'est plus là et le navire est déjà en train de couler »*, nous a déclaré, pour sa part, Megawati Sukarnoputri, la figure la plus connue de l'opposition et qui a réclamé, le 10 janvier, le départ de Suharto au cours d'un violent réquisitoire. *« Le gouvernement manque de crédibilité. Nous nous retrouvons dans une situation anormale et n'importe quoi peut arriver »*, ajoute-t-elle en estimant que *« les deux mois à venir seront cruciaux »*.

D'autres réserves concernent l'engagement à appliquer des mesures en accord avec le FMI et sous forte pression internationale. Lors de sa conférence de presse, Suharto a déclaré que *« le problème était la différence entre l'évaluation faite par l'étranger et la nôtre »* : le budget qu'il a présenté le 6 janvier tablait sur un taux d'expansion de 4 % et une inflation de 9 %, alors que le FMI prévoit une croissance nulle et une inflation de 20 %. *« Ce que nous avons réalisé n'est pas du gaspillage »*, a-t-il dit de l'avionneur indonésien IPTN dont le projet d'avion commercial à réaction est passé jeudi par pertes et profits.

Suharto a également déclaré que la crise des six derniers mois n'était pas le fruit *« d'une crise interne mais de la manipulation de notre monnaie »*, indiquant ainsi que les *« parieurs »* avaient une grande part de responsabilité dans l'effondrement des monnaies asiatiques. Le même raisonnement avait déjà été tenu par Mahathir Mohamad, le premier ministre malaisien. Le chef de l'Etat indonésien ne semble en tout cas pas convaincu que la crise était le seul produit d'une mauvaise gestion gouvernementale. Des observations émises par les négociateurs du FMI il a simplement dit : *« J'accepte leur jugement. »*

UN SEPTIÈME MANDAT

Pour leur part, tout en approuvant les réformes annoncées jeudi, des députés ont déjà mis en garde contre le risque présenté par les sacrifices demandés à la population et celui d'une entorse à la souveraineté nationale. En d'autres termes, si les choses tournent mal, le FMI sera le premier à être critiqué pour avoir imposé des mesures que le régime accepte avec une relative tiédeur.

Surtout, Suharto a voulu montrer jeudi non seulement qu'il était en pleine forme mais qu'il avait pris personnellement la situation en main. Il présidera lui-même le Haut Conseil chargé de superviser, dans les mois et les années qui viennent, le redressement du pays. Il en a confié le secrétariat général à l'un de ses plus anciens collaborateurs, Widjojo Nitisastro. Tout cela semble impliquer que le président indonésien briguera, le 10 mars, un *septième mandat présidentiel*, ainsi que l'a souhaité mercredi le Golkar progouvernemental, qui détient la majorité des sièges au Parlement.

Suharto entend donc demeurer à la barre et ce message est d'autant plus clair que la libéralisation du régime n'a pas été évoquée. Il n'a pas été question de réformes politiques. Le président semble décidé à se battre alors que des voix de plus en plus nombreuses réclament son départ ou attendent au moins les premiers signes de l'organisation d'une succession.

Jean-Claude Pomonti

La hausse des prix provoque des troubles à Java

Des dizaines de personnes ont attaqué des magasins dans la province indonésienne de Java-Est en réaction à la hausse des prix provoquée par la crise économique dans laquelle est plongée l'Indonésie. Un policier de Jember, à 200 kilomètres au sud-est de Surabaya, la capitale provinciale, a précisé que les incidents s'étaient produits jeudi 15 janvier dans le district de Balong et que la situation était redevenue normale vendredi.

Les incidents ont éclaté le jour où le président Suharto annonçait des réformes économiques radicales pour sauver l'Indonésie du marasme. L'annonce d'un taux de croissance zéro et d'une inflation de 20 % prévue implique de nouveaux sacrifices pour les plus démunis. Mardi dernier, des centaines de personnes avaient détruit des supermarchés et des échoppes à Jember et des incidents ont été signalés dans deux autres villes de la province.

Un séisme aux répercussions planétaires, un « changement d'époque »

LA CHUTE des monnaies et des Bourses asiatiques, ininterrompue depuis l'été 1997, dépasse désormais très largement les aspects classiques d'une crise des marchés. Il s'agit d'une secousse plus globale, dont on découvre chaque semaine de nouvelles dimensions politiques, sociales, voire géopolitiques. Bien que ses effets à long terme sur le reste du monde soient encore incertains, il n'est pas une zone de la planète qui ne soit épargnée par elle. La crise du Mexique, fin 1994-début 1995, n'avait pas atteint une telle intensité ni une telle portée. Les Etats-Unis, première puissance mondiale, consacrent aux événements boursiers de Hongkong ou de Tokyo une énergie comparable à celle qu'ils dépensaient jadis pour suivre les évolutions politiques du Kremlin. Les pays émergents d'Amérique latine ou d'Europe cente-orientale craignent un effet de contagion.

Seule l'Europe des Quinze se dit à l'abri de la tourmente et continue de qualifier de *« marginal »* l'impact de la crise asiatique sur la croissance de l'Union européenne en 1998. L'activité économique, en Europe occidentale, est suffisamment tirée par la reprise de la demande intérieure et les investissements pour compenser les effets de la tourmente asiatique : telle est l'analyse officielle des faits dans la plupart des grandes capitales européennes.

Bref, il est encore trop tôt pour juger de l'influence des événements actuels sur la croissance. Mais alors qu'elle nourrit encore de multiples interrogations, la crise asiatique livre déjà ses premières leçons. A travers elle, certaines données-clés de l'équilibre mondial sont en passe d'être modifiées.

● Une victoire du capitalisme libéral

« En Asie, c'est la deuxième chute du mur de Berlin », disait tout récemment José Pinera, ancien ministre du travail du Chili. Autrement dit, on assisterait en ce moment même à la fin d'un capitalisme contrôlé par l'Etat. La chute des conglomérats sud-coréens (les chaebols), qui représentent à eux seuls la moitié du PIB sud-coréen, la remise en cause du népotisme en Indonésie, où le clan Suharto contrôle la moitié du PIB du pays, marquent la *« fin d'une époque »*, comme le dit Richard Holbrooke, l'ancien diplomate américain redevenu banquier.

Une nouvelle ère est en train de s'ouvrir, au cours de laquelle les banquiers privés joueront un rôle au moins aussi important, sinon plus, que les diplomates dans le règlement de certaines crises internationales. La *Far Eastern Economic Review* écrit, de manière très révélatrice : *« Kim Dae-jung et George Soros sont les deux hommes qui représentent le meilleur espoir pour sortir de l'impasse coréenne. »* Pour les pays émergents, l'une des leçons de cette crise consistera à limiter et à mieux contrôler les investissements étrangers à court terme.

● Un lourd bilan social

Cette victoire du capitalisme libéral, par le biais ou non de plans imposés par le FMI, est-elle durable ? Pour l'instant, on ne constate aucune remise en cause de la logique de l'ouverture économique ni des lois du marché par les dirigeants d'opposition des pays concernés. C'est le cas en Corée du Sud, où Kim Dae-jung vient d'arriver au pouvoir, mais également en Indonésie ou aux Philippines, où des changements politiques peuvent être entraînés par la crise économique.

Et pourtant, les conséquences sociales de la crise sont très dures. En Indonésie, plus de deux millions d'emplois sont directement menacés. Même scénario en Corée : *« Les licenciements sont une obligation. Notre survie en dépend »*, dit Lee Kun-hee, patron de Samsung. Une loi doit passer au Parlement sud-coréen pour permettre les licenciements massifs. Pour contrebalancer ses effets, le FMI propose la création de fonds sociaux financés par l'Etat pour stabiliser le marché de l'emploi.

● Le nouveau rôle de la Chine

A travers chaque étape supplémentaire de la crise, on aperçoit combien le rôle de la Chine est devenu déterminant dans le maintien de l'équilibre planétaire. A chaque nouveau soubresaut boursier dans la région, les regards se portent vers Hongkong et Pékin : l'ancienne colonie britannique parviendra-t-elle à maintenir la parité de sa monnaie (le peg) avec le dollar ? Quant aux dirigeants de Pékin, pourront-il éviter, comme ils l'affirment, de dévaluer leur monnaie, le renminbi, pour répondre à la dépréciation considérable des monnaies de la région ? Ces deux verrous « tiennent » pour l'instant à coups de déclarations officielles des dirigeants chinois. Mais si l'évolution des choses en décidait autrement, on basculerait dans un scénario encore imprévisible, aux ramifications économiques et politiques incertaines.

● Le spectre de la déflation

La baisse des monnaies asiatiques rend les produits de la région beaucoup plus compétitifs et fait courir le risque d'un « dumping monétaire » de la part des pays asiatiques, qui n'ont d'autre moyen pour sortir de la crise que d'exporter massivement leurs produits vers les pays occidentaux. Les dévaluations en chaîne peuvent entraîner une baisse des prix généralisée. Par les destructions de richesse qu'ils entraînent, les événements asiatiques seraient ainsi porteurs d'une crise mondiale de nature comparable à celle de 1929. Baisse des prix, chute du crédit et des paiements, contraction généralisée de la demande, baisse des salaires : tels sont les éléments d'une « spirale déflationniste » telle que la voit déjà à l'oeuvre Robert Reich, l'ancien ministre du travail de Bill Clinton, dans le *Financial Times* du 15 janvier.

Le risque de « déflation » a été également évoqué par Alan Greenspan, le président de la Federal Reserve américaine, lors d'un discours prononcé à Chicago au cours du premier week-end de janvier. C'était la première fois que le chef de la banque centrale américaine prononçait ce mot dans le contexte actuel, même si c'était pour dire que les termes du débat méritaient d'être clarifiés et que rien ne permettait, encore, d'en faire le diagnostic.

Pour l'instant, la comparaison avec un début de grande dépression du type de celle des années 30 ne vaut qu'à l'échelon local et pourrait éventuellement concerner les pays d'Asie les plus touchés. Mais les risques de contagion sont limités : le contexte mondial a changé, notamment grâce aux interventions du FMI (quelles que soient par ailleurs les critiques adressées à son action). La bonne croissance de la masse monétaire aux Etats-Unis serait le meilleur témoignage de l'absence d'un scénario déflationniste, comme le remarquent les économistes de la Deutsche Morgan Grenfell. Une analyse qui vaut aussi pour l'Europe : en l'absence d'une contraction des crédits, on ne peut pas parler de déflation.

● Le risque d'un retour au protectionnisme

Un autre risque, plus réel celui-là, se dessine : celui d'un retour au protectionnisme. Les Etats-Unis craignent que des importations massives en provenance de Corée ou du Japon ne creusent leur déficit commercial déjà important (153 milliards de dollars en 1997). Le retour du protectionnisme aux Etats-Unis – on l'a vu avec le refus par le Congrès de voter le *fast track* au président Clinton – est sans aucun doute un danger réel. Mais là aussi, il faut nuancer. L'Europe compte plus pour les Etats-Unis que l'Asie en termes commerciaux. Un tiers des exportations américaines vont en Asie, contre plus de la moitié en Europe.

● Le futur visage de l'Asie

Comment les pays d'Asie se relèveront-ils des événements qu'ils viennent de traverser ? Il leur faudra plusieurs années pour s'en remettre, mais ils devraient, sur le long terme, sortir renforcés de la tourmente. C'est du moins l'opinion de Steven Radelet et Jeffrey Sachs, qui consacrent à la « réémergence de l'Asie » un long article dans le numéro de novembre-décembre 1997 de la revue *Foreign Affairs*. Cette crise, selon les deux auteurs, aura été un symptôme d'*« ajustement »* ne remettant pas en cause le fait que l'Asie *« représentera, autour de 2025, 55 à 60 % du PIB mondial, alors que la part de l'Occident tombera de son niveau actuel de 45 % à une fourchette située entre 20 et 30 % »*.

Lucas Delattre

Bercy reconnaît avoir sous-estimé la crise

Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a clairement reconnu, jeudi 15 janvier, pour la première fois, avoir *« sous-estimé l'ampleur et la durée de la crise monétaire et financière asiatique »*, mais se veut cependant optimiste pour 1998. *« Les bonnes surprises engrangées sur la croissance européenne aux deuxième et troisième trimestres 1997 relèvent mécaniquement la croissance en 1997 et 1998 par rapport aux prévisions de l'été. Dans ces conditions, il n'y a pas de raison aujourd'hui de réviser la prévision de 3 % de croissance de la loi de finances pour 1998 »*, a-t-il déclaré. Selon les comptes publiés vendredi 16 janvier par l'Insee, la croissance du PIB s'est établie à 0,9 % au troisième trimestre 1997 après une hausse de 1,1 % au deuxième.

Ayant obtenu gain de cause, Alger accepte la venue de la troïka européenne

La contribution de l'Union européenne à la « lutte contre le terrorisme » sera abordée

Une délégation de l'Union européenne va se rendre à Alger les 19 et 20 janvier. *Le gouvernement* algérien a finalement donné son feu vert à la visite après que les Quinze aient accepté de *modifier la composition de la troïka.* Elle sera conduite par trois secrétaires d'Etat, un niveau hiérarchique supérieur à celui précédemment envisagé. *La contribution de l'UE à « la lutte contre le terrorisme »* sera abordée.

UNE DÉLÉGATION de l'Union européenne (UE) se rendra finalement en Algérie en début de semaine prochaine. Mais elle ira aux conditions fixées par le gouvernement algérien. Ce dernier avait récusé mercredi *« le niveau de responsabilité modeste, très modeste »*, de la *« troïka »* européenne eu égard aux questions *« sensibles »*, *« complexes »*, *« importantes »* au menu de la visite. Les Quinze ont accepté que les directeurs d'administrations cèdent la place à des politiques.

Ce sont donc trois secrétaires d'Etat de la *« troïka »* (représentant la présidence européenne passée, présente, à venir : le Luxembourg, la Grande-Bretagne et l'Autriche) qui séjourneront à Alger lundi 19 et mardi 20 janvier, a annoncé jeudi le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook. La mission sera conduite par le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, Derek Fatchett, accompagné de ses homologues autrichien, Benita Ferrero-Waldner, et luxembourgeois, Georges Wohlfart.

Un autre point – capital pour Alger – avait motivé le refus : l'absence de *« la lutte contre le terrorisme »* parmi les thèmes du *« dialogue »* entre la délégation de l'UE et Alger. *« Ce qui nous est proposé aujourd'hui c'est une exclusion de ce dossier du dialogue au motif qu'* [il] *n'a pas mûri au sein de l'UE, qu'il exige des consultations, des discussions plus approfondies au sein de l'UE »*, avait regretté mercredi le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf.

Ne nous laissons pas berner par le protocole.

Le chef de la diplomatie algérienne a-t-il obtenu gain de cause également sur ce point ? Il semble que oui. *« Nous sommes (...) prêts à écouter toutes les préoccupations que les Algériens voudraient exprimer* [y compris] *ce qu'ils pensent que l'Union européenne pourrait être en mesure de faire, en vue de contribuer à mettre un terme au terrorisme »*, a déclaré jeudi le porte-parole du Foreign Office.

Les *desiderata* algériens, à vrai dire, sont connus depuis longtemps. M. Attaf l'a encore rappelé jeudi au micro d'*Europe 1*. A la question : *« Comment l'UE peut aider l'Algérie ? »*, il a répondu sans détour : *« Par le démantèlement des réseaux qui existent aujourd'hui* [en Europe] *qui sont des réseaux de soutien »*.

FLOU VOLONTAIRE

Les représentants de l'UE évoqueront-ils au cours de leurs rencontres la création d'une commission d'enquête sur les massacres, réclamée en particulier par les ONG mais rejettée sans appel par le gouvernement algérien au nom de *« la souveraineté nationale »* ? Les Quinze n'ont jamais soutenu l'idée d'une enquête internationale, a redit jeudi un porte-parole du commissaire européen chargé des questions méditerranéennes, Manuel Marin (qui accompagnera la *« troïka »*) mais, a-t-il ajouté, *« tous les sujets sensibles »* seront abordés avec les responsables algériens. *« Nous sommes tombés d'accord avec les Algériens sur une formulation très générale permettant que tout soit discuté »*, a fait observer le porte-parole du Foreign Office.

Ce flou volontaire autour d'une question clé explique la satisfaction affichée parmi les Quinze après l'annonce de l'envoi de la mission européenne. La France se *« réjouit »*. *« C'est une bonne nouvelle. Nous espérons que nous arriverons maintenant à un dialogue substantiel »*, a commenté le ministère allemand des affaires étrangères.

Finalement, la visite n'aura été repoussée que de quarante-huit heures. Et la *« troïka »* est supposée faire des recommandations devant le prochain conseil des ministres des affaires étrangères, qui se réunit le lundi 26 janvier à Bruxelles.

Jean-Pierre Tuquoi

Deux tribunaux administratifs français annulent des arrêtés de reconduite à la frontière

NICE
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Nice a annulé, jeudi 15 janvier, deux arrêtés de reconduite à la frontière pris par le préfet des Alpes-Maritimes contre des ressortissants algériens. Depuis le 9 janvier, la justice administrative a ainsi annulé quatre arrêtés préfectoraux en expliquant que la situation actuelle en Algérie interdit d'y renvoyer des Algériens. Les annulations sont partielles car elles ne portent que sur la désignation de l'Algérie comme pays de renvoi, mais elles rendent caducs les arrêtés.

Kamel Fazani et Mohamed Ben Amar ont vingt ans. Depuis qu'ils ont quitté l'Algérie – le premier il y a deux ans, le second il y a huit ans –, ils vivent en Italie. Lundi, ils ont été arrêtés par les policiers à la gare de Nice. L'arrêté signifiant leur reconduite est pris dès le lendemain par le préfet des Alpes-Maritimes. Devant le tribunal administratif, les deux garçons racontent les drames vécus par leurs familles : le frère et la sœur de Kamel ont été tués, Mohamed a été torturé, son frère égorgé et son père assassiné. Mais ils n'ont aucune preuve à apporter en réponse aux questions du magistrat.

Le tribunal administratif a retenu le village d'origine des deux Algériens : Woirhan est situé près d'Annaba, où, selon la presse algérienne, une douzaine de personnes viennent d'être tuées (*Le Monde* du 14 janvier). C'est *« une région particulièrement menacée par les exactions des extrémistes musulmans »*, écrit le conseiller, Yvon Cousy. *« Dans ces conditions, eu égard à son âge, à la démarche qu'il a entreprise pour gagner l'Europe et aux récents assassinats qui se sont déroulés dans cette partie du pays, M. Fazani est fondé à soutenir qu'il constituerait une cible privilégiée en cas de retour dans son pays d'origine. »*

QUATRE DÉCISIONS SUCCESSIVES

M. Cousy avait déjà rendu, mardi, une décision similaire au bénéfice de Maamed Belkefa, originaire d'Ouled Fares. Pour motiver l'annulation de l'arrêté de reconduite, le magistrat notait que *« cette région est située à proximité du village de Relizane où vient de se produire un massacre de quatre cents personnes »*. *« La réalité des menaces s'apprécie en fonction de ce qui se passe sur le terrain. La juridiction administrative doit tenir compte des derniers événements en Algérie*, explique M. Cousy. *Le massacre de quatre cents personnes a choqué l'opinion publique. Les magistrats y sont aussi sensibles. »*

A Toulouse, le 9 janvier, le tribunal administratif avait ouvert la voie en refusant de renvoyer un Algérien dans son pays. Le magistrat toulousain, M. Hainigue, a considéré que *« la région algérienne dont le requérant est originaire est soumise à des actes de barbarie ayant causé la mort de plusieurs centaines de personnes depuis le début de l'année »*. Les deux magistrats n'ont pas employé les mêmes articles. A Nice, M. Cousy a utilisé, pour ses trois décisions, l'article 27 *bis* de l'ordonnance de 1945 sur les conditions de séjour des étrangers, qui prévoit qu'un étranger *« ne peut être éloigné à destination d'un pays s'il établit que sa vie ou sa liberté y sont menacées »*. A Toulouse, M. Hainigue a invoqué l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme : *« Nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. »*

Depuis plusieurs mois, la Cimade, association présente dans les centres de rétention d'étrangers en situation irrégulière, demande au gouvernement qu'il donne des instructions aux préfets pour suspendre les arrêtés de reconduite visant les Algériens. *« Sur le plan national, chaque jour, il y a un Algérien qui est renvoyé chez lui*, dit Elisabeth Grimanelli, reponsable de la Cimade à Nice. *Dans les Alpes-Maritimes, il y en a eu 63 en 1997. »* Les quatre décisions successives des tribunaux administratifs créent une situation nouvelle. *« Cette réaction d'indignation de la justice administrative est le signe que tous les préfets doivent cesser de prendre des arrêtés de reconduite »*, estime Joseph Ciccolini, avocat niçois des Algériens.

Jean-Pierre Laborde

La Commission européenne tance le gouvernement israélien

Bruxelles dénonce la poursuite des colonisations

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

L'aide financière massive accordée par l'Union européenne (UE) aux Palestiniens, même si elle a *contribué à maintenir en vie un* processus de paix moribond, n'a pas atteint ses objectifs, à savoir une amélioration réelle de leur niveau de vie. La responsabilité en incombe au blocage du processus de paix, essentiellement du fait d'Israël. L'Union ne veut pas se désengager, mais néanmoins l'assistance qu'elle fournit et qui *« représente la meilleure des garanties pour la sécurité d'Israël à court et long termes »* devra être *« réévaluée »* en l'absence de résultats tangibles.

Telle est la mise en garde sévère de la Commission européenne qui s'adresse – au-delà des Quinze qui sont les destinataires officiels de cette communication – au gouvernement de Benyamin Nétanyahou, ainsi qu'aux Etats-Unis, auxquels il est reproché d'avoir délibérément négligé l'appui de l'Europe et... d'avoir échoué. Les ministres des affaires étrangères de l'UE en délibéreront lors de leur prochaine réunion, le 26 janvier.

La Commission insiste sur l'ampleur de son concours. La contribution totale de l'Europe au processus de paix s'élève ainsi à plus de 1,68 milliard d'écus (11 milliards de francs) pour la période 1994-1998. Calculée par habitant, l'aide apportée aux Palestiniens par l'Union européenne est la plus élevée au monde : 258 écus (1 700 F) par personne, contre, par exemple, 32 écus (210 F) pour les bénéficiaires de la Convention de Lomé. Avec ce soutien *« sans précédent »*, les Quinze, premiers donateurs, espéraient déclencher un flux d'investissements *« suffisant pour porter les conditions de vie des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza à un niveau acceptable »*.

Depuis le lancement du projet de colonie juive de Har-Homa, à Jérusalem-Est, en mars 1997, les négociations israélo-palestiniennes sont gelées et le processus de paix est dans l'impasse. *« La Commission européenne estime qu'il ne peut y avoir de progrès réels et crédibles du processus de paix sans respect intégral de tous les engagements librement contractés par les parties »*. A propos des colonies en Cisjordanie et à Gaza, elle rappelle que *« l'Union a toujours estimé qu'elles enfreignent le droit international et qu'elles sont en outre préjudiciables à la paix »*.

Dans les territoires qui dépendent de l'Autorité palestinienne, l'effort consenti, s'il permet la survie dans des conditions dramatiques, n'a pas entraîné de développement économique. Outre l'environnement politique désastreux, *« la principale cause de l'insuccès (...) doit être recherchée dans les mesures prises par Israël pour isoler les territoires palestiniens du monde extérieur, c'est-à-dire les bouclages »* qui *« ont entraîné un déclin vertigineux de l'économie palestinienne, si vertigineux même qu'il a plus que réduit à néant les efforts de la communauté internationale des donateurs »*. Le PNB palestinien par habitant a reculé de plus de 35 % depuis 1993, le chômage a doublé, passant de 20 % à plus de 42 %, les investissements privés ont été ramenés au quart de ce qu'ils étaient en 1993. Outre les blocages et les désordres qu'ils provoquent, *« Israël empêche l'Autorité palestinienne de commercer librement avec les marchés mondiaux, notamment avec l'Europe qui est la principale source de ses importations »*.

> Les bouclages des territoires ont entraîné un déclin vertigineux de l'économie palestinienne

La Commission admet que l'Autorité palestinienne a sa part de responsabilité dans le déclin aujourd'hui constaté. Elle *« est la cible d'accusations d'inefficacité, de corruption, de mauvaise gestion et de népotisme. La Commission (...) subordonne la poursuite de son aide budgétaire au respect des engagements contractés en matière de transparence et de responsablité »*. Mais au bout du compte, note Bruxelles, l'échec des efforts consentis *« a donné naissance à un sentiment de fatigue chez bon nombre de donateurs internationaux »*. Compte tenu de ce *« ras-le-bol »*, l'Union – ou, du moins à ce stade, la Commission – entend donner désormais un caractère conditionnel à son assistance.

Un avertissement qui vise principalement M. Nétanyahou : *« Les Palestiniens doivent avoir la possibilité d'exercer leurs droits au développement économique. Les obstacles aux échanges et à l'activité économique doivent être levés. » « Les discussions menées* [dans le cadre du dialogue UE-Israël] (...) *sur la main d'œuvre palestinienne, la circulation des personnes et des biens, les questions budgétaires et financières, le port et l'aéroport de Gaza et les potentialités économiques à moyen et long termes ne peuvent toutefois pas se poursuivre si les résultats tangibles continuent à se faire attendre. »*

Philippe Lemaître

Les Nations unies engagent une délicate manœuvre diplomatique en Irak pour obtenir l'accès aux sites militaires

L'ÉQUIPE d'inspecteurs de la commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), dont les travaux sont bloqués par Bagdad, qui en conteste la composition, devait quitter le pays vendredi 16 janvier. *« Nous avons pris cette décision de retrait après que les Irakiens eurent refusé de fournir des escortes à l'équipe en nous fondant uniquement sur l'aspect pratique et logistique, et sur ce que les inspecteurs pouvaient faire concrètement »*, a expliqué Charles Duelfer, directeur exécutif de l'Unscom.

« Elle ne doit pas être interprétée comme un signal. Elle ne signifie rien d'autre qu'une simple décision pratique », a-t-il ajouté. Des diplomates ont fait valoir que l'équipe conduite par l'Américain Scott Ritter, arrivée dimanche, devait au départ repartir samedi, quoi qu'il arrive. Jeudi, les inspecteurs avaient déjà renoncé à se rendre sur le site qu'ils auraient dû contrôler. Le gouvernement irakien s'oppose au fait que, sur un total de seize personnes, l'équipe comprenne pas moins de neuf Américains et cinq Britanniques, et qu'elle soit par conséquent dominée par des pays favorables au maintien des sanctions contre l'Irak. M. Ritter, personnellement accusé d'espionnage par les Irakiens, avait pour mission de mettre au jour les procédés de camouflage auxquels les Irakiens ont recours pour dissimuler aux inspecteurs des équipements liés au secteur de l'armement.

Mercredi, le Conseil de sécurité a décidé, à l'unanimité, que les entraves mises par Bagdad à la mission des inspecteurs de l'ONU *« sont inacceptables et constituent une violation claire »* des résolutions des Nations unies. Jeudi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, ont demandé à l'Irak un accès inconditionnel de ses sites pour l'Unscom.

L'ambassadeur de France à Washington, François Bujon de l'Estang, a assuré également, jeudi, qu'*« il n'appartient pas aux inspectés de déterminer la nationalité des inspecteurs »*. *« Cela étant dit*, a ajouté le diplomate, *ce serait peut-être une bonne idée de renforcer la composition de l'ensemble des inspecteurs dont l'Unscom dispose. »* A cet effet, a-t-il dit, la France *« est prête à envoyer davantage d'inspecteurs »* et estime *« qu'un nombre aussi important que possible de pays devrait collaborer »* à la mission de désarmement. La Russie a, elle aussi, proposé de participer plus largement au travail d'inspection.

UN AUTRE CONFLIT SE PROFILE

Parallèlement à cette crise, le chef de la commission de désarmement de l'ONU, Richard Butler, a quitté New York, jeudi soir, pour se rendre à Bagdad et évoquer avec les autorités un autre sujet de conflit. Le diplomate australien doit en effet tenter de persuader les Irakiens d'ouvrir les sites présidentiels à ses inspecteurs. M. Butler a déjà effectué une mission en ce sens, sans succès, en décembre 1997. L'Irak s'y est, pour l'instant, toujours refusé en opposant à l'Unscom le respect de sa *« souveraineté »*. A ce propos, l'ambassadeur de France à Washington a réaffirmé que l'Unscom devait *« avoir accès à tous les sites, y compris les sites présidentiels »*. Mais il a estimé que, *« en ce qui concerne les palais »*, M. Butler, qui fera escale à Paris, devait *« dresser avec les Irakiens une liste aussi courte que possible de sites présidentiels pour lesquels des modalités particulières d'inspection devront être convenues avec les Irakiens »*.

L'ambassadeur américain auprès de l'ONU, Bill Richardson, s'est déclaré, jeudi, peu optimiste sur les perspectives de voir la diplomatie triompher de cette nouvelle crise. *« Nous perdons notre patience, nous ne sommes pas terriblement optimistes »*, a-t-il confié. Enfin, un porte-parole des Nations unies a démenti, jeudi, que l'ONU disposait de preuves selon lesquelles l'Irak avait procédé à des expérimentations d'armes biologiques ou chimiques sur des humains. – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi page. 16

Le capitaine Astiz a fait des aveux sur la répression pendant la dernière dictature en Argentine

L'officier a été placé aux arrêts sur ordre de l'état-major de la marine

Le capitaine argentin Alfredo Astiz a été placé aux arrêts pour soixante jours dans une unité militaire, sur ordre de l'état-major de la marine à la suite de ses déclarations, jeudi 15 janvier, à l'hebdomadaire *Tres Puntos*. Pour la première fois, celui qui symbolise le terrorisme d'Etat a fait des aveux sur la réalité de la répression pendant la dictature militaire en Argentine de 1976 à 1983. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Je suis l'homme techniquement le mieux préparé en Argentine pour tuer un politicien ou un journaliste » : même s'il précise qu'il *« ne veut pas le faire »*, les propos menaçants d' Alfredo Astiz, publiés par l'hebdomadaire argentin *Tres Puntos*, ont provoqué un scandale qui a débouché le jour même sur l'arrestation, jeudi 15 janvier à Buenos Aires, de l'ancien capitaine de frégate considéré comme un symbole du terrorisme d'Etat qui a sévi en Argentine entre 1976 et 1983.

Le président Carlos Menem a exigé que lui soit appliquée la peine maximum pour apologie de la violence, et la marine a condamné Astiz à soixante jours d'arrêt dans une garnison militaire de la province de Buenos Aires. Gracié dans son pays après le retentissant procès contre les militaires argentins, mais toujours condamné en France par contumace à la prison à perpétuité pour l'assassinat de deux religieuses françaises, Astiz (43 ans) parle pour la première fois depuis plus de vingt ans. Il le fait quelques jours après que des députés du Frepaso (opposition de centre gauche) eurent proposé l'abolition des lois d'amnistie, adoptées par l'ancien président Raul Alfonsin, et après que le président Carlos Menem eut décrété la destruction de l'Ecole supérieure mécanique de la marine (ESMA) qui fut l'un des principaux centres de détention illégale où opérait le capitaine de frégate.

La décision du chef de l'Etat a rouvert une violente polémique avec les associations de défense des droits de l'homme qui comparent l'ESMA aux camps de concentration nazis. Dans la foulée, les détails macabres donnés par Astiz sur le fonctionnement de l'ESMA confirment les horreurs commises pendant la répression illégale. Le ton menaçant de l'ancien tortionnaire, qui affirme *« être protégé par les gens de la marine »*, apparaît aussi comme un défi à la jeune démocratie argentine. Confessant préférer *« le chaos à la démocratie »*, Astiz estime que *« la marine ne* [lui] *pas appris à construire mais à détruire. « Je sais poser des mines et des bombes, je sais m'infiltrer, je sais désarmer une organisation, je sais tuer. »*

« PRÉPARÉS POUR TUER »

Astiz, qui est régulièrement injurié dès qu'il apparaît dans un endroit public, ajoute : Que *« ceux qui nous encerclent jouent avec le feu »* car *« les forces armées disposent de 500 000 hommes techniquement préparés pour tuer. Je suis le meilleur de tous »*. Indiquant que *« tous les jours, des camarades viennent voir pour* [qu'il] *commande un soulèvement militaire »*, Astiz met notamment en garde les journalistes. Il fait allusion à l'assassinat non éclairci, en janvier 1997, du reporter-photographe José Luis Cabezas, reprochant à la presse d'en avoir fait *« de façon arbitraire tout un scandale »*.

Tout au long de l'entretien, Astiz évoque les Montoneros (guérilla se déclarant du péronisme) comme les principaux *« ennemis »* de la marine même s'il affirme aujourd'hui avoir des amis parmi les anciens guérilleros. Rappelant que c'est M. Menem qui a exigé son passage à la retraite anticipée, Astiz affirme que le chef de l'Etat *« est le pire de tous »*. Il traite aussi de *« crétin »* le général Martin Balza, chef d'état major de l'armée de terre qui a fait son autocritique sur le rôle joué par les militaires pendant la dictature.

Evoquant la possibilité d'écrire un livre de Mémoires, Astiz précise toutefois qu'il ne croit pas nécessaire de dire la vérité. *« Si en Argentine nous faisons un nouveau contrat social, ce doit être le suivant : nous ne parlons plus de tout cela. Il n'est pas nécessaire de savoir. Ceux qui veulent savoir sont morbides. Si des choses horribles se sont passées, eux et nous le savons bien. Les Montoneros savent ce qui s'est passé et nous aussi. Ce fut une question entre nous et nous ne voulons plus en parler. »*

Christine Legrand

L'avocat des familles des religieuses françaises assassinées porte plainte

L'avocat des familles des religieuses françaises Alice Domon et Léonie Renée Duquet, enlevées et torturées en décembre 1977 sous la dictature militaire en Argentine, a annoncé, jeudi 15 janvier, avoir porté plainte contre le capitaine Alfredo Astiz pour *« apologie du délit »*. Le capitaine à la retraite Astiz a été condamné en France à la prison à vie par contumace pour l'enlèvement et le meurtre des religieuses.

Le ministre de l'intérieur, Carlos Corach, qui a qualifié les déclarations d'Astiz d'*« affreuses »*, a annoncé jeudi qu'elles allaient être analysées par le parquet général afin de déterminer *« si un délit a été commis »*. D'ores et déjà, au moins quatre plaintes ont été déposées jeudi devant des tribunaux à Buenos Aires contre l'ex-capitaine. Selon ces plaintes, il s'est rendu coupable dans ses déclarations à l'hebdomadaire *Tres Puntos « d'apologie de crime, d'incitation à la violence, et de menaces et de complot contre l'ordre constitutionnel »*. – (AFP.)

La coalition gouvernementale roumaine menace d'éclater

BUCAREST
de notre correspondant

La crise politique qui secoue depuis deux semaines la coalition gouvernementale roumaine a pris un tournant dangereux. Les divergences apparemment irréconciliables entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates risquent de conduire à la rupture de cette alliance au pouvoir depuis les élections de novembre 1996. Les sociaux-démocrates veulent à tout prix la démission du premier ministre chrétien-démocrate Victor Ciorbea, tandis que leurs partenaires – majoritaires dans la coalition – jugent cette exigence inacceptable.

La hache de guerre a été déterrée, mercredi 14 janvier, par les sociaux-démocrates de Peter Roman, qui ont conditionné leur participation au gouvernement à la formation d'un nouveau cabinet avant fin mars. Une décision pratiquement irrévocable, car adoptée par l'écrasante majorité des 440 délégués réunis spécialement à Bucarest. Les chrétiens-démocrates ont rejeté cette proposition *« démagogique et hypocrite »* et fixé à lundi la date limite jusqu'à laquelle leurs partenaires pouvaient *« réintégrer le gouvernement, déjà remanié en décembre 1997, de l'actuel premier ministre »*.

Marquant davantage sa détermination, le président des chrétiens-démocrates, Ion Diaconescu, a refusé la démission présentée par M. Ciorbea, jeudi 15 janvier, et avec elle la chance de mettre un terme à la crise. Présents dans l'actuel gouvernement, les libéraux et le parti de la minorité magyare se sont rangés derrière leurs alliés traditionnels chrétiens-démocrates, sans que leur position puisse pour autant influencer le débat.

UN REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE MENACÉ

Pour sortir de cet imbroglio, on évoque la variante d'un gouvernement minoritaire chrétien-démocrate bénéficiant au Parlement du soutien critique des sociaux-démocrates. *« Mais au premier désaccord sur un projet de loi un tel cabinet risque de tomber »*, estime l'analyste politique Calin Anastasiu. Avec 22 sénateurs sur 143 et 43 députés sur un total de 343, les sociaux-démocrates permettent à la coalition d'occuper aujourd'hui 60 % des sièges au Sénat, et 57 % à l'Assemblée.

« Si les sociaux-démocrates ne renoncent pas à leur exigence d'évincer le premier ministre, il semble que l'unique solution reste l'organisation d'élections anticipées », a admis jeudi soir M. Diaconescu, pour la grande satisfaction de l'opposition qui ne cesse de les réclamer.

Pour donner plus de poids à leur action aux yeux de l'opinion publique, les sociaux-démocrates se sont attaqués aux échecs des réformes économiques en 1997, les attribuant à leurs partenaires qui gèrent la plupart des ministères concernés. Mais cette crise risque de compromettre les maigres espoirs de redressement de la Roumanie. Sur le fond de cette querelle byzantine où chacun renvoie à l'autre la responsabilité du conflit, l'instabilité politique prolongée a déjà déstabilisé la monnaie roumaine, le leu, qui, la semaine dernière, a perdu plus de 4 % par rapport au dollar.

Le Fonds monétaire international a, lui aussi, donné un avertissement en reportant *« jusqu'à la clarification de la situation politique »* la visite prévue pour la semaine prochaine à Bucarest de son représentant chargé de la Roumanie, M. Poul Thomsen. Ce dernier devait discuter des objectifs gouvernementaux pour 1998.

Pour garder intacte la coalition – première alternance démocratique à la tête de la Roumanie depuis la chute de Nicolae Ceausescu en décembre 1989 – seule l'intervention du président Emile Constantinescu pourrait désamorcer la crise en convaincant la ligne dure des chrétiens-démocrates d'accepter la nomination d'un nouveau premier ministre.

Andrei Neascu

Le père d'une victime de Dutroux crée un parti politique en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Paul Marchal, le père de la jeune An Marchal, enlevée et assassinée en août 1995 par Marc Dutroux et ses complices, a annoncé, mardi 14 janvier à Hasselt, la création d'une nouvelle formation politique, le Parti pour une nouvelle politique (PNP). Il justifie sa démarche en affirmant que les partis traditionnels ont échoué dans la mise en œuvre des réformes nécessitées par la révélation des erreurs, manquements et négligences de la police, de la justice et du monde politique à l'occasion de l'affaire Dutroux : *« Notre pays est assimilé à la corruption, au racisme, au mécontentement, au manque de crédibilité »*, affirme Paul Marchal en précisant qu'un *« nouveau parti est la seule solution, car notre pays est malade et doit être soigné. La Belgique est le pays le plus corrompu après l'Italie. Et plus de 50 % des Belges se déclarent racistes »*.

Le PNP présente une ébauche de programme en dix points demandant notamment une plus grande sévérité à l'égard des crimes contre les enfants, la dépolitisation de la justice, un meilleur contrôle des deniers publics. Le PNP est présidé par Marc Similon, l'avocat de Paul Marchal, qui en est le vice-président.

Il a pour l'instant rallié à sa cause le président de la ligue des familles pour la région flamande et un directeur d'école en rupture de ban. En revanche, il n'est pas parvenu à enrôler dans son combat les autres parents des victimes de Marc Dutroux, qui avaient été avec lui les initiateurs de la « Marche blanche » du 20 octobre 1996. Gino et Carine Russo, les parents de la petite Mélissa qui sont toujours actifs au sein des « comités blancs » créés à la suite de la marche du même nom n'ont pas suivi la démarche de Paul Marchal, car ces comités sont très partagés sur l'idée d'entrer dans l'arène électorale. Quant à Jean-Denis Lejeune, le père de Julie, une autre victime de Marc Dutroux, il se consacre à ses fonctions de dirigeant du Centre de recherche des enfants disparus, qui vient d'être mis en place avec l'appui du gouvernement, et déclare qu'il veut *« rester en dehors de la politique »*.

Le non-engagement dans le PNP de ces personnalités originaires de Wallonie, dont la popularité reste grande en Belgique, est un handicap sérieux pour un parti qui a pour ambition, contrairement aux partis traditionnels, d'être actif dans l'ensemble du pays et non pas simplement en Flandre où demeure Paul Marchal. Des sondages publiés dans la presse flamande créditent ce nouveau parti de 3,6 % des voix dans l'hypothèse d'élections législatives, alors qu'un éventuel « parti blanc » pourrait compter sur près de 9 % des suffrages des Belges.

D'ici au 13 juin 1999, date fixée pour le prochain renouvellement de la Chambre, Paul Marchal et ses amis devront avoir fait la preuve qu'il est possible de donner une consistance politique à cette révolte des Belges devant les défauts criants de leur système de gouvernement. Un défi qui laisse sceptique la plupart des observateurs, comme l'éditorialiste de *La Libre Belgique* qui considère que *« le papa d'An nous interpelle davantage et nous place plus sûrement devant nos responsabilités que le leader du Parti pour une nouvelle politique »*.

Luc Rosenzweig

Les ossements découverts chez le pasteur Pandy sont étrangers à sa famille

Les ossements retrouvés dans le sous-sol d'une maison du pasteur belgo-hongrois Andras Pandy, inculpé du meurtre de six membres de sa famille, ne proviennent pas de ces disparus et appartiennent à au moins cinq corps différents, a indiqué, jeudi 15 janvier, le parquet de Bruxelles, à la suite des examens pratiqués par le Centre sur l'hérédité humaine de l'Université catholique flamande de Louvain (KUL). Si la responsabilité du pasteur est engagée par la justice belge sur les ossements découverts chez lui, le nombre total des victimes supposées dans son dossier dépasserait dix personnes (six proches plus cinq autres victimes). Depuis son arrestation le 17 octobre, le pasteur nie catégoriquement toute implication dans la disparition de ses proches. Agé de soixante et onze ans, Pandy et sa fille Agnès, trente-neuf ans, incarcérée depuis le 20 novembre, sont conjointement inculpés comme auteur ou coauteur des meurtres, entre 1986 et 1989, de six membres de leur famille, les deux ex-femmes de Pandy et quatre de ses enfants. – *(AFP.)*

Washington et Pékin signent un accord de coopération nucléaire

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont signé, lundi 12 janvier, un accord de coopération nucléaire avec la Chine. Washington estime que Pékin répond maintenant aux critères de non-prolifération, ce qui ouvre la voie à l'exportation d'équipement nucléaire civil américain. La levée de l'embargo avait été annoncée en octobre lors de la visite officielle à Washington du président chinois Jiang Zemin.
L'accord sino-américain pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire remonte à 1985, mais il était bloqué par le Congrès américain en raison de la coopération de la Chine avec l'Iran et le Pakistan dans le domaine nucléaire. Cet accord permettra aux groupes comme Westinghouse ou General Electric d'intervenir sur un marché où les Français, les Russes et les Canadiens sont présents. – *(AFP.)*

Paris et Moscou veulent « dynamiser » leur coopération militaire

PARIS. La Russie et la France sont convenues de *« dynamiser »* leur coopération militaire en matière aéronautique et spatiale à l'issue d'un entretien, jeudi 15 janvier, à Paris, entre le maréchal Igor Sergueïev, ministre russe de la défense, et son homologue français, Alain Richard. Les deux pays ont déjà défini un programme conjoint d'avion d'entraînement, le biréacteur Mig-AT, et examiné l'éventualité d'un projet en commun d'avion de transport militaire, autour de l'appareil russo-ukrainien Antonov-70.
A la fin de son voyage en France, le maréchal Sergueïev, auquel a été présentée la base des sous-marins nucléaires de l'Ile-Longue, en rade de Brest, doit signer samedi avec M. Richard un accord qui organise des échanges d'unités en 1998-1999.

Crise dans le processus de réconciliation au Tadjikistan

DOUCHANBE. Le processsus de paix au Tadjikistan, marqué par la signature en juin 1997 d'un traité de paix et la création d'une commission de réconciliation nationale, a connu, jeudi 15 janvier, sa plus grave crise avec un retrait de l'opposition islamique de cette commission. Dans un communiqué signé de son chef, Saïd Abdollah Nouri, elle a accusé le gouvernement de freiner tout progrès en n'ayant toujours pas légalisé les partis d'opposition et leurs médias, ni alloué comme convenu un tiers des postes gouvernementaux aux représentants de l'opposition.
Un bataillon de l'opposition venu d'Afghanistan avait fait son entrée à Douchanbe cet été pour protéger, en étant intégré à l'armée tadjike, la délégation d'Abdallah Nouri à la commission. Mais d'autres unités de l'opposition armée restent bloquées en Afghanistan, les gardes-frontières russes et le pouvoir à Douchanbe s'opposant toujours à leur retour. – *(Corresp.)*

Visite historique du pape au Capitole

ROME. Pour la première fois depuis le début de son pontificat, le pape Jean Paul II s'est rendu, jeudi 15 janvier, au Capitole, siège de la mairie de Rome. Il a été accueilli par le maire, Francesco Rutelli, et le conseil municipal. C'est la deuxième fois qu'un souverain pontife rend officiellement visite aux autorités de la ville depuis que Rome est capitale de l'Italie. La première fut celle de Paul VI, le 16 avril 1966, alors que Pie IX avait effectué un déplacement privé, le 16 septembre 1870, quatre jours après la prise de Rome par les troupes italiennes. Cette visite de Jean-Paul II a été réalisée en prélude au jubilé de l'an 2000 au cours duquel Rome doit accueillir quelque 30 millions de visiteurs à l'occasion de l'année sainte.
Le pape a salué « Rome, modèle de convivialité respectueuse des hommes et des femmes de religions et d'idéaux divers ». Seulement 1 500 personnes se sont rendues sur le fameux Campidoglio, tandis que des homosexuels manifestaient place de Venise contre l'intolérance de l'église avant d'être dispersés par les forces de l'ordre. – *(Corresp.)*

L'archevêque de La Havane à la télévision cubaine

LA HAVANE. A moins d'une semaine de l'arrivée du pape, mercredi 21 janvier à Cuba, Mg Jaime Ortega, archevêque de La Havane et cardinal, a été autorisé, pour la première fois, à s'exprimer à la télévision nationale. Il a consacré la demi-heure d'antenne qui lui a été octroyée mercredi 14 janvier à la visite du pape, affirmant que *« tous les Cubains peuvent se sentir membres d'une grande famille »*. Il était entouré d'un portrait de Jean Paul II et d'une image de la sainte patronne de Cuba, la Vierge de la Charité. Le cardinal a évoqué le rejet par le pape de l'avortement et de la peine de mort – tous deux admis à Cuba – mais également relevé que le pape était opposé à l'embargo contre Cuba. – *(AFP.)*

L'Union européenne peut interdire l'importation de bœuf aux hormones

BRUXELLES. L'Union européenne (UE) pourra continuer à interdir les importations de viande bovine en provenance de pays – notamment des Etats-Unis – autorisant les hormones dans l'élevage. C'est ainsi qu'on interprétait à Bruxelles les premières informations disponibles sur le rapport fourni par l'organe d'appel de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui devait être rendu public vendredi. Voici quelques mois, le tribunal d'arbitrage, mis en place par l'OMC à la suite d'une plainte des Etats-Unis avait donné tort à l'UE, estimant que l'existence d'un danger à consommer de la viande « hormonée » n'avait pas été suffisamment prouvé pour justifier des entraves au libre-échange. La Commission européenne, qui avait présenté des rapports de scientifiques concluant qu'un doute sérieux subsistait quant à l'innocuité de tels aliments, s'était montrée déçue du parti-pris libéral exprimé et avait fait appel. Elle a apparemment obtenu satisfaction. – *(Corresp.)*

La guerre du lait aux portes de Rome

ROME. Cent quatre-vingt-cinq tracteurs ont tenté, jeudi 15 janvier, de pénétrer dans Rome pour protester contre les amendes infligées par Bruxelles pour dépassement des quotas laitiers. La police a saisi cent vingt-cinq tracteurs et interpellé leurs conducteurs qui ont été interrogés dans une caserne avant d'être relâchés. De nombreuses manifestations ont eu lieu dans d'autres villes du Nord de l'Italie où des routes ont été bloquées. La décision du gouvernement d'augmenter les aides de 700 à 1 100 milliards de lires (2,4 à 3,7 milliards de francs) n'a pas calmé l'ardeur des producteurs de lait qui manifestent depuis plus d'un mois. – *(Corresp.)*

JUSTICE Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a présenté ses projets de réforme, jeudi 15 janvier, à l'Assemblée nationale, au cours d'un débat d'orientation. La discussion a porté pour l'essentiel sur le lien entre le gouvernement et les procureurs, *dont nombre de députés* souhaitent qu'il soit maintenu. ● LES EXEMPLES des propos négationnistes de Jean-Marie Le Pen et du conflit social des camionneurs ont *été mis à contribution* par Mme Guigou pour expliquer que le gouvernement ne serait pas, au terme de sa réforme, dépourvu de moyens pour déclencher ou freiner des poursuites. ● *LA QUESTION de la soumission* des parquets au ministre de la justice a été remise en débat par les « affaires » politico-financières, à la suite de l'instruction de classement don*née par le garde des sceaux de* l'époque sur l'un des dossiers du bureau d'études socialiste Urba.

Les députés veulent préserver le contrôle sur les procureurs

Présentant l'ensemble des réformes qu'elle souhaite soumettre au Parlement au début du deuxième trimestre, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a justifié son intention de supprimer les instructions individuelles de la chancellerie aux parquets

COUPER LE LIEN entre la chancellerie et le parquet ? *« Il n'en est pas question ! »*, a affirmé Elisabeth Guigou, qui a déclaré, en ouverture du débat sur la réforme de la justice, jeudi 15 janvier, à l'Assemblée nationale, que les *« désaccords »* sur ce sujet sont *« plus apparents que réels »*. Cette mise au point n'aura sans doute pas dissipé les inquiétudes, réelles ou feintes, de bon nombre de députés de tout bord, qui se sont montrés particulièrement soucieux de voir préservé le « cordon ombilical » reliant le pouvoir aux procureurs. Alors que le projet de réforme élaboré Place Vendôme renforce l'autonomie du parquet sans pour autant, loin de là, offrir une totale indépendance aux magistrats du ministère public (*Le Monde* du 16 janvier), plusieurs orateurs ont mis en garde le gouvernement à ce sujet, ce qui a permis à certains de laisser poindre leur hostilité à la suppression des instructions individuelles adressées aux procureurs.

Estimant que *« le judiciaire tire sa légitimité du pouvoir exécutif »*, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), vivement encouragé par Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), a invité Mme Guigou à *« réfléchir avant de couper le lien entre l'exécutif et le parquet »*. Affirmant qu'*« il appartient au garde des sceaux de continuer à donner des instructions aux procureurs »*, afin d'assurer *« une politique pénale générale, et, pour ainsi dire, égalitaire, de la nation »*, l'ancien président de la commission des lois a renvoyé la balle dans le camp des juges. M. Mazeaud, qui estime, au vu de la liste des *« collègues »* mis en examen ou en détention, que *« jamais la justice n'a été aussi indépendante »*, a relevé que cette indépendance doit avoir une *« contrepartie »* : *« Un magistrat totalement indépendant peut-il s'engager dans un mouvement syndical ? »*, s'est-il interrogé.

« NE PAS CÉDER AUX MODES »

« Je crois beaucoup plus à l'honnêteté d'Henri Emmanuelli qu'à l'impartialité du juge Jean-Pierre ! », a renchéri le président du groupe RCV, Michel Crépeau, selon lequel la rupture du lien serait *« un recul sans précédent du droit et un inacceptable recul de la République »*. Invitant Mme Guigou à *« ne pas céder aux modes »* et à *« réfléchir sur des promesses plus ou moins électorales qui ont peut-être été faites sans consultation préalable des professionnels du droit »*, l'ancien garde des sceaux radical-socialiste s'est inquiété de la perspective de voir interdites les instructions individuelles, seules à même, selon lui, de tempérer les ardeurs d'éventuels *« procureurs Rambo »*.

« Ce qui assure la vraie indépendance de la justice, ce sont les garanties de carrière, donc les nominations, et pas le lien entre le parquet et le garde des sceaux », estime l'ancien ministre de la justice Pierre Méhaignerie (UDF-FD). Affirmant que la réforme envisagée



« risque d'accroître l'opacité », le député d'Ille-et-Vilaine tient pour suffisante la réforme qu'il avait initiée en 1993, n'autorisant, dans les affaires individuelles, que les instructions *« écrites et versées au dossier »*. Mme Guigou évoquera plus tard le petit jeu des *« instructions transmises directement par téléphone »*, sous le regard attentif d'un spécialiste de cet usage, Marc Moinard, ancien directeur des affaires criminelles de Jacques Toubon, installé dans les tribunes.

Soulignant que *« trop d'interventions occultes en faveur d'amis politiques, trop d'affaires (...) ont discrédité à la fois la classe politique et la justice »*, Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine) estime que *« l'intervention de la chancellerie dans les affaires particulières doit être proscrite »*. *« Le refus de donner des instructions individuelles pour protéger tel puissant ne doit pas s'accompagner d'un renoncement à promouvoir une politique de la justice (...), ni à exercer un rôle de régulation »*, a prévenu Louis Mermaz (PS, Isère), orateur du groupe socialiste, qui a toutefois salué, dans le même temps, la *« série de mesures »* envisagées pour *« garantir à la fois la transparence et le maintien d'un lien continu entre le garde des sceaux et le parquet »*.

Redoutant, lui aussi, le *« pouvoir considérable »* que la réforme Guigou s'apprête à accorder au parquet, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) propose, pour les cas où le pouvoir politique est mêlé à une affaire, que *« l'exécutif s'abstienne de donner des instructions »*. M. Devedjian suggère que, dans de tels cas, la Cour de justice de la République soit saisie ou bien que soit désigné *« un procureur spécial, personnalité indépendante reconnue comme tel, pour les trancher »*. A propos des instructions *« générales, applicables à tous, parfaitement lisibles »* dont venait de parler Mme Guigou, M. Devedjian a assuré que ces circulaires *« ne vous dispenseront pas d'user, comme les autres, du téléphone, avec simplement un peu plus d'hypocrisie »*.

Globalement d'accord avec le projet, M. Brunhes a prévenu que le groupe communiste s'opposerait à une révision constitutionnelle *« fourre-tout »*, qui comporterait, outre le CSM, *« le traité d'Amsterdam ou le cumul des mandats »*. Il s'est opposé à la réforme envisagée en matière de composition du Conseil supérieur de la magistrature ; il souhaite que les onze membres extérieurs soient désignés par l'Assemblée nationale à la proportionnelle des groupes.

Présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (PS), qui a salué l'ensemble du projet de réforme, a regretté, concernant la présomption d'innocence, qu'il ait *« fallu attendre que la justice s'en prenne à des notables, élus ou chefs d'entreprise, pour que les conditions éminemment contestables dans lesquelles se déroulent certaines procédures soient dénoncées »*.

De nombreux orateurs, comme Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis) ou Olivier de Chazeaux (RPR, Hauts-de-Seine), ont reproché au projet de ne pas s'intéresser assez au mauvais fonctionnement de la justice au quotidien, qui ne remplit pas convenablement, selon eux, son rôle de *« service public »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

Demande de commission d'enquête à la Réunion

Hugnette Bello (PC réunionnais) a demandé, jeudi 15 janvier, au cours du débat sur la justice à l'Assemblée nationale, la formation d'une commission d'enquête sur la justice dans l'île de la Réunion. La députée a énuméré une suite d'*« iniquités »*, sanctionnant des délits d'opinion, ayant marqué l'histoire judiciaire réunionnaise. *« Il nous faut chercher tous les moyens de dénouer la méfiance que porte la population à une institution dont le passé la trouble et dont, parfois, elle ne saisit même pas le fonctionnement »*, a expliqué Mme Bello. Elisabeth Guigou a répondu que *« s'il s'agit du fonctionnement du service public de la justice, le projet de commission d'enquête peut être examiné »*, mais que *« s'il s'agit de critiquer des comportements des juges, qui révélerait partialité ou violation de la loi, le garde des sceaux peut être saisi et saisir le Conseil supérieur de la magistrature en formation disciplinaire »*.

Le programme législatif

Dans sa déclaration ouvrant le débat sur la justice, à l'Assemblée nationale, jeudi 15 janvier, Elisabeth Guigou a précisé qu'elle souhaite soumettre au Parlement *« au début du second trimestre »* les textes suivants :

● **Le projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature,** qui nécessitera une révision constitutionnelle et, donc, l'accord du président de la République.

● Les projets de loi organiques et de procédure pénale *« relatifs aux liens entre les parquets et la chancellerie »*.

● Les projets de réforme de la procédure pénale *« sur la présomption d'innocence »*.

● La ministre de la justice a indiqué qu'*« un texte sur l'accès au droit »* (auquel Jacques Chirac est très attaché) devrait être déposé au Parlement *« dans la même période »*.

Travaux pratiques au sujet du racisme et des camionneurs

EN RENOUVELANT, à Munich, ses propos sur le *« détail »* des chambres à gaz, Jean-Marie Le Pen ne se doutait pas que ses déclarations fourniraient un cas d'école pour les débats sur la réforme du parquet. Si les instructions individuelles sont supprimées, comme le propose Elisabeth Guigou, que pourra faire le garde des sceaux face à un procureur refusant d'engager des poursuites contre le président du Front national, a demandé l'ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR) ?

En réponse, la ministre de la justice a expliqué que les circulaires de politique générale diffusées dans les parquets, qui seront maintenues, voire renforcées, suffiraient. *« Dans ce genre d'affaires, je n'ai pas besoin d'instructions individuelles*, a-t-elle déclaré. *Il m'a suffi, dès ma première réunion avec les procureurs généraux, de dire l'importance que j'accordais au fait de poursuivre sans faiblesse le racisme et la xénophobie. »*

Mme Guigou a souligné, en outre, que l'interdiction des instructions individuelles ne l'empêcherait pas de transmettre au parquet les *« dénonciations »* dont elle a connaissance. *« C'est ce que j'ai fait quand le ministre de l'intérieur m'a signalé des publications racistes ou des livres contestant des crimes de guerre, tel le massacre d'Oradour-sur-Glane. Et, quand je transmets au parquet, je fournis en même temps l'analyse juridique de la chancellerie. »*

Enfin, la ministre a rappelé que sa réforme créerait un mécanisme nouveau, permettant au garde des sceaux de déclencher des poursuites, non pas en téléphonant discrètement à un procureur, mais en saisissant publiquement un parquet par le biais d'un *« droit d'action propre »*. *« Le garde des sceaux pourra ainsi agir si l'inaction d'un procureur se révèle contraire à la politique pénale du gouvernement. »* Si le procureur de Paris avait refusé de poursuivre M. Le Pen, ce mécanisme aurait pu être déclenché.

Le second cas d'école concernait les conflits sociaux. Bien des députés se sont inquiétés à l'idée qu'un procureur local puisse agir en contradiction avec la politique du gouvernement, en engageant, par exemple, des poursuites dans une phase de négociation et d'apaisement. Prenant l'exemple du conflit des routiers de l'automne 1997, Mme Guigou a déclaré que l'absence d'instructions individuelles ne pose pas de problèmes d'ordre public.

« Dès le premier jour, a-t-elle raconté, *j'ai envoyé des directives générales de quelques lignes à tous les procureurs généraux, leur demandant de m'informer en temps réel de toutes les décisions prises par les procureurs. Si certaines initiatives avaient été contraires à la volonté de négociation du gouvernement, qui aurait pu m'emêcher d'adresser un fax aux procureurs généraux ? »* La ministre de la justice a ajouté que le mécanisme du droit d'action propre du garde des sceaux aurait pu, lui aussi, être utilisé. *« En cas de conflit social*, a-t-elle expliqué, *le ministre pourra, par exemple, faire appel de jugements perçus comme excessifs. »*

A. Ch.

Une autonomie soigneusement encadrée plutôt qu'une véritable indépendance

ANALYSE

Le parquet restera étroitement subordonné au garde des sceaux

CERTAINS parlent avec emphase d'une véritable révolution, d'autres évoquent avec plus de modestie une simple modernisation du système judiciaire. La réforme de la justice élaborée par Elisabeth Guigou tente surtout de clore une décennie de tumultes et d'incompréhension entre le pouvoir politique et le monde judiciaire. Depuis le classement sur ordre de l'affaire Urba, qui marque, en 1990, l'avènement de l'ère du soupçon, magistrats et élus n'ont cessé de s'affronter, éprouvant jour après jour les frontières mouvantes de leurs pouvoirs respectifs.

Très vite, le débat s'est focalisé sur le statut du parquet. Né à la fin du Moyen Age avec l'apparition des *« gens du roi »*, le ministère public est, aux termes du statut de 1958, placé *« sous l'autorité du garde des sceaux »*. Chargé de définir et d'harmoniser les politiques pénales menées dans les 181 tribunaux de France, le ministre de la justice peut diffuser aux procureurs des circulaires générales, mais aussi des instructions dans les dossiers particuliers. Pour les républicains de tradition jacobine, ce lien entre le pouvoir exécutif et le parquet confère au ministère public une indispensable légitimité démocratique.

Cette architecture a cependant été bouleversée par la brusque judiciarisation de la société française. Arbitre des mœurs dans les affaires familiales, juge de la moralité des affaires dans les dossiers économiques, les magistrats se sont peu à peu immiscés dans la vie publique : depuis la fin des années 80, les « affaires » ont transformé les élus en justiciables, faisant de la magistrature un véritable régulateur de la vie politique. *« La fonction de stigmatisation* [de la justice pénale] *s'est retournée contre celui-même qui avait conçu cette arme pour sa défense, c'est-à-dire le politique »*, résument Antoine Garapon et Denis Salas dans *La République pénalisée* (éditions Hachette).

Cette petite révolution a brusquement mis en lumière l'ambiguïté du statut du parquet. Grâce aux instructions individuelles, un membre du gouvernement, souvent ancien responsable d'une formation politique, peut peser très directement – et très discrètement – sur le destin d'une procédure concernant son propre parti. Entre la nécessaire impartialité de l'action publique et le poids de leurs fidélités politiques, les ministres qui se sont succédé place Vendôme ont souvent fait prévaloir la solidarité : ce fut l'enterrement de l'affaire Urba lorsque les socialistes étaient à Matignon, les retards calculés du dossier Longuet sous le gouvernement d'Edouard Balladur, l'affrètement précipité d'un hélicoptère destiné à étouffer l'affaire Tiberi lorsqu'Alain Juppé était premier ministre.

FAIBLESSE « RÉCURRENTE »

Malgré les promesses et les professions de foi, les soubresauts de l'action publique ont survécu à toutes les alternances, comme si la tentation était trop forte pour être véritablement écartée. Les garde-fous posés par les textes se sont en outre révélés inefficaces : lorsque le code de procédure pénale a précisé, en 1993, que les instructions devaient être *« écrites et versées au dossier »*, le téléphone a pris le relais. *« En France, nous ne sommes ni dans un régime d'opportunité des poursuites ni dans un régime de légalité des poursuites, mais dans un régime de gouvernementalité des poursuites »*, souriait, un jour, un parquetier devant le congrès du Syndicat de la magistrature.

Au-delà de leur aspect souvent rocambolesque, ces pratiques ont peu à peu entamé le crédit du monde politique, minant l'un des fondements du pacte républicain : le principe de l'égalité des citoyens devant la loi. *« Elles portent à l'évidence atteinte à deux principes constitutionnels, l'indépendance des magistrats et l'égalité entre les justiciables, et risquent de subordonner la recherche de la vérité à la défense de l'ordre, tel que le gouvernement entend le définir »*, analyse Mireille Delmas-Marty, professeur de droit. Conscient de cette défiance, le Parlement a créé, en 1992, une Commission consultative du parquet et a engagé en 1993 une réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature, mais l'effort est resté plus que mesuré.

Aujourd'hui, le gouvernement a décidé d'aller plus loin. Elisabeth Guigou propose d'interdire au garde des sceaux toute instruction individuelle et d'imposer un avis conforme du CSM pour la nomination des procureurs et des procureurs généraux. Le ministère public restera cependant fortement hiérarchisé et étroitement subordonné au garde des sceaux, qui verra ses attributions en matière de politique pénale renforcées : les circulaires adressées aux parquets seront plus nombreuses et, tous les ans, le garde des sceaux rendra compte de sa politique devant le Parlement.

On est donc très loin de l'indépendance redoutée par de nombreux parlementaires. Le mot n'a d'ailleurs jamais été employé par Elisabeth Guigou, qui sait que l'émergence d'un pouvoir judiciaire fort compte peu de défenseurs, y compris au sein des magistrats : seul le Syndicat de la magistrature en est partisan. Plutôt que l'indépendance, le gouvernement propose une autonomie soigneusement encadrée : les classements pourront faire l'objet de recours et le garde des sceaux pourra publiquement contester la décision d'un parquet grâce à un mécanisme nouveau. La responsabilité des magistrats, corollaire de leur autonomie, sera en outre renforcée par le renforcement des pouvoirs disciplinaires du CSM et la création de commission sur les dysfonctionnements de l'institution. Nul ne songe d'ailleurs à revoir le titre VIII de la Constitution de 1958, qui proclame que la justice n'est pas un pouvoir, mais une *« autorité »*.

Avec cette réforme, le gouvernement infléchit la tradition française de la suprématie du politique, qui a longtemps tenu en mépris la magistrature. *« Si l'on voulait résumer d'un mot l'histoire de la justice en France, il faudrait parler, et parler seulement, de défaite »*, résume, dans *La Justice* (éditions Autrement), Blandine Kriegel. Pour cette universitaire, la faiblesse de la justice française est, depuis Colbert, l'un des *« traits récurrents »* de notre histoire. En décembre 1997, lors de son intervention télévisée sur le parquet, Jacques Chirac s'était involontairement inscrit dans cette tradition : interrogé sur la partialité de l'action publique, il avait parlé des magistrats avec les accents d'un père accablé par des enfants mal élevés. *« De toute façon, les procureurs n'obéissent pas »*, avait-il soupiré.

Anne Chemin

M. Jospin présentera ses « regrets » à l'opposition après l'incident sur l'affaire Dreyfus

M. Séguin accuse le premier ministre d'« entretenir une misérable guerre civile »

Lionel Jospin a annoncé, jeudi 15 janvier, qu'il présentera ses « *regrets* » à l'opposition, la semaine prochaine, à la suite de l'incident qu'il avait provoqué, la veille, sur l'affaire Dreyfus. Si M. Sarkozy, porte-parole de la direction du RPR, a pris acte du geste du premier ministre, Philippe Séguin, président du mouvement, accuse M. Jospin, dans *Le Figaro*, d'« *entretenir une misérable guerre civile* ».

IL A TRÉBUCHÉ là où il s'était, jusqu'ici, montré le meilleur. Il va, démarche assez rare chez un homme politique en général et chez un premier ministre en particulier, reconnaître son erreur. Dans l'esprit de Lionel Jospin, du reste, celle-ci porte plus, probablement, sur la tournure prise par l'incident qu'il a provoqué à l'Assemblée nationale, mercredi 14 janvier, en accusant, sans nuance, *la droite du XIXe siècle* d'avoir été esclavagiste et antidreyfusarde, que sur le fond et surtout les prolongements historiques, notamment de l'affaire Dreyfus, dans la géographie politique.

Ce n'est pas à l'Assemblée nationale qu'on règle les problèmes de l'Histoire de France, reconnaît-on, en substance, à l'Hôtel Matignon, pour caractériser la nature de la bévue du chef du gouvernement. Son entourage ayant immédiatement mesuré l'impact du dérapage, M. Jospin a pris conscience, mercredi soir, de sa faute. Les images des journaux télévisés et la teneur des commentaires ont achevé de le convaincre qu'il devait faire un geste.

« *J'imagine que l'opposition, la semaine prochaine aux questions d'actualité, me fera ses reproches et je lui dirai sûrement mes regrets* », a donc déclaré M. Jospin, jeudi, dans la cour de Matignon. Il a aussi voulu ramener l'incident à de justes proportions en ajoutant : « *Je crois que c'est vraiment un incident parlementaire comme il en existe beaucoup en démocratie. Il ne faut pas le dramatiser.* » Comme pour se faire pardonner, il a fait remarquer qu'il n'était pas coutumier du fait, promettant implicitement de ne pas abuser du « *droit à l'erreur* » qu'il s'est octroyé en arrivant à Matignon. « *En ce qui me concerne*, a-t-il dit, *c'est la première fois et j'ai bien l'intention que cela soit la dernière.* »

Proche de M. Jospin, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a souligné, lors de ses vœux, que « *le premier ministre n'avait aucune stratégie préméditée et aucune volonté de provocation, comme l'opposition le prétend trop complaisamment* », en précisant que « *les questions d'actualité sont redevenues un moment-clé du débat politique, comme cela était leur vocation* ». Ce dernier argument est développé par François Hollande. Le premier secrétaire du PS a estimé, sur LCI, que M. Jospin s'est « *laissé aller à la joute politique* », mais qu'« *il est revenu très vite à l'idée que, si une phrase ou deux avaient pu créer un débat inutile, il valait mieux arrêter toute de suite* ».

Dans l'après-midi de jeudi, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a « *pris acte* » des « *regrets* » du premier ministre. « *Je me demande simplement si, quand on est premier ministre, on ne devrait pas réfléchir avant de parler* », a-t-il ajouté. Nicolas Sarkozy, porte-parole de la direction provisoire du RPR, a lui aussi pris acte, vendredi sur Europe 1, des regrets du chef du gouvernement. « *J'aimerais être certain qu'il s'agit d'une bévue, fût-elle grossière, et pas d'un sectarisme qui serait plus embêtant* », a-t-il précisé. Pour l'ancien ministre Pierre Méhaignerie (UDF-FD), « *c'est un premier pas, mais un tout petit pas. J'aurais préféré des excuses* ».

« SECTARISME POLITIQUE »

Auparavant, Hervé de Charette (UDF-PPDF) avait accusé M. Jospin de « *sectarisme politique* ». Mais la charge la plus violente est venue du président du RPR. Jeudi, en présentant ses vœux à la presse, Philippe Séguin a accusé le premier ministre de se dérober, « *benoîtement* », dans la préparation de la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam (*Le Monde* du 16 janvier). Toujours très agacé par les commentaires sur la « *fameuse méthode Jospin* », M. Séguin a fustigé les divisions internes au gouvernement, lors du mouvement des chômeurs. Il estime que M. Jospin s'est trompé de calendrier en donnant la priorité aux textes sur la nationalité et l'immigration plutôt qu'au projet de loi sur l'exclusion que le gouvernement d'Alain Juppé avait fini par mettre au point.

M. Séguin mettait, à ce moment, la dernière main à une tribune, publiée vendredi 16 janvier par *Le Figaro*, dans laquelle il accuse M. Jospin d'« *entretenir une misérable guerre civile* ». « *Cette attitude doit être dénoncée. Car on voit trop combien elle nuit à la France. On voit trop à qui elle profite : au Front national. M. Jospin ferait mieux de s'attaquer aux vrais problèmes : le chômage et l'Europe. Les fantômes du passé ne lui sont, en effet, d'aucun secours* », affirme le député des Vosges, à la veille d'un conseil national du RPR qui attend de lui qu'il s'impose comme le chef de la reconquête.

Olivier Biffaud et Jean-Louis Saux

Les députés socialistes, « missi dominici » des 35 heures

SON DOSSIER d'« *un kilo et demi* » sous le bras, elle est repartie dans sa circonscription avec l'« *envie* » de rencontrer des patrons. « *Les 35 heures, ça crée de l'emploi !* », lance, convaincue, Odette Grzegrzulka, députée socialiste de l'Aisne. Nicole Bricq, elle, va organiser « *trois petits déjeuners avec des chefs d'entreprise* » de son département, la Seine-et-Marne. « *Ce n'était pas une réunion de groupe où tout est déterminé, mais une rencontre informelle, conviviale* », raconte l'élue.

Jeudi 15 janvier au matin, dans la salle Colbert du Palais-Bourbon, plus d'une centaine de députés et quelques sénateurs du groupe socialiste ont suivi la réunion d'information sur les 35 heures animée par Martine Aubry. « *Une idée de Jean-Marc Ayrault* », indique-t-on dans l'entourage du président du groupe. Une réunion entre soi, sans les deux autres groupes de la majorité plurielle, RCV et communiste. La question a bien été évoquée à « *deux, trois reprises* », mais les divisions manifestes lors des débats sur l'immigration et les propositions « *divergentes* » de certains députés Verts sur les 35 heures ont pesé dans la décision de ne pas les inviter.

Durant trois heures, fiches techniques, questions-réponses, cas concrets à l'appui, la ministre de l'emploi et de la solidarité, « *détendue* », et « *applaudie* », a démontré par a + b l'efficacité de son projet de loi. « *Une démonstration technique, comme dans un téléachat* », témoigne un participant. Une démarche « *rare* », « *nécessaire* », « *très tonique* ». « *Tout n'était pas clair dans nos têtes* », confie ce député. « *Le message principal de Martine Aubry est clair* », affirme Yann Galut (Cher) : « *On va aider énormément les entreprises. C'est l'Etat qui va financer les emplois créés grâce à la réduction du temps de travail* », aurait dit notamment la ministre.

« CONVAINCRE, DYNAMISER, DÉMONTRER »

Porte-parole, c'est donc leur rôle. Mme Aubry le définit clairement dans une lettre datée du 14 janvier : « *Aller à la rencontre des entreprises et des organisations syndicales pour expliquer et convaincre. Ce dossier vous donne les éléments.* » Tels des « *missi dominici* », selon la formule de Jean Le Garrec, rapporteur au sein de la commission des affaires sociales, qui donnait le même jour une conférence de presse sur les 35 heures, « *nous devons convaincre, dynamiser, démontrer* ». Un véritable projet d'entreprise ! Jean-Louis Bianco emploie volontiers le terme de « *consultants* ». « *Les petites entreprises veulent du concret : elles ne se contentent pas de savoir que la date-butoir du passage aux 35 heures est en 2002 pour les moins de vingt salariés* », analyse le député des Alpes-de-Haute-Provence.

Une demi-journée de « *formation, comme à l'école* », résume un député. Mais un zeste de débat, aussi. M. Galut, pour la Gauche socialiste, et Alain Vidalies (Landes), ex-poperéniste, ont posé des questions « *politiques* ». Le premier souhaite, par exemple, que le projet de loi « *d'incitation et d'orientation* » précise la question des heures maxima (48 heures par semaine). Ce point devrait faire l'objet d'un amendement. Au total, pour le groupe socialiste, M. Le Garrec en a annoncé une « *trentaine* », que la commission des affaires sociales examinera mardi et mercredi prochains.

« *La ministre ne nous a pas caché les difficultés* », observe Mme Grzegrzulka. Le barrage du CNPF, notamment. « *Mais sa position ne résume pas celle de tous les patrons* », remarque Béatrice Marre (Oise), qui souligne que le Centre des jeunes dirigeants, qu'elle côtoie « *régulièrement* », a « *des propositions assez proches des nôtres* ». Dans son département, une grande entreprise de chaussettes, dont le dirigeant est par ailleurs « *un homme éclairé, ouvert à la négociation* », a trouvé ce slogan : « *Kindy ne chausse pas du 35 !* »

Clarisse Fabre

M. Le Pen s'en prend aux « chômeurs et agitateurs professionnels »

« *MEILLEURS ESPOIRS* » aux « *millions de pauvres* », attaques contre les « *agitateurs professionnels* », « *la gauche caviar et la droite saumon, responsables du chômage* »... A l'avant-veille de la convention nationale du Front national qui, les 17 et 18 janvier à Lyon, lancera la campagne électorale du FN, Jean-Marie Le Pen a choisi, jeudi 15 janvier, le mouvement des chômeurs comme thème principal de ses voeux à la presse. Le président du FN s'est employé à dissiper l'impression laissée par les éditorialistes de la presse d'extrême droite, critiques à l'égard de ce mouvement (*Le Monde* du 6 janvier), en rappelant une position officielle qui s'applique à distinguer les « *meneurs* » du mouvement des « *malheureux Français* » silencieux.

Il y a trois semaines, *National Hebdo*, périodique proche du Front national, s'était fait le porte-parole des « *gens qui s'échinent à travailler* [et] *aimeraient que ceux qui profitent des indemnités de chômage dont ils supportent la charge fassent preuve d'un peu de décence et de sens du ridicule* ». L'auteur de l'article, le directeur de la rédaction, Martin Peltier, avait probablement oublié que le FN a abandonné, depuis quelque temps, la voie ultralibérale.

Ses positions ont évolué, depuis ce jour de 1988 où M. Le Pen avait décidé l'exclusion de sa filleule, Yann Piat, alors seule députée du FN, coupable d'avoir voté, à l'encontre de sa consigne, en faveur du revenu minimum d'insertion (RMI). Un parti qui comptait, à l'élection présidentielle de 1995, 33 % d'ouvriers parmi ses électeurs (30 % aux élections législatives de 1997) ne peut afficher tant de mépris pour les chômeurs en fin de droits...

« *Nous disons toujours qu'il faut être plus exigeants vis-à-vis des chômeurs et qu'il faudrait sanctionner ceux qui refusent trois propositions d'emplois correspondant à leur qualification* », reconnait M. Mégret. Pour le délégué général du FN, « *ce n'est pas ce problème-là qui est principal, car il n'y a pas 7 millions de chômeurs vivant en parasite* ». Depuis une dizaine de jours, M. Mégret rappelle ce qu'il a longuement expliqué dans son ouvrage *La Troisième Voie : pour un nouvel ordre économique et social*. Pour le « parfait frontiste », le chômage ne peut être traité que par une remise en cause « *du mondialisme (immigration et libre échangisme) et de l'étatisme* » des politiques des gouvernements de gauche et de droite.

PROFIL À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Lors de sa première réunion de l'année, le 12 janvier, le bureau politique a rappelé le pivot de sa politique : la préférence nationale. Celle-ci, ajoutée au « *retour des immigrés dans leur pays d'origine* » et à la baisse des « *charges et des taxes pesant sur les petites et les très moyennes entreprises, les artisans et les commerçants* », serait une panacée dans la lutte contre le chômage.

Ces principes lepénistes étant énoncés, les dirigeants du FN adaptent leurs réactions au mouvement selon leur sensibilité et, campagne électorale oblige, le département, la région dont ils sont responsables.

Samuel Maréchal, directeur du Front national de la jeunesse – dont les militants distribuent régulièrement des tracts devant certaines ANPE –, mais aussi tête de liste aux élections régionales en Pays de Loire, ironise sur « *la manière dont le gouvernement traite les chômeurs, comme s'ils étaient de vulgaires délinquants* ». Frank Timmermans, responsable de la Seine-Saint-Denis, fief du PCF, concentre son discours sur « *les mesures d'urgence : logement, aide de recherche d'emploi* » qu'il faudrait offrir aux chômeurs...

Jeudi, M. Le Pen a expliqué que « *le mouvement des chômeurs n'implique qu'une infime minorité des malheureux Français* ». Il s'en est pris au « *PC et* [à] *ses épigones trotskistes* » ainsi qu'aux « *chômeurs et agitateurs professionnels* » qui ont le « *renfort de syndicrates professionnels recrutés (...) dans les métiers protégés du chômage* ».

Christiane Chombeau

M. Mégret prêt à toute formule d'accord avec la droite

« *Notre objectif dans ce département est de battre la gauche*, a déclaré Bruno Mégret, jeudi 15 janvier à Marseille. *Nous sommes donc d'accord pour passer des accords de désistement réciproques avec le RPR et l'UDF.* » Le délégué général du Front national, qui présentait les candidats du FN aux élections cantonales, a précisé que son parti était prêt à toute formule, qu'elle soit envisagée « *à l'échelle départementale ou dans certains secteurs seulement, du moment que c'était un pour un* » et que les démarches étaient publiques. « *La balle est dans le camp de M. Blum* » [président du groupe UDF au conseil général], a-t-il ajouté.

M. Mégret a précisé que son président « *était sur la même longueur d'onde* » et qu'une telle démarche avait « *déjà été formulée au plan national* ». Selon lui, le FN, qui n'a aucun élu parmi les cinquante-trois du conseil général sortant, pourrait en gagner au minimum cinq, mais il en espère une dizaine. – *(Corresp.)*

M. Chirac veut encourager la création d'emplois face à la violence urbaine

Le chef de l'Etat se déplaçait à Mantes-la-Jolie

LE DÉPLACEMENT de Jacques Chirac à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, jeudi 15 janvier, lui a donné l'occasion de répondre publiquement aux inquiétudes des maires face à la montée de la violence urbaine. Le président de la République a voulu lancer « *un message d'espoir* ».

« *Nous ne sommes pas le seul pays confronté à l'insécurité et à la violence. Mais nous sommes peut-être l'un de ceux qui est le mieux armé, culturellement, pour en venir à bout, précisément parce que nous croyons aux valeurs de la République* », a-t-il déclaré en réponse au « *ras-le-bol* » exprimé par le maire, Pierre Bédier (RPR). « *Ras-le-bol de ce sentiment d'impuissance qui nous gagne. D'insultes en incivilités, d'incivilités en délits, de délits en crimes, nous avons – habitants, élus – le sentiment de grimper quotidiennement l'échelle de l'inacceptable* », a protesté M. Bédier, qui faisait partie de la délégation de douze maires de villes moyennes reçus mardi à l'Elysée.

M. Chirac s'est livré à une analyse détaillée des causes de la violence urbaine, à quelques centaines de mètres du quartier du Val-Fourré, théâtre, en 1991, de violents incidents. Aux fautes d'urbanisme originelles, le chef de l'Etat ajoute, « *et c'est sans doute le plus grave, le développement d'un chômage de longue durée* », « *l'explosion du trafic de drogue, source principale d'une véritable économie mafieuse* » et les « *ratés* » de l'intégration. Les principales victimes sont « *les plus exposés, les plus faibles d'entre nous* », a-t-il souligné, estimant que sont en cause « *la cohésion nationale et le pacte républicain* ».

Au-delà du diagnostic, M. Chirac a esquissé les réponses qu'il souhaite voir apporter, en premier lieu « *la création d'emplois et de richesses* ». Tout en citant les emplois de proximité – un des axes de la politique du gouvernement –, le président a insisté sur l'emploi privé, estimant « *positif* » le bilan de zones franches, décidées en 1996 par Alain Juppé. Cette réponse économique doit s'accompagner, selon lui, du développement d'une « *culture de responsabilité* », chez les jeunes eux-mêmes, mais aussi leur famille, les associations, les élus locaux et l'Etat, ce dernier devant assurer « *le maintien de l'ordre et de la sécurité* ».

SANCTIONNER SANS DÉFAILLANCE

M. Chirac n'exclut pas les polices municipales, dans le respect des missions et des moyens que la loi leur définirait clairement. Quant à la justice, « *elle doit sanctionner sans défaillance les infractions commises* », a-t-il dit, évoquant longuement les problèmes spécifiques de la délinquance des mineurs. « *Je constate une évolution entre ce qu'il disait il y a deux jours et ce qu'il dit aujourd'hui à ce sujet* », a commenté Pierre Cardo (UDF-DL), député des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, qui plaide depuis plusieurs années pour une réforme de la législation applicable aux mineurs délinquants.

Le second volet de cette visite fut l'inauguration, par M. Chirac, accompagné de son épouse et du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, du nouvel hôpital de la ville, situé en lisière du quartier du Val-Fourré. Le chef de l'Etat y a rappelé qu'il souhaitait la mise en œuvre de la réforme hospitalière entreprise par M. Juppé.

Accueilli très chaleureusement par les équipes de personnels et les patients, M. Chirac n'a pas oublié de rendre hommage à M. Bédier, qui avait pris parti pour lui lors de l'élection présidentielle, avant d'être en charge des fédérations quand M. Juppé présidait le RPR. Battu aux élections législatives par la candidate socialiste, Annette Peulvast, M. Bédier vient d'être désigné pour conduire la liste RPR-UDF aux élections régionales dans les Yvelines, de préférence au député UDF-FD Anne-Marie Idrac.

Cette visite présidentielle est un signe évident de soutien à M. Bédier, au moment où celui-ci entreprend un retour difficile sur la scène politique.

Pascale Sauvage

Sondages : érosion de la cote de popularité de M. Jospin

LES COTES de popularité de Jacques Chirac et de Lionel Jospin baissent de façon sensible par rapport au mois dernier, selon un sondage réalisé par Ipsos, les 9 et 10 janvier, auprès d'un échantillon national de 967 personnes pour *Le Point* (daté 17 janvier). Le premier ministre recueille 51 % de jugements favorables à son action, soit une baisse de 6 points, tandis que les jugements défavorables progressent de 5 points, à 42 %. Le chef de l'Etat ne tire pas de bénéfice de ses critiques tous azimuts du gouvernement : il perd 4 points, à 47 % de jugements favorables, contre 43 % de défavorables.

Selon un second sondage, réalisé par Louis Harris, les 9 et 10 janvier, auprès d'un échantillon national de 1 001 personnes pour *Valeurs actuelles* (daté 16 janvier), M. Jospin perd 2 points de jugements favorables, à 55 %, tandis que les avis négatifs restent à 35 %. M. Chirac conserve 48 % de bonnes opinions, contre 41 % de mauvaises.

DÉPÊCHES

■ **COUR DES COMPTES : lors d'une séance solennelle à laquelle assistait Lionel Jospin**, jeudi 15 janvier, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, a annoncé qu'un groupe de magistrats remettrait un rapport dans l'année sur l'emploi et la rémunération, notamment les primes, dans la fonction publique.

■ **FRANCHE-COMTÉ : la gauche plurielle devrait annoncer**, samedi 17 janvier, un accord pour les élections régionales entre le PS, les Verts et le Mouvement des citoyens. Le PCF consulte avant de donner son accord. Sur les quatre départements, il y aura deux têtes de listes PS – Pierre Moscovici (Doubs) et Yves Krattinger (Haute-Saône) –, une Verte, Antoinette Gillet (Jura), et un MDC, Christian Proust (Territoire-de-Belfort). Le candidat à la présidence n'a pas été désigné. Le PS pourrait avoir neuf élus, les Verts, le MDC et le PCF trois chacun, et la Convention pour une alternative progressiste un.

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON : Jacques Blanc (UDF-DL), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, a annoncé**, mercredi 14 janvier, qu'il allait porter plainte pour diffamation contre son concurrent socialiste Georges Frêche, député de l'Hérault et maire de Montpellier, qui l'accuse d'avoir conclu un accord avec Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, pour les élections régionales.

■ **CHASSE : contre l'avis du gouvernement, le Sénat a adopté**, jeudi 15 janvier, une proposition de loi sur la chasse aux oiseaux migrateurs. Le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que le PS et le PCF se sont abstenus.

■ **SURENDETTEMENT : le Sénat a définitivement adopté**, jeudi 15 janvier, la proposition de loi renforçant la protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS contre, tandis que les communistes s'abstenaient sur ce texte adopté, à l'Assemblée nationale, par l'ancienne majorité avant la dissolution.

PRÉCARITÉ Associations et collectifs de chômeurs appellent à nouveau à manifester, samedi 17 janvier. Parmi leurs revendications, une revalorisation de 1 500 francs des différents minima sociaux (RMI, ASS, minimum vieillesse, etc.) est demandée. ● SIX MILLIONS DE PERSONNES vivent de ces allocations minimum. Une étude du CERC-Association montre que leurs conditions de vie se sont dégradées depuis 1983, année d'un « décrochage » dans l'effort consenti par la collectivité. ● UN RELÈVEMENT de ces minima se heurte à plusieurs obstacles : contrainte budgétaire ; concurrence avec les bas salaires, SMIC, et surtout activités à temps partiel faiblement rémunérées. ● PLUSIEURS CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES – FO, CFTC, CFDT – ont vivement critiqué, jeudi 15 janvier, les associations de chômeurs et la gestion de cette crise par le gouvernement.

Le niveau de vie autorisé par les minima sociaux a fortement baissé

Six millions de personnes vivent sur ces allocations minimum (RMI, ASS, etc.). Depuis 1983, l'effort consenti par la collectivité n'a pas suivi l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Les associations de chômeurs demandent une hausse de 1 500 francs de ces prestations mensuelles

LES UNS *évoquent le « sentiment de n'être plus rien »*; d'autres rappellent le préambule de la Constitution de 1946 : *« tout être humain (...) a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence »*. La revalorisation des minima sociaux est devenue la première revendication des chômeurs, qui manifesteront à nouveau, samedi 17 janvier. Elle a soudé l'unanimité des associations de lutte contre l'exclusion et suscite l'approbation de la quasi-totalité des syndicats. D'ores et déjà, Matignon travaille sur ce sujet et le premier ministre a confié à Marie-Thérèse Join-Lambert la mission d'étudier *« la cohérence et l'articulation »* entre ces différents minimas et le système d'indemnisation du chômage.

Collectifs de chômeurs et associations disent avoir ressenti, en décembre, l'augmentation de 3 % de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), et surtout celle de 1,1 % du revenu minimum d'insertion (RMI) au mieux comme une maladresse. Le ministère de l'emploi et de la solidarité avait présenté cette dernière hausse comme un maintien du pouvoir d'achat même si l'inflation est prévue à 1,3 % en 1998. Cette différence avait été justifiée par le fait qu'en 1997 l'allocation avait augmenté de *« 0,2 point de plus que les prix »*. *« Et si nous allions, nous, compter toutes les années où les minima sont restés bloqués ? »*, s'emporte un responsable associatif.

● **Le décrochage de 1983.**

Une étude a récemment précisé l'ampleur de ce blocage des minima. Le CERC-Association – qui regroupe des anciens membres du Centre d'étude des revenus et des coûts, supprimé en 1994 par Edouard Balladur – a montré dans ce document, intitulé « Les minima sociaux, vingt-cinq ans de transformation », comment l'augmentation du nombre de pauvres s'est accompagnée d'une dégradation de leurs conditions de vie (*Le Monde* daté 31 août-1er septembre 1997). Au fil des créations des prestations, le nombre de foyers vivant d'un des huit minima sociaux est passé de 2,3 millions à 3,3 millions : soit environ 6 millions de personnes, fin 1995. Cette croissance a débouché sur une très forte augmentation des sommes consacrées aux *minima sociaux* : environ 80 milliards de francs fin 1995, contre 14 milliards en 1970.

Mais ce chiffre ne peut occulter l'autre réalité pointée par le CERC-Association. A partir de 1983, *« l'effort financier consenti par la collectivité en faveur des allocataires n'a pas augmenté, alors même que le nombre de bénéficiaires progressait fortement »*, constate le document. Ce décrochage est étayé par plusieurs comparaisons. Ainsi, celle entre les dépenses consacrées aux minima et le produit intérieur brut (PIB) : ce rapport est passé de 0,3 % en 1970 à 1 % en 1982, et ne s'est plus élevé depuis. *« La part des sommes versées aux minima dans les dépenses de protection sociale est même légèrement plus faible en 1995 qu'en 1982 »*, indique encore l'étude.

Parallèlement, la légère dégradation du pouvoir d'achat des minima sociaux, observée depuis une quinzaine d'année, contraste nettement avec l'évolution du niveau de vie moyen de l'ensemble

Le tournant de 1983

ÉVOLUTION DES MASSES FINANCIÈRES CONSACRÉES AUX MINIMA SOCIAUX

5, 4, 3, 2, 1, 0 — 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995

Dépenses minima, en % des dépenses de protection sociale hors dépenses de santé en nature

Dépenses minima, en % des dépenses de protection sociale

Dépenses minima, en % du PIB

POUVOIR D'ACHAT DES MINIMA SOCIAUX — en francs par mois

3 500, 3 000, 2 500, 2 000, 1 500, 1 000, 500, 0 — 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995

Minimum vieillesse

Allocation aux adultes handicapés

RMI

Allocation de solidarité spécifique

Allocation d'insertion

Source : CERC-Association

Quel que soit le critère retenu, l'année 1983 apparaît comme un tournant dans l'évolution des minima sociaux. Les pouvoirs d'achat se mettent à stagner, voire à régresser. La part relative du PIB et des dépenses sociales ne progresse plus alors que le nombre d'allocataires ne cesse d'augmenter.

des ménages. Celui-ci a augmenté de 15 % entre 1982 et 1995. Le niveau relatif des minima sociaux a donc fortement baissé durant cette même période *« pour se situer entre 20 % et 40 % du revenu moyen des ménages en 1995, c'est à dire, dans tous les cas, en dessous des seuils de ressources usuellement retenus pour évaluer l'étendue de la pauvreté »*, conclut l'étude. *« Ce décrochage durable peut être perçu comme une dette collective*, estime ainsi Pierre Concialdi, chercheur à l'Institut de recherche économiques et sociales (IRES) et l'un des auteurs du document du CERC-Association. *La logique voudrait qu'on apure cette dette de 15 % de façon urgente. »*

● **Le verrou budgétaire.**

A cette demande de revalorisation, Lionel Jospin a opposé son souci de ne pas faire *« exploser »* sa politique économique. Les chômeurs ne se contentent pas de réclamer un simple rattrapage des retards accumulés – qui représenterait une hausse supérieure à 300 francs pour le RMI – mais une revalorisation de 1 500 francs de l'ASS et du RMI. *Une telle hausse, qui pèserait une* trentaine de milliards de francs, comporterait un risque de dérapage supplémentaire. Il semble peu probable que les autres allocataires de minima sociaux – notamment les personnes âgées et *les handicapés – assistent à une* telle revalorisation sans demander un semblable effort pour la leur.

● **Les trappes à inactivité.**

Mais le verrou budgétaire clôt à double tour un autre débat. Celui *du rapport* entre les *minima* sociaux et une activité salariée qui se situe dans leur voisinage le plus proche : celle qui est rémunérée sur la base du SMIC (5 240 francs net). Une montée sensible du niveau du RMI et de l'ASS les rapprocherait du niveau de ce salaire minimum, ouvrant ainsi ce que les spécialistes appellent des *« trappes d'inactivité »* : des zones de revenus où il deviendrait plus avantageux de percevoir une allocation d'assistance plutôt que de travailler.

Au niveau actuel des minima, ce danger de *« désincitation »* n'existe guère, si l'on s'en tient à une comparaison avec un SMIC à *temps plein. Une enquête récente* de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS) montre que, dans trois cas sur quatre, le revenu des personnes touchant le RMI demeure très éloigné du montant du SMIC. L'écart est d'ailleurs tel qu'il permet d'envisager de belles marges de progression pour le RMI sans risque de chevauchement. Mais l'ODAS montre aussi que dans deux cas sur dix, ceux des couples avec un ou deux enfants, le SMIC devient nettement moins attractif.

Des théoriciens libéraux se fondent sur ce genre d'exemple pour prôner la suppression du SMIC, qui renchérirait le coût de travail, *a fortiori*, si pour rétablir l'équilibre, il devait s'aligner sur l'éventuelle hausse de minima sociaux. A sa place, sur le modèle de l'« impôt négatif » expérimenté aux Etats-Unis, pourrait se substituer une allocation versée à tous, suffisante pour vivre mais bien plus intéressante si elle complétait le salaire généré par le travail.

● **L'obstacle du temps partiel.**

Ce débat trouve cependant une *traduction concrète* en France. Car le SMIC à temps plein, et en général les salaires des employés peu qualifiés, tendent à s'émietter en contrats à temps partiel. Les dernière statistiques disponibles, rendues publiques par l'Insee Ile-de-France, montrent que ces contrats représentaient en mars 1997 13,3 % des actifs occupés dans cette région, contre 16,8 % en France métropolitaine. Cet essor pose dès maintenant le problème de la proximité entre les minima sociaux et les salaires de temps partiels payés sur la base du SMIC.

2,8 millions de *« travailleurs pauvres »*, salariés à moins de 5 000 *francs par mois*, se retrouvent de fait mêlés aux allocataires de minima sociaux au sein d'un vaste groupe de sept millions de personnes qu'identifiait le rapport dirigé par l'ancien commissaire général au Plan, Henri Guaino, comme étant directement touchées par la précarisation de l'emploi.

● **Statut social.**

Cette proximité débouche-t-elle sur des effets massifs de *« désincitation »* au travail, *a fortiori* en cas de revalorisation des minima ? Oui, pour certaines catégories de personnes, selon l'économiste Thomas Picketty : *« L'extension de l'allocation de parent isolé à partir du deuxième enfant en 1994 avait conduit à une très forte baisse du taux d'activité des femmes concernées. En l'occurrence c'était le but recherché, mais ce mécanisme pourrait fonctionner pour d'autres catégories de personnes. »*

« On peut se demander si, en période de chômage massif, le risque de voir les gens refuser un travail est réellement un problème, explique en revanche Pierre Concialdi, l'un des deux auteurs de l'étude sur les bas salaires. *L'approche purement monétaire des problèmes de désincitation, me semble fortement réductrice. C'est considérer que derrière l'emploi il n'y a qu'un revenu, alors que l'on sait que cela représente bien plus, un statut social, une insertion dans la société. »* Plaide en ce sens le fait que la grande majorité des RMistes soient très demandeurs de contrats emploi-solidarité (CES), qui ne leur rapportent pas davantage que leur allocation, *pour un travail à mi-temps.*

● **Intéressement.**

En cas de revalorisation significative des minima sociaux, une solution pourrait venir d'une réforme des systèmes d'intéressement qui permettent de cumuler le RMI, par exemple, avec une activité d'appoint rémunérée. Très contraignantes, ces règles ne favorisent guère l'insertion et le retour à l'emploi. *« Actuellement*, explique Thomas Picketty, *des gens se cramponnent au RMI parce qu'il n'ont pas de garantie qu'ils pourront y revenir immédiatement s'ils perdent leur emploi. On traîne des périodes d'activité de trois mois comme des boulets : elles interdisent de rentrer tout de suite dans l'allocation et débouchent sur la perte de toute ressource. »*

Jérôme Fenoglio

70 % des Français approuvent l'action des chômeurs

70 % des Français considèrent que la poursuite du mouvement des chômeurs est justifiée et 54 % n'approuvent pas l'attitude du gouvernement pour résoudre ce conflit, selon un sondage Ipsos publié dans l'hebdomadaire *Le Point* du 17 janvier. Les deux précédentes enquêtes sur l'opinion des Français par rapport aux actions en cours situaient leur niveau d'adhésion à 57 % puis 63 %. Interrogées sur l'indemnisation des chômeurs, 55 % des personnes interrogées l'on jugée *« insuffisante et à augmenter »*, 31 % *« suffisante »* et 2 % *« excessive »*. Ce sont les proches du PC qui jugent l'action des chômeurs la plus justifiée (94 %), suivis des partisans des écologistes (79 %) et des socialistes (73 %). Les plus hostiles au mouvement sont proches du RPR (36 %).

Les huit prestations et le seuil de pauvreté

● **Revenu minimum d'insertion (RMI)** : créé en décembre 1988. Il est de 2 429 F pour une personne seule et de 3 644 F pour un couple. La majoration pour le premier enfant est de 728 F. Plus d'un million d'allocataires.

● **Allocation de solidarité spécifique (ASS)** : versée aux chômeurs inscrits à l'ANPE ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage, ou aux chômeurs de plus de 50 ans touchant l'allocation dégressive de l'Unedic si elle est inférieure à l'ASS. Montant maximal : 2 264 F, et complément possible de 969 F pour les chômeurs de plus de 55 ans. 520 000 bénéficiaires.

● **Minimum vieillesse** : il complète les ressources d'une personne âgée de plus de 65 ans. Montant maximal : 3 470 F pour une personne seule et 6 158 F pour un couple. 860 000 bénéficiaires

● **Minimum invalidité** : destiné aux personnes de moins de 60 ans, avec une invalidité des deux tiers au moins. Même montant que le minimum vieillesse.

● **Allocation adulte handicapé (AAH)** : 3 537 F à taux plein. L'allocation moyenne versée est de 2 893 F. 570 000 bénéficiaires

● **Allocation de parent isolé (API)** : aide à une personne seule, enceinte ou élevant un ou plusieurs enfants. Versée pendant plus d'un an ou jusqu'au 3e anniversaire du dernier enfant. Montant maximal : 3 198 F pour une femme enceinte, 4 217 F pour un parent avec un enfant et 1 054 F par enfant supplémentaire. 150 000 bénéficiaires.

● **Allocation d'assurance-veuvage** : aide aux veuves de moins de 55 ans sans avantage de réversion et avec enfant à charge. Dégressive sur trois ans : 3 187 F, puis 2 041, puis 1 554. 16 000 allocataires.

● **Allocation d'insertion (AI)** : aide d'un an maximum, pour certains chômeurs qui ne remplissent pas les conditions de l'allocation-chômage. Supprimée en 1992 pour les chômeurs de 16-25 ans et les mères isolées chômeuses depuis moins de 5 ans. Montant maximal : 1 311 F par mois. Environ 15 000 allocataires.

● **Seuil de pauvreté** : il se situe à 3 316 F par personne, par mois.

FO, CFDT et CFTC tirent à boulets rouges sur les associations de chômeurs

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin fait face à un tir groupé syndical. Sortant de leur réserve, les quatre confédérations syndicales dites « réformistes » (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ont tour à tour, jeudi 16 janvier, critiqué la gestion du mouvement des chômeurs par les pouvoirs publics. Dénonçant *« la démagogie des commandos de chômeurs »*, Alain Deleu, président de la CFTC, a déclaré qu'*« en déroulant le tapis rouge devant les associations de chômeurs le gouvernement s'est laissé aller à un réflexe qui met en cause la représentation des salariés et des chômeurs »*. Jugeant que ce mouvement est *« entré dans un engrenage d'affrontement et de rupture sociale »*, Alain Deleu s'est adressé aux autres confédérations, à l'exception de la CGT, pour leur proposer d'élaborer *« une plate-forme commune »* sur le chômage.

Dans *Syndicalisme*, hebdomadaire de la CFDT, Michel Jalmain, secrétaire national chargé de l'emploi, juge que *« les turbulences de ces dernières semaines, souvent dirigées contre l'Unedic, témoignent de dérives très inquiétantes dans la conception même de la lutte sociale »*.

« MANŒUVRE DE PLUS »

Estimant que *« quelques occupations d'Assedic ne font pas un mouvement »*, M. Jalmain estime que *« c'est non seulement une faute politique, mais une manœuvre de plus dirigée contre la CFDT et sa secrétaire générale »*, Nicole Notat, également présidente du régime d'assurance-chômage. De même, le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît, estime qu'*« il convient d'aider »* les chômeurs de longue durée *« en prenant en compte l'urgence et en mettant en œuvre la solidarité »*, mais *« qu'au-delà de la compassion »* il faut *« des solutions de fond »*.

Quant à Marc Blondel, il juge *« particulièrement dangereux de développer la revendication des chômeurs lorsqu'elle conduit inéluctablement à être une revendication contre ceux qui ont un emploi »*. *« Ce n'est plus du mouvement syndical, c'est du poujadisme »*, avait déclaré le secrétaire général de FO, le 14 janvier, sur RFI. Faisant quelque peu figure d'accusé, Louis Viannet a répondu, jeudi, qu'*« il faut arrêter cette façon de créer des oppositions »* entre actifs et inactifs ».

Alors que la CGT appelle à participer à la journée nationale d'action organisée samedi par son Comité de privés d'emploi et par les trois associations (AC !, APEIS, MNCP), M. Viannet a déclaré que *« le syndicalisme a une responsabilité vis-à-vis de la défense des chômeurs »*, et qu'*« il n'y aura jamais trop de monde pour participer à la défense des chômeurs »*. Outre les associations de chômeurs, la FSU, SUD, le Groupe des dix, Tous ensemble (opposants internes à la CFDT), mais aussi quelques syndicats de FO appellent à manifester. Le PCF et les Verts ont, eux aussi, apporté leur soutien.

Alain Beuve-Méry

M. Chirac veut encourag[er] la création d'emplois face à la violence urbai[ne]

Sondag[es] ... de popu[larité]



Le congrès du syndicat Alliance lance la campagne des élections dans la police

Les représentants des policiers craignent que l'extrême droite ne profite de leurs divisions

Les syndicat de policiers sont partis en campagne pour les élections professionnelles, qui débuteront le 30 mars, lors du deuxième congrès du syndicat Alliance, les 13, 14 et 15 janvier. Le SGP, majoritaire à Paris, et l'UNSA-police redoutent que la Fédération professionnelle et indépendante de la police (FPIP), d'extrême-droite, ne tire profit des divisions qui les touchent.

LE DEUXIÈME congrès du syndicat Alliance, les 13, 14 et 15 janvier à Paris, a donné le coup d'envoi d'une campagne qui se terminera le 30 mars, date du début des élections professionnelles dans la police. Dans son discours de clôture, jeudi 15 janvier, Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance, syndicat de droite modérée, a rappelé les principaux thèmes sur lesquels insiste son organisation : réaffirmer la prééminence de la police nationale en matière de sécurité, renforcer son unité face à la gendarmerie et aux polices municipales, mieux assurer la liaison entre police et justice dans la lutte contre toutes les formes de la délinquance, et retrouver la crédibilité du syndicalisme policier, grâce à une véritable indépendance vis à vis des partis politiques.

Lors des dernières élections en 1995, Alliance avait obtenu un peu moins de 24 % des suffrages. Cette fois, M. Boyer espère un résultat proche de 35 %. Pour atteindre cet objectif, il compte sur des circonstances qui lui semblent particulièrement favorables. Alliance, rebaptisé Alliance-Police nationale, a obtenu le renfort du syndicat des gradés de la police nationale (SGPN), venu rejoindre, lors du congrès, les deux membres fondateurs, du syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), qui représente les gardiens de la paix, et du syndicat national des enquêteurs et policiers d'investigation (SNEPI), en charge des officiers. *« Par cette démarche*, indique M. Boyer, *nous avons voulu montrer notre souci d'éviter le morcellement de la représentation syndicale dans la police. »*

Dans ses espoirs de progression, Alliance pourrait surtout profiter de la division qui règne dans le camp de ses principaux adversaires chez les gardiens de la paix, le syndicat général de la police (SGP), majoritaire à Paris, et le syndicat national des policiers en tenue (SNPT), dont la province est la place forte. Ces deux organisations appartenaient à l'ancienne Fédération autonome des syndicats de police (FASP), dont la disparition officielle devrait être entérinée à la fin du mois de janvier, à l'occasion d'un ultime conseil d'administration. Mais leur divorce de fait remonte au congrès extraordinaire d'Hendaye, les 19 et 20 novembre 1996. Ces organisations se lancent aujourd'hui dans une concurrence frontale, qui avive des tensions permanentes depuis l'éclatement de la FASP.

Le SNPT a engagé des recours contre toutes les listes déposées par le SGP en province. La loi impose aux syndicats qui souhaitent se présenter de répondre à deux conditions, indépendantes l'une de l'autre : soit ils appartiennent à une confédération, soit ils sont en mesure d'apporter la preuve de leur représentativité. C'est sur ce dernier critère que le ministère de l'intérieur a refusé que le SGP présente des listes de candidats chez les officiers et les personnels administratifs. Dans un cas comme dans l'autre, le syndicat parisien a manifesté son intention de faire appel, et les tribunaux administratifs pourraient statuer dans un délai rapide.

> Les circonstances semblent particulièrement favorables à l'organisation de Gérard Boyer qui espère un résultat proche de 35 %

« Nous allons arriver à un drôle de paradoxe, souligne cependant Jean-Louis Arajol, secrétaire général du SGP. *La FPIP* [Fédération professionnelle et indépendante de la police], *le syndicat d'extrême-droite, va pouvoir présenter des candidats dans toute la France, et pas nous. Résultat, ils vont faire entre quinze et vingt points. »* Le SNPT refuse ce qu'il considère comme un amalgame. Le syndicat s'est lancé dans une vaste opération de regroupement des organisations de l'ex-FASP dans l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) qui a créé une branche police. Fort d'un score de 50,24 % lors du dernier scrutin, il compte s'imposer comme le nouveau poids lourd du syndicalisme policier. L'UNSA-Police rappelle qu'elle a également déposé des recours contre les listes de la FPIP, tout en contestant la représentativité du SGP en province.

« Il y a des départements où le SGP ne dépasse pas les trois adhérents, avance José Ceccarelli. *Je suis même étonné que les préfets aient laissé des candidats se présenter dans ces conditions. »* José Ceccarelli ne croit pourtant pas qu'Alliance sera le principal bénéficiaire de cette querelle. Son analyse rejoint curieusement celle de Jean-Louis Arajol. *« S'il y a quelqu'un qui tire les marrons du feu*, dit-il, *ce sera plutôt les organisations extrémistes. »*

A moins que le discours de Gérard Boyer, qui prône d'éviter *« tout ce qui pourrait diviser l'institution en opposant entre eux ses différents corps »*, ne convainque un électorat dont on ignore encore le sentiment sur le spectacle des divisions syndicales.

Pascal Ceaux

La dernière victoire de Jacques Crozemarie

AU TEMPS, pas si lointain, de sa splendeur, Jacques Crozemarie, président-fondateur de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC), usait avec célérité du droit de réponse vis-à-vis des quelques titres de la presse écrite qui osaient alors s'interroger sur ses vertus de gestionnaire ou qui, pièces à l'appui, doutaient de sa probité. M. Crozemarie doublait généralement son action d'une procédure en justice réclamant, au nom de son honneur et de sa puissante association, de substantiels dommages et intérêts.

Si les temps ont changé, les réflexes procéduriers demeurent. Mis en examen pour abus de confiance, faux et usage de faux et recel, *aujourd'hui en liberté après six mois de* détention, M. Crozemarie vient de remporter une victoire quelque peu inattendue.

Obtenant de la justice la publication d'un texte dans le prochain numéro du mensuel *Fondamental*, la revue qu'il a créée et aux destinées de laquelle préside désormais Michel Lucas, qui avait, dans les années 80, tenté sans succès de faire la lumière sur les agissements de M. Crozemarie et de ses proches. Dans le numéro de novembre 1997 du mensuel *Fondamental*, qui est diffusé auprès de vingt-cinq mille abonnés-adhérents de l'association, Colette Lesueur, membre du nouveau conseil d'administration, déclarait : *« Après le scandale de l'ARC, je me suis dit qu'il était nécessaire de faire front avec l'association malgré les détournements qui avaient été commis au sein de l'ARC par le président du moment. »*

RÉPONSE FAVORABLE AU DEMANDEUR

Dans le même numéro, sous la rubrique « Par rapport aux donateurs », les responsables de la rédaction rappelaient qu'un jugement du tribunal de Toulon avait fixé à 65 millions de francs le montant de ce que *M. Crozemarie pourrait, avec les responsables des sociétés sous-traitantes de l'ARC,* également mis en examen, être redevables après le jugement à venir au pénal.

Défendu par M[e] Jean-Marc Varaut, M. Crozemarie saisissait le 12 décembre 1997, en référé, le tribunal de grande instance de Paris. Présidé par Jean-Pierre Marcus, ce tribunal rendait son ordonnance le 19 décembre, répondant favorablement au demandeur. Mais Philippe Lecat, conseil de l'ARC, faisait valoir que les « détournements » évoqués dans *Fondamental* ne s'inscrivaient que dans le champ de la juridiction civile et que la *« présomption d'innocence »* relevait, quant à elle (article 9-1 du code civil), de l'instruction judiciaire. En vain. *« Présenté publiquement comme étant coupable,* [M. Crozemarie] *a subi une atteinte à la présomption d'innocence au respect de laquelle il a droit* (...) *»*, précise l'ordonnance de référé. Les nouveaux responsables de l'ARC redoutent qu'une telle publication dans le numéro de janvier de *Fondamental* n'ait un effet désastreux sur les donateurs qui, coûte que coûte, demeurent fidèles à cette association.

Lapsus ou clin d'œil, M. Marcus a ordonné *l'insertion en deuxième page de couverture* de la revue, à paraître dans quelques jours, un texte dont les caractères de 1 centimètre de hauteur devront être entourés d'un cadre noir, alors que le texte initial incriminé était encadré de bleu... Il a par ailleurs estimé injustifiés les dommages et intérêts (50 000 francs) réclamés à cette occasion par M. Crozemarie.

Jean-Yves Nau

La plainte de l'ex-président congolais contre Elf déclarée irrecevable

LA PLAINTE pour complicité de coup d'Etat du président congolais en exil, Pascal Lissouba, contre le groupe pétrolier Elf Aquitaine, a été déclarée irrecevable par le parquet de Paris. Le ministère public, dans ses réquisitions, estime qu'il ne peut ouvrir d'enquête faute de compétence territoriale et au regard de l'impossibilité de qualifier pénalement le renversement d'un chef d'Etat. De plus, l'ex-président Lissouba n'aurait pas qualité à agir en tant que personne. Le parquet semble ne pas vouloir se prononcer sur le caractère légal du nouveau pouvoir. Si le juge d'instruction, non encore désigné, s'oppose aux réquisitions du parquet, le débat sera tranché par la chambre d'accusation qui peut également être saisie par le plaignant.

Par ailleurs, le groupe Elf a cité a comparaître, le 27 janvier, M[e] Olivier de la Robertie, avocat de Pascal Lissouba pour diffamation. La société pétrolière estime qu'il a *« orchestré »* une campagne de presse visant à nuire à l'entreprise.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le député-maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard (app-PC), accusé de malversations** par les dirigeants d'une école de journalisme, sera appelé à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Amiens (Somme) à un date non encore fixée. Cette décision a *été rendue*, le vendredi 9 janvier par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Amiens après le dépôt d'un recours par son avocat.

■ **La Région Guadeloupe, présidée l'ancien ministre RPR Lucette Michaux-Chevry, a été condamnée** par le Conseil d'Etat à verser 799 500 francs pour avoir refusé d'exécuter les décisions judiciaires ordonnant la réintégration de son directeur financier, David Janky, licencié en juin 1993. Le Conseil d'Etat a décidé de transmettre une copie de son arrêt au ministère public près la Cour de discipline budgétaire et financière, qui pourrait engager des poursuites contre M[me] **Michaux-Chevry afin d'obtenir sa condamnation** pécuniaire personnelle.

■ L'ancien directeur de la Régie municipale de distribution d'électricité de Villard-Bonnot (Isère), a été mis en examen et écroué, jeudi 15 janvier. Yves Chabert est soupçonné de corruption passive et de détournement de fonds. Le préjudice subi par la Régie serait de plus de 5 millions de francs. Deux dirigeants d'entreprises de BTP, ont été placés en garde à vue mercredi dans le cadre de la même affaire.

■ **SUICIDE : un interprète de l'OCDE, incarcéré à Fleury-Mérogis (Essonne) depuis le 13 janvier, a été découvert pendu,** jeudi 15 janvier, par un surveillant. Ce fonctionnaire, d'origine canadienne, âgé de 47 ans, avait été placé sous mandat de dépôt pour *« viol sur mineur de moins de 15 ans »*.

■ ***HOLD-UP : six personnes ont été placées en garde-à-vue,*** jeudi 15 janvier, à Nice, dans le cadre de l'enquête sur la mort d'un chirurgien lors d'une tentative de vol à main armée à Antibes. Certaines de ces personnes, interpellées dans les Alpes-Maritimes, font partie de l'entourage du malfaiteur abattu au cours de l'attaque.

■ **IMMIGRATION : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement,** a annoncé, jeudi 15 janvier, devant la commission d'enquête sénatoriale sur les régularisations, que 179 531 dossiers avaient été déposés par des étrangers irréguliers. Compte tenu des doublons et des personnes ne répondant pas à leur convocation, le ministre estime que le nombre de dossiers instruits sera *« légèrement inférieur à 150 000 »*. Selon M. Chevènement, les décisions de rejet *« pourraient atteindre 50 % »* au terme de l'opération, le 30 avril. Il a indiqué que 32 millions de francs de moyens supplémentaires avaient été dégagés pour ce dispositif.

■ **Le secrétaire général du Front National, Bruno Gollnisch, a affirmé jeudi 15 janvier, être en possession de quatre rapports confidentiels de la police** tendant tous à établir un lien entre immigration et délinquance. L'un d'eux porterait sur les émeutes qui ont suivi la mort de Khaled Kelkal abattu le 29 septembre 1995 dans la banlieue lyonnaise.

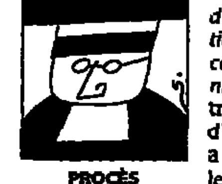
■ **ÉDUCATION : le Syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO) a appelé à la grève pour le mardi 3 février,** suivant, jeudi 15 janvier, le mot d'ordre déjà lancé le 7 par le SNES-FSU (57 % des personnels du second degré) et le 12 par le SNALC (9,3 %). Les trois syndicats qui représentent 73 % des personnels des lycées et collèges, entendent notamment protester contre la déconcentration envisagée par Claude Allègre et contre les conditions de la réflexion sur le lycée *« programmant la fin du baccalauréat »* selon FO. Le Syndicat national des infirmières (SNICS-FSU) *appelle pour sa part à une manifesta*tion, mercredi 21 janvier, car les infirmières *« n'ont plus les moyens de répondre aux besoins des jeunes »*.

■ **Le collège Jean-Vigo d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) en grève depuis le 9 décembre,** pour obtenir son classement en *« établissement sensible »*, bénéficiera d'une intégration dans un *« réseau d'éducation prioritaire »* à la prochaine rentrée, selon la lettre du recteur reçue, jeudi 15 janvier, par les enseignants. Ceux-ci, qui ont rencontré à plusieurs reprises le maire PS d'Epinay, Bruno Le Roux et des représentants de l'éducation nationale, n'ont pas décidé de suspendre leur mouvement.

Une amende de 150 000 francs est requise contre Roger Garaudy

Le philosophe comparaît pour « complicité de contestation de crimes contre l'humanité »

IL Y AVAIT foule, jeudi 15 janvier en début d'après-midi, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris où le philosophe Roger Garaudy comparaît pour *« complicité de contestation de crimes contre l'humanité »*. Pour ce troisième jour d'audience, il a fallu filtrer les entrées, la salle ne permettant pas d'accueillir tous ceux qui patientaient à l'extérieur. Des journalistes de pays arabes sont venus grossir les bancs de la presse. Des avocats marocains et égyptiens sont arrivés en renfort pour assurer la défense du prévenu. Rien de très étonnant, depuis que, le week-end dernier, des journaux et des écrivains du Proche-Orient ont pris fait et cause pour le philosophe français, multipliant textes de soutien et campagnes de donations (*Le Monde* du 13 janvier).



PROCÈS

Interrogé une nouvelle fois sur certains passages de son livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, paru en décembre 1995 dans la revue révisionniste *La Vieille Taupe*, puis à compte d'auteur au printemps 1996, Roger Garaudy maintient son système de défense, affirmant que son propos n'était pas de mettre en cause les juifs, mais d'attaquer la politique sioniste de l'Etat israélien. *« Je vais me répéter pour la quatre-vingtième fois, on me prête une intention dont j'ai répété mille fois qu'elle n'était pas la mienne »*, affirme-t-il.

« RENIEMENT PERPÉTUEL »

« Roger Garaudy est l'homme du reniement perpétuel, estime M[e] Jean-Serge Lorach, premier avocat à plaider pour les parties civiles. *Il a cautionné toutes les grandes impostures de ce siècle, les deux totalitarismes, en passant de la peste rouge à la peste noire. C'est bien les juifs qu'il vise, et pas le sionisme. Il a repris à son compte les thèses négationnistes sans les passer à la moulinette du raisonnement ou de la contradiction. »*

« Ce que je vois ici, c'est une nouvelle forme d'antisémitisme, un militantisme raciste, de combat, vindicatif, revanchard, organisé pour provoquer ce procès », surenchérit M[e] Charles Korman pour la Licra. Rappelant que l'on commémore en ce moment la prise de position d'Emile Zola dans l'affaire Dreyfus, l'avocat y voit une certaine ironie de l'histoire : *« Alors que Zola dénonçait l'antisémitisme, Roger Garaudy vient armer le bras de l'antisémitisme. »*

Pour l'association Avocats sans frontière, M[e] Gilles-William Goldnadel avertit le tribunal qu'il va s'attacher à *« tordre le cou aux mythes fondateurs de la pensée du prévenu »*. *« Ce n'est pas une personnalité éblouissante qui aurait "disjoncté" au soir de sa vie*, dit-il. *Il a toujours été et reste un révisionniste. L'antisionisme, selon Roger Garaudy, ne serait pas un antisémitisme. Mais, l'antisionisme viscéral est de l'antisémitisme précisément parce qu'il est viscéral. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, pas une goutte de sang juif qui n'ait coulé à cause de l'antisionisme. Ceux qui tiennent les mains de ces gens-là, ce sont les révisionnistes. A eux de tourmenter les morts, aux antisionistes de tuer les vivants. »*

« LA VÉRACITÉ DES SOURCES »

Dans son réquisitoire, François Reygrobellet, substitut du procureur de la République de Paris, explique qu'il ne comprend pas *« pourquoi la critique de la politique de l'Etat d'Israël devait absolument passer par la négation des crimes contre l'humanité »*. *« La recherche historique n'a pas attendu Roger Garaudy pour s'interroger. Ce livre est un document unidimensionnel où n'est développée qu'une seule thèse »*, poursuit-il en reprochant au prévenu de ne pas avoir respecté les principes élémentaires et les méthodes du travail de l'historien . *« Il faut s'assurer de la véracité des sources et ne pas en oublier*, poursuit-il. *Or, là, on en a oublié. »*

Contre Roger Garaudy, M. Reygrobellet requiert une peine *« qui ne soit pas inférieure »* à 50 000 francs d'amende pour la première édition de son livre, paru dans *La Vieille Taupe*, ni inférieure à 100 000 francs pour la seconde édition, publiée à compte d'auteur.

Contre Pierre Guillaume, poursuivi pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* en tant qu'éditeur de *La Vieille Taupe*, le représentant du ministère public réclame une peine *« qui ne soit pas inférieure »* à 150 000 francs et six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le procès devait se poursuivre, vendredi 16 janvier, avec les plaidoiries des avocats de la défense.

Acacio Pereira

CORRESPONDANCE

Une lettre de Manuel Canovas

A la suite de notre article relatif à un rapport inédit de l'Inspection générale des finances sur la gestion du Consortium de réalisation-Entreprise (Le Monde du 31 octobre), Manuel Canovas nous demande de publier les précisions suivantes :

Le journal *Le Monde* daté 31 octobre 1997 comporte en page 10 la publication d'un extrait du rapport d'enquête sur la gestion du CDR-E mettant en cause M. Manuel Canovas et faisant état de *« l'abandon des poursuites pénales engagées... au regard des abus de biens sociaux auxquels l'intéressé se livrait »*, de *« plainte de vol, abus de confiance, escroquerie, recel »*, *« d'anomalies graves »* résultant notamment du versement d'une *« indemnité de 5,5 millions de francs à l'intéressé pour mettre un terme à ses relations avec son employeur »*.

Les affirmations du rapport sont erronées. Il n'y a jamais eu la moindre poursuite à l'égard de M. Canovas pour abus de biens sociaux. M. Manuel Canovas, qui a fait l'objet d'un licenciement brusque, qu'il a immédiatement contesté, a entrepris plusieurs procédures judiciaires contre la Société Manuel Canovas SA et a notamment été autorisé à saisir conservatoirement, pour garantie de ses créances, les marques et dessins de la société. La somme citée n'a pas été versée pour mettre un terme à ses relations avec l'employeur, mais pour mettre fin aux multiples procédures qui duraient depuis quatorze mois après une médiation menée sous l'égide de M. Augendre, ancien président du tribunal de commerce de Créteil.

Cette somme correspond à des remboursements, à des indemnités de licenciement et à des dommages et intérêts réparant les préjudices subis par M. Manuel Canovas.

Quant à la seule plainte pénale de la société Manuel Canovas reprochant à M. Manuel Canovas d'avoir emporté... les objets personnels de son bureau (!), elle s'est terminée par un non-lieu.

Débat sur les liens de subordination entre Maurice Papon et Pierre Garat

Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait sous son autorité le chef du service des questions juives. Etait-il pour autant responsable de ses faits et gestes ? Au cœur de cette question, la notion de complicité de crime contre l'humanité

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le fait de ne retrouver qu'une fois la signature de Maurice Papon dans les pièces concernant la préparation de la seconde rafle et du quatrième convoi qui lui sont reprochés suffit-il à établir ou, au contraire, est-il de nature à minimiser, voire écarter – comme le prétend l'intéressé –, sa responsabilité d'ancien secrétaire général de la Gironde ? Mû par un souci d'efficacité, le procureur général Henri Desclaux, jeudi 15 janvier, s'est, cette fois, limité à deux questions complémentaires à l'interrogatoire du président Castagnède, qu'il a jugé *« clair, complet et précis »* (*Le Monde* du 16 janvier), en tout cas suffisant pour asseoir la complicité de crimes contre l'humanité.

Le représentant de l'accusation observe que, dans plusieurs courriers des forces de police françaises qui procédèrent aux arrestations, il n'était jamais fait mention des ordres allemands, mais des seules instructions de la préfecture. En réponse, Maurice Papon souhaite briser *« la tentation d'assimilations faciles »* : *« Je voudrais rappeler que Maurice Papon n'est pas la préfecture. Ce n'est que le secrétaire général. Dans ce dossier, on ne trouve qu'une fois* [ma] *signature* [sur un compte rendu d'opérations], *que vous ne rangez pas dans la catégorie des actes positifs ou des initiatives.*

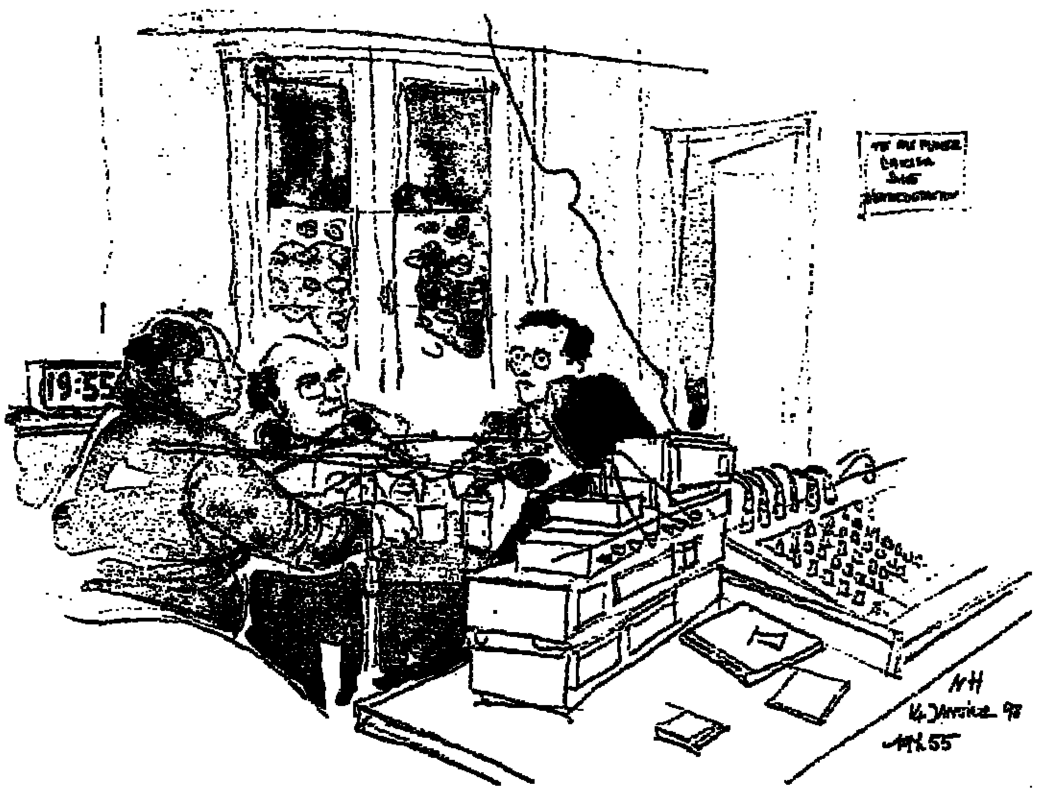
– Mais, le service des questions juives est placé sous votre autorité et Garat, son chef, est l'intermédiaire avec les Allemands... Vous êtes informés par lui des événements les plus graves. Il est votre subordonné fidèle et loyal.

– Vous persistez dans la doctrine que vous avez élaborée. Et vous vous trompez. Que ce service soit sous mon autorité, j'en conviens. Mais le bureau est géré par un responsable. »

Refusant d'être jugé pour sa fonction, se retranchant derrière ses actes, ou, plus exactement, derrière seulement ceux qui apparaissent à l'audience, et qui ne revêtent pas formellement le caractère d'instructions, Maurice Papon ne veut pas endosser la responsabilité de la totalité des faits et gestes de Pierre Garat. Il lâche même : *« Il a certainement fait des erreurs, ce pauvre garçon. »* Et d'en revenir à son *leitmotiv* de défense, en glissant silencieusement sur la collaboration d'Etat : *« C'est sous la botte allemande que Garat porte une liste, encadré par deux officiers allemands. Il ne faut pas déplacer le problème. Les inspecteurs de police français sont encadrés par des feldgendarmes. »*.

Le procureur général ne lâche pas prise, insiste : *« Les instructions* [à la police] *ont été transmises par la préfecture, par l'intermédiaire de Pierre Garat...*

– (Maurice Papon, debout et fort) *Sous la férule boche, si vous voulez que je parle français ! On ne parle jamais du caractère des injonctions allemandes. Or plus on va dans la revue des événements tragiques, plus on* [les] *voit apparaître. Je n'en ai jamais entendu parler ici ! »*



Le 14 janvier, 19 h 55, dans les locaux de l'association Radio Communauté Bordeaux, sur 88.9 FM, au deuxième étage du 50, rue du Maréchal-Joffre. Le procès y est traité à 12 heures et à 19 h 30, avec des informations, des reportages, des invités. Ce jour-là, Mᵉ Michel Zaoui (de face) et Mᵉ Alain Lévy (de dos) participaient à l'émission.

Mᵉ VARAUT SURPRIS

Mᵉ Arno Klarsfeld, à son tour, intervient et mentionne, entre autres, l'épisode qui vit, au gouvernement de Vichy, le secrétaire général à la police René Bousquet refuser l'offre d'associations caritatives américaines qui se proposaient d'accueillir des orphelins juifs. *« Je ne suis pas René Bousquet »*, constate l'accusé.

Puis, changeant manifestement de stratégie, remisant la litanie des questions-redites liées à l'examen des premiers convois, les autres avocats de la partie civile, décident, cette fois, de ne pas interroger l'accusé. Un peu surpris de récupérer aussi tôt la parole, Mᵉ Jean-Marc Varaut revient tout d'abord sur le cheminement des ordres préexistant à la rafle du 19 octobre 1942. Le président Castagnède s'était longuement appuyé sur une procédure engagée après-guerre contre des policiers chargés des arrestations pour établir, sur la foi de ces policiers, que c'était Pierre Garat directement, et non l'intendant de police, qui avait donné les instructions concernant les arrestations. Mᵉ Varaut suggère que les témoignages de ces policiers, alors poursuivis, *« tendaient à les exonérer et à minimiser le rôle de leur chef »*.

Puis, l'accusé et son conseil insistent à nouveau sur la présence des Allemands. *« Il est clair que nous instruisons un dossier de complicité et qu'il y a un auteur principal »*, coupe le président. Mᵉ Varaut rebondit : *« Les auteurs principaux n'ont jamais été entendus ! En 1961, Luther* [NDLR : chef du KDS de Bordeaux] *était vivant. Il avait été condamné à cinq ans de prison pour six cent quatre-vingt-dix faits criminels. Il y avait encore matière pour le poursuivre pour crime contre l'humanité ! On pouvait aussi interroger Knochen, Hagen* [prédécesseur de Luther]. *On attend 1988 pour entendre l'ancien préfet régional Sabatier, avril 1992 pour René Bousquet. Quand on envisage de les entendre, ils vont mourir ou ils sont déjà morts. En fait, ce qui intéressait, c'était de faire le procès d'un haut fonctionnaire qui était ancien préfet du général de Gaulle. »*

FEUILLE EN MAIN

Après cet instant de plaidoirie, l'avocat veut revenir au dossier. Mais il bute, avec son client, sur le cas des juifs français déportés le 26 octobre. Pointant un aspect non relevé par l'instruction, le président Castagnède avait remarqué que vingt-huit des cent vingt-huit déportés, de nationalité française, avaient été transférés vers Drancy contrairement à ce que prévoyaient les accords Oberg-Bousquet de juillet. *« C'est le déficit de documents qui pose problème »*, affirme, hésitant, Maurice Papon, sur un point qui met à mal sa théorie du « sauvetage » des juifs.

Cependant, l'avocat général Marc Robert reprend la parole pour évoquer à nouveau la procédure d'après-guerre qui avait permis, la veille, d'établir le rôle de Pierre Garat dans la rafle du 19. Il rappelle qu'à l'époque, les enquêteurs avaient établi que *« le commandement de l'autorité légitime »* revenait sans aucun doute à la préfecture, au préfet. Mᵉ Varaut, ironique, s'empresse de relever la formule qui sous-entend qu'on parle *« d'autorité légitime de Vichy »*, quand il est plutôt courant de fustiger son illégitimité. Puis, Maurice Papon se lève, relativement serein : *« Ces débats permettent de voir un plus clair dans cette sombre affaire. On parle du préfet Sabatier, on parle de Garat... A un point tel que j'oublierai que c'est mon procès ! »*

Feuille en main, particulièrement disert, l'accusé s'étend alors sur les difficultés à *« se replacer dans les conditions de l'époque »*, libérant à son auditoire comme un petit *vade-mecum* de psychologie appliquée sur les *« souvenirs glacés »*. *« Un demi-siècle ! On ne peut que constater l'écart considérable qu'il y a entre les mémoires des survivants et la reconstruction de cette époque aujourd'hui à partir de documents. Comment reconstituer la conversation d'un déjeuner cinquante-cinq ans après ? Dire à quelle heure Garat a reçu telles listes ? A quelle heure il les a remis ? »*

Maurice Papon prévient la cour et les jurés des *« trous »*, des *« vides »* qui *« rompent la continuité du dossier »*, et des dangers du cartésianisme qui fait qu'*« on se livre à des séries d'hypothèses avec le souci du rationnel,* [alors que] *la vie n'est pas rationnelle »*. *« Il y a deux vérités*, dit-il. *Une reconstituée par le souvenir, l'autre par les documents, qui ne retracent pas tout. Il n'y a pas correspondance entre ces deux efforts. Avec les documents, on risque de faire de l'archéologie, surtout si on fait litière de l'événement constant, pesant, qui entoure 1942 : la défaite de la France, l'imperium du gouvernement allemand et de ses voltigeurs avancés, sans scrupules, qui s'appellent les SS »*.

La déclaration à peine achevée, le président Castagnède réplique : *« Des trous, il y en a. C'est un fait. Nul n'a voulu les combler, pas même l'inculpé. »* Puis, avant que la cour ne saisisse les mémoires de René Panaras et d'Esther Fogiel, parties civiles, et la vérité des photographies de leur frère et grands-parents disparus, le président précise, sur un ton ferme : *« Moi, je pense surtout à la relation Papon-Garat. Si les subordonnés ont des obligations vis-à-vis de leurs chefs, les chefs ont aussi des devoirs à l'égard de leurs subordonnés. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

La désindustrialisation s'accélère en Ile-de-France

L'industrie francilienne perd près de 28 000 emplois par an et la région parisienne n'exerce plus la domination économique qui était la sienne auparavant. Derrière ce déclin percent cependant les signes d'une mutation des types d'activités

QUATRE MILLE emplois menacés en ce début d'année 1998 alors que 13 700 licenciements ont déjà été annoncés en 1997, et c'est tout le département de Seine-Saint-Denis qui se mobilise. Avec près de 600 000 demandeurs d'emploi pour 5,3 millions de salariés, le taux de chômage de l'Ile-de-France, longtemps inférieur à la moyenne nationale, est maintenant de 11 %, très proche du taux moyen en France (12,4 %).

Selon l'Insee, l'industrie francilienne a perdu, chaque année, 24 600 emplois salariés entre 1982 et 1992, et le rythme est passé à 27 800 par an de 1993 à 1995, soit un total de près de 330 000 emplois perdus en treize ans. La désindustrialisation n'est cependant pas homogène dans les huit départements de la région. Le déclin a été plus net dans la capitale et la petite couronne. Le départ des activités de fabrication vers la grande couronne ou les départements situés en périphérie de la région a atteint près de 40 % à Paris et en Seine-Saint-Denis, et un peu plus de 30 % dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

Les responsables de l'économie francilienne n'affichent plus la même confiance qu'au cours des dernières années. Un événement passé un peu inaperçu illustre cette inquiétude. Une conférence de presse sur « L'implantation des centres de décision des grandes entreprises internationales » avait réuni pour la première fois, le 11 mars 1997, Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, et Raymond-Max Aubert, le délégué à l'aménagement du territoire.

« *Ce partenariat entre la Datar* (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) *et les collectivités de l'Ile-de-France tourne une page de l'histoire de la délégation*, avait dit à cette occasion M. Aubert. *Il met en évidence une réalité longtemps occultée par le mythe " Paris et le désert français ".* » Le discours était nouveau : il s'agissait de mettre en place une stratégie pour favoriser les implantations d'entreprises en Ile-de-France, comme dans n'importe quelle autre région française. La région parisienne n'est plus un havre économique.

Les conséquences de la désindustrialisation de l'Ile-de-France, à l'origine de ce spectaculaire revirement des aménageurs, sont pourtant partiellement remises en cause par un rapport, encore inédit, de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). « *Il ne s'agit pas d'une perte de substance industrielle mais d'un changement profond qu'il est préférable d'accompagner plutôt que de subir* », explique Julien Bourgeois dans la présentation du document. Comme dans tous les pays développés, l'industrie est entrée en Ile-de-France dans un processus de profonde mutation. Les activités tertiaires dominent l'activité économique dans la région-capitale. Le secteur secondaire externalise de plus en plus ses activités en ayant recours aux services. Le système productif se transforme pour s'adapter à une économie en réseau.

UN QUART DE LA VALEUR AJOUTÉE

La haute technologie et l'innovation donnent aux nouveaux secteurs de pointe, comme les biotechnologies, un visage très différent de l'industrie traditionnelle. Avec des stratégies qui se globalisent et s'internationalisent, les grands groupes sont devenus les principaux initiateurs des mutations de l'industrie. Cette mutation sera-t-elle suffisante pour compenser le déclin industriel et les pertes d'emplois ? Les experts de la CCIP rappellent que l'Ile-de-France, où vit 19 % de la population française, reste la première région industrielle : avec 222 milliards de francs en 1996, l'industrie francilienne assure un quart de la valeur ajoutée produite par ce secteur dans tout le pays. Elle fournit un emploi salarié à plus de 690 000 personnes en Ile-de-France, soit près d'un salarié sur cinq, alors que les activités tertiaires représentent plus de la moitié des emplois.

Constatant que « *la désindustrialisation de la région semble inexorable en l'absence d'une politique volontariste* », la chambre de commerce et d'industrie de Paris propose de renforcer les capacités logistiques d'une région qui occupe une position privilégiée au centre de l'Europe. La CCIP souhaite également voir se développer des regroupements intercommunaux, qui permettraient d'unifier les taux de taxe professionnelle.

Christian Cambon, vice-président (UDF) du conseil régional chargé du développement économique, rejoint les conclusions du rapport de la CCIP sur les maux qui pénalisent l'industrie en Ile-de-France : « *Dans la concurrence avec les grandes métropoles européennes comme Londres, Milan, Francfort, la région souffre de la complexité de la bureaucratie et du poids de la fiscalité.* » C'est pourquoi le conseil régional a mis en place une agence pour l'implantation des entreprises étrangères, qui cherche à faciliter les formalités administratives et à coordonner l'action des départements et des communes pour « *réindustrialiser* » l'Ile-de-France.

Christophe de Chenay

Paris perd aussi ses bureaux

La capitale a perdu 200 000 emplois depuis 1990 et le taux de chômage y est équivalent à la moyenne nationale. La Mairie de Paris ne s'inquiète plus seulement des conséquences de la désindustrialisation. « *Elle est maintenant suivie d'une perte des activités de services,* reconnaît Jean-François Vilotte, directeur du développement économique et de l'emploi à la Ville de Paris. *Le prix des bureaux a poussé certaines entreprises à partir. Même si le phénomène est commun à tous les grands centres urbains, il ne faut donc plus laisser partir les activités de production qui restent dans la capitale.* » Pour ce faire, la municipalité vient de créer un comité d'expansion économique qui cherche une « image » pour la ville.

Les agences de publicité remplacent les usines à Issy-les-Moulineaux

« **CAPITALE** » de la pub, des médias et des agences de communication, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) n'a pas volé son titre de « *ville la plus communicante de France* » décerné par l'association Communication et citoyen. Avec 20 % de ses entreprises et la même proportion de ses 25 000 emplois privés consacrés à la communication, la presse, l'édition et l'audiovisuel, cette commune de 46 000 habitants, aux portes de Paris, a fait oublier qu'elle avait longtemps été une ville industrielle.

Cartoucheries, blanchisseries, imprimeries, manufacture des tabacs, usines mécaniques avaient pourtant constitué son unique décor depuis le XIX[e] siècle. Les rues d'Issy-les-Moulineaux ne semblaient destinées qu'aux clichés attendris ou cruels de Robert Doisneau qui y avait son atelier. La désindustrialisation avait failli laisser la ville en marge du développement de l'Ile-de-France, malgré la proximité de la capitale et un remarquable réseau de transports. « *Lorsque j'ai été élu, il y avait 40 hectares de friches industrielles, soit le dixième des zones d'activité*, raconte André Santini, maire (UDF-FD) depuis 1980. *Sur 27 000 emplois, 10 000 avaient été perdus entre 1969 et 1978. La population était passée de 53 000 à 45 000 habitants.* » Le professeur de droit fiscal, élu depuis député des Hauts-de-Seine, et accessoirement apprécié du microcosme politique pour son humour ravageur, va alors chercher dans les pages jaunes de l'annuaire l'idée qui lui permettra de remplacer les emplois de ces grandes industries qui ont quitté la région pour ne jamais y revenir.

VÉRITABLE SHOWROOM

« *On ne pouvait pas refaire le quartier d'affaires de la Défense*, dit-il. *Ce n'était pas la peine de vouloir remplir des bureaux sans savoir ce que nous voulions y mettre. Alors nous avons vu la part de plus en plus grande prise par les activités liées à la communication, à l'informatique et au tourisme.* » Le Club Méditerranée ne franchira pas le boulevard périphérique, mais après le journal *Stratégies*, c'est Jacques Séguéla qui installera son agence de publicité à Issy-les-Moulineaux en 1984. Avec ses 250 collaborateurs, son agence devient une vitrine pour la ville. Des grands journaux comme *Marie-Claire* et *L'Équipe* comprennent vite l'intérêt de quitter les embarras des quartiers centraux de Paris. Mais l'ambiance très branchée autour des agences de publicité et des journaux ne suffit pas. André Santini décide alors de faire de la mairie un véritable showroom de la communication. Tous les services de la mairie font appel aux techniques les plus modernes. Issy-les-Moulineaux réussit à commercialiser plus de 160 000 m² de bureaux entre janvier 1995 et juin 1997. Plus de 6 000 emplois nouveaux ont été créés en cinq ans. Entre 1990 et 1997, le nombre total d'actifs est ainsi passé de 29 000 à 37 000. Une augmentation de plus de 27 %. Mais le taux de chômage est resté de 11 %, malgré les 4 400 offres d'emplois enregistrées par l'agence locale de l'ANPE en 1996. C'est que les nouveaux emplois sont occupés, pour la plupart, par des gens qui n'habitent pas la ville. Une partie de ces nouveaux métiers est inadaptée aux besoins et au niveau de formation de la population.

C. de C.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Ange DEBON-JAY,
François Jay,
Salomé et Lorraine
ont le bonheur d'annoncer la naissance de
Pénélope,

le 9 janvier 1998.

52, rue des Dames.
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Hervé,

de la part de
Nicole, Eric, Béatrice, Sandrine, Pierre, Céline, Marion, Adrien, Arthur, Vincent, Flora, Nicolas, Matthieu, Rémi, Isabelle, Christian et France.

– De Paris à Gordes.

Do, Jean-Yves et Samuel
souhaitent un très heureux anniversaire à

Pierre et Lilian.

Décès

– M[me] Denise Axtmeyer-Huysman,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Jacques AXTMEYER,
ingénieur chimiste,
combattant volontaire
de la Résistance,
interné résistant,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, après une courte mais pénible maladie.

Que tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié le gardent dans leur souvenir.

95, boulevard Henri-Sellier.
92150 Suresnes.

René BOMIO,
dit **René BREST,**
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

nous a quittés le 13 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Il a été inhumé dans le caveau familial au cimetière du Montparnasse.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Marie-Claude BOUCHOUX,
fondatrice de la librairie
« La vie verte »,

survenu le 9 janvier 1998.

L'incinération aura lieu le 21 janvier, à 9 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du Laboratoire d'histoire des idées linguistiques (URA CNRS 381),
Et de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage
ont appris avec une profonde tristesse le décès de leur collègue et amie,

Françoise DESBORDES,
professeur à l'université de Toulouse.

– M[me] Yvonne Duplat-Bickart,
son épouse,
Claude-Annie et Frantz Boucraut,
Graciela et Alain Duplat,
Micheline et Dominique Raimond,
ses enfants,

Toute la famille,
Et ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès de

Yves DUPLAT,

survenu le 28 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Vésinet.

Son courage et sa ténacité, mais également sa générosité et son amabilité, étaient appréciés de tous.

Domaine de l'Ile-aux-Dames,
1 *bis*, rue du Printemps.
78230 Le Pecq.

– La Société Compto Services
a la tristesse de faire part du décès de son fondateur,

Yves DUPLAT,

survenu le 28 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

54, rue des Artisans.
78534 Buc Cedex.

– Marie-Hélène Jouhet,
Ses enfants,
Les familles Jouhet,
de La Tribouille,
Koegler,
Satger,
Rouault,
ont la tristesse de faire part du décès subit du

docteur Pascal JOUHET,

survenu le 7 janvier 1998.

5, boulevard Pasteur,
34410 Serignan.

– Pavel et Genia,
ses fils,
Lena et Sophie,
ses belles-filles,
Sacha, Dacha, Vania, Julie, Camille, Antoine et Anna,
ses petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Lila LOUNGUINE,

à Moscou, le 13 janvier 1998.

Jacques et Huguette Jousselin,
Daniel (†) et Simone Jousselin,
Marc et Arlette Jousselin,
Etienne (†) et Locette Jousselin,
Claude et Denise Jousselin,
Elisabeth et Bertrand Daugny,
Olivier et Brigitte Jousselin,
Monique et Philippe Cassan,
ses enfants,
Ses vingt-trois petits-enfants,
Et ses trente et un arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Yvonne MASSAT,

survenu le 13 janvier 1998.

« *Ses enfants se lèveront et la diront bien heureuse.* »

Toutes celles et tous ceux qui l'ont aimée sont invités à assister au culte d'action de grâces qui sera célébré par son petit-fils, le pasteur Bruno Jousselin, le vendredi 23 janvier, à 15 heures, au Châtelet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Châtelet,
3 *bis*, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– M[me] Pierre Morand,
M. et M[me] Jean-François Morand,
M. Mathieu Morand,
M. et M[me] Patrick Sesboüé,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre MORAND,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 6 janvier 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M[me] Arlette Raffier, née Moreau,
son épouse,
Cyril et Kathleen Bergès,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri RAFFIER,

survenu le 10 janvier 1998, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 janvier, à 11 heures, en la chapelle du Père-Lachaise, Paris-20[e], suivie de l'incinération à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président de l'université Toulouse-Le Mirail,
Les personnels enseignant, technique, administratif, de service,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Georges VIERS,
professeur honoraire des universités,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 13 janvier 1998.

Université Toulouse-Le Mirail,
5, allée Antonio-Machado,
31058 Toulouse Cedex.

– Le directeur,
Et le personnel de l'UFR de géographie-aménagement,
Ses collègues et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Georges VIERS,
professeur honoraire des universités,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 13 janvier 1998.

Georges Viers fut pour des générations d'étudiants un grand maître, passionné d'enseignement et de recherche. Ses précis universitaires de géomorphologie et de climatologie ont connu une large audience. Né à Montrouge en 1910, dans une famille ouvrière, il fut d'abord instituteur avant de reprendre, en 1947, des études supérieures de géographie, qui le conduisirent à l'agrégation en 1951 et à une grande thèse de doctorat d'Etat en 1958 sur la géomorphologie du Pays basque français. Toujours animé par la passion de s'instruire et de découvrir, attentif aux luttes sociales, fidèle à ses engagements politiques auprès des plus humbles, il fut un professeur de géographie éminent et enthousiaste à l'université Toulouse-Le Mirail de 1958 jusqu'à sa retraite, en 1972.

Université Toulouse-Le Mirail,
5, allée Antonio-Machado,
31058 Toulouse Cedex.

Colloques

– 8[e] Congrès international sur les traitements anticancéreux
« Vous avez dit santé ? »
5 février 1998, 14 heures-17 heures,
Palais des congrès, Paris, porte Maillot.
Le thème : « Guérir ».

Débat animé par Antoine Spire et David Khayat, avec Miguel Benasayag, Julia Kristeva, Marie-Josée Imbault-Huart, Jean-Paul Moatti, Dominique Wolton.

Une réflexion à retrouver sur France-Culture le mardi 10 février de 18 heures à 19 h 45.

Renseignements : 01-42-16-04-67 ou 01-42-16-04-76.

Communications diverses

Philopoemen CONSTANTINIDIS
peintre-graveur grec,
Thessalonique (Grèce), 1909,
Paris, 17 janvier 1992.

Avec le soutien de l'organisme *Thessalonique capitale culturelle 1997*, une exposition rétrospective a été inaugurée dans sa ville natale, le 23 décembre 1997. Ouverte jusqu'au 31 janvier 1998, au *Centre culturel de la Banque nationale de Grèce* (108 Vass. Olgas, Thessalonique).

L'INALCO (LANGUES'O)
propose cours du soir en arabe, vietnamien, russe, chinois.

Modules 40 heures (2 x 2 heures hebdo) à partir de fin janvier 1998.

Contacter Formation continue.
01-49-26-42-31/59/81.

Les mardis
de la Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes,
75009 Paris (métro Pigalle).
Le mardi 20 janvier 1998,
à 18 h 30
(Accueil à partir de 18 heures).
« L'euro »
avec Michel SAPIN,
ancien ministre
de l'économie et des finances,
secrétaire national du PS.
Modérateur : Jean-Michel Rosenfeld.
Renseignements et réservations :
Tél. : 01-40-72-21-21
Fax : 01-40-72-21-39.
e-mail : fjj75@calva.net/site web : http://www.chez.com/fjj.

Soutenances de thèse

– Chaire Etienne-Gilson, faculté de philosophie, Institut catholique de Paris, six leçons du professeur P. Aubenque : « Faut-il déconstruire la métaphysique ? », du lundi 19 janvier au mercredi 4 février 1998, 18 heures-20 heures, contacter : 01-44-39-52-64.

Les puces d'IBM grignotent les réserves d'eau du Bassin parisien

Les pompages opérés en Essonne par une usine de la multinationale suscitent de vives protestations

Bien que considérées comme *« ressource d'importance stratégique »* par les autorités, les eaux de la nappe du neocomien sont en partie pompées par l'usine IBM de Corbeil-Essonnes. La multinationale de l'informatique a besoin d'une eau très pure, qu'on ne trouve que dans les réserves anciennes, pour mettre au point ses puces électroniques. Une utilisation du domaine public qui est fortement contestée.

ÉVRY

de notre correspondante

Pour la fabrication de ses puces électroniques de 64 mégabits, l'usine IBM de Corbeil-Essonne a besoin d'une eau très pure, qu'elle puise dans des nappes souterraines anciennes. Cette eau, qui provient de la nappe du neocomien, est pourtant protégée par le Schéma directeur d'aménagement de la gestion de l'eau (Sdage) du bassin Seine-Normandie, qui la qualifie de *« ressource d'importance stratégique »* depuis septembre 1996. Pour les associations de défense de l'environnement, elle doit donc être préservée, *« notamment pour l'alimentation de secours en eau potable des Franciliens »*. Ces dernières crient au scandale et affirment qu'*« IBM agit dans l'illégalité »*.

Deux réserves souterraines

OCÉAN ATLANTIQUE
Boulogne-sur-Mer
Lille
Somme
Rouen
NAPPE DU NEOCOMIEN (30 000 KM²) 800 M DE PROFONDEUR
NAPPE DE L'ALBIEN (75 000 KM²) 600 M DE PROFONDEUR
Meuse
Moselle
Nancy
Eure
Loir
Tours
Cher
Dijon
50 km

C'est en juillet 1994 qu'IBM a obtenu une autorisation de forage de la préfecture de l'Essonne. Un premier puits a commencé d'être utilisé au début de l'année 1996. Mais la Lyonnaise des eaux a vent de l'affaire et conteste l'autorisation du préfet devant le tribunal administratif de Versailles. Ce dernier lui donne raison et annule l'autorisation du préfet pour vice de forme. La préoccupation de la Lyonnaise était double. Commerciale d'abord : les 1,2 million de mètres cubes qu'IBM puise directement dans les réserves souterraines sont autant qu'elle ne lui vend pas. Ecologique ensuite, comme l'explique un responsable de la Lyonnaise en Essonne : *« La nappe de l'albien n'est pas indépendante de celle du neocomien, comme l'a démontré une étude de l'Académie des sciences en 1997. Nous sommes inquiets des interférences que pourraient provoquer sur l'albien l'utilisation des eaux du neocomien, nappe au taux de renouvellement très faible. »*

Malgré la décision du tribunal, IBM obtient de la préfecture une autorisation provisoire. La direction régionale de l'industrie, de la recherche et l'environnement (Drire), *« pour ne pas mettre un terme brutal à l'exploitation existante, susceptible de poser d'importants problèmes »*, trouve alors une circulaire du ministère de l'environnement de 1983 qui lui permet de donner un nouveau cadre légal à l'exploitation d'IBM. Seule réserve : IBM devra déposer en 1997 une nouvelle autorisation en préfecture nécessitant une enquête publique.

Mais les prétentions d'IBM augmentent à la mesure de sa production. Un puits ne suffit plus. Trois aujourd'hui sont nécessaires pour le forage de 2,7 millions de mètres cubes d'eau par an, soit la consommation annuelle d'une ville de cinquante mille habitants ! Les associations de défense de l'environnement dénoncent ce geste de faveur accordé par l'Etat. *« Pourquoi a-t-on laissé une nouvelle porte ouverte à IBM ? Pourquoi le Sdage n'a-t-il pas été impliqué ?*, s'interroge Jacques Broce, président de l'Ademo (Association de l'environnement de Mennecy et d'Ormoy). *Il semble que le poids d'IBM soit la seule raison qui explique que l'on bafoue ainsi la loi française. Personne n'a voulu prendre une décision contre la multinationale. »* Il faut dire que celle-ci génère trois mille emplois.

Les défenseurs de l'environnement attendent avec inquiétude les conclusions de l'enquête publique et mettent en garde contre le précédent que pourrait créer une nouvelle autorisation. *« Pourquoi d'autres sociétés n'auraient-elles pas alors droit aux mêmes privilèges exhorbitants ? »*, s'inquiète M. Broce. *« Il serait inadmissible,* selon la fédération France nature environnement, *que les pouvoirs publics acceptent de jouer le jeu de cette multinationale en lui permettant d'utiliser à bon compte de l'eau profonde au lieu de l'obliger à payer de l'eau superficielle. »*

Utiliser de l'eau superficielle et la traiter imposerait à IBM un investissement de 140 millions de francs. *« Quand bien même nous aménagerions des installations pour traiter l'eau de la Seine, nous n'obtiendrions pas ce même degré de pureté de l'eau »*, reconnaît Bernard Paoli, directeur de l'établissement IBM de Corbeil-Essonnes. *« La distance entre les circuits des puces que nous fabriquons est si faible que la moindre poussière provoquerait d'importants problèmes de fiabilité. Nous avons besoin d'une eau très pure pour rincer les puces. La plupart de nos concurrents suivent la même démarche. Il nous faut rester dans la course à la technologie. »* De toute façon, soutient M. Paoli, la quantité d'eau prélevée par IBM est loin de menacer les réserves de la nappe neocomienne. Une affirmation que contestent les défenseurs de l'environnement.

Anne Rohou

Une nouvelle voie rapide entre Lyon et Saint-Etienne

CHARLES MILLON, président (UDF-DL) du conseil régional Rhône-Alpes, Pascal Clément, président (UDF-DL) du conseil général de la Loire, Michel Thiollière, maire (UDF-rad) de Saint-Etienne, et les représentants du président du conseil général du Rhône et du maire de Lyon ont signé jeudi 15 janvier à Saint-Etienne une déclaration commune pour accélérer la réalisation d'une nouvelle route express entre Lyon et Saint-Etienne. Les cinq collectivités garantiraient le lancement d'un emprunt régional destiné à financer cette opération qui devrait absorber un trafic de 20 000 à 30 000 véhicules par jour. Un péage serait instauré pour l'usage de cette route nouvelle entre les deux principales villes de Rhône-Alpes. – *(Corresp.)*

L'autoroute de Maurienne progresse de 20 kilomètres

UNE VINGTAINE DE KILOMÈTRES SUPPLÉMENTAIRES de l'autoroute de Maurienne (Savoie) seront mis en service mardi 20 janvier. Le coût de cette section reliant les communes de Sainte-Marie-de-Cuines et de Saint-Michel-de-Maurienne atteint 2,5 milliards de francs. Les 30 premiers kilomètres de l'autoroute qui double la RN 6 en direction du tunnel du Fréjus et de l'Italie avaient été ouverts en janvier 1997 *(Le Monde* du 14 janvier 1997). En un an, ils ont accueilli plus de 1,8 million de véhicules, le trafic poids lourds étant cependant inférieur de 4,4 % aux prévisions.

D'une longueur totale de 63 kilomètres, l'autoroute de Maurienne, dont la construction et l'exploitation ont été concédées à la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF), société d'économie mixte gestionnaire de ce tunnel franco-italien, ne sera achevée qu'au début du siècle prochain. Les 13 derniers kilomètres de la partie haute, entre Saint-Michel-de-Maurienne et Modane, comportent en effet de nombreuses difficultés techniques compte tenu de l'étroitesse de la vallée. Le coût global de l'autoroute de Maurienne est estimé à 8,5 milliards de francs. – *(Corresp.)*

Les dunes de la plage de Montpellier ont disparu

MICHEL BACCALA, le maire de Mauguio (Hérault), a pris un arrêté interdisant de circuler sur une portion de plage de 150 hectares située entre le Grand et le Petit Travers, un lieu fréquenté par les montpelliérains. Poussée par la tempête qui a soufflé avant Noël, la mer a détruit les dunes, a rendu le sable mouvant, et, par endroits, a fait descendre le niveau du sol de 3 mètres. Quatre mines inoffensives ont été mises au jour, ainsi que d'anciennes constructions allemandes, des débris de verre et des bidons utilisés à l'époque par les plagistes pour faire des grillades. Le nettoyage, puis le réensablage des dunes et l'installation de nouvelles ganivelles devraient durer au moins un mois. – *(Corresp.)*

■ **PARIS : 1998 devrait être « l'année du piéton »** selon Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, qui a annoncé, jeudi 15 janvier, que de nombreux aménagements seront réalisés dans la capitale cette année pour reconquérir les trottoirs.



« Zemire » de Christian Dior, 1954 : déjà la réminiscence d'un passé de fastes et de crinolines.

PHOTO RELANÇO 1986, UNION DES ARTS DÉCORATIFS

Grandeur et servitude de la haute couture

Soutenue ou écrasée par son passé glorieux, la mode française doit faire face à l'offensive américaine et italienne. L'année 1998 s'annonce décisive pour son adaptation à la mondialisation

IMAGE de marque nationale, antichambre du rêve depuis le *new look* de Dior, la mode hexagonale sera-t-elle l'exception culturelle française du XXIe siècle ? Devra-t-elle être mieux protégée et relancée ? A l'heure où l'américain Gap annonce l'ouverture d'une enseigne sur les Champs-Elysées (la vingt-quatrième en France depuis 1993), où, sur les traces des espagnols Zara ou Mango, les suédois Hennes & Mauritz, champions du prêt-à-porter de grande diffusion, s'installent à Paris, la mode française a de quoi s'interroger devant son miroir. Est-elle encore le nombril du monde ? Banquiers frileux, amertumes chauvinistes, petites mains en colère, énergies découragées, l'heure n'est plus à l'euphorie. Source de revenus et d'image, qui fondent depuis le XVIIe siècle sa renommée, voici la mode partagée entre la culpabilité des uns et le nombrilisme des autres.

En dix ans, on a assisté au réveil ou à la diversification de marques comme Gucci et Prada, dont la manne principale est assurée par les accessoires, ou au triomphe de Calvin Klein, détrônant aujourd'hui les Français sur leur chasse gardée : les parfums. Les ventes de CK One de Calvin Klein talonneraient celles du Numéro 5 de Chanel, en tête des ventes mondiales de parfums.

Déchirée entre sa tradition d'autocritique masochiste et son complexe de supériorité, la France a perdu ses repères, et ce au moment où les gouvernements étrangers comprennent l'enjeu que représente la mode. En septembre dernier, le premier ministre britannique Tony Blair nommait le designer businessman Paul Smith à la tête d'un comité de réflexion sur la politique culturelle du gouvernement : *« Notre force ? Nous n'avons pas peur d'être différents »*, dit Paul Smith. Les Américains, débarrassés de leur complexe de « confectionneurs », contre-attaquent : en novembre, le ministère du commerce décidait de subventionner une initiative de 1 million de dollars pour la promotion de la mode new-yorkaise à travers le monde. Le but : augmenter l'afflux des acheteurs étrangers de 25 %. Quant à la Chambre de commerce italienne, elle présentera, hors du calendrier officiel, une collection de couture à Paris.

Le tableau national est plus noir... Cessation d'activité pour la société Karl Lagerfeld (40 licenciements et départs négociés), plan de redressement pour Claude Montana, annulation du défilé de Jean-Louis Scherrer (33 licenciements) : à la veille des défilés de collections de haute couture (17-21 janvier) et des collections de prêt-à-porter masculin (21-26 janvier) à Paris, le « moineau chic » annoncé par Christian Lacroix, dont le défilé est très attendu, avec ceux de John Galliano (Dior), d'Alexander Mac Queen (Givenchy), de Thierry Mugler, de Jean-Paul Gaultier et d'Yves Saint Laurent, qui fêtera ses quarante ans de création le 21 janvier, tremble sur son arbre.

Belle au Bois dormant, la mode française n'a pas préparé sa relève. A l'exception de quelques belles réussites, comme APC (1 million de pièces vendues chaque année) sur les traces d'Agnès B, aucune grande marque française n'a émergé depuis dix ans. Selon Ralph Tolédano, président de Guy Laroche, l'establishment français pratique la « politique de l'autruche » dans un contexte économique mondial où une marque comme Prada a investi 50 milliards de lires dans la production pour 1997-1998.

Malgré des succès d'estime (Isabelle Marant, Eric Bergère, Christophe Lemaire...), des talents ne sont pas soutenus. *« Mon chiffre d'affaires augmente de 25 % à 30 % chaque année, et malgré cela je suis toujours dans la même galère. Si je ne trouve pas de financier avant la fin de l'année, je quitte la France. C'est un beau pays qui va devenir un pays de musées »*, affirme Jérôme L'Huillier. Mondialisation ou repli ? Ambassadrice française, au même titre que la gastronomie, la mode assume les questions posées au pays. Avec l'entrée en scène de Martin Margiela chez Hermès, de Christina Ortiz – transfuge de Prada – chez Lanvin, des Américains Michael Kors (Céline), Marc Jacobs (Vuitton), du Cubain Narcisso Rodriguez (Loewe) au sein de l'écurie de Bernard Arnault (LVMH), l'année 1998 s'annonce décisive.

ANTIDOTE médiatique aux investissements publicitaires massifs des Américains et des Italiens (ceux de Prada augmentent de 25 % en 1998), elle révèle la volonté des gestionnaires du luxe de reconquérir les Etats-Unis, tentés par le protectionnisme culturel et la promotion de ses poulains. En octobre dernier, Albert Elbaz, directeur artistique de Guy Laroche depuis 1996, a présenté sa collection avec succès, ayant conquis quatre-vingt-dix points de vente en deux saisons. *« Albert construit sa collection en termes de prix, de merchandising. Le mot commercial n'est pas pour lui un "mot maudit", c'est la plus grande des récompenses »*, affirme Ralph Tolédano.

Les règles du jeu ont changé. On ne parle plus de couturier mais de designer, partenaire impliqué dans le développement de la marque par le biais d'un intéressement aux profits. Par ailleurs, le consommateur entrepreneur exige une qualité que le « made in France » ne peut plus lui offrir. Les Français paient aujourd'hui pour les trente dernières années d'erreurs accumulées par les gouvernements successifs : le sacrifice de l'artisanat de luxe dans les années 70, celui de l'industrie dans les années 80, au profit de la finance et du « tout médiatique ». Dans d'autres circonstances, l'historien Marc Bloch a justement analysé cette « étrange défaite » : *« Cette faiblesse collective n'a pourtant été que la somme de beaucoup de faiblesses individuelles. »*

La reine est nue. Pour le créateur de mode Marc Audibet, la tradition française n'a pas su se renouveler. *« La haute couture, qui était une industrie, est devenue une machine à produire des images, énième mouture de ce commerce qui se mord la queue et finit pas vendre du vent. La France a loupé le tournant du prêt-à-porter, à cause de la haute couture. Paris ressemble à ces étoiles qui brillent alors qu'elles sont mortes depuis longtemps. »*

En 1947, le new look de Christian Dior était déjà la réminiscence d'un passé de fastes et de crinolines Second Empire. Yves Saint Laurent, qui a connu le dernier âge d'or de la haute couture, en aura été le dernier héritier. Dans les années 70, la rencontre entre industriels et créateurs français n'a pas eu lieu. Les collections de Jean-Paul Gaultier, Claude Montana, Jean Colonna et de bien d'autres sont fabriquées en Italie. Didier Grumbach, président de Thierry Mugler, l'un des rares à contrôler sa production, met en cause la politique des licences : *« Depuis Christian Dior, on a utilisé la notoriété d'une marque pour vendre des produits qui n'étaient pas des produits de mode. Des noms de haute couture ont été utilisés sur des fonds de rayon. Un patrimoine a été dilapidé. »* Les Français, qui cherchent partout des coupables, ont été les premiers à laisser les bureaux de style internationaux s'emparer du « meilleur » de leur histoire : le style masculin-féminin d'Yves Saint Laurent du début des années 70 revu par Gucci, le *casual wear* de Façonnable, remixé par Tommy Hilfiger.

Aujourd'hui, l'Italie est le premier pays européen pour l'habillement, puisqu'elle concentre 28,3 % des emplois, soit trois fois ceux de la France. Dopée par le marketing américain, elle a su réagir plus vite aux nouvelles donnes de la consommation : influence du sportswear, recherche d'un habillement plus informel, multiplication des petites pièces. Créé au lendemain de la guerre, en 1951, un groupe comme Max Mara réalise 4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, emploie 2 500 salariés et 6 000 dans la sous-traitance. L'Italie est aussi le premier exportateur, avec 32,3 % du chiffre total, selon le rapport du textile et de l'habillement de l'Union européenne. *« En Italie, on sent l'amour du métier, l'envie de bien faire qui n'existe plus en France, où un industriel commence par dire : "Non, c'est impossible" »*, explique le créateur de souliers Christian Louboutin.

Sans direction pour le futur, la mode française traverse la crise la plus profonde qu'elle ait jamais connue depuis le début des années 30. Dans une guerre de clans, dominée par des intérêts individuels et une méfiance réciproque entre consommateurs, créateurs, industriels, presse, financiers, chacun accuse l'autre, repoussant la mode, hier adulée comme une reine, dans ses châteaux où elle vieillit, les placards bourrés de robes du soir. *« On a l'impression que chez les Français le vêtement, aussi beau soit-il, n'est pas intégré à une vision qui inclut le style de vie, la communication, la distribution »*, explique Floriane de Saint-Pierre, chasseuse de têtes à Paris depuis 1990, dont les clients s'appellent entre autres Calvin Klein, Jil Sander, Guy Laroche ou Lanvin : *« Les marques qui fonctionnent aujourd'hui sont des marques de concept dont le vêtement n'est, à côté des objets pour la maison, ou du parfum, qu'une expression. »*

La place médiatique de Paris est indéniable, comme en témoignent les 2 400 journalistes et photographes présents en mars et octobre pour le prêt-à-porter et les 1 000 pour la haute couture en janvier et en juillet. Les dernières collections d'octobre ont suscité par leur richesse et leur diversité plus d'enthousiasme que celles de Londres, de Milan ou de New York. Les Italiens ne s'y trompent pas : Giorgio Armani, qui ouvre sa boutique à Saint-Germain-des-Prés le 21 janvier, présentera son défilé Emporio dans la capitale dès mars. Bernard Arnault n'hésite pas à dépenser entre 4 et 6 millions de francs pour le défilé Dior, 30 minutes de magie au Carrousel du Louvre. Mais un projet peut-il se réduire à des cartes postales ou à une galerie des glaces ?

> « La France a loupé le tournant du prêt-à-porter, à cause de la haute couture. Paris ressemble à ces étoiles qui brillent alors qu'elles sont mortes depuis longtemps »

A quelques exceptions près (la boutique Colette à Paris), cette énergie n'est pas stimulée par les banquiers, les industriels, les boutiques de créateurs qui ont tout misé sur des étiquettes aujourd'hui trop décalées de leur public, ou les écoles. On mesure le décalage entre la France et la Grande-Bretagne, où la Saint Martin's School (700 candidatures reçues par an, 110 élèves choisis) apparaît comme un « label » au yeux des financiers. De même, le Fashion Institute of Technology de New York est largement financé par l'industrie américaine. *« En France, nous sommes des enfants gâtés. Notre glorieux passé nous a brisé les ailes »*, affirme Floriane de Saint-Pierre, qui remet en cause la formation : *« C'est un problème de mentalité, d'éducation. Dans les écoles, on entretient des mythes. Quand les étudiants de la Saint Martin's School font leurs armes en Italie, les Français restent en France et on leur dit : "Vous êtes les meilleurs." »*

DANS une ambiance de boudoir, à Paris, l'air se raréfie : l'important est d'avoir une bonne « place » dans le calendrier de la Chambre syndicale, dont l'appellation frise la caricature. Elle fonctionne par cotisations de ses membres... 3,9 millions de francs par an. Certains refusent de payer, comme Azzedine Alaïa. Pour être « membre », chaque maison doit débourser entre 40 000 et 110 000 francs par an. En 1997, Jacques Mouclier, président de la Fédération française de la couture et inaltérable septuagénaire, a effectué son quatre-vingt-treizième voyage au Japon. Si le Japon représente 33 % des exportations de la couture française, le visiteur ne peut que constater l'effacement de la présence hexagonale au profit des marques italiennes, comme Gucci, ou Prada ou Max Mara. Jacques Mouclier, qui prendra sa retraite en 1998, affirme : *« Ma technique ? J'arrive. Je fais un petit point de presse. Je parle en français. Je suis d'une génération où l'on ne parle pas anglais. Je fais venir des modèles pour qu'il y ait de l'image. On a un dîner de gala et, au dessert, on présente les modèles. »*

En marge de ces rendez-vous de prestige, d'autres assurent la relève d'une manière plus directe. C'est auprès des jeunes Japonais rejetant le politiquement correct italo-américain que Jean Colonna a trouvé, comme Eric Bergère, Christophe Lemaire, un véritable public : 80 points de vente au Japon, contre 12 seulement en France. Inspiré par des personnages dont il réinvente librement les désirs, il prouve avec toute une génération que la France peut utiliser ses armes de toujours, son esprit de contradiction, d'une manière positive et non pas suicidaire. Pour l'heure, l'affirmation du style français passe trop par les images conventionnelles, des revendications corporatistes, et non par un projet, un véritable cahier des charges pour le troisième millénaire.

Seule une prise de conscience des élites, qui cachent l'ignorance derrière leur mépris de la « frivolité », pourrait rendre à la mode sa vocation universelle. Encore faudrait-il reconnaître ses atouts au lieu de casser ses jouets : la création. *« Nous sommes à un tournant. Il va y avoir une incroyable renaissance »*, annonce Didier Grumbach, parmi les candidats à la succession de Jacques Mouclier. Un potentiel est là, dont les limites dépassent celles du pragmatisme anglo-saxon.

Encore faudrait-il retrouver la curiosité et l'énergie de l'après-guerre, avec les « missions » organisées par le gouvernement aux Etats-Unis.

Retrouver à l'intérieur d'un passé ce qui a fait sa gloire, en interroger la mémoire là où, à travers le goût de la mode, qui est celui de la différence, donc du luxe, la France défend ses « lumières » : cosmopolitisme, tolérance. *« Il serait bon que ce peuple réapprenne la liberté d'esprit »*, concluait Marc Bloch dans *L'Examen de conscience d'un Français.*

Laurence Benaïm

Clonage, du semblable au même

par Monette Vacquin

L'ÉMOI international suscité par la fabrication d'une brebis clonée dans un laboratoire à Edimbourg témoignait d'une prise de conscience générale de l'ampleur de l'OPA de la biologie sur l'ensemble du vivant et de sa fulgurance.

Moins d'un an après, les projets difficilement contenus de clonage humain réactivent une juste stupeur, et mettent le monde occidental devant la nécessité, enfin, d'interpréter ce qui lui arrive.

Sortant d'années de fascination, l'opinion publique éprouve un effroi auquel il lui est bien difficile de donner des contenus précis. C'est que le sentiment d'horreur ne permet pas son élucidation immédiate. Il s'empare de celui qui l'éprouve, suspend sa pensée, ne lui fournit pas d'emblée les motifs de sa répulsion. Elle le submerge et c'est souvent bien longtemps après que l'on comprend les raisons pour lesquelles on a eu peur.

Faut-il pour autant nier ce que l'on éprouve ou tenter de le déchiffrer ?

Une angoisse, un sentiment de menace, loin d'être déraisonnables, peuvent être le mode d'expression d'une raison dont la science n'a pas le monopole. Seuls les pervers ou les êtres coupés d'eux-mêmes (la psychanalyse les nomme « *clivés* ») ne sentent rien. Toute la raison n'est pas dans la science, et des savoirs autres que scientifiques n'ont quelquefois pas d'autre voie pour se faire connaître que de produire de l'inquiétude comme signal.

Le refus occidental d'interroger les justes affects témoigne de l'incroyable cérébralisation d'une intelligence que nous voudrions couper de ses racines affectives. La frayeur n'est dangereuse que lorsqu'elle précipite dans le passage à l'acte. Pas quand elle emprunte le chemin de sa propre interprétation.

Or la science ne peut plus se confondre avec une rationalité descriptive destinée à connaître les mécanismes naturels, dont les retombées, bonnes ou mauvaises, seraient sous la responsabilité des hommes.

L'effroi ressenti n'est donc pas, comme il est si facile de le prétendre, un refus de la connaissance, mais une légitime suspicion devant l'intervention, une incrédulité devant ses dimensions, un malaise quant à ses motifs profonds.

Ce n'est pas le savoir qui est redouté, mais l'ouverture d'espaces de pouvoir sans équivalent dans l'histoire humaine. Avec quels contre-pouvoirs ? Que signifie la démocratie lorsque le pouvoir s'étend à la modification de l'espèce ? Comment répond-on d'un tel pouvoir, devant la communauté des hommes, devant les générations à venir ?

Sourds aux discours sur la limite, ce qui n'est pas neuf, nous sommes devenus capables de déjouer nombre de limites hier inexorables, ce qui est inédit

C'est pourquoi il est odieux de taxer d'obscurantisme ceux qu'un questionnement anthropologique conduit à interroger ce qui se passe, ce qui se passe vraiment, derrière les rationalisations en tout genre qui, d'ailleurs, commencent à se fissurer. Si les finalités des propositions biomédicales ne sont pas celles qu'elles prétendent être, alors quelles sont-elles ? Le clonage humain, un remède à l'infertilité ? Son interdiction, le retour à l'ordre moral ? Heureusement que le ridicule ne tue pas...

L'inlassable alibi thérapeutique masque mal la question qui commence d'apparaître. Quelles sont les causes profondes de l'épistémophilie déchaînée qui s'approprie le monde commun ?

Avons-nous besoin de molécules soignantes issues d'animaux recombinés ou d'être restaurés symboliquement, c'est-à-dire respectés dans la prise en compte d'un univers humain à l'abri des forces de dédifférenciation et d'appropriation qui déferlent sur l'Occident... fatales à l'altérité qui nous fonde.

Forcer les limites, posséder, fabriquer du même... certains discernent dans ce mouvement une démétaphorisation brutale des questions relatives au sujet et à l'altérité, l'échec de l'Occident à fournir de justes mots pour dire et transmettre l'expérience humaine. Ce sont de telles questions qui engagent d'autres types de rationalité – psychanalytique, anthropologique, juridique – qui doivent émerger et être partagées.

L'innocente fécondation in vitro avait désexualisé l'origine. Le clonage produit une nouvelle avancée : une naissance sans parents. Certains célèbrent cette double émancipation, qui nous désaliénerait de toutes les différences, celle des sexes et celle des générations, avec leur formidable potentiel d'amour et de conflit. Rappelons-leur toutefois que ni la raison ni les identifications humaines ne sont données et que leur source est dans le repérage dans la filiation. D'autres, qui n'oublient pas que ce qui nous revient avec l'apparente extériorité de la technique est pourtant le fait des hommes, reconnaissent le vœu infantile de toute-puissance par excellence, l'auto-engendrement, et la tentation, au nom de droits illimités, de nous libérer de tout devoir, de tout interdit donc de toute civilisation.

En proposant un protocole interdisant le clonage humain, a priori et pour des questions de principe, qu'il peut affirmer en valeur et non prouver scientifiquement, le Conseil de l'Europe témoigne d'une maturité de la réflexion engagée depuis une quinzaine d'années sur ces questions. On peut s'en réjouir. On peut observer aussi qu'il aura fallu à notre génération aller jusqu'au clonage, apogée de la déraison, paroxysme de la dédifférenciation, pour faire resurgir l'affirmation de l'« interdit-dit-entre-nous », cette inexpugnable catégorie.

Sourds aux discours sur la limite, ce qui n'est pas neuf, nous sommes devenus capables de déjouer nombre de limites hier inexorables, ce qui est inédit. Telle est la problématique avec laquelle nous avons rendez-vous. D'un côté, une puissance dont les conséquences possibles impliquent qu'on limite son pouvoir d'action. De l'autre, une crise portant sur la notion même de limite, d'interdit, et donc de sens. Et, s'il est vrai qu'une tâche spécifique échoit à chaque génération, c'est depuis ce paradoxe, avec lequel nous ne sommes plus en situation de ruser, qu'il nous faudra bien accomplir la nôtre.

***Monette Vacquin** est psychanalyste.*

Les actions des chômeurs flambent

par Pierre Bourdieu, Frédéric Lebaron et Gérard Mauger

Celles et ceux qu'on a pris l'habitude de désigner comme les « *exclus* » – exclus provisoires, temporaires, durables ou définitifs du marché du travail – sont presque toujours aussi des exclus de la parole et de l'action collective. Que se passe-t-il lorsqu'au bout de plusieurs années d'efforts isolés et apparemment désespérés de quelques militants, nécessairement minoritaires, une action collective parvient enfin à briser le mur d'indifférence médiatique et politique ?

D'abord, le risible affolement et la hargne à peine dissimulée de certains professionnels de la parole, journalistes, syndicalistes et hommes ou femmes politiques, qui n'ont vu dans ces manifestations de chômeurs qu'une remise en cause intolérable de leurs intérêts boutiquiers, de leur monopole de la parole autorisée sur l'« *exclusion* » et le « *drame national du chômage* ».

Confrontés à cette mobilisation inespérée, ces manipulateurs professionnels, ces permanents des plateaux de télévision n'ont su y voir qu'une « *manipulation de la détresse* », une « *opération à visée médiatique* », l'illégitimité d'une « *minorité* » ou l'« *illégalité* » d'actions pacifiques.

Ensuite, l'extension du mouvement et l'irruption sur la scène médiatico-politique d'une minorité de chômeurs mobilisés : le premier acquis du mouvement des chômeurs, c'est le mouvement lui-même (qui contribue à détourner du Front national un électorat populaire désorienté). Le mouvement des chômeurs, c'est-à-dire à la fois l'ébauche d'une organisation collective et les conversions en chaîne dont elle est le produit et qu'elle contribue à produire : de l'isolement, de la dépression, de la honte, du ressentiment individuel, de la vindicte à l'égard de boucs émissaires, à la mobilisation collective ; de la résignation, de la passivité, du repli sur soi, du silence, à la prise de parole ; de la déprime à la révolte, du chômeur isolé au collectif de chômeurs, de la misère à la colère. C'est ainsi que le slogan des manifestants finit par se vérifier : « *Qui sème la misère récolte la colère.* »

Mais aussi, le rappel de quelques vérités essentielles des sociétés néo-libérales, qu'avait fait surgir le mouvement de novembre-décembre 1995 et que les puissants apôtres de la « *pensée Tietmeyer* » s'évertuent à dissimuler. A commencer par la relation indiscutable entre taux de chômage et taux de profit. Les deux phénomènes – la consommation effrénée des uns et la misère des autres – ne sont pas seulement concomitants – pendant que les uns s'enrichissent en dormant, les autres se paupérisent chaque jour un peu plus –, ils sont interdépendants : quand la Bourse pavoise, les chômeurs trinquent, l'enrichissement des uns a partie liée avec la paupérisation des autres.

Le chômage de masse reste en effet l'arme la plus efficace dont puisse disposer le patronat pour imposer la stagnation ou la baisse des salaires, l'intensification du travail, la dégradation des conditions de travail, la précarisation, la flexibilité, la mise en place des nouvelles formes de domination dans le travail et le démantèlement du code du travail. Quand les firmes débauchent, par un de ces plans sociaux annoncés à grand fracas par les médias, leurs actions flambent. Quant on annonce un recul du chômage aux Etats-Unis, les cours baissent à Wall Street. En France, 1997 a été l'année de tous les records pour la Bourse de Paris.

Le mouvement des chômeurs remet en cause les divisions méthodiquement entretenues entre « bons » et « mauvais » pauvres, entre « exclus » et chômeurs, entre chômeurs et salariés

Mais, surtout, le mouvement des chômeurs remet en cause les divisions méthodiquement entretenues entre « *bons* » et « *mauvais* » pauvres, entre « *exclus* » et chômeurs, entre chômeurs et salariés.

Même si la relation entre chômage et délinquance n'est pas mécanique, nul ne peut ignorer aujourd'hui que les « *violences urbaines* » trouvent leur origine dans le chômage, la précarité sociale généralisée et la pauvreté de masse. Les condamnés « *pour l'exemple* » de Strasbourg, les menaces de réouverture des maisons de correction ou de suppression des allocations familiales aux parents « *démissionnaires* » des fauteurs de troubles sont la face cachée de la politique de l'emploi néo-libérale.

A quand, avec Tony Blair, l'obligation faite aux jeunes chômeurs d'accepter n'importe quel petit boulot et la substitution à l'« *Etat-providence* » de l'« *Etat sécuritaire* » à la mode américaine ?

Parce qu'il oblige à voir qu'un chômeur est virtuellement un chômeur de longue durée, et un chômeur de longue durée un exclu en sursis, que l'exclusion de l'Unedic est aussi la condamnation à l'assistance, à l'aide sociale, au caritatif, le mouvement des chômeurs remet en cause la division entre « *exclus* » et « *chômeurs* » : renvoyer les chômeurs au bureau d'aide sociale, c'est leur retirer leur statut de chômeur et les faire basculer dans l'exclusion.

Mais il oblige à découvrir aussi et surtout qu'un salarié est un chômeur virtuel, que la précarisation généralisée (en particulier des jeunes), l'« *insécurité sociale* » organisée de tous ceux qui vivent sous la menace d'un plan social, font de chaque salarié un chômeur en puissance.

Les évacuations *manu militari* n'évacueront pas le « problème ». Parce que la cause des chômeurs est aussi celle des exclus, des précaires et des salariés qui travaillent sous la menace. Parce qu'il y a peut-être un moment où l'armée de réserve de chômeurs et de travailleurs précaires, qui condamne à la soumission ceux qui ont la chance provisoire d'en être exclus, se retourne contre ceux qui ont fondé leur politique (ô socialisme !) sur la confiance cynique dans la passivité des plus dominés.

***Pierre Bourdieu, Frédéric Lebaron** et **Gérard Mauger** sont sociologues. Ce texte a reçu l'approbation du groupe Raisons d'agir.*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUE SERAIT LA PENSÉE NON UNIQUE ?

Vous me permettrez de m'étonner de l'importance que vous donnez au départ de M. Guaino. Vous appelez M. Guaino « théoricien de la *fracture sociale* », comme si la fracture sociale était une théorie économique, et non une triste réalité. M. Guaino dénonce le triomphe de la pensée unique. Mais il ne nous dit pas ce que serait la pensée non unique, et, ce qui est plus grave, vous, journalistes, ne lui demandez pas de la définir.

D'ailleurs ses amis, de droite (MM. Séguin, Pasqua) ou de gauche (M. Dray), n'ont jamais précisé leurs idées sur la question. Il fut un temps où ces messieurs dénonçaient les taux d'intérêt trop élevés. Mais ils n'ont pas salué la baisse des taux. Ils ont aussi dénoncé la surévaluation du franc et la faiblesse du dollar. Le dollar a monté, mais M. Guaino ne précise toujours pas ce qu'il ferait pour réduire la fracture sociale. La seule esquisse d'idée qu'on puisse discerner dans ce plan de la pensée non unique est qu'il faut laisser filer les déficits, dévaluer le franc et quitter l'Union économique et monétaire (...).

La triste vérité est que MM. Séguin, Pasqua et consorts n'ont pas la moindre idée de politique économique. Leur pensée est parallèle à celle de M. Le Pen. Celui-ci dénonce les Arabes comme responsables de nos maux. Ces messieurs désignent Bruxelles, la Bundesbank, Jean-Claude Trichet, etc.

Jean-Paul Rigault
Lyon.

Albert Ier de Monaco, défenseur de Dreyfus

par Jean des Cars

TRÈS contestable et très contestée, la leçon d'histoire donnée, le 14 janvier, par le premier ministre n'est pas admissible. Il est faux de dire que la droite était antidreyfusarde et la gauche favorable à l'officier. Tout le monde sait, sauf Lionel Jospin, que l'affaire est beaucoup plus compliquée qu'un partage simple, clair et manichéen des opinions.

En voici un exemple, bien oublié. Dès le début de l'affaire, le prince Albert Ier de Monaco, souverain et grand scientifique – il est le père de l'océanographie – est convaincu que la culpabilité d'Alfred Dreyfus est moins que certaine. Des informations, venues du côté de son épouse, d'origine juive allemande, née Alice Heine et petite-nièce du grand poète d'une part, des entretiens avec le Kaiser, Guillaume II, d'autre part, avec lequel il fait de nombreuses croisières, incitent le monarque, ancien officier de marine ayant servi en France comme lieutenant de vaisseau, à intervenir.

Sa prise de position se déroule en deux temps. Le 16 février 1899, il est reçu en audience par le président de la république, le galant Félix Faure. Le prince, souverain étranger rappelons-le, même s'il est particulièrement lié à la France, vient demander la révision du procès Dreyfus.

A l'Elysée, Félix Faure est dans un état d'agitation surprenant. Ayant oublié son audience princière et aussi celle accordée à Mgr Richard, archevêque de Paris, Félix Faure ne pense qu'à son rendez-vous avec sa maîtresse, l'entreprenante Mme Steinhel. Afin de l'honorer dignement, il a absorbé une pilule roborative... C'est à peine si le président écoute le prince !

Non, monsieur le premier ministre, il n'y avait pas que Zola et la gauche engagés du côté d'Alfred Dreyfus

Lorsque ce dernier repart, déçu de n'avoir pas été entendu, Félix Faure prend un second aphrodisiaque qui, comme on le sait, lui sera fatal quelque trois heures plus tard.

Le prince Albert Ier revient à la charge après que la Cour de cassation a décidé, le 3 juin, de réviser le procès. En effet, cet arrêt divise à nouveau les Français. Albert Ier est consterné de cet acharnement. Il envoie une lette ouverte à la direction du *Figaro* qui la publie dans son numéro du 3 juillet 1899. Elle est adressée à l'épouse du capitaine : « *Madame, vous avez défendu l'honneur de votre mari avec une vaillance admirable et la justice triomphante vous apporte une réparation due. Pour aider les honnêtes gens à vous faire oublier tant de douleurs et tant de souffrance, j'invite votre mari à venir chez moi au château de Marchais* [dans l'Aisne], *dès que l'œuvre sainte de la justice sera accomplie. La présence d'un martyr, vers qui la conscience de l'humanité tournait son angoisse, honorera ma maison. Parmi les sympathies qui vont à vous, Madame, il n'y en a pas de plus sincère ni de plus respectueuse que la mienne* ».

Cette invitation déclenchera un nouveau scandale. La moitié des lecteurs s'en félicite, l'autre s'en indigne. Le prince témoignera encore, à la demande de la Cour de cassation et ne cessera de militer pour que l'officier juif soit réhabilité. Sa déposition, le 11 juillet 1904, sera déterminante.

Lorsque la vérité triomphera, c'est sur les côtes de Norvège que le prince explorateur apprendra la bonne nouvelle. Il enverra une longue lettre à Alfred Dreyfus, lequel lui répond, le 16 juillet : « *Monseigneur, j'ai été profondément ému en lisant votre lettre si sympathique et si élevée d'idées. Nous avons eu le jour de la Justice, le jour lumineux de la Vérité triomphante et quelle plus noble récompense pour ceux qui, comme vous, avec un admirable courage, ont contribué à l'amener. Permettez-moi de vous exprimer encore toute ma reconnaissance et veuillez agréer l'expression de mes hommages respectueux* ».

Non, monsieur le premier ministre, il n'y avait pas que Zola et la gauche engagés du côté d'Alfred Dreyfus.

***Jean des Cars** est historien.*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Argentine et sa « sale guerre »

LES déclarations sans regrets ni états d'âme de l'ancien capitaine Astiz sur la réalité et la brutalité de la répression, qui a frappé les opposants pendant les années de la dictature, de *1976 à 1983, conduisent une fois* encore l'Argentine à s'interroger sur la manière d'en finir avec sa *« sale guerre »*. Il y a trois ans, déjà, les militaires avaient rompu le pacte du silence en reconnaissant publiquement des atrocités dont ils s'étaient défendus pendant le procès de 1985 qui était censé en finir avec cette période noire de leur histoire. *Les* aveux, à *l'époque*, de l'ancien capitaine de frégate Adolfo Scilingo – aujourd'hui inculpé et écroué en Espagne – reconnaissant l'existence des « vols de la mort », au cours desquels les prisonniers étaient largués en mer depuis des avions, avaient enclenché ce mouvement.

Ces aveux et ceux, aujourd'hui, de celui qui symbolisa le terrorisme des forces armées ont cependant quelque chose d'indécent puisqu'ils s'effectuent sous le couvert de l'impunité dont jouissent les militaires, à *la suite des lois adoptées* par l'ancien président Raul Alfonsin, après le retour à la démocratie. Les rares responsables directs de la répression jugés et condamnés furent graciés en 1990, ainsi que le chef des guérilleros Monteneros, par l'actuel président Carlos Menem après sa première élection, au nom de la pacification et de la réconciliation nationale.

Aussi, après quatorze années de retour à la démocratie, l'Argentine continue à souffrir d'une violence qui n'est en fait qu'un héritage direct de la dernière dictature. Aujourd'hui, cette violence provient principalement de la police qui est impliquée dans de nombreux assassi*nats, dont celui du reporter* photographe José-Luis Cabezas, ou encore dans l'attentat antisémite de 1994 contre l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA). Des affaires qui n'ont toujours pas été résolues, comme si l'impunité avait été érigée en principe pour l'armée et la police. C'est cette amnésie qui explique, en partie, la multi*plication des scandales de cor*ruption et des délits commis dans les sphères du pouvoir.

Pourtant, l'alternance imposée par la population lors des élections législatives – défaite cuisante du Parti justicialiste de M. Menem, victoire de l'opposition regroupée dans une large alliance (Frepaso) – est le signe d'une bonne santé démocratique. En Amérique latine, l'Argentine est l'un des rares pays où les forces armées n'ont pas conservé une part de pouvoir institutionnel. A la différence du *Chili, où les dernières gesticula*tions de l'ancien dictateur, Augusto Pinochet, soulignent la fragilité du processus démocratique, l'Argentine est un pays où les forces armées sont subordonnées au pouvoir civil. Un triste paradoxe veut cependant que leur affaiblissement ne soit pas la conséquence des graves violations des droits de l'homme dont elles se sont rendues coupables, mais de leur défaite pendant la guerre des Malouines.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La nouvelle alliance anglo-irakienne

HIER, à Portsmouth, l'Irak et la Grande-Bretagne ont signé l'accord qui avait été paraphé au début de la semaine par Sayed Saleh Jaber, premier ministre irakien, et par M. Bevin, ministre britannique des affaires étrangères. Se substituant au traité de 1930, la nouvelle alliance marque une étape capitale, non seulement dans la collaboration entre les deux pays, mais aussi dans les relations de la Grande-Bretagne avec l'ensemble du monde arabe.

Tout en renonçant formellement à ses deux bases aériennes en Irak, la Grande-Bretagne conserve néanmoins le droit de les utiliser tant que dureront les occupations de l'Allemagne et du Japon et, au-delà, comme bases de transit. Comme dans le précédent traité, la Grande-Bretagne s'engage à fournir à l'Irak toutes les fournitures nécessaires d'armes et d'équipements. Enfin, la clause la plus importante prévoit la création d'un conseil commun de défense.

Il appartiendra à ce conseil d'élaborer une stratégie commune, de diriger l'instruction et l'armement des forces irakiennes et d'établir des projets d'action commune au cas où l'un ou l'autre des signataires serait impliqué dans une guerre.

Si l'on ajoute que les deux gouvernements ont décidé de s'abstenir en matière de politique étrangère de toute action incompatible avec l'esprit de l'alliance, on ne peut manquer de penser que la Grande-Bretagne retire du nouvel instrument de bien plus grands bénéfices que de l'ancien. Car, en traitant d'égal à égal avec son partenaire irakien, elle gagnera d'obtenir l'adhésion sincère des dirigeants et d'une partie de l'opinion publique au principe de la collaboration anglo-irakienne.

(17 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La mission sociale des sectes évangéliques au Brésil

COMMENT financer une campagne électorale sur des bases politiquement correctes quand on passe pour un pourfendeur irréductible du pouvoir de l'argent ? Echaudé par les ricanements de la droite à propos des fonds électoraux qu'il a perçus jadis du secteur pri*vé, Luiz Inacio* « Lula » da Silva, candidat – pour la 3e fois consécutive – du Parti des travailleurs (PT, gauche) à l'élection présidentielle d'octobre prochain au Brésil, propose le lancement d'une souscription nationale.

Son argumentation se fonde sur un exemple dont « Lula » admet s'inspirer : l'Eglise universelle du royaume de Dieu, une secte évangélique brésilienne qui a essaimé aux quatre coins du monde, a amassé une immense fortune grâce aux dons versés par ses adeptes majoritairement issus, à l'instar de l'électorat du PT, des milieux pauvres...

« Lula » prend des risques. Les lendemains qui chantent promis par les politiciens – de tous bords – en campagne rencontrent, en effet, chez les Brésiliens les plus humbles un écho de plus en plus modeste, inversement proportionnel à celui provoqué par la *« théologie de la prospérité »* chère aux prédicateurs de l'Eglise universelle et des multiples chapelles appartenant à la mouvance évangé*lique. Le pays, qui compte officiellement le* plus de catholiques au monde (environ *120 millions), est aussi aujourd'hui l'un des* plus peuplés en *crentes* (« croyants »), désignation générique des protestants au Brésil. En proie à une influence américaine qui confine dorénavant à l'impérialisme culturel, le Brésil du carnaval et des « motels » (hôtels de passe) est devenu une terre promise pour les credos puritains importés des Etats-Unis.

RIGORISME IMPLACABLE

Les 16 millions de protestants brésiliens représentent actuellement 10 % de la population (contre 6,7 % en 1980). Ces dernières années, le rythme des conversions s'est même accéléré en dépit de la croisade médiatique dont les sectes évangéliques sont la cible en raison de certaines pratiques fleurant l'extorsion de fonds ou le fanatisme religieux. Brièvement emprisonné il y a quelques années pour *« charlatanisme »*, Edir Macedo, « évêque » autoproclamé et fondateur de l'Eglise universelle, commande ainsi une véritable « multinationale de la foi », établie dans une cinquantaine de pays, et dont le patrimoine est estimé à plus de 500 millions de dollars (environ 3 milliards de francs). La *« théologie de la prospérité »*, celle qui promet la *réussite matérielle en même temps que le* salut éternel, consolide rapidement son implantation dans les anciens fiefs de la théologie de la libération, c'est-à-dire les couches sociales négligées de tous temps des pouvoirs publics.

Propagandistes d'un rigorisme implacable en matière de mœurs (la danse est interdite, l'homosexualité est perçue comme une « maladie » guérissable par la prière), les sectes évangéliques ont toutefois pris soin d'adapter leur prosélytisme agressif à certaines contingences locales : l'exorcisme emprunté aux cultes *syncrétiques* afro-brésiliens reste très populaire dans les temples, tandis que le recours à l'avortement, condamné tant par Rome que par la loi (qui ne l'autorise qu'en cas de viol ou de grossesse à risque), est laissé au libre arbitre de chacun. Associant les *« expulsions du démon »* par pasteur interposé et la rédemption financière par le sacrifice des deniers du fidèle, la vague évangélique est en train de submerger des territoires inattendus.

La *Folha* de Sao Paulo a consacré récemment un reportage à l'effet *culturel produit* par l'installation d'une mission évangélique dans deux communautés d'Indiens vivant en Amazonie méridionale. *« Précairement assistés par le gouvernement, les Indiens tombent,* explique le quotidien, *sous le joug des missions et des biens matériels offerts par les religieux. Ils promettent d'adorer un seul dieu en échange de nourriture, de vêtements et de médicaments.* » Cette relation de dépendance s'accompagne de l'abandon progressif des coutumes ancestrales, jugées chrétiennement indignes, tels le port du pagne, la chasse à la tortue ou la consultation chez le pajé (chaman).

MARKETING SOCIAL

Sommé de procéder à l'expulsion des pasteurs, dont la présence est légalement interdite dans les réserves, le représentant local de la Fondation nationale de l'Indien (Funai), organe de tutelle des populations indigènes, Jorge Luiz de Paula, se refuse à exécuter l'ordre du procureur régional de la République. *« Les Eglises* [évangéliques], allègue-t-il, *agissent dans la brèche laissée par le manque d'assistance des autorités. Par quoi allons-nous remplacer les missions si nous ne disposons pas de ressources ? » « Nous n'avons pas l'autorité morale nécessaire,* poursuit-il, *pour exiger leur départ »*...

L'épisode illustre un aspect important de la stratégie de conquête des âmes appliquée depuis une quinzaine d'années par l'Eglise universelle et ses émules, celui du « marketing social ». Dans un dossier publié en juillet 1997 sur *« les soldats de la foi et de la prospérité »*, *l'hebdomadaire Veja révèle à ce sujet que* 270 cliniques, gérées par des organisations évangéliques, prodiguent gratuitement des soins à quelque 12 000 alcooliques et toxicomanes. Accoutumé à tirer à boulets rouges sur Edir Macedo et ses méthodes, l'hebdomadaire analyse, pour la première fois, le phénomène de la multiplication des *crentes*. *Veja* met notamment l'accent – la lecture obligatoire de la Bible étant la base de leur vie religieuse – sur *« le monumental travail d'alphabétisation des adultes réalisé par les Eglises évangéliques »*, lesquelles concurrencent désormais l'Eglise catholique dans les activités humanitaires, pour lesquelles celle-ci disposait jusqu'à ces dernières années d'un monopole de fait.

« Argent, santé et bonheur représentent, selon Edir Macedo, des preuves de la bénédiction divine (...). *Si Dieu croit à la sincérité des offrandes qui lui sont faites (généralement en espèces), disent les pasteurs, Il concédera la grâce espérée. Ce marché peut paraître répugnant aux adeptes d'autres religions, mais il a réussi à mobiliser une légion de misérables* (...). *600 000 catholiques brésiliens quittent chaque année le giron du Vatican pour se lancer dans l'aventure »*, conclut *Veja*.

Jean-Jacques Sevilla

Poste électronique *par Calligaro*



Des Etats-Unis obsédés par Bagdad et intéressés par Téhéran

Suite de la première page

Rien n'aurait été possible sans l'élection surprise de M. Khatami, qui, s'il vient du sérail, n'en est pas moins parvenu à incarner une alternative politique modérée au pouvoir du Guide Ali Khamenei, lequel demeure la clef de voûte de l'édifice institutionnel iranien. Cette élection a *ainsi légitimé le* choix du dialogue critique entretenu, avec des succès mitigés, par l'Union européenne, mais qui n'en partait pas moins du postulat *de la complexité et de la diversité* du pouvoir iranien.

D'alternance politique, il n'est en revanche pas question en Irak. En dépit des soutiens logistiques, *militaires ou à tout le moins fi*nanciers octroyés par la CIA américaine à l'opposition irakienne, aucune alternative ne s'est dégagée dans ce pays exténué par presque vingt ans de guerres et maintenu dans une effroyable situation humanitaire.

CHUTE HYPOTHÉTIQUE

Bien au contraire. La *disette*, les humiliations et les bombardements épisodiques ont comme alimenté la machine baasiste dévolue au culte de la personnalité du président Saddam Hussein. C'est encore la CIA qui notait, dans un rapport publié au début de l'année par le *Washington Post*, que la dernière escalade entre les Etats-Unis et l'Irak avait surtout profité au dictateur arrimé au pouvoir à Bagdad.

Le cynisme du président irakien, au demeurant assez piètre stratège, justifie la vigilance des Nations unies. Mais à moins de tenir indéfiniment le pays, comme actuellement, sous tutelle, comment être jamais assuré que l'Irak se détournera à jamais de la tentation de se doter d'armements dont les matériaux – *même s'il est* sans doute difficile d'apprécier aujourd'hui le savoir-faire irakien – restent d'un accès très facile ?

En 1992, au grand dam d'une partie de la classe *politique* américaine, Bill Clinton avait assuré qu'il croyait à une évolution du « cas » irakien, avant de revenir sur ses propos. Six ans plus tard, le président américain, bien qu'il s'en défende, lie en fait la levée de l'embargo à la chute, hypothétique, de Saddam Hussein, et c'est vers l'Iran, longtemps présenté comme le soutier et le soutien de *tous les terrorismes*, que les attentes encore timorées de l'administration américaine semblent se tourner.

Gilles Paris

PRÉCISIONS

SCIENTOLOGIE

Dans un article portant sur *« l'inadaptation de la législation sur les sectes »* (*Le Monde* du 25 septembre 1997), nous écrivions que l'Eglise de scientologie s'était ré*jouie d'un récent jugement de la* cour d'appel de Lyon qui constituait, pour elle, *« une reconnaissance officielle »*. L'Eglise de scientologie précise que *« ce sont les médias qui ont qualifié le décision rendue de* "victoire" *pour la scientologie »*. En revanche, ajoute-t-elle, *« il est exact que les scientologues se sont réjouis de l'affirmation claire faite par les juges du droit de la scientologie à revendiquer le titre de religion »*.

FRONT NATIONAL

Une relecture fautive de l'article consacré au favoritisme dans le recrutement des municipalités Front national (*Le Monde* du 10 janvier) nous a fait écrire que Martine Dumont-Maliverg, ex-secrétaire administrative du groupe FN du conseil municipal de Toulon, est *« retraitée et désormais chargée de mission au cabinet du maire »*, alors qu'il s'agit de son mari.

PANDORA

Le dessin de Ronald Searle, intitulé *Pandora*, paru en page Horizon-Analyses de nos éditions du mercredi 14 janvier, a suscité de vives réactions de la part de certains de nos lecteurs en raison d'un malentendu. Aussi son auteur tient à en préciser le sens sans équivoque : *« Le sujet, la boîte de Pandore, m'a été inspiré par le procès Papon, et un de ses démons incarne la regrettable continuité de la mentalité antisémite en France. L'étoile de David est une victime dans la gueule de l'intolérance. Une bonne image pour l'anniversaire de* "J'Accuse"... »

ENTREPRISES

BANQUE **La décision prise par l'agence d'évaluation financière Moody's de placer la note du Crédit lyonnais sous surveillance (*Le Monde* du 16 janvier) souligne la fragilité persistante de la banque publique. ● LES DOUTES de Moody's sur la solidité du Lyonnais sont directement liés au fait que son troisième – et théoriquement dernier – plan de sauvetage n'est toujours pas bouclé. ● EMBARRASSÉ par la décision de Moody's, le ministère de l'économie et des finances a dû faire une mise au point, jeudi 15 janvier, et réaffirmer dans un communiqué son soutien à la banque. ● MAIS LES NÉGOCIATIONS entre Paris et la Commission européenne de Bruxelles sur le dernier plan de sauvetage sont toujours dans l'impasse. Les deux parties ne sont d'accord ni sur le montant de l'aide de l'Etat ni sur les contreparties correspondantes, notamment en termes de réduction de périmètre du Lyonnais.**

Le Crédit lyonnais est affaibli par les incertitudes sur son plan de sauvetage

L'agence Moody's, en s'inquiétant des engagements de l'établissement financier en Asie, met le gouvernement français et la Commission européenne face à leurs responsabilités. Sa recapitalisation fait toujours l'objet d'âpres négociations

LE CRÉDIT LYONNAIS a décidément bien du mal à redevenir « un établissement comme les autres ». Les problèmes bancaires prennent à son contact une tournure plus alarmiste et polémique. La décision de l'agence d'évaluation financière Moody's, qui a placé la note du Lyonnais sous surveillance, mercredi 15 janvier, en raison de la crise asiatique, vient une fois de plus de le montrer. Si la plupart des grandes banques européennes risquent tôt ou tard d'être épinglées, c'est par le Crédit lyonnais que Moody's a commencé. Et ce n'est pas par hasard.

Sa décision met en exergue la fragilité particulière de cette banque. Une fragilité largement liée au fait que son troisième – et théoriquement dernier – plan de sauvetage n'est toujours pas bouclé. Le communiqué de Moody's est explicite : *« Bien que l'engagement de l'Etat français d'assurer la solvabilité de la banque reste fort, l'agence s'inquiète des limites, délais et complications qui pourraient venir de la Commission européenne et ainsi affecter la mise en œuvre de mesures de soutien »*. Aujourd'hui, de telles mesures sont loin d'être à l'ordre du jour, mais le rôle de l'agence est d'explorer le scénario catastrophe.

Une baisse rapide

CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT CRÉDIT LYONNAIS

cours à la Bourse de Paris

400 – 350 – 300 – 250 – 200 – 150 – 100 ; 264 ; J M J S D J ; 1997 98

Si le titre Crédit Lyonnais a enregistré l'an dernier une performance remarquable (+185 %), il a tout de même perdu 42 % depuis son sommet de septembre, victime des craintes croissantes sur les conséquences de la crise en Asie.

En toute indépendance, Moody's met pour la première fois l'Etat français et la Commission européenne face à leurs responsabilités : il est temps de clarifier la situation du Crédit lyonnais. Il y a déjà un an déjà que le dernier plan de sauvetage de la banque aurait dû être bouclé, pour lui permettre, comme c'est le cas du GAN aujourd'hui, de tourner une page de son histoire et d'envisager sa privatisation. Or il est toujours suspendu entre Paris et Bruxelles.

MISE AU POINT DE BERCY

Embarrassé par la remarque de Moody's, lue par tous les investisseurs internationaux et contreparties du Crédit lyonnais, le ministère de l'économie a dû faire une mise au point jeudi, dans un communiqué : *« Il va de soi que si les circonstances l'exigeaient – ce qui n'est pas le cas aujourd'hui – l'Etat soutiendrait le Crédit lyonnais en remplissant son devoir d'actionnaire en matière prudentielle (...). Les discussions en cours avec la Commission européenne ne remettent pas en cause ces responsabilités de l'Etat à l'égard du Crédit lyonnais. »*

Il est temps toutefois que ces discussions avancent. M. Strauss-Kahn se rendra à Bruxelles lundi 19 janvier pour rencontrer M. Van Miert. Aujourd'hui, Paris et Bruxelles, qui espèrent déboucher sur une décision le 19 mars, date d'arrêté des comptes 1997 du Crédit lyonnais, ne sont d'accord ni sur le montant d'aide d'Etat ni sur les contreparties correspondantes, notamment en termes de réduction de périmètre du Lyonnais.

Pour trouver un terrain d'entente, il leur faut sortir d'un antagonisme stérile. D'un côté, M. Van Miert a mille raisons d'être exaspéré par l'attitude des Français. Depuis l'incroyable plan Alphandéry – une pure construction cosmétique destinée, à la veille de l'élection présidentielle de 1995, à prouver au contribuable qu'il n'aurait pas à payer pour le Lyonnais – jusqu'au dernier plan qui aurait dû être transmis par Jean Arthuis à Bruxelles au début de l'année 1997 et qui n'est toujours pas bouclé, le dossier Lyonnais est devenu insupportable pour la Commission. De l'autre côté, M. Strauss-Kahn, à qui on ne peut imputer les erreurs de ses prédécesseurs, a aussi de bons arguments : aux Etats-Unis ou en Scandinavie, lorsqu'il a fallu sauver le système bancaire, l'Etat a mis sur la table la somme nécessaire. Dans le cas du Lyonnais, à partir du moment où l'option – certes contestable – de sauver la banque a été prise, il faut en assumer le prix. Les deux parties doivent maintenant trouver un terrain d'entente.

Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, n'échappera pas pour autant au débat sur la qualité de son pilotage pendant ces années difficiles. *« Si les premiers plans avaient été convenablement montés, on n'attendrait pas la décision de Bruxelles sur le troisième »*, fustige la CFDT, très hostile à M. Peyrelevade, qui a participé à l'élaboration de chaque plan. Bruxelles lui reproche autant qu'à Bercy le *« ratage »* du deuxième plan même si le PDG du Lyonnais en avait lui-même très tôt dénoncé les limites. Force est de constater qu'il n'a pas réussi à monter avec le Trésor un troisième plan suffisamment précis et équilibré pour qu'il soit rapidement validé par Bruxelles. Ses mauvaises relations avec Jean Arthuis, qui a cherché ostensiblement à le débarquer, n'y sont sans doute pas pour rien. Les contraintes difficiles dans lesquelles l'ont enfermé le premier plan et la décision de Bruxelles de juillet 1995 sont également très lourdes.

D'autres lui reprochent aussi d'avoir laissé sa banque se développer de manière très dynamique aux Etats-Unis ou en Asie alors que ses fonds propres étaient très faibles.

FAIBLESSE DES FONDS PROPRES

Car si Moody's attache une telle importance aux discussions avec Bruxelles, c'est parce que les capitaux propres du Lyonnais sont inférieurs à 30 milliards de francs, alors que ceux de la BNP et de la Société générale dépassent 60 milliards de francs. Tout en étant à même d'absorber 9 milliards de francs de pertes sur l'Asie – ce qui n'est absolument pas d'actualité – le Lyonnais a donc moins de moyens pour couvrir une éventuelle catastrophe.

Les Cassandres oublient toutefois qu'il y a quelques mois on reprochait aux entreprises françaises leur frilosité en Asie. Il est en outre difficile pour une banque de réduire rapidement son bilan – ce qu'a déjà fait le Crédit lyonnais – sans atrophier sa capacité bénéficiaire future. Pour répondre aux inquiétudes de Moody's, le Crédit lyonnais doit donc augmenter ses fonds propres. L'Etat, qui aux yeux de Bruxelles, a déjà trop donné, ne peut plus l'aider. Il doit donc faire appel au marché. Ce qu'il prépare. Encore faut-il pour cela que son avenir soit plus clair.

Sophie Fay

Moody's suit de près les autres banques européennes

L'agence de notation financière américaine Moody's n'a pas l'intention de s'en prendre seulement au Crédit lyonnais. L'analyste de Moody's Alexandra Sleator n'exclut pas une mise sous surveillance, voire une baisse des notations d'autres banques françaises. *« S'il y a lieu pour nous de communiquer sur la Société générale, nous le ferons en temps et en heure. »* L'agence de notation américaine a aussi averti à Francfort que les notations de certaines banques allemandes pourraient être revues à la baisse en raison de *« l'internationalisation croissante des grandes banques allemandes qui les a ouvertes à la pression planétaire »* et de l'*« accroissement du risque lié à l'exposition à l'étranger »* qui en découle. Les engagements des banques allemandes, françaises et britanniques sur la seule Corée du Sud s'élèvent à près de 30 milliards de dollars (183 milliards de francs), selon la Banque des règlements internationaux.

EDF se préoccupe d'aider ses clients démunis

EN PARALLÈLE à la décision d'EDF et de Gaz de France de créer 500 emplois-jeunes (*Le Monde* du 16 janvier) pour aider à la gestion des dossiers des clients les plus démunis ne pouvant payer leur factures d'électricité et de gaz, des initiatives sont prises au plan local pour débloquer le traitement de ces demandes qui augmentent.

Ainsi, en lien avec EDF-GDF Services, le conseil général de Seine-Saint-Denis, les Assedic et la préfecture ont conçu un nouveau système de gestion du fonds d'aide à l'énergie, décentralisant la décision au niveau de chacune des quarantes communes du département. L'idée est d'accélérer le suivi des cas et de se doter de moyens financiers plus importants. Avec l'arrivée des Assedic et du conseil général dans ce système financé quasi exclusivement par EDF-GDF et géré par la préfecture, le budget de ce fonds double, atteignant 2 millions de francs en 1998.

« Avec 14,5 % de taux de chômage dans le département, la Seine-Saint-Denis connaît l'une des situations les plus difficiles de France », reconnaît Philippe Saimpert, chef du centre EDF-GDF de Pantin, l'un des artisans de cet accord. *« Le nombre d'impayés augmente régulièrement. Sur l'ensemble du département, 1 000 dossiers relèvent du fonds d'aide à l'énergie. »* Soucieux d'éviter les disparités, Gilbert Roger, maire PS de Bondy et vice-président du conseil général, affirme : *« Dans ce système, les communes ne sont pas obligées de verser de l'argent, c'était un principe de base pour éviter une discrimination entre villes riches et pauvres. »*

Jusqu'alors, les demandes d'aides étaient envoyées par chaque ville à la préfecture qui répartissait les fonds au fil des cas jusqu'à épuisement du budget. Le nouveau système arrête une enveloppe globale qui est ensuite répartie entre les communes à partir des critères déjà en œuvre pour le FSL (Fonds solidarité logement). Des liens sont noués avec les assistantes sociales. *« Nous recevons le client dans un bureau à part*, explique Christine Gorge, l'une des trois déléguée solidarité à l'agence de Bondy, *sans demander de justificatif de la situation financière. Ce n'est pas notre rôle. »*

COUPURE ÉVITÉE L'ouverture d'un dossier évite toute coupure d'électricité. Dans l'attente d'une solution, EDF limite la consommation et donc la dette du client en posant un fusible ramenant la puissance du compteur à 1 000 ou 3 000 watts, selon le mode de chauffage. *« Le fonctionnement est simple. En cas de coupure, il suffit de réenclencher le compteur, mais il faut auparavant débrancher des appareils pour revenir à la bonne puissance »*, précise Vincent Ouvrard, agent d'intervention à Aubervilliers. Conçu comme un dispositif transitoire, ce SME (système maintien énergie) tend à voir sa durée se prolonger, les dossiers d'impayés mettant du temps à se régler.

Au niveau national, l'utilisation moyenne est passée, en un an, de quatre à sept semaines. La Seine-Saint-Denis est l'un des départements où ces nouveaux systèmes sont les plus utilisés. Ils ont équipé en 1997 2 000 logements dans les vingt-trois communes dépendant du centre de Pantin. Ce niveau qui ne concerne qu'une partie du département représente à lui seul 6,5 % du nombre total d'interrupteurs installés dans l'Hexagone.

Dominique Gallois

Les salariés d'IBM-France craignent un changement de leur statut

DEPUIS septembre, IBM-France savait que sa volonté de restructurer ses activités dans les services informatiques constituerait le *« sujet délicat »* de l'année 1998. L'enjeu est lourd, puisqu'il s'agit de gérer le changement de statut de plusieurs milliers de salariés.

Le 9 janvier, la CFDT, principal syndicat du groupe (33 % des voix), a attaqué la direction devant le tribunal des référés de Nanterre pour délit d'entrave. Le jugement sera prononcé vendredi 23 janvier. Le syndicat reproche à la direction de ne pas avoir consulté les comités d'entreprise sur cette restructuration qui, selon lui, pourrait intervenir au plus tard en juillet.

IBM emploie aujourd'hui en France quelque 15 000 personnes. Environ 10 000 sont salariées de la société IBM-France et relèvent de la convention collective de la métallurgie. Parmi elles figurent 3 000 personnes qui travaillent dans les activités de services. Or, dans ce métier, qui pour la première fois, en 1997, a pesé plus lourd en chiffre d'affaires que le métier traditionnel de vente d'ordinateurs, de multiples structures gravitent autour de la maison mère. Qu'elles aient été créées ou rachetées, on en compte une dizaine au total, employant environ 4 500 personnes. Les principales sont les sociétés CGI, Axone, Seprim, Eurequip.

L'objectif d'IBM est de regrouper ces différentes entités de services en pleine croissance (1 000 recrutements prévus en 1998 et une hausse du chiffre d'affaires de 20 % comme en 1997). Une entité baptisée IBM Global Services a été créée à cet effet. A l'heure actuelle, elle constitue une coquille vide. La CFDT n'est pas hostile à cette idée de rassembler toutes les activités au sein d'une même structure. Le syndicat reconnaît que, du fait de la multiplication des statuts du personnel notamment, la situation actuelle est source de dysfonctionnements.

La CFDT relève également que cette démarche d'intégration est mondiale. L'entité IBM Global Services a été créée il y environ un an au niveau d'IBM Corp aux Etats-Unis. Disposant d'un patron mondial, cette activité représente *« 120 000 personnes, pour un chiffre d'affaires de près de 23 milliards de dollars (138 milliards de francs) »*, selon Gérard Jousset, qui occupe le poste de directeur général d'IBM Global Services pour l'Europe de l'Ouest. En 1996, le chiffre d'affaires total d'IBM était de 76 milliards de dollars.

En France, la bataille porte sur le statut que la direction du groupe entend accorder aux salariés de ce nouveau pôle. La direction indique que deux choix sont à l'étude : l'intégration de tous au sein d'IBM-France ou de la filiale IBM Global Services. Elle affirme que, dans tous les cas, les salariés bénéficieront de la convention collective de la métallurgie même si IBM Global Services sera rattachée statutairement à la fédération Syntec, à laquelle sont rattachées la plupart des filiales de services et qui est nettement moins protectrice.

En revanche, les accords d'entreprise sont bien moins généreux dans les filiales que dans la maison mère. En particulier sur deux points : au sein de la maison mère, les cadres ont neuf jours de congés supplémentaires et les subventions aux comités d'entreprise sont près de deux fois supérieures. Des arguments, qui aux yeux de la direction, pourraient plaider pour le rassemblement des activités de services dans une filiale. Sauf si les syndicats d'IBM consentent à des sacrifices sur ces points. La direction estime que ces différences représentent 106 millions de francs par an, soit 4 % de la masse salariale.

Cette bataille de statut dans les services intervient alors qu'en arrière-plan se pose toujours la question du devenir des activités industrielles d'IBM en France. Celles de l'usine de Montpellier notamment, où 500 personnes (sur 1 000) travaillent à la fabrication de gros ordinateurs. *« Des transferts d'activités vers l'usine de Dublin, en Irlande, sont à l'étude, qui nous font craindre pour la pérennité de Montpellier »*, indique la CFDT.

Pour l'usine de Corbeil-Essonnes, qui fabrique des circuits intégrés, les interrogations ont resurgi à l'occasion de l'annonce, fin 1997, d'un accord avec la société sud-coréenne Dongbu. Visant à produire des composants mémoire en Corée, cet accord, qui a été gelé suite aux difficultés actuelles que connaît la Corée, fait craindre aux syndicats une possible remise en cause à terme des missions de l'usine française.

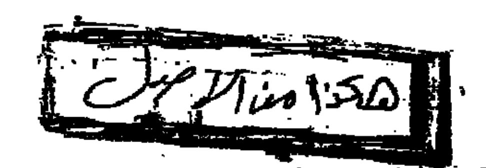
Philippe Le Cœur et Frédéric Lemaître

Laura Ashley se sépare de ses usines

Au bord de l'asphyxie depuis deux ans, Laura Ashley tente de se sauver, en se recentrant sur la distribution et le développement de la marque. Le groupe britannique d'habillement et de décoration a annoncé, jeudi 15 janvier, la mise en vente de ses cinq usines, comptant 670 salariés, pour faire face à ses difficultés financières et commerciales. Celui-ci prévoit une perte de 23 à 26 millions de livres (230 à 260 millions de francs) avant les frais de restructurations pour l'exercice 1997.

Ce mouvement de scission entre les activités industrielles et commerciales semble se répandre dans tous les secteurs. Le conglomérat américain Sara Lee (Dim, Justin Bridoux), en bonne santé, a annoncé (*Le Monde* daté 11-12 janvier) qu'il allait se séparer de sa production industrielle pour se recentrer sur ses activités commerciales.





L'Etat et la famille Dassault étudient un schéma pour rapprocher l'avionneur et Aerospatiale

Le constructeur du Rafale verrait son capital réorganisé

En 1996, Alain Juppé avait tenté d'imposer une fusion d'Aerospatiale et de Dassault-Aviation. Après l'échec de ce projet, Lionel Jospin tente, à son tour, de rapprocher le spécialiste des avions de combats et l'avionneur civil. Le projet en discussion ferait du groupe privé et de Dassault industries les actionnaires à parts égales de Dassault-Aviation, avec 46 % du capital chacun, 8 % étant répartis dans le public.

APRÈS L'ABANDON du projet de fusion entre Dassault-Aviation et Aerospatiale, l'Etat, Aerospatiale et Dassault industries (l'actionnaire majoritaire de Dassault-Aviation) discutent d'une nouvelle forme de rapprochement entre les deux groupes aéronautiques. Un nouveau schéma, révélé par le quotidien *Libération* du 16 janvier, prévoierait que le groupe public et la holding privée deviennent actionnaires à égalité du constructeur du Rafale.

Selon ce projet, Dassault industries et Aerospatiale disposeraient, chacun, de 46 % du capital de Dassault-Aviation, les 8 % restant étant répartis dans le public, par mise en Bourse et distribution aux salariés. Dassault-Aviation est aujourd'hui *détenue à 49,9 % par la holding* privée Dassault industries ; à 35,01 % en direct par la Sogepa (Société de gestion des participations de l'Etat) ; à 10,75 % en direct par l'Etat (sous contrôle du Trésor), le reste (soit 4,34 %) étant dans le public. La Sogepa est entrée dans le capital de Dassault-Aviation après le décès de son fondateur, Marcel Dassault, et elle y détient des actions dont une part ouvre droit à un vote double.

En 1996, le gouvernement d'Alain Juppé avait lancé le projet d'une fusion de l'entreprise aéronautique privée avec le groupe public Aerospatiale, une fusion à laquelle le fils du fondateur, Serge Dassault, s'est opposé au motif qu'elle lui apparaissait *« forcée »*.

Le gouvernement de Lionel Jospin a repris le projet, plutôt sur la base d'un rapprochement entre les deux groupes, sans soulever d'hostilité de principe de la famille Dassault.

La formule aujourd'hui à l'étude est de parvenir à une parité entre Dassault industries et Aerospatiale par transfert des parts directes et indirectes de l'Etat au groupe public aéronautique. Dans ce schéma, la Sogepa perd sa possibilité de vote double, une formule que, du reste, la famille Dassault a toujours contestée sur le plan juridique.

A l'heure actuelle, l'Etat et les deux groupes concernés ne sont pas parvenus à un accord définitif en bonne et due forme. En particulier, trois questions d'importance doivent trouver une solution consensuelle. Le premier point a trait au mode et aux procédures de transfert ou de mutation des 3,9 % d'actions qui devront être cédées pour obtenir la parité autour de 46 % et qui sont aujourd'hui dans l'escarcelle de la famille Dassault. Plusieurs formules de cession, dit-on, à tarifs préférentiels sont à l'étude, qui devraient inclure des clauses de garantie pour chacune des parties.

Le deuxième point est relatif au sort des actions introduites dans le public : la signature d'un pacte d'actionnaire pourrait être nécessaire pour éviter que la famille Dassault ne rachète des actions mises en Bourse, récupérant ainsi le contrôle majoritaire de Dassault-Aviation. Le dernier point se rapporte au mode de fonctionnement du nouveau groupe : les nouveaux actionnaires garantirait à Dassault-Aviation le maintien à sa tête de son actuelle équipe dirigeante.

Dans les milieux compétents, on souligne qu'aucune des parties en présence n'a mis d'*« ukase »* à l'un ou l'autre des aspects du dossier et que *« la réflexion reste libre »*, aucun document formel n'étant rédigé.

Jacques Isnard

Rapprochement dans l'avionique civile

Dassault Electronique et Sextant Avionique ont annoncé, jeudi 15 janvier, la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) *« permettant de mener en commun le marketing et le lancement de nouveaux produits »* dans le domaine de l'avionique civile. Ce GIE concerne l'avionique vendue directement aux compagnies aériennes, une activité de moins de 200 millions de francs de chiffre d'affaires. *« Les deux sociétés coopéreront également pour offrir directement aux avionneurs leurs systèmes avioniques civils »*, ont précisé les deux partenaires.

Cet accord intervient au moment où se constitue un nouveau *groupe d'électronique de défense autour* de Thomson-CSF, auquel le groupe Dassault doit apporter sa filiale Dassault Electronique. Sextant Avionique est également concerné par ce rapprochement, puisqu'il est détenu à 66 % par Thomson-CSF et à 33 % par Aerospatiale.

Le salaire de M. Forgeard bloque sa nomination à la tête d'Airbus

NOËL FORGEARD devra encore patienter quelques semaines pour être intronisé à la tête du constructeur aéronautique européen Airbus. Ses actionnaires ne sont pas parvenus à s'entendre, lors du conseil de surveillance du jeudi 15 janvier, sur les *« conditions »* de la nomination du candidat proposé par la France. Ce « couac » dans l'intégration de l'industrie aéronautique européenne met en lumière les luttes de pouvoir qui se jouent en coulisse. La désignation du prochain patron d'Airbus, qui sera notamment chargé de faire passer le constructeur du statut de groupement d'intérêt économique à celui de société de plein exercice au début de 1999, revêt pour chacun des industriels une importance majeure.

A priori, le choix de Noël Forgeard, l'actuel président de Matra hautes technologies, société qui regroupe les activités militaires du groupe Lagardère, n'est pas remis en cause. Déjà, lors du précédent conseil de surveillance d'Airbus, le 5 décembre, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), le britannique British Aerospace (BAe) et l'espagnol Casa avaient bien accueilli la *suggestion française. L'expérience aéronautique* du candidat – M. Forgeard a fait ses premières armes dans ce secteur il y a vingt ans – et ses succès européens – il est à l'origine des alliances de Matra avec Dasa dans les missiles et GEC dans les satellites – militent en sa faveur. *« Il n'y a pas de divergence politique »*, affirme Dasa. *« C'est une question de temps, sans doute un mois »*, ajoute BAe.

Si le poste d'administrateur-gérant est, de tradition, réservé à un Français – tandis que celui plus honorifique de président du conseil de surveillance est dévolu à un Allemand – sa désignation officielle requiert un vote unanime des membres d'Airbus. L'échec du huis clos de la journée de jeudi n'est pas analysé de la même manière par chacun des partenaires. *« Le niveau de la rémunération de M. Forgeard a été au centre des discussions »*, affirment à l'unisson des proches du dossier allemands et britanniques. *« La désignation par avance de M. Forgeard et l'absence de candidat alternatif le placent en position de force dans cette négociation normale »*, affirme un familier.

L'actuel administrateur-gérant, Jean Pierson, est un salarié détaché d'Aerospatiale. L'embauche directe par Airbus de M. Forgeard pose *un problème nouveau au constructeur*, qui va devoir accepter un élargissement considérable de l'éventail des rémunérations. *« Les exigences salariales de M. Forgeard sont sans aucune mesure avec le salaire actuel de M. Pierson »*, affirme un proche du dossier. Faute d'accord entre partenaires sur cette question, aucun autre point n'aurait été évoqué au cours du conseil d'administration qui a suivi.

RÉPARTITION DES POUVOIRS

Ce n'est pas l'analyse de la partie française qui, sans rejeter la réalité de cette discussion financière, met en avant les enjeux de pouvoir exacerbés par cette nomination. *« Les Allemands veulent profiter de cette occasion pour fixer la répartition des pouvoirs au sein du futur Airbus »*, expliquent des sources françaises. Manfred Bischoff, président de Dasa, doit succéder à Edzard Reuter à la tête du conseil de surveillance d'Airbus, et Volker Von Tein doit remplacer Dietrich Russel comme directeur général d'Airbus. *« La répartition des pouvoirs dans la future société Airbus est actuellement examinée par un des groupes de travail mis en place par les industriels. Il s'agissait uniquement jeudi de nommer le futur président d'Airbus et de déterminer son salaire »*, insiste une source étrangère.

Christophe Jakubyszyn

Boeing s'allie à des européens et à des coréens pour son avion de cent places

BERLIN
correspondance

La décision de Boeing de poursuivre, sous le nom B-717-200, le projet MD-95 de McDonnell Douglas (MDD) fait le bonheur de plusieurs industriels européens et asiatiques. Ce moyen-courrier de 100 places, initialement destiné à remplacer le DC-9 au catalogue de MDD, risquait d'être remis en question après la fusion des deux avionneurs américains, en août 1997. Il a été confirmé en novembre, au grand soulagement de ses futurs sous-traitants.

Ce Boeing – qui sera en concurrence sur le marché des avions de 100 places avec le futur Airbus AE-31X – apportera un ballon d'oxygène à l'industrie sud-coréenne. Le géant américain a annoncé, jeudi 15 janvier, avoir choisi Hyundai Space and Aircraft Company et Korean Air comme partenaires du 717-200. La participation de Hyundai pourrait atteindre plus de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) et celle de Korean Air plus de 1 milliard, *selon le constructeur américain*. Boeing estime que ce projet entraînera la création de 1 300 emplois par an dans les deux firmes coréennes qui fourniront, au total, 10 % du programme.

L'industrie européenne, elle aussi, a été rassérénée par la décision de Boeing. BMW Rolls-Royce, société fondée en 1990 et détenue à 50,5 % par le groupe allemand et à 49,5 % par le britannique, fournira des moteurs de type BR-715, conformément à ce qui avait été conclu en 1995 avec McDonnell. A l'époque, la compagnie aérienne Valujet, devenue depuis AirTran Airlines, avait passé une commande ferme de 50 appareils assortie d'une option sur 50 avions. Les 12 premiers seront livrés en 1999. Selon Boeing, quelque 2 500 appareils pourraient trouver preneur, en vingt ans, sur le créneau des 80 à 120 places destinés au trafic régional.

Le BR-715 est le second modèle de la famille des BR-700 qui équipent déjà, avec le BR-710, le Gulfstream V, le bombardier Global Express et les Nimrod 2 000 de la marine britannique. *« L'avantage du BR-715, c'est sa faible consommation en carburant, la faiblesse de ses émissions toxiques, son faible coût de maintenance et le fait qu'il est peu bruyant »*, estime Jim Phillips, vice-président du programme 717 chez Boeing. Le BR-715 représentera environ 20 % de la valeur de l'avion, dont 40 %, estime l'avionneur, seront produits par les partenaires européens de Boeing : Alenia en Italie pour le fuselage, Labinal en France pour les câbles, Fischer en Autriche pour l'aménagement intérieur et BMW Rolls-Royce pour les moteurs. L'entreprise emploie 1 950 salariés en Allemagne, dont 1 000 sur le site de Dahlewitz, près de Berlin.

La commande ferme de Boeing ne permettra pas, à elle seule, de sortir la jeune entreprise du rouge, qui espère trouver d'autres débouchés pour son moteur, notamment auprès d'Airbus. En 1996, BMW Rolls-Royce avait enregistré 630 millions de marks de pertes (2 milliards de francs). Depuis sa création, BMW Rolls-Royce a investi 1,8 milliard de marks dans la série des BR-700, mais son carnet de commandes s'élève à 2,5 milliards de marks. Pour certains analystes, les bénéfices de BMW, aujourd'hui fournis par l'automobile, pourraient à terme progresser de 20 % grâce à l'aéronautique.

Nathalie Wendt

Français, Russes et Américains enlèvent le pétrole irakien

UNE SEMAINE après l'approbation par l'ONU du plan irakien d'achat et de distribution de vivres financés par des ventes de pétrole, les premiers chargements de brut ont débuté, mercredi 14 janvier, au port turc de Ceyhan, sur la Méditerranée, et au terminal irakien de Mina al-Bakr, sur le Golfe, dans le sud du pays.

Selon la presse irakienne, un pétrolier a chargé mercredi dans le port de Ceyhan un million de barils de brut destinés au français Elf. Un autre navire a embarqué un million de barils pour l'espagnol Repsol. Au même moment, un pétrolier arrivait au terminal de Mina al-Bakr pour l'américain Chevron. D'autres bateaux sont attendus dans les prochains jours.

Soumis depuis août 1990 à un embargo de l'ONU, suite à l'invasion du Koweït, l'Irak est autorisé depuis un an à exporter du brut pour 2 milliards de dollars par semestre dans le cadre de la résolution *« pétrole contre nourriture »*. Cependant, le 5 décembre, Bagdad a suspendu ses ventes, protestant ainsi contre le retard dans l'arrivée des vivres.

Ce pays ne trouve aucune difficulté à écouler sa production, car toutes les grandes compagnies internationales sont intéressées à renouer des liens avec Bagdad et négocient l'obtention de permis d'exploration pour le jour où les sanctions internationales seront levées. En début de semaine, Total et Elf ont reçu l'agrément de l'ONU pour enlever deux fois plus de pétrole irakien que lors des précédents contrats, soit respectivement 12,2 et 10,8 millions de barils. Quatre compagnies pétrolières russes (Loukoil, Onako, Sidanko et Sibneft) ont signé de nouveaux contrats sur l'achat de quelque 26 millions de barils de pétrole. Ils s'ajoutent aux sept autres firmes (Zaroubejneft, Alfa Eko, Zaroubejneftegazstroï, Machinoimport, Rosneft, Nafta-Moskva et la société MES) qui ont signé pouer l'enlèvement de 28,84 millions de barils.

Dominique Gallois

Generali attend toujours le feu vert de Bercy

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES n'a toujours pas donné son feu vert à Generali pour qu'il puisse lancer son offre publique d'achat sur les AGF, avant de se retirer au profit d'Allianz. Le ministère dit attendre des informations complémentaires sur l'accord du 19 décembre. Mais les discussions semblent achopper sur le dossier de l'assurance-crédit. Allianz, s'il conserve Euler (ex-Sfac), filiale des AGF, *risquerait d'être en position* dominante en Europe. Selon un porte-parole d'Allianz, les négociations en vue d'un accord définitif entre Allianz et Generali pour un partage des AGF et d'Athéna ne connaissent *« aucun problème »*.

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur téléphonique allemand** a annoncé vendredi 16 janvier un bénéfice net consolidé en hausse de 84 % à 3,3 milliards de marks en 1997 par rapport à 1996 et un chiffre d'affaires en progression de 6,5 % à 67,1 milliards de marks.

■ **HOECHST : Isaac Saba, l'un des Mexicains les plus riches du pays,** négocierait avec l'américain Koch Industries, selon le *Wall Street Journal* du 16 janvier, le rachat de l'activité fibres polyesters de l'allemand Hoechst pour un montant dépassant *les 3 milliards de dollars (18 milliards* de francs). Appelée Travira, cette société dispose de 15 usines dans le monde.

■ **DIGITAL EQUIPMENT : le groupe informatique américain** a annoncé, jeudi 15 janvier, un bénéfice de 74,8 millions de dollars au 2e trimestre de son exercice 1998, contre 31 millions un an auparavant. Son chiffre d'affaires est passé à 3,358 *milliards de dollars*, contre 3,324 milliards l'an dernier.

■ **EASTMAN KODAK : le numéro un mondial de la photographie** a annoncé jeudi 15 janvier une baisse de 38 % de ses profits au quatrième trimestre de 1997 à la suite notamment de la hausse du dollar. Sur l'année 1997, Kodak a réalisé un bénéfice de 5 millions de dollars (30 millions de francs) *après avoir enregistré* 1,5 milliard de dollars de charges de restructuration à la suite du licenciement de 16 600 employés.

■ **SEAGATE : le fabricant américain de disques durs** a annoncé, jeudi 15 janvier, la suppression de 10 000 emplois – 10 % de ses effectifs.

■ **ERICSSON : le groupe suédois**, qui a racheté les 50 % du groupe Lagardère dans la société MET, a annoncé, jeudi 15 janvier, qu'il va faire de cette dernière et de son usine de Longuenesse (Pas-de-Calais) son centre d'approvisionnement en centraux téléphoniques pour l'Europe de l'ouest. Il créerait en 1998 une centaine d'emplois en France.

■ **FRANCE TELECOM : l'exploitant téléphonique a indiqué**, jeudi 15 janvier, avoir lancé fin 1997 un appel d'offres pour confier à une société extérieure la gestion de son parc de 48 000 véhicules.

■ **CHRONOPOST : la filiale de La Poste** a annoncé, jeudi 15 janvier, avoir porté sa participation dans Jet Worldwide de 35 % à 100 %, pour un montant non communiqué (*Le Monde* du 7 janvier).

■ **AHOLD : le groupe néerlandais, numéro un de la grande distribution** aux Pays-Bas et numéro cinq aux Etats-Unis, a acquis, jeudi 15 janvier, pour 368 millions de dollars (2,2 milliards de francs) une participation de 50 % dans deux chaînes de distribution argentines, Disco et Santa Isabel. Le groupe Ahold avait annoncé la semaine dernière qu'il avait doublé ses activités en Chine en prenant le contrôle des 22 supermarchés Yaochen Liancheng à Shangai.

■ **NESTLÉ : le groupe alimentaire** a annoncé vendredi 16 janvier la signature d'un accord avec le groupe américain Borden Foods Corporation pour la reprise d'un certain nombre d'activités de Borden Brands International dans des pays émergents. Avec cette acquisition, dont le prix n'a pas été divulgé, Nestlé renforce sa position dans le secteur laitier, notamment en Afrique du Sud, en Colombie et au Panama.

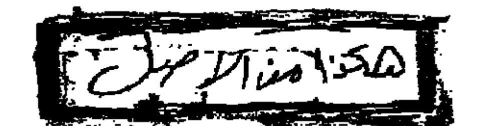
■ **SAINT LOUIS SUCRE : la société Générale sucrière**, filiale du groupe Worms, rebaptisée Saint Louis Sucre depuis le début de l'année, a enregistré pour l'exercice 1997 un résultat net de 582 millions de francs, stable par rapport à 1996 pour un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de francs, en hausse de 24 %.

■ **PME : les petites et moyennes entreprises** prévoient une nette amélioration de leur activité en 1998 malgré la crise asiatique et le projet des 35 heures, selon une étude réalisée, en décembre, auprès d'un millier de sociétés par la Banque du développement des PME. A l'exception *du BTP, toujours très affecté, la plupart des secteurs pensent investir* et embaucher dans les prochains mois.

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : les syndicats CGC et FO ont rejoint le 27 janvier l'appel à la grève** lancé par l'intersyndicale (Syndicat unifié-CGT-CFDT), pour protester contre la demande de révision des accords sur le régime de retraite spécifique du réseau Ecureuil.

■ ***THOMSON-CSF : à l'appel des syndicats***, *les salariés des différents* sites de l'activité radars et contre-mesures (Elancourt, Brest, Pessac) ont débrayé jeudi 15 janvier pour protester contre la politique salariale de l'entreprise.

■ **TRANSPORTS ROUENNAIS : la cour d'appel de Rouen** a ordonné, jeudi 15 janvier, à la direction des Transports en commun de l'agglomération rouennaise la création de 30 emplois dans le cadre de l'application d'un accord Robien. La CGT avait assigné la direction pour non application de cet accord, qui prévoyait la création de 80 emplois.



« Le Télégramme de Brest » se lance dans la bataille du dimanche

Le quotidien breton répond à l'offensive de « Ouest-France » en privilégiant l'information locale dans son édition dominicale et en proposant le supplément « Fémina » du groupe Hachette

MORLAIX
de nos envoyés spéciaux

Depuis quatre générations, la famille Coudurier règne sur le petit quotidien de la pointe de Bretagne : Jean-Pierre Coudurier est PDG, tandis que ses deux fils, Edouard et Hubert, reprennent le flambeau. Le journal a l'habitude de se distinguer en plantant quelques banderilles aux marches du premier quotidien français – et principal concurrent –, *Ouest-France*. Il a su créer de nouvelles éditions, dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor. Il a su aussi utiliser la couleur dès 1967, vendre le supplément télévision du groupe Hersant, jouer les pionniers sur Internet, etc. Ce dynamisme permet au *Télégramme de Brest et de l'Ouest* de faire figure d'exception dans la presse française : sa diffusion augmente régulièrement. Elle a progressé en dix ans de plus de 10 %, pour se rapprocher des 200 000 exemplaires.

Il est pourtant arrivé quelque chose de singulier au *Télégramme de Brest* en 1997. Le quotidien de Morlaix préparait sereinement ses prochaines offensives : l'ouverture d'une dix-huitième édition Dinan-Saint-Malo et le passage au format tabloïd. Lorsque *Ouest-France* a annoncé une double offensive : une édition du dimanche et la reprise, à son tour, du supplément télévision du groupe Hersant (*Le Monde* du 10 juillet 1997).

« Nous avions depuis longtemps l'idée de faire un journal du dimanche, explique Edouard Coudurier, directeur général du quotidien, *mais ce n'était pas prioritaire pour nous, car il n'y a pas de marché publicitaire ce jour-là. »*

« PAS HONTE DE LA LOCALE »

Le Télégramme était pris de vitesse par *Ouest-France*. *« C'était un crève-cœur pour nous »*, reconnaît le rédacteur en chef, Jean-Claude Cassenac. Le moment tombait mal pour le quotidien, qui avait déjà durement négocié avec le syndicat du Livre-CGT, au moment de la mise en place d'une nouvelle rotative couleur, à la fin de 1996. Très vite, l'entreprise a compris qu'elle ne pouvait pas réaliser une édition aussi complète qu'en semaine. Le journal opte donc pour une formule allégée, *« plus adaptée au dimanche »*, souligne le directeur général.

Vingt personnes ont été embauchées sur ce projet, qui est réalisé par l'ensemble de la rédaction. *L'édition dominicale du Télégramme*, à paraître dimanche 18 janvier, *se présente sous la forme d'un tabloïd* de 40 pages – dont la moitié consacrée au sport –, conçu comme un véritable « quotidien du septième jour ». *« Il y aura beaucoup d'actualité et un peu de magazine »*, explique Edouard Coudurier, soulignant qu'il a pris le chemin inverse de celui choisi par *Ouest-France*.

Le Télégramme-Dimanche comporte quatre éditions, fortes de sept pages locales, avec des informations parfois très brèves, de façon à ce que *« tous les cantons soient représentés chaque dimanche »*, souligne Marcel Quiviger, rédacteur en chef adjoint. *« Notre secret c'est de n'avoir jamais eu honte de faire de la locale »*, explique Jean-Claude Cassenac. Pour Marcel Quiviger, *« ce journal préfigure celui de l'an 2 000, par le format, le contenu des locales et les titres, plus courts, plus incisifs »*. *« Il s'agit d'un laboratoire pour l'évolution du* Télégramme *»*, confirme le rédacteur en chef, l'autre Coudurier, Hubert.

CONCURRENCE PROFITABLE

Le journal prévoit une page pour un grand reportage (en Algérie, pour le premier numéro), et une autre sur les *« 100 jours du siècle en Bretagne »*. *Le Télégramme*, qui a une longue tradition de recours à des chroniqueurs extérieurs, a fait appel pour son édition dominicale à Bruno Masure. Elle est vendue avec le supplément du groupe Hachette, *Fémina*, pour 5,70 francs.

Le mariage de l'ancrage local du journal avec le papier glacé du magazine d'Hachette doivent concurrencer *Dimanche Ouest-France*, qui est vendu 5 francs. La publication du supplément télévision, avec *Ouest-France*, le vendredi, alors qu'il n'est distribué par *Le Télégramme* que le samedi, a coûté à ce dernier 6 000 exemplaires. Entre les deux, la concurrence est rude... et profitable aux lecteurs. Alors que la diffusion de la presse quotidienne régionale est tendanciellement plutôt en baisse, celle des deux titres bretons a connu, en dix ans, une progression de 60 000 exemplaires.

« Si nous n'étions pas confrontés à Ouest-France, *si nous étions un journal intégré à un groupe, nous ne ferions pas autant d'efforts et nous perdrions des exemplaires »*, explique Hubert Coudurier. Pour s'affirmer, *Le Télégramme* n'hésite pas à prendre un ton parfois incisif mais aussi à jouer de la fibre chauvine de la Basse-Bretagne, face à Rennes. Il sait aussi sortir des *« affaires »*, révélant par exemple, dans le cadre du dossier Thomson, l'existence d'une note à l'Elysée, dénonçant les ambitions du groupe britannique GEC, partenaire d'Alcatel, qui aurait fait changer d'avis Jacques Chirac, en faveur du groupe Lagardère (*Le Monde* du 28 novembre 1996).

Pour Hubert Coudurier, *« il y a nécessité, pour la presse régionale, d'avoir une vision totalement décomplexée par rapport à la presse nationale »*.

Alain Salles et Martine Valo

Une progression constante

DIFFUSION PAYÉE DU *TÉLÉGRAMME*

en milliers

190 – 180 – 170

171,68 – 191

1986 – 1988 – 1990 – 1992 – 1994 – 1996 – 1997

La diffusion du « Télégramme de Brest » a progressé de plus de 10 % en 10 ans.

Le dessinateur Nono rejoint « Le Télégramme »

Les Salons bretons en ont bruit durant la trêve des confiseurs : le dessinateur Nono quitte *Ouest-France* pour *Le Télégramme*. Abandonner le plus important quotidien de France après vingt-cinq ans de collaboration pour rejoindre son petit concurrent de la pointe bretonne, voilà qui n'est pas banal. Très connu dans la région, où il prête aussi son crayon à toute une série de journaux militants ou syndicaux, Nono croque donc l'actualité dans les premières pages du *Télégramme* depuis le 2 janvier.

« Je suis content, annonce le dessinateur – qui est aussi professeur de philosophie à mi-temps –, _mes dessins sont respectés, pris en considération, ce qui n'était plus le cas à_ Ouest-France, _dont la direction n'a rien fait pour me retenir. »_ A Rennes, certains y voient un signe de mauvais augure. A Morlaix, où l'on ne perd pas une occasion de se réjouir des déboires de _Ouest-France_, l'heure est au triomphe.

Les rotativistes empêchent la parution du « Figaro » et de « France-Soir »

Les divisions au sein du syndicat du Livre CGT s'amplifient

ON A ASSISTÉ jeudi 15 janvier à une nouvelle escalade dans le combat que se livrent désormais les différentes catégories du syndicat du Livre-CGT. Dans son édition du 16 janvier, *Le Monde* a dû publier une page de publicité, appelée *« adresse à la CGT et aux salariés de la presse et de la communication »*, signée par trois responsables du syndicat du Livre-CGT en désaccord avec la ligne générale de l'organisation parisienne.

Le refus du *Figaro* et de *France-Soir* de passer ce communiqué a été sanctionné par la non-parution des deux journaux. Pour avoir aussi refusé de le publier, *Libération* n'a pas été imprimé à Paris, mais a pu l'être en province, dans les usines recevant les pages en fac-similé qui ne sont pas contrôlées par les rotativistes parisiens. La diffusion du *Parisien* a été perturbée, mais le journal a pu paraître. Les journaux du groupe Amaury sont les seuls, dans la presse parisienne, à avoir des ouvriers du Livre affiliés à Force ouvrière et non à la CGT. *Les Echos*, *La Tribune* et *L'Humanité* ont publié de larges extraits du communiqué et sont parus.

Ces conflits internes – difficilement compréhensibles pour des non-initiés – ont donc une nouvelle fois entraîné la non-parution de plusieurs titres parisiens. Les rotativistes, les correcteurs, et une partie des agents des messageries et du routage s'opposent à la majorité du Livre parisien et à la Fédération du Livre (Filpac) et de plus en plus à la CGT elle-même.

Ces catégories défendent la conception d'un *« syndicalisme de métier »*, qui est à la base du syndicat du Livre. Pour la Fédération et la majorité parisienne, il faut au contraire *« rompre avec le fonctionnement ultra-catégoriel »*.

REFUS DE SURENCHÈRE

Si le communiqué précise : *« nous voulons continuer notre action de militants syndicaux au sein de la CGT »*, en demandant que *« notre droit à la différence soit respecté »*, les critiques à l'égard de la Confédération sont de plus en plus vives : *« Ce n'est pas la première fois que ces deux conceptions inconciliables de l'activité et des structures syndicales s'affrontent dans la CGT (...). Et aujourd'hui il faudrait se soumettre et accepter sans broncher que l'un des deux courants d'opinion fondateurs de la CGT soit éliminé par l'autre. »*

La Fédération et la CGT ont refusé de surenchérir. Le Syndicat général du Livre parisien et de la Communication écrite (SGLCE) estime pour sa part que le communiqué met *« gravement en cause les orientations de la CGT »*.

« Le patronat affiche ainsi clairement sa duplicité, poursuit le communiqué, *et son soutien à une opération de division pour affaiblir les ouvriers du Livre dans leur lutte pour leurs revendications et pour garantir leur avenir professionnel. Cela aura pour conséquence d'affaiblir également toute la Filpac et la CGT. Les travailleurs du Livre ne seront pas dupes de manœuvres aussi grossières, et renforceront leur mobilisation et leur unité autour de leurs revendications qui doivent rapidement être négociée et satisfaites. »*

« Le SGLCE, avec la Filpac et la CGT, conclut le communiqué, *exprimeront précisément leur position dans les prochains jours en rétablissant la vérité face aux allégations et en fixant les responsabilités et les véritables enjeux. »* Ces organisations se refusent en tout cas à répondre par voie de presse, estimant que *« le débat syndical doit rester l'affaire des syndiqués »*.

Si les tensions entre les différentes catégories du syndicat du Livre ont toujours été vives, elles se sont accrues en 1993, quand le responsable du Livre parisien, Roland Bingler, a été contraint de quitter ses fonctions, les autres catégories lui reprochant d'avoir privilégié les rotativistes.

La direction collégiale ensuite mise en place n'a pas vraiment donné satisfaction, alors que le syndicat était confronté à une modernisation de plus en plus forte de son secteur d'activité. Si les débats entre les catégories n'étaient pas, alors, étalées sur la place publique, les relations entre les catégories étaient à couteaux tirés.

LA CGT DISCRÈTE

Aux désaccords sur la stratégie syndicale et aux guerres catégorielles, se superposent des conflits de personnes entre les différents dirigeants. La scission semblait inévitable, mais les tensions se sont accentuées en 1997. Les rotativistes se sont alliés à des salariés dissidents des NMPP et à ceux du routage. Ces trois catégories ont refusé d'assister au congrès du Syndicat général du Livre (*Le Monde* du 16 décembre 1997) et ont demandé *« l'asile syndical »* chez les correcteurs. Ensemble, ils représentent un tiers des effectifs du syndicat du Livre parisien.

L'alliance entre les rotativistes, qui ont depuis les années 50 une forte tradition communiste, et les correcteurs, de tendance anarcho-syndicaliste, étonne quelque peu. Mais ils se retrouvent sur leur conception d'un syndicalisme de métier et se sentent moins menacés par la révolution technologique qui touche les typographes et les photograveurs.

De plus, les correcteurs ont toujours eu un rôle à part dans le syndicat. Ils sont implantés dans la presse parisienne, mais aussi dans la presse magazine, avec des journalistes-correcteurs, et dans l'édition. Ils sont en conflit avec la Fédération sur le statut des journalistes-correcteurs et en désaccord avec le Syndicat national des journalistes-CGT.

Jusqu'où ira cette scission ? Les catégories dissidentes appellent à une réunion, samedi 24 janvier à la Bourse du Travail. Chaque jour qui passe creuse un peu plus le fossé entre les catégories, mais semble aussi éloigner les dissidents de la CGT.

La confédération CGT est restée discrète sur cette guerre du Livre, mais Louis Viannet a vu l'ensemble des catégories. Et la CGT a toujours arbitré en faveur de la Fédération, rappelant que *« toutes recherches en dehors des structures actuelles du SGL, et donc de la CGT, seraient vaines »*.

A. S.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) a contraint Patrick Balkany, ancien président de l'office HLM des Hauts-de-Seine, à faire cesser, mardi 13 janvier, les émissions de la radio qu'il s'était appropriée dans l'île de Saint-Martin, aux Antilles (*Le Monde* du 16 janvier). M. Balkany faisait fonctionner illégalement une station, rebaptisée *Melody FM*, dont la fréquence avait été rendue par l'ancien propriétaire.

■ ***PRESSE* : le groupe Hachette** a porté sa participation dans le quotidien *Midi libre* de 3 à 8 % (*Le Monde* du 6 novembre). Hachette était entré dans le capital du quotidien montpelliérain en 1996.

■ ***L'Humanité* et *L'Humanité Hebdo*** sont *« au bord de l'asphyxie financière »*, indique Richard Béninger, administrateur général des deux titres communistes, dans *L'Humanité* du vendredi 16 janvier. Selon M. Béninger, qui demande un doublement de l'aide publique aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, les titres communistes sont confrontés à *« une impasse de 5 millions de francs en février »*.

■ **TÉLÉVISION : _« Il n'est absolument pas question de privatiser France 2 »_**, a affirmé Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, jeudi 15 janvier, à Biarritz lors de l'inauguration du Festival international des programmes audiovisuels (FIPA). Mme Trautmann a estimé que les deux chaînes de France Télévision ont des missions différentes. Elle a précisé que la communication concernant la future loi sur l'audiovisuel était prévue *« incessamment »*.

■ **HAVAS : le chiffre d'affaires pour 1997** du groupe s'élève à 51,5 milliards de francs (+ 6 % par rapport à 1996) et le résultat net devrait atteindre 1,6 milliard de francs (+ 30 %). Ces résultats provisoires, présentés au conseil d'administration du 15 janvier, ne comprennent pas les chiffres d'affaires d'Havas Advertising et de Canal Plus. D'abord prévue pour une date entre 2000 et 2003, la vente à France Télécom de la régie publicitaire ODA sera anticipée et devrait rapporter à Havas au moins 2,5 milliards de francs.

« Grand Ouest », nouveau magazine « pour les décidants » de la région

NANTES
de notre correspondant

Donner sa dimension de grande région aux territoires constitués par la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes. C'est le pari du magazine *Le Nouvel Ouest*, dont le premier numéro, diffusé à vingt-cinq mille exemplaires (20 francs) sur seize départements, est paru vendredi 16 janvier. Visant les *« décidants »*, à savoir ceux qui agissent à quelque niveau que ce soit, ce bimensuel entend traiter les *« événements économiques, culturels et politiques ayant un intérêt pour l'ensemble des gens du Grand Ouest »*.

Son créateur, Hervé Louboutin, ex-rédacteur en chef adjoint de *Presse Océan*, veut *« éviter le double écueil du chauvinisme et du parisianisme et explorer un champ d'informations entre la proximité d'une presse quotidienne régionale très départementalisée et l'éloignement d'une presse nationale trop jacobine »*. Défenseur des valeurs traditionnelles et de l'identité régionale, marqué à droite – il est ami avec Philippe de Villiers et proche de l'Institut de Locarn, un club de patrons bretons qui défend l'enracinement régional –, Hervé Louboutin se défend toutefois de vouloir faire de son journal une tribune politique.

Au sommaire des soixante-cinq pages du premier numéro : l'avenir des aéroports de l'Ouest, le boom du téléphone portable, le désensablement de la baie du Mont-Saint-Michel et un cahier central sur les phares de l'Ouest, premier d'une série sur les lieux de mémoire.

OBJECTIF 10 000 EXEMPLAIRES

Basé à Nantes, *Le Nouvel Ouest* est édité par une société dont le capital initial de 500 000 francs, contrôlé par Hervé Louboutin, doit être porté à 3 millions de francs en février par l'apport du CIO (500 000 francs), de l'Institut de participation de l'Ouest (500 000 francs), d'une dizaine d'entreprises régionales dont Newman, Joyau, Bénéteau, GSA, Quo Vadis et par une quarantaine de particuliers.

En fonction des prévisions de rentrée publicitaire, le « point mort » financier du *Nouvel Ouest* est situé à sept mille exemplaires vendus, l'objectif éditorial étant d'atteindre rapidement les dix mille exemplaires. Hervé Louboutin fait état de contacts noués, *via* François Pinault, avec *Le Point*, qui suit ce lancement de près, avec de possibles accords rédactionnels et commerciaux à la clef, si *Le Nouvel Ouest* fait la preuve de sa viabilité.

Adrien Favreau

■ À TOKYO, vendredi 16 janvier, l'indice Nikkei a fait un bond de 6,11 %, à 16 046,45 points, dans l'espoir de nouvelles mesures de relance de l'économie.

■ L'OR a ouvert en hausse vendredi sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 287,00-287,50 dollars contre 281,90-282,40 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a perdu 1,2 %, jeudi 15 janvier, après trois séances consécutives de hausse. L'indice Dow Jones a reculé de 92,92 points, à 7 691,77 points.

■ LE BARIL de brut de référence light sweet crude a perdu 11 cents à 16,34 dollars jeudi 15 janvier sur le marché à terme new-yorkais. Il avait gagné 2 cents mercredi.

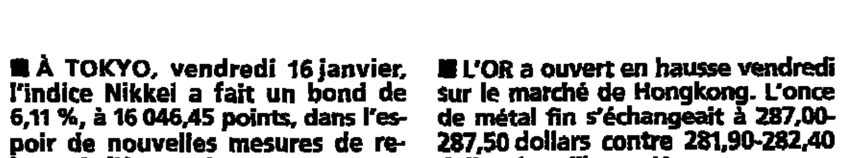
■ LES AVOIRS nets de changes de la Banque de France, à 136,20 milliards de francs, ont augmenté de 2,88 milliards de francs entre le 31 décembre 1997 et le 8 janvier 1998.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Quatrième séance de hausse à Paris





POUR la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris gagnait du terrain, vendredi 16 janvier, encouragée *dans cette voie par la fermeté du* dollar. En hausse de 0,75 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,04 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,86 % à 2 957,85 points. Le marché est actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement *mensuel de 3,2 milliards de francs.*

La plupart des Bourses asiatiques étaient en hausse vendredi, Tokyo gagnant 6,1 % et retrouvant du même coup le niveau des 16 000 points abandonné depuis le mi-décembre.

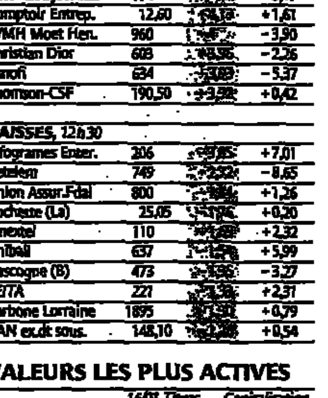
Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie continue à envisager une croissance de 3 % pour cette année, même s'il a reconnu jeudi devant le club de la Bourse, avoir sous-estimé l'ampleur de la crise en Asie.

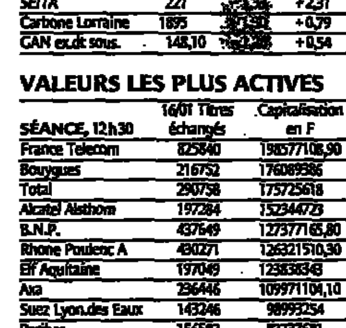
« La situation asiatique n'est pas stabilisée » et *« les risques d'extension géographique de la crise subsistent »*, a prévenu le ministre, qui évalue maintenant à un demi-point de croissance en moins l'impact possible. La baisse de la demande mondiale adressée à la France expliquerait les deux tiers de ce ralentissement tandis que l'autre tiers serait le fait des pertes de compétitivité dues aux dévaluations des monnaies asiatiques, a-t-il précisé.

De Dietrich, valeur du jour

BONNE SÉANCE, jeudi 15 janvier, à la Bourse de Paris pour De Dietrich. L'action du groupe de construction mécanique a gagné 4,17 %, à 302 francs, avec des échanges portant sur 263 000 titres soit l'équivalent de 4,3 % du capital traité.

Des rumeurs ont fait état de la sortie du fonds d'arbitrage Wyser-Pratte et de son associé Verneuil Finance, qui détiennent 7,5 % du capital. Verneuil s'est refusé à tout commentaire, indiquant qu'une communication serait faite la semaine prochaine. Depuis le début de l'année, le titre affiche un gain de 8,63 %.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/01	Var. % 15/01	Var. % 31/12
Bollore Techno.	825	[illegible]	+9,41
Intertechnique	1268	[illegible]	−3,93
Bouygues	813	[illegible]	+19,20
Credit Lyonnais CI	244,50	[illegible]	−27,88
Dassault Systemes	174	[illegible]	−5,17
Comptoir Entrep.	12,60	[illegible]	+1,61
LVMH Moet Hen.	960	[illegible]	−3,90
Christian Dior	603	[illegible]	−2,26
Sanofi	634	[illegible]	−5,37
Thomson-CSF	190,50	[illegible]	+0,42
BAISSES, 12 h 30			
Infogrames Enter.	206	[illegible]	+7,01
Cetelem	749	[illegible]	−8,65
Union Assur.Fdal	800	[illegible]	+1,26
Rochette (La)	25,05	[illegible]	+0,20
Finextel	110	[illegible]	+2,32
Unibail	637	[illegible]	+5,99
Gascogne (B)	473	[illegible]	−3,27
SEITA	221	[illegible]	+2,31
Carbone Lorraine	1895	[illegible]	+0,79
GAN ex.dt sous.	148,10	[illegible]	+0,54

VALEURS LES PLUS ACTIVES

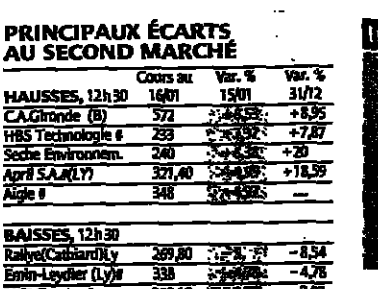
SÉANCE, 12 h 30	16/01 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	825840	198577108,90
Bouygues	216752	176089586
Total	290758	175725618
Alcatel Alsthom	197284	152344723
B.N.P.	437649	127377165,80
Rhone Poulenc A	430271	126321510,30
Elf Aquitaine	197049	123838348
Axa	236446	109971104,10
Suez Lyon.des Eaux	143246	98993254
Paribas	156583	83737681

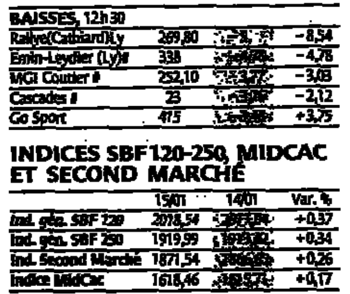
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

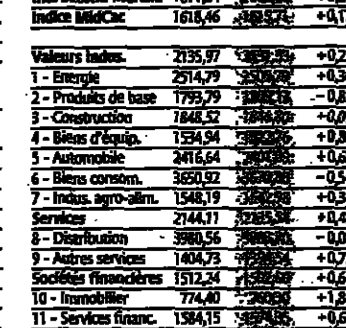
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/01	Var. % 15/01	Var. % 31/12
C.A.Gironde (B)	572	[illegible]	+8,95
HBS Technologie #	233	[illegible]	+7,87
Seche Environnem.	240	[illegible]	+20
April S.A.#(LY)	321,40	[illegible]	+18,59
Aigle #	348	[illegible]	—
BAISSES, 12 h 30			
Rallye(Catbiard)Ly	269,80	[illegible]	−8,54
Emin-Leydier (Ly)#	338	[illegible]	−4,78
MGI Coutier #	252,10	[illegible]	−3,03
Cascades #	23	[illegible]	−2,12
Go Sport	415	[illegible]	+3,75

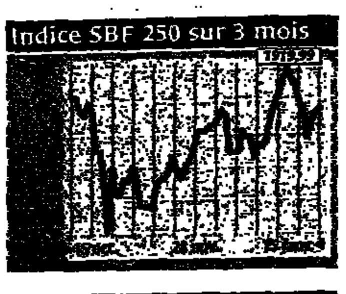
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

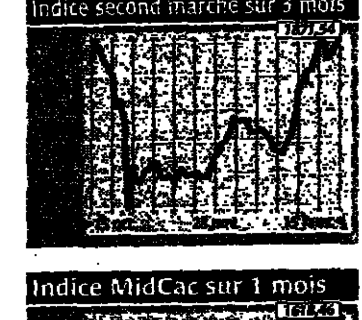
	15/01	14/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2018,54	[illegible]	+0,37
Ind. gén. SBF 250	1919,99	[illegible]	+0,34
Ind. Second Marché	1871,54	[illegible]	+0,26
Indice MidCac	1618,46	[illegible]	+0,17
Valeurs indus.	2135,97	[illegible]	+0,21
1 - Energie	2514,79	[illegible]	+0,36
2 - Produits de base	1793,79	[illegible]	−0,85
3 - Construction	1848,52	[illegible]	+0,09
4 - Biens d'équip.	1534,94	[illegible]	+0,80
5 - Automobile	2416,64	[illegible]	+0,65
6 - Biens consom.	3650,92	[illegible]	−0,54
7 - Indus. agro-alim.	1548,19	[illegible]	+0,34
Services	2144,11	[illegible]	+0,40
8 - Distribution	3980,56	[illegible]	−0,08
9 - Autres services	1404,73	[illegible]	+0,73
Sociétés financières	1512,24	[illegible]	+0,64
10 - Immobilier	774,40	[illegible]	+1,86
11 - Services financ.	1584,15	[illegible]	+0,62
12 - Sociétés Invest.	1736,47	[illegible]	+0,29

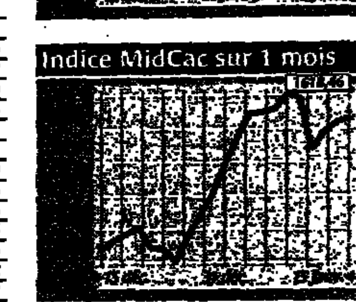












Vif rebond à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en très forte hausse vendredi 16 janvier en gagnant 6,11 % et repassant, en clôture, au-dessus du cap des 16 000 points pour la première fois depuis la mi-décembre. L'indice Nikkei a progressé de 924,47 points, pour s'établir à 16 046,45 points, plusieurs indices laissant penser que le gouvernement nippon pourrait aller plus loin dans son soutien à l'activité. *Mais un rebond d'une telle ampleur est loin d'être exceptionnel* à Tokyo, où les cours sont particulièrement volatils. Le dernier record de hausse ne remonte pas plus tard qu'au 17 novembre, avec une progression de l'indice Nikkei de 8 % (1 201 points).

La veille, Wall Street a perdu 1,2 %, en raison d'un mouvement de prises de bénéfice après trois séances de hausse, et d'un nouvel affaiblissement des Bourses asiatiques. L'indice Dow Jones a baissé de *92,92* points à *7 691,77* points.

En Europe, la Bourse de Londres a *nettement progressé en gagnant* 1,17 % à 5 165,8 points. Outre-Rhin, la séance officielle s'est soldée par une perte de 1 % mais l'indice DAX électronique a fini sur un repli de 0,13 %, à 4 140,22 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/01	Cours au 14/01	Var. en %
Paris CAC 40	2924,50	2928,22	−0,13
New-York/DJ indus.	7750,81	7784,69	−0,44
Tokyo/Nikkei	15122	15122	—
Londres/FT100	5155	5106,90	+0,93
Francfort/Dax 30	4148,34	4190,08	−1,01
Frankfort/Commer.	1349,20	1369,17	−1,48
Bruxelles/Bel 20	2991,29	2998,31	−0,23
Bruxelles/Général	2446,70	2452,44	−0,23
Milan/MIB 30	1046	1046	—
Amsterdam/Gé. Cbs	619,20	619,20	—
Madrid/Ibex 35	659,50	659,31	+0,03
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3264,40	3273,60	−0,28
Hong Kong/Hang S.	8578,98	9226,55	−7,55
Singapour/Strait t	1233,36	1243,27	−0,80

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

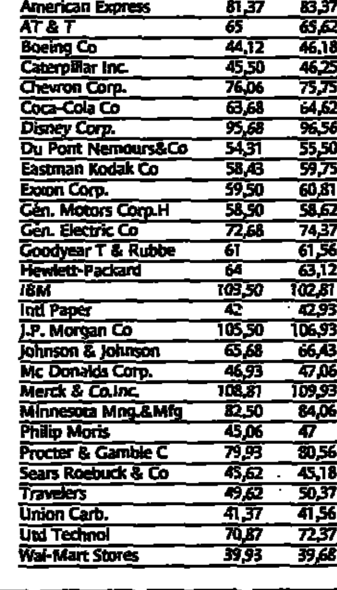
	15/01	14/01
Alcoa	65,93	66,18
Allied Signal	36,62	37,87
American Express	81,37	83,37
AT & T	65	65,62
Boeing Co	44,12	46,18
Caterpillar Inc.	45,50	46,25
Chevron Corp.	76,06	75,75
Coca-Cola Co	63,68	64,62
Disney Corp.	95,68	96,56
Du Pont Nemours&Co	54,31	55,50
Eastman Kodak Co	58,43	59,75
Exxon Corp.	59,50	60,81
Gén. Motors Corp.H	58,50	58,62
Gén. Electric Co	72,68	74,37
Goodyear T & Rubbe	61	61,56
Hewlett-Packard	64	63,12
IBM	103,50	102,81
Intl Paper	42	42,93
J.P. Morgan Co	105,50	106,93
Johnson & Johnson	65,68	66,43
Mc Donalds Corp.	46,93	47,06
Merck & Co.Inc.	108,81	109,93
Minnesota Mng.&Mfg	82,50	84,06
Philip Moris	45,06	47
Procter & Gamble C	79,93	80,56
Sears Roebuck & Co	45,62	45,18
Travelers	49,62	50,37
Union Carb.	41,37	41,56
Utd Technol	70,87	72,37
Wal-Mart Stores	39,93	39,68

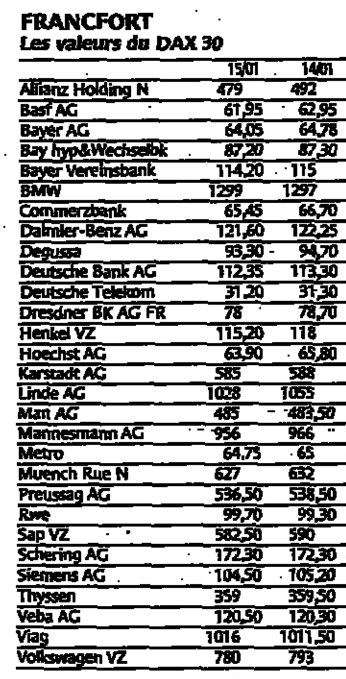
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

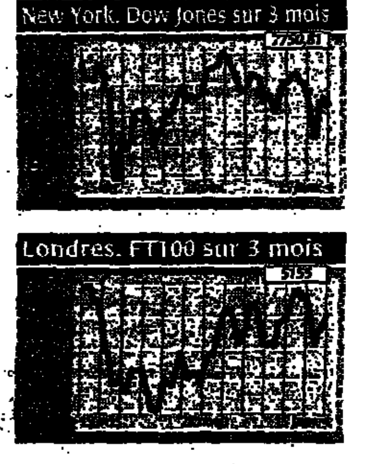
	15/01	14/01
Allied Lyons	5,36	5,26
Barclays Bank	16,98	16,52
B.A.T. industries	5,78	5,70
British Aerospace	16,16	16,54
British Airways	5,54	5,55
British Petroleum	8,20	8,02
British Telecom	5,25	5,16
B.T.R.	1,64	1,69
Cadbury Schweppes	7,01	6,85
Eurotunnel	0,59	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	15,13	14,90
Granada Group Plc	9,66	9,49
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,64	5,68
Great Ic	7,32	7,34
H.S.B.C.	13,26	13,28
Impérial Chemical	9,53	9,30
Legal & Gen. Grp	5,76	5,68
Lloyds TSB	7,73	7,69
Marks and Spencer	5,84	5,88
National Westminst	9,98	9,85
Peninsular Orienta	6,97	6,94
Reuters	6,12	6,23
Shell Transport	4,15	4,11
Tate and Lyle	5,27	5,24
Zeneca	21,92	21,65

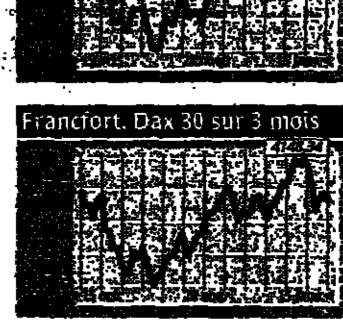
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	15/01	14/01
Allianz Holding N	479	492
Basf AG	61,95	62,95
Bayer AG	64,05	64,78
Bay hyp&Wechselbk	87,20	87,30
Bayer Vereinsbank	114,20	115
BMW	1299	1297
Commerzbank	65,45	66,70
Daimler-Benz AG	121,60	122,25
Degussa	93,30	94,70
Deutsche Bank AG	112,35	113,30
Deutsche Telekom	31,20	31,30
Dresdner BK AG FR	78	78,70
Henkel VZ	115,20	118
Hoechst AG	63,90	65,80
Karstadt AG	585	588
Linde AG	1028	1055
Man AG	485	483,50
Mannesmann AG	956	966
Metro	64,75	65
Muench Rue N	627	632
Preussag AG	536,50	538,50
Rwe	99,70	99,30
Sap VZ	582,50	590
Schering AG	172,30	172,30
Siemens AG	104,50	105,20
Thyssen	359	359,50
Veba AG	120,50	120,30
Viag	1016	1011,50
Volkswagen VZ	780	793









Francfort, Dax 30 sur 3 mois

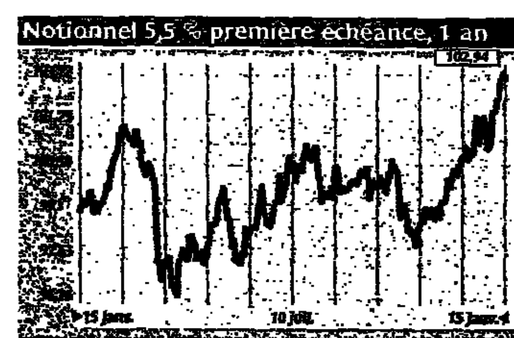
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Nouvelle baisse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était orienté à la baisse, vendredi 16 janvier. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 22 centièmes à 102,72. La veille, le Matif avait déjà cédé du terrain, poursuivant son mouvement de consolidation, après ses récents gains. Le contrat échéance mars avait baissé de 18 centièmes.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'est établi à 5,739 % contre 5,73 % *la veille* en clôture. Ce marché s'est légèrement tendu après la publication de l'indice d'activité de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie, première indication de l'activité aux Etats-Unis pour le mois en cours, qui grimpe à 17,3 contre 9,2 en décembre.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,07	5,63	1,70
Allemagne	3,33	5,05	5,63	1,80
Grande-Bretagne	7,19	6,03	NC	2,80
Italie	6,19	5,39	5,95	2,60
Japon	0,44	1,86	NC	0,50
Etats-Unis	5,37	5,45	5,73	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/01	Taux au 14/01	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 15/01	Vente 15/01	Achat 14/01	Vente 14/01
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,68	3,83	3,42	3,56
3 mois	4,01	4,16	3,49	3,59
6 mois	3,54	3,68	3,57	3,67
1 an	3,67	3,81	3,74	3,84
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,5938	—	3,5938	—
Pibor Francs 6 mois	3,6738	—	3,6875	—
Pibor Francs 9 mois	3,7500	—	3,7773	—
Pibor Francs 12 mois	3,8281	—	3,8632	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3802	—	4,3698	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4063	—	4,3958	—

MATIF

Échéances 15/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	163018	102,94	103,32	102,84	103,18
Juin 98	54	102,18	102,52	102,18	102,52
Sept. 98	2	102,28	102,28	102,28	102,28
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	9500	96,35	96,39	96,35	96,38
Juin 98	5983	96,23	96,28	96,22	96,27
Sept. 98	4104	96,12	96,17	96,11	96,17
Déc. 98	4638	95,99	96,03	95,98	96,03
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	411	102,20	102,36	102,10	102,36

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 98	11799	2954	2941	2908	2930
Février 98	432	2939	2939	2919,50	2938
Mars 98	229	2946	2951,50	2932,50	2946
Juin 98	1	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,1117 | US/DM ↗ 1,8310 | US/¥ ↘ 129,8500 | DM/F ↗ 3,3409 | £/F ↗ 9,9745

Repli du dollar

LA DEVISE AMÉRICAINE cédait du terrain, vendredi 16 janvier. Dès les premières transactions interbancaires, le dollar était en retrait face au franc et au deutschemark, à 6,1285 francs et 1,8297 deutschemark, contre 6,1348 francs et 1,8318 deutschemark au cours des derniers échanges entre banques de jeudi soir. La livre baissait également face au franc à 9,9980 francs contre 10,004 francs la veille.

Quelques heures plus tôt à Tokyo, l'envolée du Nikkei et l'espoir de nouvelles mesures de relance ont fait monter le yen aux dépens du dollar sur le marché des changes. Le yen a aussi regagné du terrain contre les monnaies européennes, affaiblissant indirectement le billet vert, *qui se traitait en fin de journée à 129,45/55* yens, après avoir évolué entre 130,26 et 129,45 yens, contre 129,86/91 yens jeudi en clôture à New York.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/01	% 14/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8900	+0,01	322	346
Ecu	6,6210	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1117	−0,10	5,8000	6,4000
Belgique (100 F)	16,2340	+0,01	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,2200	+0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4050	+0,06	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,9300	[illegible]	82	92
Irlande (1 iep)	8,3615	−0,23	7,9300	8,7300
Gde-Bretagne (1 L)	9,9745	+0,10	9,5300	10,3400
Grèce (100 drach.)	2,1230	−0,09	1,8000	2,3900
Suède (100 krs)	76,3300	+0,29	70	80
Suisse (100 F)	411,8400	+0,07	398	422
Norvège (100 k)	81,1600	+0,23	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,6030	+0,01	46,0500	48,1500
Espagne (100 pes.)	3,9520	+0,01	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,3000
Canada 1 dollar ca	4,2588	−0,42	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,6754	+0,01	4,4800	4,8300
Finlande (mark)	110,6200	+0,04	104,5000	115,5000

PARITÉS DU DOLLAR

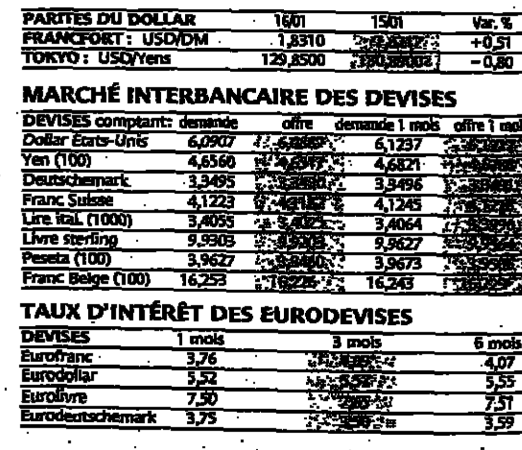
	16/01	15/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8310	[illegible]	+0,51
TOKYO : USD/Yens	129,8500	[illegible]	−0,80

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0907	[illegible]	6,1237	[illegible]
Yen (100)	4,6560	[illegible]	4,6821	[illegible]
Deutschemark	3,3495	[illegible]	3,3496	[illegible]
Franc Suisse	4,1223	[illegible]	4,1245	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4055	[illegible]	3,4064	[illegible]
Livre sterling	9,9303	[illegible]	9,9627	[illegible]
Peseta (100)	3,9627	[illegible]	3,9673	[illegible]
Franc Belge (100)	16,253	[illegible]	16,243	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,76	[illegible]	4,07
Eurodollar	5,52	[illegible]	5,55
Eurolivre	7,50	[illegible]	7,51
Eurodeutschemark	3,75	[illegible]	3,59



L'OR

	cours 15/01	cours 14/01
Or fin (k. barre)	56200	55400
Or fin (en lingot)	56350	55800
Once d'Or Londres	282,50	282,50
Pièce française(20f)	331	323
Pièce suisse (20f)	325	321
Pièce Union lat(20f)	325	321
Pièce 20 dollars us	2640	2480
Pièce 10 dollars us	1620	1620
Pièce 50 pesos mex.	2110	2070

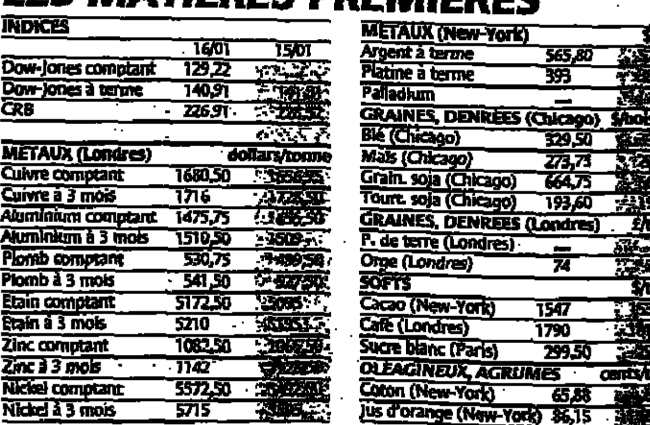
LE PÉTROLE

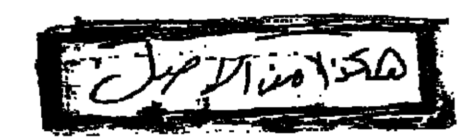
En dollars	cours 16/01	cours 15/01
Brent (Londres)	15,36	15,44
WTI (New York)	16,54	16,71
Light Sweet Crude	16,44	16,33

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/01	15/01
Dow-Jones comptant	129,22	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,91	[illegible]
CRB	226,91	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1680,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1716	[illegible]
Aluminium comptant	1475,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1510,50	[illegible]
Plomb comptant	530,75	[illegible]
Plomb à 3 mois	541,50	[illegible]
Etain comptant	5172,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5210	[illegible]
Zinc comptant	1082,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1142	[illegible]
Nickel comptant	5572,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5715	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	565,80	[illegible]
Platine à terme	393	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	329,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	273,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	664,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	193,60	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1547	[illegible]
Café (Londres)	1790	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	299,50	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	65,88	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	86,15	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 16 JANVIER
Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,88 %
CAC 40 : 2958,62

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	960	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Renault (T.P.)	1905	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2410	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	950	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Accor	1100	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	318,50	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	862	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Alcatel Alsthom	759	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Atos CA	835	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Axa	463	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Bail Investis.	824	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Bancaire (Cie)	875	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Bazar Hot. Ville	625	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Bertrand Faure	428,40	[illegible]	—	[illegible]
BIC	412,40	[illegible]	- 0,67	[illegible]
BIS	495	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Cred.Fon.France	94,90	[illegible]	—	100
Credit Lyonnais CI	234	[illegible]	+ 4,48	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	188	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Damart	3970	[illegible]	—	20
Danone	1069	[illegible]	+ 1,21	10
Dassault-Aviation	1291	[illegible]	+ 3,02	50
Dassault Electro	592	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Dassault Systemes	167	[illegible]	+ 4,19	[illegible]
De Dietrich	302	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Deveaux(Ly)#	721	[illegible]	+ 0,13	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,15	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Dexia France	755	[illegible]	+ 1,98	100
DMC (Dollfus Mi)	123,40	125	+ 1,29	75
Dynaction	145	[illegible]	+ 0,06	25
Eaux (Cie des)	806	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Eiffage	315	334	- 0,31	[illegible]
Elf Aquitaine	632	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Eramet	229,30	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Eridania Beghin	1057	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Essilor Intl	1890	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1708	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Esso	510	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Eurafrance	2420	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Euro Disney	7,30	7,30	—	[illegible]
Europe 1	1360	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Eurotunnel	5,95	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	533	536	+ 0,56	[illegible]
Finextel	111,90	[illegible]	- 1,69	[illegible]
Fives-Lille	361	[illegible]	- 0,83	[illegible]
France Telecom	239,40	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Fromageries Bel	4300	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Galeries Lafayette	3730	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
GAN ex.dt.s005	150	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Gascogne (B)	479,50	473	- 1,35	80
Gaumont #	429	[illegible]	- 0,30	150

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volvo (act.B) #	153	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Western Deep #	106	109,70	+ 3,49	[illegible]
Yamanouchi #	140	146,80	+ 4,85	[illegible]
Zambia Copper	12,60	12,05	- 4,36	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 16 JANVIER

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	384	[illegible]
Commerzbank AG	218	219,50
Fiat Ord	17,35	[illegible]
Gold Fields South	88	[illegible]
Kubota Corp	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	33,20	36,55 d
Robeco	563	[illegible]
Rodamco N.V.	166,10	[illegible]
Rolinco	517	[illegible]
Sema Group Plc #	162,80	[illegible]
Solvay SA	357	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 16 JANVIER

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 16 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		35	35
Belvedere		654	660
BVRP		230	233,90
Coil		151,10	153
Electronique D2		458,10	470
FDM Pharma n.		140	150
Genset	◆	379,50	379,50
Guyanor action B	◆	7	7
High Co.	◆	148,40	148,40
Infonie		80	81
Joliez-Regol	◆	82	82
Mille Amis		40,95	40,95
Naturex		70	68
Oliter		799	796
Picogiga	◆	183	183
Proxidis		20	19,80
R21 Santé		399,90	399,90
Stelax	◆	6,95	6,95

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 16 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	835	835
Générale Occidentale	◆	160	160
Sté lecteurs du Monde	◆	177,10	177,10
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2451,84	2408,76
CM Option Dynamique	140,01	136,26
CM Option Equilibre	275,80	269,73
Kaleis Dynamisme C	1131,26	1109,88
Kaleis Équilibre C	1098,64	1077,10
Kaleis Sérénité C	1058,94	1048,46
Latitude C	150,55	150,55
Latitude D	137,16	137,16
Oblitys D	646,93	637,37

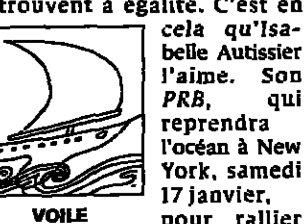
SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS *La première édition de la course à la voile en équipage New York-San Francisco devait s'élancer, samedi 17 mai, sur un parcours de 13 900 milles, représentant une soixantaine de jours de navigation.* ● CETTE ÉPREUVE, baptisée la Route de l'or, reprend le trajet des clippers, ces voiliers qui convoyaient les chercheurs d'or du siècle dernier d'une *côte à l'autre – en passant par le cap* Horn – dans les plus brefs délais. ● RÉSERVÉE AUX MONOCOQUES DE 60 PIEDS, la course, qui aura lieu tous les quatre ans, mobilise des bateaux conçus pour le Vendée Globe et le BOC Challenge. ● TROIS ÉQUIPAGES SONT ENGAGÉS : ceux d'Isabelle Autissier, Christophe Auguin et Yves Parlier. ● ISABELLE AUTISSIER détient le record du parcours (62 jours, 5 h 55 min), qu'elle avait établi à la barre d'*Ecureuil-Poitou-Charentes 2* après avoir quitté New York le 19 février 1994.

Isabelle Autissier reprend la Route de l'or

La navigatrice rochelaise, détentrice depuis 1994 du record en équipage du parcours New York-San Francisco, tente à nouveau l'aventure dans une course réservée aux monocoques de 60 pieds. Christophe Auguin et Yves Parlier ont décidé de relever le défi

LA MER ne change pas. Elle éprouve les hommes sans distinction d'époque ni de statut social. Face à elle, depuis toujours, ils se retrouvent à égalité. C'est en cela qu'Isabelle Autissier l'aime. Son *PRB*, qui reprendra l'océan à New York, samedi 17 janvier, pour rallier San Francisco par le cap Horn contre les vents dominants, sera successivement bercé et maltraité par les différents systèmes météorologiques traversés, comme l'étaient les clippers des pionniers de la « Route de l'or » dès 1848.



VOILE

« Nous leur ressemblons, dit-elle, *sauf qu'eux faisaient la course pour des raisons économiques et que nos machines sont plus sophistiquées. »* Depuis qu'elle a établi le record du parcours en équipage en 1994 sur son *Ecureuil-Poitou-Charentes*, elle s'est rapprochée en pensée des Josiah ou Eleanor Creesy, le capitaine et son épouse navigatrice du clipper *Flying Cloud* : la « cathédrale à voile » la plus rapide à mener les apprentis chercheurs d'or de la côte est à la côte ouest.

Pour éviter les embuscades des tribus indiennes, ils préféraient affronter le cap Horn. Les compagnies maritimes rivalisaient pour toucher les bénéfices consentis au premier navire à décharger sa cargaison dans le nouvel Etat américain de Californie. Le record de *Flying Cloud* (89 jours et 8 heures), établi en 1854, a tenu 135 ans. Jusqu'à ce que l'Américain Warren Luhrs ne le lui ravisse en 1989 (80 jours et 20 heures). Depuis, Isabelle Autissier a tranché.

Samedi, elle recommencera l'aventure, mais son bateau ne s'élancera pas seul. L'agence Seven Seas, chargée de ses relations presse pendant le Vendée Globe, a décidé de faire une vraie course de la route mythique appelée « Route de l'or ». Une de ces classiques qui reviennent dans les calendriers maritimes tous les quatre ans.

La première édition n'a pu rameuter que trois monocoques de 60 pieds : *Aquitaine-Innovations, Geodis* et *PRB*. L'Italien Giovanni Soldini a connu une avarie grave en convoyant vers New York son *Fila* tout neuf. *« C'est le côté pionnier de l'affaire*, relativise Isabelle. *Ce qui compte, c'est que les meilleurs bateaux de l'actuelle génération de 60 pieds sont là et que d'autres qui promettent des performances sont en construction. »* Aux Etats-Unis, entre autres, où Steve Pettengill a préféré renoncer plutôt que de s'aligner sur son « vieux » *Hunter's Child*, dix pour cent moins rapide que les autres.

LA REVANCHE DU VENDÉE GLOBE

La Route de l'or arrive comme un cadeau. A point nommé pour offrir à Isabelle Autissier la revanche d'une bataille avec Christophe Auguin et Yves Parlier qu'elle n'a pu livrer à la régulière à cause d'un bris de safran très tôt dans le Vendée Globe. *« J'ai tout de même terminé avec mon bateau »*, dit-elle, rappelant son dramatique chavirage dans les mers du Sud lors du BOC Challenge 1994, qui s'était soldé par l'abandon sur place de son voilier démantibulé.

Lors du Vendée Globe, l'an passé, elle a encore senti la mort rôder lors de ses recherches désespérées dans l'immense zone où le Canadien Gerry Roufs a disparu. Elle dit avoir avancé dans sa réflexion sur la course en solitaire. Elle accueille la Route de l'or avec soulagement.

« Nous avons tous des comptes à régler avec nous-mêmes, dit-elle, *moi je le fais progressivement depuis dix ans dans la navigation en solo. Aujourd'hui, parce que je suis arrivée au bout entière, je suis plus ouverte à la course en équipage. »* Elle prévoit tout de même de repartir en septembre pour un tour du monde en solitaire avec escales (BOC Challenge). Entre-temps, elle aura mené son bateau autour des Amériques au maximum de ses possibilités grâce au concours d'équipiers, et participé aux dernières étapes de la Whitbread avec l'équipage féminin du voilier suédois *EF-Education*. *« Aller à 25 nœuds, c'est magique, mais c'est mieux à plusieurs. C'est tellement bon de savoir qu'on peut compter sur les autres, que quelqu'un veille toujours au grain, et puis il y aura les fous rires collectifs. »*

Pour sa Route de l'or, Isabelle Autissier a choisi des hommes placides. *« La course dure deux mois et l'intimité n'y a pas sa place, il faut être serein. »* Parce qu'ils la verront *« même quand* [elle] *dort »*, elle embarque de vieux compères. Luc Bartissol et Lionel Lemonchois étaient de la tentative réussie de record en 1994 à bord d'*Ecureuil-Poitou-Charentes*. Jean Saucet travaille avec elle depuis longtemps. David Adams, un Australien de quarante-trois ans, devait participer à la tentative de record. *« Il a un autre vécu de la voile*, dit Isabelle. *Il nous secoue, nous sort de notre routine. »*

Tous, ils connaissent bien la course au large, mais elle les voulait aussi rompus à la navigation en solitaire. *« Nous ne sommes pas si nombreux à savoir tout faire sur un bateau, et c'est indispensable lorsqu'on part avec un équipage réduit. La course sera rude. Les performances pures des trois bateaux sont proches et les expériences des marins semblables. Il ne sera plus seulement question de gérer l'avance prise comme lors du record mais d'anticiper le passage d'un système météo à l'autre, caractéristique d'une course du nord vers le sud. »*

UNIVERS MASCULIN

Là s'arrêtent les exigences d'Isabelle. Son autorité de skipper n'est jamais remise en cause et la vie à bord est agréable, si l'on en juge par la tendance à rempiler de ses équipiers. Comme Luc Bartissol, à qui *« un des deux autres concurrents »* a *« fait un appel du pied »* pour la Route de l'or.

« Naviguer avec Isabelle, c'est un vrai bonheur, dit-il. *Elle comprend chaque individualité, elle encourage l'initiative et fait confiance. Elle connaît bien ses limites et les aspects de notre complémentarité. Dans l'univers essentiellement masculin qu'est la mer, elle rétablit l'équilibre rompu de la vie terrestre, qui est mixte. Nous, les hommes, en sommes instinctivement plus pudiques, plus respectueux. »*

Patricia Jolly

13 900 miles sur la route des clippers

● **Bateaux** : trois monocoques de 60 pieds (18,24 mètres). Les équipages doivent être composés de trois à cinq personnes.
● **Concurrents** : Christophe Auguin sur *Geodis* (avec Stéphane Auguin, Jacques Caraës, Marc Fontaine et Yves Lebouvier), Isabelle Autissier sur *PRB* (avec David Adams, Luc Bartissol, Lionel Lemonchois et Jean Saucet), Yves Parlier sur *Aquitaine-Innovations* (avec Thomas Coville, Hervé Jan et Lalou Roucayrol).
● **Parcours** : 13 900 miles (environ 26 000 kilomètres), soit un demi-tour du monde en distance ; 60 à 75 jours de mer *pour relier – en laissant le cap* Horn à tribord – les deux *métropoles américaines par* l'ancienne Route de l'or des clippers, grands voiliers du XIX[e] siècle.
● **Règlement** : le routage météorologique est interdit, mais les concurrents disposeront d'informations météo identiques diffusées par l'organisation. Les arrêts pour réparation sont autorisés mais aucun changement de voile ne pourra s'y effectuer.
● **Départ** : samedi 17 janvier à 12 heures, heure locale, entre la statue de la Liberté et Governor Island. Arrivée : à partir du 20 mars sous le Golden Gate Bridge.
● **Record** : il appartient à Isabelle Autissier, qui avait couvert la distance sur *Ecureuil-Poitou-Charentes-2* en 62 jours 5 h 55 min après avoir quitté New York le 19 février 1994.

La course aux partenaires

Pour lancer sa Route de l'or, Seven Seas s'est inspirée d'un défi *que se sont lancé quelques « coureurs des mers » sur ce parcours* lors d'une discussion de comptoir. Cette petite agence de communication maritime est une émanation de l'équipe organisatrice de l'édition 1989-1990 du Vendée Globe. Après avoir assuré le suivi du record d'Isabelle Autissier sur le parcours New York-San Francisco en 1994, elle a profité de sa connaissance du dossier pour établir le cadre de la nouvelle course. Elle a pris prétexte du 150[e] anniversaire de la ruée vers l'or pour tenter de l'imposer, avec le soutien des trois concurrents favorables à l'insertion dans le calendrier d'une nouvelle épreuve réservée aux monocoques entre le Vendée Globe et le Boc Challenge.

Davantage de bateaux étaient annoncés au départ, mais c'était sans compter avec la difficulté qu'ont eue les marins du dernier Vendée Globe à convaincre leurs partenaires de poursuivre l'aventure de la voile. Seven Seas, elle-même, n'a pas trouvé de sponsor principal pour sa Route de l'or.

Philippe Candeloro manque l'Europe mais vise les Jeux olympiques

MILAN
de notre envoyée spéciale

« Deux années de suite, il ne faudrait quand même pas exagérer », a lâché Philippe Candeloro en attendant les notes du dernier patineur en lice pour le titre européen, jeudi 15 janvier. Et les juges n'ont pas osé. Le Français s'est classé cinquième, mais il s'en est fallu de peu pour qu'on revive le non-sens du Palais *omnisport de Paris-Bercy survenu* l'an passé lors de la même épreuve. La performance d'un concurrent que le sort avait désigné pour patiner derrière lui et les savants calculs des juges avaient valu la médaille d'argent à un Candeloro persuadé qu'il manquait le podium (*Le Monde* du *25 janvier*).



PATINAGE

Jeudi soir, à Milan, toute la France du patinage artistique cédait au suspense insoutenable provoqué par l'hésitante prestation d'Alexander Abt. Par le même jeu subtil qu'à Paris, « Candel » pouvait monter sur la troisième marche du podium malgré sa neuvième place du programme technique. Foi de statisticien, on n'avait jamais vu ça. Mais l'année dernière non plus. Il suffisait, en gros, que le grand Russe décoloré, vainqueur-surprise du programme court, la veille, termine quatrième du libre. Il n'a pas suffisamment flanché pour que les juges se hasardent à une manœuvre aussi grossière à la veille des Jeux olympiques de Nagano.

UN UTILE « TRAVAIL POLITIQUE »

*Philippe Candeloro quittera Mi*lan sans médaille, mais avec une certitude : la Belgique raffole de son Dartagnan. Pour preuve, la représentante du royaume d'outre-Quiévrain dans le jury lui a attribué un 6,0 parfait en impression artistique, le premier de la carrière internationale du bretteur sur glace. *De quoi être fier. Quoique...*

« Cette juge-là, on la connaît. [Sa note], *c'est la preuve que le travail politique n'est pas inutile »*, confiera l'escrimeur. On en déduit que les Russes sont d'habiles diplomates : Alexei Yagoudine et Evgueni Plouchenko, les deux élèves du célèbre Alexei Michine, se sont offert les deux premières places. Alexander Abt, remplaçant au pied levé Ilia Kulik, un des favoris des JO, blessé, a pris la troisième.

Un infime détail justifie cependant leurs résultats. Jeudi soir, Alexei Yagoudine, par exemple, a réalisé sans encombre un quadruple boucle piqué que Philippe Candeloro ne réussit qu'en rêve. Evgueni Plouchenko, champion du monde junior en 1997 et âgé de quinze ans seulement, a présenté une combinaison quadruple boucle piqué-triple boucle piqué que seul le champion du monde en titre, le Canadien Elvis Stojko maîtrise.

Avant le libre milanais, le Français n'avait plus passé sa combinaison de triples sauts depuis longtemps. Si une réception du quadruple sur deux pieds a coûté *le titre au jeune Russe audacieux*, ce dernier a superbement marqué son territoire avec une pirouette Bielmann inédite chez les hommes tant elle exige de souplesse. *« J'ai vu une fille le faire à mes débuts dans le patinage et j'ai trouvé ça joli*, explique-t-il, *alors je m'y suis entraîné en faisant des assouplissements sous la direction de ma mère. »*

Las, Candeloro use de cette même faculté à se distinguer par l'originalité comme d'un écran masquant l'avance technique de ses rivaux. Le rôle de Dartagnan qu'il endosse pour son programme libre lui va comme un gant. Mieux que les deux « Parrains », « Lucky Luke » ou « Napoléon ». Son costume historique parfaitement étudié tranche avec les froufrous et autres paillettes de mise chez les patineurs. Jeudi soir, tout était presque si parfait qu'on ne pouvait croire qu'il se fût empêtré la veille dans les gammes du programme court. Ainsi va Philippe Candeloro, de « technique » raté en « libre » génial.

INDIFFÉRENCE FATALISTE

La fiabilité que s'attachent à développer les autres dans le premier exercice, son échec *relatif* à Milan ne lui inspirent qu'indifférence fataliste. *« Ce qui compte, c'est d'avoir fait une bonne mise en service de mon programme libre pour les Jeux,* dit-il. *Les autres ont choisi d'être à 100 % sur les sauts et à 70 % sur l'artistique, moi je suis à 90 % sur les deux. Mon programme court du 12 février à Nagano déterminera ma sortie en beauté ou non. S'il est bon et suivi d'un libre sans faute le 13, mes chances de médaille ne sont pas nulles. »*

Avant le grand rendez-vous japonais, Philippe Candeloro répétera ses programmes en public. *« Les gens qui applaudissent, ça aide à surmonter la fatigue »*, assure-t-il. Il y aura une exhibition à Zurich *« avec quatre passages »*, une émission de télévision et *« peut-être les championnats d'Ile-de-France juniors »*.

Il changera aussi ses patins *« ramollis »*. Pour perturber encore les derniers préparatifs ? A coup sûr, si l'on attribuait les médailles à l'applaudimètre, Philippe Candeloro l'aurait emporté à Milan. Un signe qu'il est temps pour lui de rejoindre les rangs des professionnels ou, pour le patinage amateur, de revoir ses règles.

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Bourges s'est imposé (67-52),** jeudi 15 janvier, sur le parquet du Getafe de Madrid, dans le groupe A de l'Euroligue féminine. Le VA-Orchies conserve la tête du groupe B après sa victoire (73-56) sur le parquet de l'équipe allemande du BTV Wuppertal. – *(AFP.)*

■ **NATATION : l'Australien Ian Thorpe** est devenu champion du monde du 400 mètres brasse, jeudi 15 janvier, à Perth. L'Américain Lenny Krayzelburg a remporté le 100 mètres dos et l'équipe des Etats-Unis le relais 4 × 100 mètres. La Hongroise Agnès Kovacs s'est, elle, imposée dans le 200 mètres brasse et l'Américaine Jenny Thompson dans le 100 mètres papillon.

■ **RUGBY : Jean-Marc Lhermet (Montferrand), Rémi Trémoulet (Colomiers) et Emile Ntamack (Stade toulousain)** ont relancé, jeudi 15 janvier, le projet de mise en place d'un syndicat des joueurs de rugby professionnels. L'assemblée constitutive du syndicat sera réunie le 12 février à Toulouse. Le syndicat entend notamment *« sensibiliser et faire participer l'ensemble des joueurs de rugby professionnels à l'évolution de leur sport, et apporter des solutions à leurs besoins »*.

Des géomembranes assurent l'étanchéité du Stade de France et des pistes de ski

Chaque année, 7 millions de mètres carrés de ces films isolants sont posés en France

Utilisées depuis une trentaine d'années pour assurer l'étanchéité d'ouvrages hydrauliques (barrages, voies navigables), les géomembranes, minces films isolants synthétiques, trouvent aujourd'hui de nombreuses applications pour la protection des ressources en eau et le stockage des déchets. Les ingénieurs du Cemagref cherchent à améliorer les performances de ces matériaux, dont le marché est en croissance.

L'ETAT de santé de la pelouse du Stade de France, qui en fait voir de toutes les couleurs aux organisateurs du Mondial 98, repose sur une mince protection destinée à empêcher sa contamination par les polluants industriels dont est gorgé le sous-sol : une géomembrane (*Le Monde* du 21 novembre). Cette fine pellicule isolante préservera-t-elle efficacement le précieux gazon ? Ce test de terrain, dont seront juges des millions de téléspectateurs, constitue un banc d'essais pour une famille de matériaux encore jeune, mais en plein essor.

« Chaque année, 7 millions de mètres carrés de géomembranes sont posés en France, et ce chiffre croît de 10 % par an », indique Stéphane Lambert, ingénieur d'études à la division des ouvrages pour le drainage et l'étanchéité du Cemagref, à Antony (Hauts-de-Seine). Cet organisme de recherche appliquée à l'agriculture et à l'environnement a acquis une bonne connaissance de ces produits techniques, de structures variées – textiles enduits de bitume, résines thermoplastiques (polyéthylène à haute densité et polychlorure de vinyle) ou élastomères – mais dont la fonction commune est d'assurer l'étanchéité d'ouvrages de génie civil.

Ces minces barrières synthétiques (leur épaisseur dépasse rarement 2 millimètres), plus faciles à mettre en œuvre et deux fois moins coûteuses en moyenne que le béton, ont fait leur apparition dans les années 60 sur les ouvrages hydrauliques. Couramment utilisées aujourd'hui pour étancher les grands barrages, comme ceux de Figari et de l'Ortolo, en Corse, elles le sont aussi pour renforcer des équipements plus anciens, comme celui du Chambon, dans les Alpes : en limitant les infiltrations, elles évitent le vieillissement prématuré du béton par hydrolyse.

Le réseau national des voies navigables, construit à la fin du siècle dernier ou au début de celui-ci, généralement sans dispositif de drainage ni d'étanchéité, offre également un vaste terrain d'applications. Afin de parer aux écoulements et à la fragilisation des digues, un cuvelage a été ainsi réalisé sur le canal de la Marne au Rhin, avec le renfort d'un film bitumineux. De même, les 12 kilomètres du canal de Niffer-Mulhouse ont été imperméabilisés par un tapis d'enrobés bitumineux. Dans un tout autre domaine, d'altitude cette fois, les stations de sports d'hiver mettent en œuvre des techniques similaires pour aménager des réservoirs artificiels, où elles puisent les très grands volumes d'eau dont elles ont besoin pour poudrer leurs pistes de neige de culture.

EN « TOILE DE FOND »

La loi de 1992 sur la protection des ressources en eau, ainsi que les arrêtés relatifs aux décharges de classe 1 (déchets industriels spéciaux) et récemment de classe 2 (déchets ménagers et assimilés), ont ouvert de nouveaux espaces aux géomembranes. Désormais, elles servent avant tout à préserver l'environnement. Leur usage se généralise dans les centres de stockage de déchets solides, en *« toile de fond »*, contre la percolation risquant de polluer les nappes phréatiques, comme en couverture, contre les infiltrations d'eaux pluviales. Une telle « bâche » recouvre aussi le centre de stockage de déchets faiblement et moyennement radioactifs de la Hague (Andra), le Cemagref participant au suivi de cette installation.

Le confinement des effluents liquides a également gagné en efficacité avec la pose de matériaux géosynthétiques dans les bassins de rétention des eaux industrielles usées ou dans les fosses à lisier des élevages agricoles. La protection des champs captants des eaux potables contre la pollution d'origine routière (huiles, carburants, métaux) transportée par les eaux de ruissellement fait encore appel, de plus en plus fréquemment, aux mêmes procédés. Ainsi de la déviation routière de Vittel, où, afin de préserver la qualité des eaux de source, des géomembranes ont été placées sous la chaussée et sur les bords des talus.

Ces produits ne sont pourtant pas à toute épreuve. Craignant, du fait de leur minceur, les fissurations et les perforations, ils sont sensibles aux rayons ultraviolets, aux changements de température et surtout aux agressions chimiques, notamment des hydrocarbures et des acides. Leur imperméabilité, bien que très supérieure à celle de barrières naturelles comme l'argile, n'est pas non plus absolue.

MODÉLISER LES OUVRAGES

Pour améliorer leurs performances, le Cemagref étudie, en laboratoire ou sur site, les caractéristiques physico-chimiques et la résistance des différents types de géomembranes. *« Ces matériaux sont encore nouveaux et leurs propriétés mal connues*, explique Christian Duquennoi, responsable du groupe de recherche sur les matériaux et les structures d'étanchéité d'Antony. *Leur efficacité et leur longévité étant très dépendantes des conditions et de l'environnement dans lesquels ils sont utilisés, nous cherchons à comprendre et à prévoir le comportement global des ouvrages isolés par géomembrane. »*

Les ingénieurs travaillent aujourd'hui, avec des hydrologues, à la mise au point d'un modèle mathématique simulant le comportement de ces ouvrages, afin de mieux apprécier les risques de migration de substances contaminantes. *Mais ce modèle en est à ses balbutiements et, avant qu'il ne soit opérationnel*, les géomembranes auront passé – espérons-le *avec succès* – l'épreuve du Grand Stade.

Pierre Le Hir

Mille fois moins perméable que l'argile

Un dispositif expérimental simple est utilisé par le Cemagref pour tester l'étanchéité d'une géomembrane. Cette dernière est placée dans une cellule emplie d'eau, de part et d'autre de laquelle des pistons exercent des pressions différentes, maintenues constantes pendant tout l'essai.

La mesure du déplacement des deux pistons permet de calculer le volume d'eau ayant traversé la membrane. Le flux moyen ainsi observé, sous un écart de pression hydraulique de 100 kilopascals, est de l'ordre d'un centimètre cube d'eau par mètre carré de membrane et par jour. Dans des conditions équivalentes, une couche d'argile d'un mètre d'épaisseur présente une perméabilité mille fois supérieure. Le test ne dit rien, toutefois, sur les durées de vie respectives de ces barrières synthétique ou naturelle.

Le virus de la grippe du poulet se transmet directement à l'homme

Une équipe de biologistes le confirme

UNE équipe de biologistes des Centers for Disease Control d'Atlanta annonce, dans l'hebdomadaire américain *Science*, daté du 16 janvier, avoir réussi à caractériser l'essentiel de la structure du virus responsable de l'émergence à Hongkong d'une nouvelle forme de grippe dite « grippe du poulet ». Ce travail a été mené avant l'apparition, en décembre dernier, de la bouffée épidémique qui a conduit les autorités de Hongkong à ordonner l'abattage et la destruction de plus de 1,5 million de poulets (*Le Monde* des 30 et 31 décembre 1997). Les auteurs expliquent avoir conduit leurs recherches en mars 1997 à partir des prélèvements biologiques effectués au niveau trachéal chez un enfant de 3 ans. Le jeune malade souffrait alors d'un ensemble de symptômes grippaux associés à une angine, l'ensemble devant rapidement évoluer vers une infection respiratoire sevère puis au décès, survenu le 20 mai.

L'autopsie de la victime et les examens anatomopathologiques devaient conclure à une mort due à un syndrome de Reye, complication connue de certaines infections grippales. L'un des prélèvement effectués au début de la maladie fut alors mis en culture. Il permit aux chercheurs d'isoler une souche virale et de conclure à l'absence d'autres germes pathogènes, bactéries ou champignons. Les premiers examens virologiques permirent de démontrer que cette souche correspondait à celle d'un virus grippal qui fut baptisé A/Hongkong/156/97 avant d'être dénommé H 5N1. La publication de *Science*, signée par une équipe du CDC, une autre du département américain de l'agriculture et d'un spécialiste chinois, permet aujourd'hui d'en savoir beaucoup plus quant à la structure et à la virulence de ce virus qui semble sensible à l'un des rares antiviraux existant dans ce domaine, l'amantadine.

Les auteurs expliquent notamment comment, grâce à la technique d'amplification de certaines régions du génome (*polymerase chain reaction* ou PCR), ils peuvent conclure que ce virus s'inscrit, d'un point de vue phylogénétique, dans la branche « eurasienne » (et non dans celle « nord-américaine ») de cette famille virale. Une autre série de travaux permet de conclure au fait que ce virus est bel et bien d'origine aviaire et qu'il ne résulte pas d'un échange de matériel génétique entre un virus aviaire et un virus grippal pathogène sur l'homme. La publication de *Science* révèle d'autre part sa grande virulence chez l'animal : inoculé à des poulets *(Gallus domesticus)*, il s'y réplique à grande vitesse et les tue entre 3 et 9 jours.

La question de l'origine de la contamination demeure, dans ce cas, entière. On sait que des vagues épidémiques grippales ont touché, à deux reprises, des élevages de poulets de Hongkong entre mars et mai 1997 et que l'agent infectieux était de type H 5N1. Mais rien ne permet de dire que l'enfant a été en contact avec des animaux infectés, les six poulets présents dans l'école maternelle qu'il fréquentait n'ayant pas, eux, été atteints. Depuis ce travail, on sait que 18 cas de cette forme de grippe ont été diagnostiqués, dont 6 mortels, la moitié de ces cas étant survenus chez des enfants de moins de 5 ans.

A Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on annonce qu'une dizaine d'experts internationaux devaient se rendre à partir du vendredi 16 janvier, et pour une semaine, en Chine – à l'invitation du gouvernement chinois – afin d'y aider les autorités locales à évaluer le système de surveillance mis en place chez l'animal et chez l'homme. La mission est attendue dans la province de Guangdong et à Hongkong. Le 23 janvier, lors d'une rencontre avec les autorités de Pékin, l'équipe, précise-t-on à l'OMS, *« recommandera les modifications qu'elle jugera nécessaires »*. On précise aussi à Genève que les tests se poursuivent sur plus de 2 000 échantillons prélevés sur 16 espèces d'oiseaux et d'animaux afin d'identifier au plus vite le *« réservoir naturel »* de virus et de connaître ses voies de diffusion dans les populations animales.

Comment la situation risque-t-elle d'évoluer ? *« Aujourd'hui on peut formuler trois scénarios*, a expliqué au *Monde* Jean-Claude Manuguerra (centre de référence pour la grippe, Institut Pasteur de Paris). *Soit la source majeure de diffusion du virus est, comme cela semble être le cas, tarie et la situation est contrôlée. Soit il y a importation* via *la contrebande notamment de poulets infectés et de nouvelles transmissions à l'homme, de plus en plus aisées, peuvent apparaître. Soit, enfin, ces nouvelles transmissions surviennent en pleine période d'épidémie grippale à Hongkong avec le risque, majeur, de réassortiment génétique, les virus aviaires et ceux affectant l'homme échangeant des fragments de leur génome. En toute hypothèse il importe de maintenir la surveillance épidémiologique. »*

Jean-Yves Nau

Des chercheurs américains ont prolongé de 40 % la vie de cellules humaines

PROLONGER artificiellement la vie tout en gardant la santé. Ce rêve d'immortalité est-il en passe d'être réalisé ? Des chercheurs américains de la société Geron Corporation, à Menlo Park (Californie), sont en tout cas parvenus à augmenter de 40 % la vie de certaines cellules humaines. Qu'il s'agisse de traiter des maux liés à l'âge ou des maladies comme le cancer, l'importance potentielle de ces résultats est telle que la firme américaine en a fait l'annonce dès le 13 janvier, trois jours avant leur publication officielle dans la revue *Science* datée du 16 janvier.

Des secrets de Mathusalem, la science connaît déjà quelques facettes. Elle sait ainsi que toutes les cellules de notre organisme, qu'elles proviennent de la peau, des reins ou de la rate, accomplissent un nombre précis de divisions. Après quoi, elles meurent. Inexorablement. Telle est la garantie de leur santé biologique, puisque chaque division augmente le risque d'erreurs survenant dans la reproduction de leur matériel génétique.

Cette sénescence programmée des cellules est-elle contrôlée par une instance spécifique, et si oui laquelle ? Ouverte il y a une dizaine d'années, l'une des pistes les plus prometteuses, dans ce domaine, est celle des « télomères ». Ces longs filaments d'ADN qui prolongent le corps des chromosomes à leurs deux extrémités sont vraisemblablement chargés de les protéger contre l'action néfaste de l'environnement. Mais les télomères eux-mêmes ne sont pas éternels. A mesure que la cellule vieillit, leur longueur diminue. Et, quand elle est réduite à zéro, la cellule cesse de se diviser.

LA PISTE DES TÉLOMÈRES

Dans cette constatation réside l'idée de départ des chercheurs de la Geron Corporation. Que l'on empêche les télomères de se réduire avec l'âge, et la cellule continuera de se diviser, ont-ils supposé. Or, la reproduction des télomères est elle-même sous le contrôle d'une enzyme bien précise, la télomérase. La suite de l'expérience se devine à la simple lecture du titre de l'article de *Science* : *« Extension de la durée de vie par l'introduction de la télomérase dans des cellules humaines normales. »*

En fournissant de la télomérase à des cellules qui ne la produisaient pas naturellement, l'équipe du professeur Andrea Bodnar a réussi à prolonger leur vie d'une vingtaine de phases de division. Soit d'environ 40 %, le nombre moyen de divisions d'une cellule étant de cinquante. Performance d'autant plus remarquable que cette prolongation artificielle de la vie semble bien n'avoir eu aucun effet secondaire sur les cellules elles-mêmes, restées saines tout au long de l'expérience.

Si ces résultats se confirment, les télomères agissent donc comme une horloge de la longévité, et la télomérase comme le mécanisme intime qui permet de remonter l'horloge. Les applications de cette découverte peuvent être considérables. Non seulement pour comprendre et combattre le vieillissement, mais aussi pour lutter contre le cancer. Dans de nombreux cas, en effet, les cellules tumorales produisent de la télomérase. Des médicaments qui supprimeraient cette enzyme pourraient ainsi accélérer la mort des cellules malades en supprimant leurs capacités de division. L'inverse, en somme, de l'effet recherché pour atteindre l'immortalité, mais dont les retombées médicales pourraient bien être les plus vitales.

Catherine Vincent

Les accidents de transport de matières radioactives vont être classés sur une échelle de gravité

Le dispositif devrait être effectif à la mi-1998, une fois reçu l'aval du Conseil supérieur de la sûreté

DANS la nuit du 24 au 25 novembre 1997, le *Carla*, navire porte-conteneurs battant pavillon panaméen, rencontre, au large des Açores, une violente tempête qui le coupe en deux. La partie arrière est remorquée mais la partie avant coule, emportant notamment avec elle trois irradiateurs biologiques renfermant du césium 137 destinés à des hôpitaux américains. L'épave, aujourd'hui irrécupérable, gît par 3 000 mètres de fond.

Le 2 janvier, vers 6 h 15, à des milliers de kilomètres de là, un *accident de circulation* mettant en cause une camionnette a lieu *dans* le Var *sur* l'autoroute A 8. Le véhicule transporte quatre colis radioactifs devant être livrés à des laboratoires médicaux de la région niçoise. Sous le choc, trois flacons contenant de l'iode 131 se brisent, contaminant l'intérieur de la camionnette, le bitume sous le véhicule et de la terre en bord de chaussée. La fourgonnette a été mise en quarantaine chez un casseur, sous surveillance de la gendarmerie, tandis que le bitume et la terre contaminés ont été évacués vers le centre d'études du Commissariat à l'énergie atomique de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

Sans impact majeur pour l'environnement, ces deux accidents ont été aussitôt annoncés à la presse par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), qui a ainsi parfaitement rempli son devoir d'information. Mais, contrairement à ce qui a cours pour les tremblements de terre, dont l'intensité est instantanément quantifiée grâce à la célébrissime échelle de Richter, le grand public ne dispose d'aucun outil pour évaluer facilement la gravité des accidents de transport de matières radioactives.

Pour cette raison, le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires (CSSIN), assemblée de « sages » réunissant des experts du secteur mais aussi des journalistes, des élus et des responsables d'associations consacrées à la protection de l'environnement, a demandé à la DSIN d'adapter à ce type d'accidents l'échelle d'évaluation utilisée sur les sites nucléaires. L'échelle INES (International Nuclear Event Scale), rédigée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), est appliquée en France depuis le 4 avril 1994. Largement inspirée de l'outil mis en place dans notre pays *en 1987, cette échelle de gravité* est graduée de 1 à 7. Comme l'explique Hervé Mignon, sous-directeur à la DSIN chargé du cycle du combustible, *« le niveau 1 correspond à une simple anomalie, à une sortie du régime autorisé de fonctionnement. On en compte une centaine par an sur les sites nucléaires français. A l'autre bout de l'échelle, le niveau 7 n'a été rencontré qu'une seule fois dans l'histoire et (rétrospectivement) : c'est Tchernobyl. »* L'élargissement de l'échelle INES au transport de matières radioactives devrait être effectif à la mi-1998, une fois reçu l'aval du CSSIN.

ÉVALUER LE TAUX DE GRAVITÉ

Actuellement, pour illustrer son dossier, la DSIN tente d'évaluer la gravité des accidents du passé. Le naufrage du *Carla* fera partie de ces exemples, et Hervé Mignon assure que ce sera même un cas d'école. La DSIN et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) sont partis de l'hypothèse la plus pessimiste selon laquelle les trois emballages, censés résister à la pression à 200 mètres sous l'eau, auraient cédé à la profondeur de 3 000 mètres.

L'IPSN a modélisé la dispersion totale du césium 137, son passage dans la chaîne alimentaire, et en a conclu que la contamination pour l'homme serait négligeable, de l'ordre d'un milliardième de millisievert par an. A titre de comparaison, l'actuelle norme retenue pour le grand public est de 5 millisieverts par an.

Toute la difficulté pour la DSIN consistera donc à quantifier un accident, grave au sens où les barrières censées isoler l'élément radioactif ont été totalement détruites, mais minime si l'on prend en compte son impact sur l'environnement.

Pierre Barthélémy

Epreuves de qualification

300 000 colis contenant des matières radioactives sont transportés chaque année en France, que ce soit par route, fer, avion ou bateau. La plupart sont des traceurs biologiques destinés aux hôpitaux ou aux laboratoires médicaux. En raison de leur faible radioactivité, ils ne sont soumis à aucune épreuve de qualification mais doivent respecter un certain nombre de consignes. Quant aux colis moyennement radioactifs (dits de type A), ils sont supposés résister à certains incidents rencontrés lors d'opérations de manutention mais pas à des accidents.

Pour ce qui concerne les colis de type B, censés assurer le confinement total de ce qu'ils contiennent – des matières hautement radioactives –, ils doivent surmonter les épreuves suivantes : chute de 9 mètres sur une surface indéformable ; chute sur un poinçon d'une hauteur de 1 mètre ; incendie totalement enveloppant de 800 °C pendant une demi-heure ; immersion dans l'eau à une profondeur de 15 mètres (200 mètres pour du combustible irradié) pendant 8 heures.

Lionel Jospin annonce les premières mesures pour favoriser le développement d'Internet

Les formulaires administratifs vont être accessibles sur la Toile

Le plan d'action du gouvernement en faveur d'Internet en France concerne l'éducation, la culture, les services publics, les entreprises, l'innovation et la régulation du multimédia. Lionel Jospin lance également un débat sur Internet afin d'accompagner ses mesures. La modernisation de l'administration apparaît comme le principal chantier. Le gouvernement tient également à protéger le réseau contre les virus et le piratage.

APRÈS AVOIR manifesté l'été dernier à Hourtin son intention de renforcer l'utilisation d'Internet en France (*Le Monde* du 26 août 1997), le premier ministre doit annoncer, vendredi 16 janvier, après la réunion d'un comité interministériel, un plan d'action en faveur du multimédia.

Cette volonté politique doit s'articuler autour de six pôles principaux : l'éducation et la formation ; la culture ; la modernisation des services publics ; la technologie de l'information et l'entreprise ; la politique d'innovation ainsi que la régulation du multimédia.

Pour combler le retard français dans le domaine des technologies de l'information et accompagner cette transformation le plus concrètement possible, Lionel Jospin souhaite lancer un vaste débat public sur Internet. Les différents ministères devront donner l'exemple et rapidement mettre en ligne leurs propres sites. Il leur est demandé de mettre en œuvre un plan de numérisation de leurs bases de données et de définir quels services ils souhaitent voir migrer du Minitel à Internet.

Sans qu'il soit financièrement arrêté, ce plan d'action fédère à la fois des engagements déjà annoncés et dessine des priorités pour le futur. Dans le secteur de l'éducation, le gouvernement insiste sur son accord avec la pédagogie des instituts universitaires pour la formation des maîtres (IUFM) visant à former de façon obligatoire les prochains instituteurs au multimédia et à Internet, notamment grâce au renfort de mille emplois-jeunes. Autre petite révolution, dès la rentrée prochaine, tous les élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA) devront être équipés d'un ordinateur personnel ayant accès à Internet.

Les principales actions décidées dans le domaine culturel viseront à numériser davantage les fonds éditoriaux, et notamment celui de la Bibliothèque nationale de France, renforcer l'aide à l'édition électronique, doubler les moyens accordés à l'écriture de scénarios multimédias. De plus, le gouvernement se donne pour ambition d'essayer de promouvoir la langue française sur Internet et propose de rationaliser la présence de la France sur le réseau, en adoptant par exemple un seul site Internet consacré au tourisme dans l'Hexagone.

À TITRE EXPÉRIMENTAL

L'un des autres chantiers consiste en une modernisation des services publics, pour faciliter la vie des usagers. Deux grands sites Internet seront lancés, l'un comportant des informations sur l'administration (AdmiFrance), l'autre sur le droit (LégiFrance). Le *Journal officiel* sera transposé sur Internet et rendu accessible par mots clés. D'ici à la fin de l'année, tous les formulaires administratifs existants, soit près de 2 000, seront accessibles sur la Toile. Ce qui permettra, par exemple, de ne plus se déplacer pour récupérer un formulaire de déclaration de revenus.

Mais ce document, directement imprimé par l'internaute, ne pourra pas être renvoyé « en ligne ». Ce courrier devra être posté, non pas tant par manque de fiabilité des signatures électroniques, mais parce que l'administration n'est pas adaptée à ces changements, qui nécessiteraient inévitablement des requalifications de personnel. Des tests de téléprocédure seront toutefois lancés, non pas sur les déclarations de revenus, mais sur les déclarations sociales des entreprises.

Matignon va également mettre en place un réseau Intranet destiné à relier entre elles toutes les administrations françaises. Par ailleurs, pour permettre aux ménages qui ne sont pas reliés à Internet de se familiariser avec ces nouveaux services, des terminaux seront mis en place à titre expérimental dans les lieux publics, comme l'ANPE ou La Poste, où 2 000 postes de consultation sont prévus.

Le quatrième volet des mesures annoncées par le gouvernement concerne les relations qui pourront exister entre les technologies de l'information et le monde de l'entreprise. Ce qui inclut le dossier crucial du commerce électronique. A la suite de la remise du rapport Lorentz, une consultation de trois mois doit là encore être engagée avant toute décision. D'ailleurs, les décrets attendus depuis plus d'un an et demi sur la cryptologie – qui encadrera et facilitera l'avènement du commerce électronique – ne sont toujours pas parus au *Journal officiel*. Par ailleurs, pour favoriser l'innovation dans les nouvelles technologies, le gouvernement souhaite créer des effets de levier en réaménageant les aides à la recherche et notamment les fonds de capital-risque. Par ailleurs, pour développer les infrastuctures, des expérimentations seront engagées sur de nouveaux réseaux, et notamment dans le domaine de la télévision hertzienne numérique. Dernier aspect des mesures annoncées, la régulation et la sécurité. « *Il faut veiller à empêcher tout piratage et tout virus sur Internet qui puisse bloquer les grandes infrastructures du pays, comme la Bourse de Paris ou la circulation d'une ville* », explique un proche du premier ministre. De nouvelles filières consacrées à la sécurité sur Internet devraient voir le jour dans les métiers de la justice et de la police, notamment au sein de l'Ecole nationale de la magistrature.

Selon une tradition très franco-française, la multiplication des rapports commandés par le gouvernement sur Internet se poursuit à une cadence accélérée. Pour donner un contenu plus concret au plan annoncé par le gouvernement, plusieurs rapports sont attendus dans les mois qui viennent. Celui de Jean-François Abramati sur les questions techniques d'explosion du réseau Internet, de Jean-Claude Risset sur l'art et la technologie, du député Patrick Bloche (PS, Paris) sur la place de la francophonie, de Guy Braibant, président de section au Conseil d'Etat sur la transposition de la directive européenne dans le droit français ou encore d'Henri Guillaume sur la recherche.

Nicole Vulser

COMMENTAIRE

EXCESSIVE PRUDENCE

Les mesures prises par le premier ministre vont-elles donner une impulsion significative au développement d'Internet en France ? Si elles vont dans ce sens, les décisions qui font suite aux déclarations d'Hourtain n'ont pas l'ampleur qui justifie une annonce solennelle. On ne peut qu'applaudir à la modernisation de l'administration. Mais il est difficile de s'enthousiasmer devant les progrès partiels annoncés. Lorsque le contribuable doit imprimer lui-même sa feuille d'impôt, avec son encre et son papier, avant de la renvoyer par La Poste, il peut avoir le sentiment d'économiser les deniers de l'Etat, mais pas véritablement celui d'entrer dans l'ère électronique.

La multiplication des missions, rapports, études, suivis de débats publics peut même avoir l'effet opposé à celui qu'escompte le gouvernement. En effet, un tel déluge de réflexion, outre l'ignorance qu'il révèle, laisse entendre qu'Internet pose de graves problèmes qu'il faut résoudre préalablement à toute action. De quoi effrayer les citoyens au lieu de les attirer vers le réseau mondial. Or ces mêmes travaux, qui s'accumulent depuis mi-1996, concluent tous à l'urgence d'agir. Les prolonger par un débat public dans un pays aussi inexpérimenté que la France relève de la démagogie. La grande majorité des personnalités compétentes ont déjà été interrogées à maintes reprises par les rapporteurs des missions successives.

L'engagement de Lionel Jospin à Hourtain risque de se diluer dans une prudence excessive. Plus que des velléités, on attend essentiellement du gouvernement qu'il lève les obstacles. Pour l'heure, cela revient surtout à sortir de l'ornière du cryptage en publiant les décrets que le premier ministre promettait « *rapidement* », en août 1997. Pour le reste, Internet a largement démontré sa capacité à se développer spontanément si le contexte le permet. L'administration peut utilement montrer la voie. Encore faut-il qu'elle parvienne à rompre avec la plume d'oie.

Michel Alberganti

Boîte aux lettres présidentielle

Le site Internet de la présidence de la république s'est enrichi d'une boite aux lettres permettant d'adresser à Jacques Chirac des courriers électroniques. Ce nouveau service, intitulé *« Écrire au président »*, traduit *« l'attachement au développement des nouvelles technologies en France »* de celui-ci. *« Ce moyen moderne de communication*, ajoute-t-il, *me permettra d'être toujours plus à l'écoute de vos idées, de vos remarques ou de vos suggestions. »*

Les correspondants, après avoir décliné leurs coordonnées et leur appartenance socioprofessionnelle, sont invités à rédiger leur missive (2 000 signes maximum), non sans au préalable en avoir précisé d'un clic de souris l'objet – *« proposer une idée »* – et le sujet – *« emploi »*. L'Elysée espère répondre rapidement à ces courriers, qu'on prévoit abondants – le site reçoit de 300 à 1 000 visiteurs par jour. Et prévient cependant que *« la confidentialité des messages ne pouvant être garantie sur Internet (...), il sera répondu par voie postale »*.

★ http : //www.elysee.fr/index.shtm

Un rapport sur le commerce électronique est vendu par La Poste

LE 7 JANVIER, Francis Lorentz, ancien patron de Bull, a remis à Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, un rapport sur le commerce électronique (*Le Monde* du 9 janvier). Le jour même, le document était publié sur le site Internet du ministère. Outre sa lecture en ligne, les internautes bénéficient d'un accès thématique (acteurs, enjeux, données) qui en facilite la consultation.

Mais une autre opération proposée sur le site risque de prêter à sourire. Les visiteurs peuvent en effet commander la version imprimée du rapport qui est vendue à prix coûtant, soit 80 francs. Pour cela, il leur faut remplir un questionnaire (nom, adresse...) et cliquer sur « Commander ».

Au bas de la page, quelques lignes expliquent le processus. « *Dans quelques secondes, vous allez recevoir un accusé d'enregistrement de votre commande. Le paiement par voie électronique n'étant pas encore possible pour des raisons tenant à la sécurité des transactions ainsi qu'aux règles actuelles de comptabilité publique, nous vous prions de nous adresser, par voie postale, la partie n° 1 du récépissé que vous recevrez.* » Le récépissé précise qu'il faut joindre un chèque de 98 francs, port compris, à l'ordre de l'Imprimerie nationale. Ce détail anecdotique vaut un long discours. Alors que M. Lorentz lui-même reconnaît avoir acheté des ouvrages par l'intermédiaire du serveur américain *Amazon.com*, son rapport reste impossible à commander et à payer sur Internet. L'invocation des problèmes de sécurité des transactions renvoie directement aux lenteurs de la méthode française.

Par ailleurs, un cryptage des données existe déjà sur les derniers logiciels de navigation qui utilisent le protocole SSL (*Secure Socket Layer*). Ce dernier, comme l'indique le glossaire publié à la fin du rapport Lorentz, « *permet à l'acheteur " en ligne " de chiffrer les références de sa carte bancaire* ».

Malgré un luxe déjà exceptionnel de précautions, le gouvernement estime qu'un nouveau type de réflexion est nécessaire avant de se lancer dans le grand bain du cyberespace. Aussi, les travaux du groupe de travail sur le commerce électronique présidé par Francis Lorentz sont-ils prolongés, jusqu'au 15 février.

M. Al.

Forts mistral et tramontane

UNE ACCALMIE temporaire se produira samedi : le temps sera sec, et la plupart des régions bénéficieront d'apparitions du soleil. Cette amélioration est due à l'anticyclone des Açores qui fera une incursion de courte durée sur la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée sera plutôt ensoleillée, malgré la présence d'un léger voile nuageux. Ce voile s'épaissira en fin de journée, pour donner de la pluie en soirée en Bretagne. Il fera de 9 à 11 degrés.

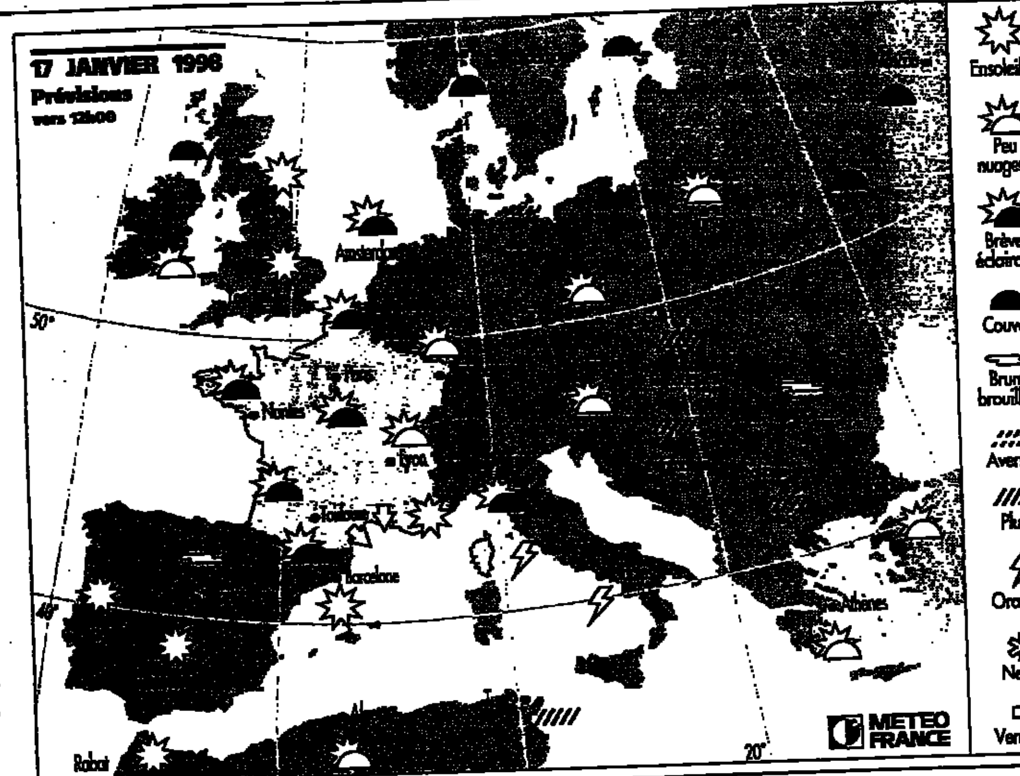
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Ce sera une journée sans pluie, avec des apparitions du soleil. Il fera de 7 à 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera sec, avec des nuages, mais aussi quelques éclaircies. Les températures seront moins élevées que la veille : 5 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera agréable : une fois les quelques bancs de brouillards dissipés, le soleil fera d'assez belles apparitions. Les températures seront un peu moins douces, s'étageant entre 8 et 13 degrés du Centre vers le pays Basque.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans les Alpes, après les chutes de neige de la nuit, le beau temps s'installera. Ailleurs, le soleil dominera, surtout l'après-midi. Il fera de 5 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, le mauvais temps de la nuit s'éloignera rapidement, et le soleil s'installera pour la journée. Sur le continent, le soleil sera omniprésent, mais mistral et tramontane souffleront jusqu'à 100 km/h durant la matinée. Les températures ne baisseront guère, se maintenant autour de 13 degrés sur le littoral, 11 dans l'intérieur.



PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	3/13	N
BIARRITZ	7/13	N
BORDEAUX	4/12	N
BOURGES	1/7	N
BREST	6/10	N
CAEN	6/8	N
CHERBOURG	4/10	N
CLERMONT-F.	1/7	N
DIJON	-1/6	N
GRENOBLE	0/6	N
LILLE	3/6	N
LIMOGES	2/7	N
LYON	2/7	N
MARSEILLE	4/11	S
NANCY	2/6	N
NANTES	4/11	N
NICE	7/14	S
PARIS	4/9	N
PAU	2/10	N
PERPIGNAN	7/13	S
RENNES	5/10	S
ST-ETIENNE	1/6	N
STRASBOURG	1/7	N
TOULOUSE	3/10	N
TOURS	3/8	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	P
FORT-DE-FR.	23/28	S
NOUMEA	24/28	C
PAPEETE	27/32	N
POINTE-A-PIT.	22/28	S
ST-DENIS-RÉ.	25/30	P
EUROPE		
AMSTERDAM	4/6	N
ATHENES	9/14	N
BARCELONE	5/12	S
BELFAST	2/6	C
BELGRADE	3/8	P
BERLIN	1/6	P
BERNE	-7/2	N
BRUXELLES	3/5	N
BUCAREST	-1/6	C
BUDAPEST	3/6	P
COPENHAGUE	-1/4	P
DUBLIN	3/7	N
FRANCFORT	1/5	S
GENEVE	-4/4	N
HELSINKI	1/2	P
ISTANBUL	8/11	N
KIEV	2/4	C
LISBONNE	10/15	S
LIVERPOOL	3/8	S
LONDRES	-1/8	S
LUXEMBOURG	-2/4	S
MADRID	2/8	C
MILAN	1/8	N
MOSCOU	-4/-2	C
MUNICH	-4/4	*
NAPLES	9/12	P
OSLO	-5/-1	C
PALMA DE M.	5/15	N
PRAGUE	-3/3	N
ROME	5/12	P
SEVILLE	8/17	S
SOFIA	0/8	P
ST-PETERSB.	0/1	C
STOCKHOLM	2/4	C
TENERIFE	13/16	S
VARSOVIE	1/5	N
VENISE	4/7	N
VIENNE	2/5	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/24	P
BUENOS AIR.	16/25	P
CARACAS	23/29	S
CHICAGO	-6/-4	C
LIMA	26/29	P
LOS ANGELES	14/20	N
MEXICO	11/15	P
MONTREAL	-15/-11	C
NEW YORK	0/3	N
SAN FRANCIS.	11/14	C
SANTIAGO/CHI	14/32	S
TORONTO	-8/-6	C
WASHINGTON	3/8	C
AFRIQUE		
ALGER	6/16	N
DAKAR	21/27	S
KINSHASA	23/32	N
LE CAIRE	12/21	C
MARRAKECH	9/21	S
NAIROBI	16/22	P
PRETORIA	19/29	S
RABAT	10/18	S
TUNIS	8/14	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/33	S
BOMBAY	18/28	S
DJAKARTA	27/32	C
DUBAI	16/21	S
HANOI	17/28	S
HONGKONG	16/20	P
JERUSALEM	9/19	S
NEW DEHLI	4/16	S
PEKIN	-15/-8	S
SEOUL	-1/7	C
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	18/26	S
TOKYO	2/6	N

Situation le 16 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie Air Liberté, en partenariat avec Europcar et le groupe hôtelier Accor, lance une opération promotionnelle « bons de réduction ». Contenus dans des pochettes diffusées dans les véhicules Europcar et dans une soixantaine d'établissements du groupe Accor, ces bons permettent de voyager jusqu'au 28 février au tarif abonné sur le réseau métropolitain d'Air Liberté, réalisant ainsi de 105 à 495 F d'économie sur un aller simple, et, jusqu'au 31 mars, sur les lignes Antilles et Réunion, soit un gain de 1 125 F.

■ **EUROPE.** Pour l'hiver Directours propose des week-ends à Budapest, Prague et Vienne à partir de 1 490 F pour 4 jours, du vendredi au lundi. Ces prix, valables jusqu'au 31 mars, incluent les vols et 3 nuits en hôtel 3 étoiles avec petit déjeuner. Renseignements au 01-45-62-62-62 ou 3615 Directours.

■ **FANTASTIQUE À GÉRARDMER.** Du 28 janvier au 1er février a lieu la 5e édition du Festival Fantastic'arts à Gérardmer, dans les Vosges. A l'affiche, cinéma (*Vampires*, de John Carpenter, *Scream 2*, de Wes Craven...), télévision, littérature, bande dessinée, vidéoclips, etc. Des forfaits hôteliers sont annoncés : à la journée, avec une nuit en demi-pension et une séance de cinéma (de 245 F à 325 F par personne en chambre double, hôtels de une à trois étoiles) ; ou pour quatre jours, le « Pass Festival » permet d'assister à toutes les séances et d'être logé dans l'établissement de son choix (de 1 240 à 1 560 F, office du tourisme, tél. : 03-29-27-27-27).

■ **APPARTEMENT OU CHALET.** Interhome, spécialiste des locations de vacances, sélectionne et répertorie chaque année, en France, en Autriche, Italie, Suisse et Allemagne, des centaines de propriétés, avec descriptif et photo (catalogue gratuit sur demande, tél. : 01-53-36-60-00). En promotion en janvier, on trouve, autour de 1 300 F la semaine, un studio à partager à quatre, sur un grand domaine en Savoie, Haute-Savoie ou dans les Alpes du Sud. De 2 200 F à 2 700 F pour un deux-pièces en Suisse, notamment à Verbier, Nendaz ou Villars. Et à peine plus de 6 000 F pour un cinq-pièces (à partager à huit, du 31 janvier au 7 février), en Autriche, à Zell Am Zee.

SPORTS D'HIVER

En famille aux sommets

CRÉÉ EN 1993, sous le haut patronage du ministère du tourisme, le label « Kid » est décerné aux stations de sports d'hiver qui savent recevoir les enfants. Il leur faut répondre à cinq critères précis : accueil, environnement, sécurité, animation et équipement, pour être classées « Station Kid » 1, 2 ou 3 selon le degré de perfection.

Ainsi, en Savoie et en Haute-Savoie, on en recense cette année une trentaine à afficher ce label, soit le quart de l'ensemble des communes équipées pour le ski de la région, dont Les Arcs, Avoriaz, La Cluzaz, le Corbier, Les Gets, les Karellis, La Plagne, Saint-Gervais, Valmorel, etc.

La Maison de Savoie édite une documentation spécifique, *Garderies et jardins d'enfants*, envoyée sur simple demande (tél. : 01-42-61-74-73, ou 3615 Maison de Savoie), qui présente les atouts de chaque station.

A titre d'exemple, pour la quatrième année, le village-station Montchavin-Les Coches reçoit le label « 3 Kids » pour l'accueil des enfants. Son club-garderie prend en charge les plus jeunes dès l'âge de neuf mois, avec horaires modulables et repas de midi (exemple, de 9 heures à 17 h 30 : 920 F la semaine).

Reliée par deux télésièges et une télécabine au vaste domaine de ski de La Plagne, qui grimpe jusqu'au glacier de Bellecôte (3 250 mètres d'altitude), la station affiche en janvier des semaines promotionnelles.

Exemple, hôtel en demi-pension, 2 690 F par semaine avec forfait ski (gratuit pour les enfants jusqu'à sept ans) ou location d'appartement, 1 400 F par personne en partant à deux (enfant : 680 F), remontées mécaniques incluses.

En prime, jusqu'au 24 janvier, 20 % de réduction sur les cours collectifs de ski, sur la location du matériel, les garderies et la patinoire de 800 m² flambant neuve. Office de tourisme, tél. : 04-79-07-82-82.

Florence Evin

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 15 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : htt://www. skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 80-220 ; Alpe-du-Grand-Serre : 5-40 ; Auris-en-Oisans : 10-40 ; Autrans : 20-40 ; Chamrousse : 50-70 ; Le Collet-d'Allevard : 15-75 ; Les Deux-Alpes : 50-200 ; Lans-en-Vercors : 10-30 ; Méaudre : 5-30 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-40 ; Les Sept-Laux : 10-75 ; Villars-de-Lans : 15-40

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 10-105 ; Les Carroz-d'Arâches : 5-140 ; Chamonix : 20-160 ; Châtel : 15-60 ; La Clusaz : 0-80 ; Combloux : 10-85 ; Les Contamines-Montjoie : 5-90 ; Flaine : 47-140 ; Les Gets : 5-45 ; Le Grand-Bornand : n. c.-90 ; Les Houches : 20-80 ; Megève : 03-85 ; Morillon : 0-140 ; Morzine-Avoriaz : 5-100 ; Praz-de-Lys-Sommand : 20-50 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 30-80 ; Samoëns : 0-125 ; Thollon-les-Memises : 15-30

SAVOIE
Les Aillons : n. c. ; Les Arcs : 56-180 ; Arèches-Beaufort : 15-110 ; Aussois : 20-30 ; Bonneval-sur-Arc : 55-100 ; Bessans : 40-50 ; Le Corbier : 45-105 ; Courchevel : 5-80 ; La Tania : 15-80 ; Crest-Voland-Cohennoz : 10-60 ; Flumet : 13-60 ; Les Karellis : 60-135 ; Les Menuires : 40-110 ; Saint-Martin-Belleville : 30-100 ; Méribel : 30-90 ; La Norma : 20-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-60 ; La Plagne : 95-220 ; La Rosière 1850 : 65-140 ; Saint-Francois-Longchamp : 40-120 ; Les Saisies : 30-105 ; Tignes : 87-185 ; La Toussuire : 50-90 ; Val-Cenis : 30-60 ; Val-Fréjus : 30-130 ; Val-d'Isère : 75-160 ; Valloire : 20-85 ; Valmeinier : 20-75 ; Valmorel : 25-110 ; Val-Thorens : 100-170.

ALPES-DU-SUD
Auron : 60-160 ; Beuil-les-Launes : n. c. ; Isola 2000 : 145-180 ; Montgenèvre : 80-130 ; Orcieres-Merlette : 65-210 ; Les Orres : 60-120 ; Pra-Loup : 30-150 ; Puy-Saint-Vincent : 80-210 ; Risoul 1850 : 80-115 ; Le Sauze-Super-Sauze : 25-170 ; Serre-Chevalier : 70-210 ; Superdevoluy : 35-150 ; Valberg : 80-160 ; Val d'Allos/Le Seignus : 50-170 ; Val d'Allos/La Foux : 180-290 ; Vars : 80-115.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 5-20 ; Cauterets-Lys : 70-110 ; Font-Romeu : 20-40 ; Gourette : 10-60 ; Luz-Ardiden : 40-90 ; La Mongie : 30-70 ; Peyragudes : 20-90 ; Piau-Engaly : 65-120 ; Saint-Lary-Soulan : 20-100 ; Luchon-Superbagnères : 15-80.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : 5-50 ; Besse/Super-Besse : 10-40 ; Super-Lioran : 10-65

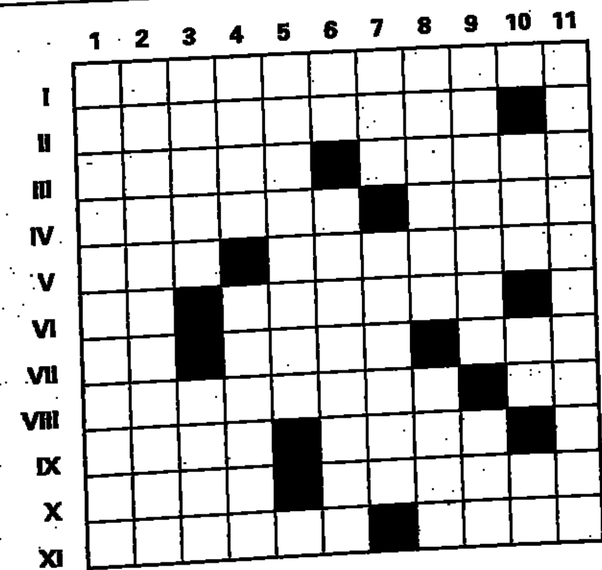
JURA
Métabief : 0-10 ; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 0-30 ; Les Rousses : 00-30.

VOSGES
Le Bonhomme : n. c. ; La Bresse-Hohneck : n. c. ; Gérardmer : 0-0 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0 ; Ventron : 0-0.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98015

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Facilite l'entrée avant de sortir. – II. Mettre bas comme une lapine. – III. Apporte la lumière en façade. Plus elle est grande, moins il y a de monde. – IV. Donc tu es. Fait un ensemble. – V. Poisson rouge. En dessous de zéro. – VI. Négation. Comme des toiles mises à table. – VII. Conjonction. Supprimas. En rébellion avec le chef. – VIII. Sa prise évite toute responsabilité. Affirmation du Sud. – IX. Un plat et son plat en Provence. Une fin pour le homard. – X. Ses eaux font une belle chute. Superposée. – XI. Qui fait en général le bon choix. Distance difficile à mesurer.

VERTICALEMENT

1. Elles ne valent jamais rien. – 2. Va de l'un à l'autre mais reste en famille. – 3. Bien plein. En dessous de la moyenne. – 4. Grosses bêtes disparues. Gendarmes dans le milieu. – 5. Serait pour de bon dans la Lune. – 6. Pour le patron. Même son utilisation a vieilli. – 7. D'un auxiliaire. Mît le poids. – 8. Mis de côté pour plus tard. De même valeur que l'autre. – 9. Se moque bien. Toujours moi. – 10. Gardé quand ça va mal. Coule en Italie. Voyelles. – 11. Fait attention à ce que l'on met dans les assiettes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98014

HORIZONTALEMENT
I. Trépanation. – II. Oiseleur. VO. – III. Ut. Ni. Bilan. – IV. Cuistre. Eta. – V. Hélée. Panic. – VI. El. Usai. Tôt. – VII. PR. Infini. – VIII. Thé. Clerc. – IX. Œstres. UPI. – X. Taie. Plat. – XI. Tracassière.

VERTICALEMENT
1. Touche-à-tout. – 2. Rituel. Hé ! – 3. Es. Il. Pesta. – 4. Penseur. Tac. – 5. Alités. Cria. – 6. Né. Allées. – 7. Aubépines. – 8. Tri. Fr. Pi. – 9. Lenticule. – 10. Ovation. Par. – 11. Non-activité.

PHILATÉLIE

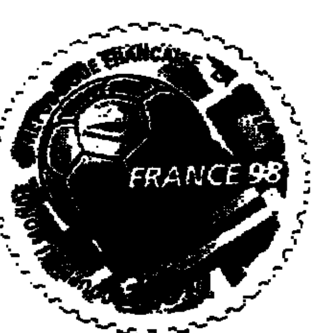
Debré par Debré

VENDREDI 16 janvier, La Poste met en vente générale un timbre à 3 F à l'effigie de Michel Debré (1912-1996) dessiné par son frère, Olivier Debré. Ce dernier a déjà signé *Rouge rythme bleu*, un timbre de la série « Europa » édité en 1993. Curieusement, bien que formidable peintre *« des grands formats, des aplats juxtaposés en rythmes horizontaux ou verticaux »* très colorés, Olivier Debré a opté pour un photomontage noir et blanc tristounet sur fond blanc, à partir d'une photo prise dans les bureaux de Matignon, avec une vague fusée Ariane tricolore dans le coin droit. Michel Debré est une des personnalités ayant le plus rapidement bénéficié d'un timbre après sa mort..., près de quinze ans après celui consacré à son père, Robert Debré (1882-1978). Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante exemplaires.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **Rond comme... ballon.** Première en France : La Poste émettra, cent jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde de football, un timbre rond représentant... un ballon. Pour sa part, la direction de la communication de La Poste d'Ile-de-France participe à l'événement en organisant – jusqu'au 17 janvier – un jeu associant les facteurs et leurs clients, qui doivent faire parvenir une carte postale d'encouragement, cosignée, aux joueurs de l'équipe de France. Vingt places pour le match France-Espagne du 28 janvier seront attribuées par tirage au sort.



■ **Ambulants.** L'Amicale des philatélistes des PTT d'Aquitaine vient d'éditer *Services ambulants supprimés en 1994*, un ouvrage destiné aux spécialistes des « ambulants » ferroviaires, un service aujourd'hui disparu. Documents de service, photographies, cartes postales, cachets ne manquent pas dans cet ouvrage, signé par Guy Rainal et Bernard Bougue, qui retrace cent quarante ans d'histoire.
★ **120 p., 150 F. AP-PTT, France Télécom, terrasse du Front-du-Médoc, 33065 Bordeaux Cedex.**

■ **Vente.** La Poste aux Lettres (Vincent Pothion, Paris, tél. : 01-47-70-74-57) a dispersé plus de 700 lots à l'occasion de sa vente à prix nets de décembre, dont un cachet d'essai de février 1828 de Saintes (5 800 F), un « déboursé » de Dunkerque 1803 (2 100 F), un télégramme autographe « Bélinogramme » avec cachet rectangulaire « Ets Edouard Belin station de Lyon » (2 100 F).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

MUSIQUE A l'exportation, l'année 1997 fut celle du groupe techno Daft Punk ; 1998 devrait logiquement consacrer un autre tandem, Air, sa pop électronique et son imagerie très marquées par les années 70. Avant même sa parution, *Moon Safari*, premier album des duettistes Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin, est annoncé comme un des disques de l'année, confirmant l'engouement des Britanniques *pour les sons français.* ● ALBUM BRILLANT, peut-être trop lisse, *Moon Safari* brasse les fantasmes anglo-saxons des grands aînés, Gainsbourg, Polnareff, Nino Ferrer, électronique futuriste (Kraftwerk, Buggles) et musiques de film (John Barry, Ennio Morricone) en se distinguant du commun des produits *easy listening.* ● SON LANCEMENT est caractéristique de ce qu'on appelle la *hype*, manière d'enfler un phénomène dans l'industrie musicale.

Air, architectes pointilleux d'une pop électronique française

Le duo parisien formé par Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin fait figure de groupe phare de la scène musicale avant même que soit publié « Moon Safari », premier album déjà fort apprécié par les meilleurs disc-jockeys

DIFFICILE d'échapper à l'Air *du temps.* Avant même sa sortie et tout jugement populaire, *Moon Safari*, premier album d'un duo de jeunes Parisiens, est déjà consacré, même au-delà de nos frontières, comme un des disques phares d'une année qui commence à peine. On se méfie de l'excitation artificielle et des manipulations de l'industrie phonographique. Après écoute, il est pourtant difficile de nier la séduction et la modernité paradoxale des musiques de Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin. A mi-chemin entre la « technosphère » et la *variété traditionnelle*, Air confond nostalgie et futurisme, frivolité et profondeur, pour façonner d'intrigants bijoux pop.

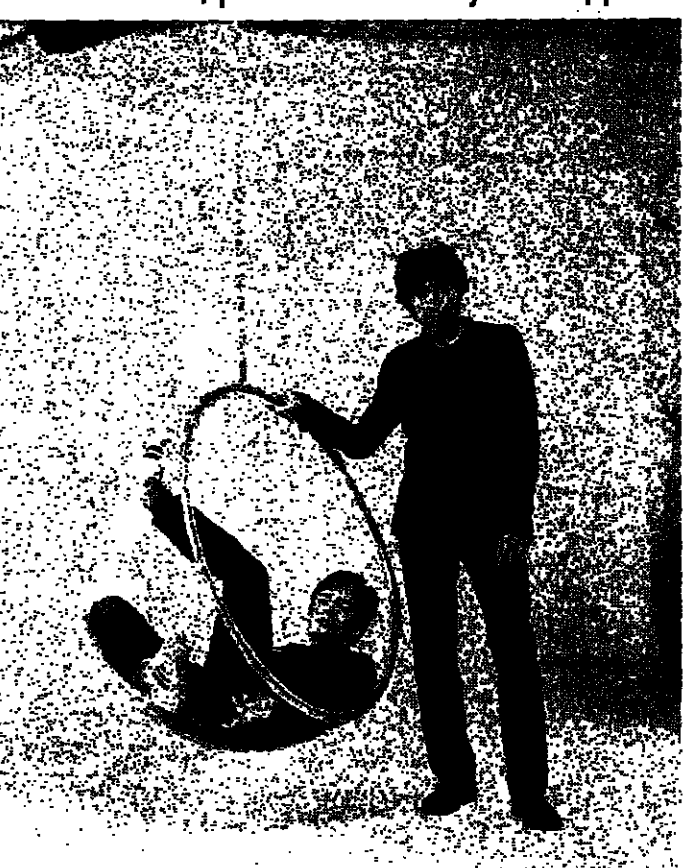
Toujours entre deux avions, pour les besoins gourmands d'une promotion internationale, le tandem s'amuse de l'emballement pour le *french sound* et postule en rigolant à l'ordre du Mérite. Leur complicité est née sur les bancs du lycée. L'établissement Jules-Ferry accueillait les enfants récalcitrants de la bourgeoisie versaillaise. Pour les fils à papa, la musique avait des petits airs de délinquance. L'endroit va devenir une pépinière inattendue de groupes de rock et de musiciens d'avenir. Nicolas Godin, âgé de vingt-sept ans, se souvient de ce creuset : *« A Versailles, si tu ne vises pas une école de commerce, la banque ou la boîte de ton père, tu passes pour un minable. L'expression artistique est le seul moyen d'échapper à ça. Il y avait au lycée une émulation incroyable entre tout ces gens passionnés de musique. Nous nous sommes fait plein d'amis. Chacun jouait dans deux ou trois groupes différents. Nous répétions ensemble, on s'échangeait des idées. Nous vivions en même temps nos petites révolutions musicales. Cette synergie fonctionne encore aujourd'hui. Parmi les anciens de Jules-Ferry, on trouve Etienne de Crécy, qui a fondé Motorbass, Alex Gopher, de Solid, Arnaud Robotini, de la bande Artefact, ou Xavier Jamaux, qui joue avec Ollano. »*

Ces noms constituent aujourd'hui quelques-uns des pôles les plus créatifs de la techno *made in France*. Si l'avènement des musiques de danse les a secoués, les futurs membres d'Air ne sont pas devenus DJ pour autant. *« Ce qui nous a plu dans la scène* house, *c'est la façon dont les musiciens ont repris le pouvoir en laissant tomber les artifices du* star system. *La musique reprenait la vedette. Plus besoin d'avoir le charisme de Jagger pour monter un groupe. La techno a décomplexé les gens, techniquement et physiquement. »* Ces gringalets n'étaient pourtant pas des instrumentistes inhibés. Elève pianiste au conservatoire de Versailles, Jean-Benoît Dunckel a motivé les progrès de son camarade au clavier et à la six-cordes. *« J'ai toujours plus déliré avec une guitare que derrière un ordinateur »*, admet ce dernier.

LES KORGIS ET LES BUGGLES

Sur la pochette de son disque, *Air liste d'ailleurs le détail des ins*truments utilisés – claviers Fender Rhodes, Solina, Korg MS20, Minimoog, Wurlitzer... – comme les artisans exposent fièrement leurs outils. *« Il y a là-dedans une part de fétichisme mais surtout une attention très grande portée à la qualité des sons. Nous recherchons la personnalité de chaque instrument. J'ai avec eux un rapport affectif et charnel. »* Manière de souligner l'importance prépondérante que le duo accorde au travail formel. Chaque titre est systématiquement peaufiné. *« Nous bossons comme des malades la composition, la structure, la mélodie, les accords... L'enregistrement et le design du morceau sont ensuite des parties de plaisir. »*

De grands noms les ont poussé à disséquer leur musique pour en dénicher les secrets de fabrication : les Beatles, Bowie, Gainsbourg, Polnareff... Mais de manière significative, ce sont souvent des chansons, plus que des personnes, qui habitent leur Panthéon personnel. *« Certaines ont marqué ma jeunesse de façon indélébile*, explique Nicolas Godin. *Le choc émotionel provoqué par* Le Sud, *de Nino Ferrer,* Everybody's Got To Learn Sometimes, *des Korgis, ou* Video Killed The Radio Star, *des Buggles, m'a donné envie de faire de la musique. Je me suis aussi nourri de choses un peu fleur bleue et désuètes comme les chansons de Michel Delpech. Ça ne me dérangerait pas de composer un morceau pour l'Eurovision. » « La magie d'une mélodie compte plus que tout. Je suis capable d'aimer des styles complètement opposés si les mélodies et les harmonies tiennent la route »*, ajoute Jean-Benoît Dunckel.



PHILIPPE LÉVY

Air : Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin.

« EN PENSANT À LE CORBUSIER »

Cette façon de négliger le contenu militant d'un style pour lui préférer sa qualité formelle, ce mépris de la hiérarchie rock, était déjà perceptible au cours des années 80 dans l'esthétique d'un Etienne Daho capable de vénérer le Velvet Underground et Françoise Hardy, de reprendre un morceau de Syd Barrett comme de produire Sylvie Vartan. Le duo versaillais ne cache pas son admiration pour le Rennais : *« Quand nous étions ado, Daho représentait un idéal, une alternative au rocker lourd et chiant. Ses textes et sa musique me parlaient beaucoup. On a eu depuis la chance de travailler avec lui pour le remix d'un de ses titres. Il nous a fait rencontrer Françoise Hardy, avec qui nous avons enregistré une chanson. C'est un mec adorable. »*

A force de polir ses mélodies et son design, d'en gommer toutes les impuretés, de ne donner à ses rares textes qu'une signification sibylline, Air tend à faire de ses titres des produits de luxe lisses et asexués. Sur *Sexy Boy*, leur nouveau single, un synthétiseur vocoder vocalise en hermaphrodite. De l'anti-rap en quelque sorte, de l'anti-Miossec. Nicolas Godin revendique cette démarche : *« J'ai fait des études d'architecture aux Beaux-Arts. Pendant sept ans, on m'a enseigné la beauté de l'équilibre, du calme, les formes qui apaisent, qui développent une harmonie dans ton art de vivre. La musique ne peut pas être un cri ou quelque chose de brut. Le but est d'équilibrer les différents ingrédients de manière à créer chez l'auditeur la notion d'esthétique musicale. Mon premier single,* Modulor, *je l'ai composé en pensant à Le Corbusier »*.

Reste-t-il assez d'émotion pour toucher l'auditeur, au-delà du charme de l'emballage ? *« Je pense qu'une vraie poésie se dégage de l'album*, assure Jean-Benoît Dunckel. *Elle est inspirée par la félicité que l'on ressent entouré de la beauté d'un cadre naturel. Nos mélodies respirent d'aspirations profondes et sensitives. »* C'est l'un des paradoxes de ce disque qui, malgré sa brillance, dévoile son humanité tout en privilégiant des instrumentaux. Contrairement à beaucoup d'exercices de style *easy listening*, les références rétro d'Air ne se limitent pas aux clins d'œil kitsch. Leur amour de la variété française des années 70 passe à travers le prisme de leurs souvenirs d'enfance. *« Nous n'avons pas essayé de reproduire des moments historiques. Faire ce disque, c'était une manière de retranscrire l'image du futur que nous avions alors. »*

Ces architectes pointilleux ne négligent pas la spontanéité. *« J'ai toujours pensé que l'œuvre devait exister par elle-même,* conclut Nicolas Godin. *Quand on commence à percevoir l'intention de l'artiste, c'est raté. J'aime bien me laisser déborder par ma chanson. C'est pour cela que nous utilisons des synthétiseurs analogiques. Ce sont de petits animaux indomptables. On a beaucoup plus de mal à se laisser dominer par un ordinateur. »* Le format pop n'entraîne-t-il pas alors trop de contraintes ? *« Notre rêve est de composer des musiques de film. Mais l'architecte Jean Nouvel dit toujours qu'il s'informe en premier lieu des contraintes pour qu'elles deviennent ses alliées. »*

Stéphane Davet

Dix douceurs en apesanteur

IL SERAIT MAL VENU de reprocher à Air sa légèreté. Pour certains, le goût de Nicolas Godin et Jean-Benoît Dunckel pour la limpidité et les enjambées lunaires passera pour de la superficialité. L'écoute des dix douceurs de *Moon Safari* laissera en effet l'auditeur sans blessure, ni traumatisme. Ces mélodies éclairent sans jamais aveugler et leur fraîcheur abreuve sans rassasier. L'impression de facilité ne doit pourtant pas amener à sous-estimer le travail des orfèvres. Car derrière cette jolie évidence et la plénitude de ce luxe lascif *(La Femme d'argent)* auquel on revient sans se lasser, quelle intrigante synthèse ! Avec la science de l'épure des meilleurs architectes, le duo versaillais a imbriqué comme personne avant lui le futurisme d'une pop électronique et un héritage multiforme. Bravant l'intolérance des puristes, il brasse les références avec une liberté insolente.

Il est piquant de voir que l'Angleterre se prépare à lui faire fête. Par procuration, Serge Gainsbourg, Michel Polnareff ou Nino Ferrer obtiendront ainsi la récompense qu'ils n'ont pas reçue en leur temps. A l'époque, la force de leurs audaces venait de la réinterprétation, plus ou moins fantasmée, des musiques anglo-saxonnes. A travers le prisme de sa mémoire affective et de ses fixations fétichistes, Air recrée avec autant d'originalité les thèmes de jerks perdus – *Sexy Boy, Kelly Watch The Stars* – et de films imaginaires – *Le Voyage de Pénélope, Ce matin-là.*

Ces clins d'œil rétro amusent sans se contenter du pastiche. Si les duettistes ont convié David Whitaker – un des arrangeurs de Gainsbourg dans sa période londonienne – à tresser un tapis de cordes sur *Talisman*, la vivacité de leur vision permet d'en faire un atout contemporain. Même chose pour l'électronique désuète du vétéran Jean-Jacques Perrey, ragaillardie par la jouvence de *Remember*. Pierre Henry ou Michel Colombier auraient tout aussi bien pu être invités à cette boum intemporelle où l'on croise également Kraftwerk, Dionne Warwick *(You Make It Easy)*, Ennio Morricone *(Ce matin-là)*, Debussy, John Barry, les Buggles ou le Bowie de *Low*. Une jeune chanteuse américaine, Beth Hirsch, vocalise avec retenue sur deux titres cristallins, *All I Need* et *You Make It Easy*. Le reste du chant a, comme les instrumentaux, le sexe des anges. De ceux qu'on croise peut-être en apesanteur lors de safaris interstellaires.

S. D.

★ Air : *Moon Safari*, 1 CD Source 724384497828. Distribué par Virgin.

La « hype », ou comment se vend le son d'ici

VEDETTE INCONTESTÉE de la techno française, le groupe Daft Punk a rempli les plus fous espoirs de Virgin, sa maison de disques. Sorti il y a un an, *Homework*, son premier album, s'est écoulé à plus d'un million d'exemplaires dans le monde, faisant de lui le plus gros exportateur des musiciens français. En fin d'année, le duo formé par Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem Christo a cumulé les honneurs. La plupart des magazines anglo-saxons ont élu *Homework* comme l'un des disques de l'année. *The Face*, en particulier, l'un des plus prestigieux mensuels britanniques, l'a classé au sommet de sa sélection. Pour la première fois, un groupe français a été sélectionné pour l'occasion pour deux Brit Awards (ceux de la meilleure vidéo et du meilleur groupe *dance*) et pour un *US* Grammy Award (celui du meilleur groupe *dance*).

Dans ce sillage, d'autres *DJ* et producteurs se sont pressés. Si la réussite commerciale n'a pas été de ce niveau (100 000 albums exportés quand même pour le dernier Laurent Garnier), l'emballement médiatique s'est confirmé un peu partout. Nos *DJ* techno – Motorbass, Dimitri From Paris, DJ Cam, Emmanuel Top, Alëem, Kid Loco... – ont continué de bénéficier d'un courant de sympathie sans précédent. Si, de manière générale, la musique de l'internationale techno a forcé les portes de marchés qu'on croyait réservés à la variété anglophone, la cote des *froggies* est particulière, surtout dans les milieux « branchés ». Au point qu'on a vu récemment un DJ anglais se faire passer pour français sous le nom de Rythmes Digitales, espérant s'attirer les bonnes intentions de la presse insulaire.

On se méfie évidemment de la versatilité des modes et de la fugacité de la *hype*, cette façon de grossir artificiellement un phénomène. Et on ne sait pas si on doit s'inquiéter ou se réjouir de l'enthousiasme débordant manifesté, par exemple, par Alexis Petridis, rédacteur en chef de *Mix Mag*, le principal magazine techno britannique : *« Pour moi, la meilleure* dance music *vient de France. Cette musique est tellement vivante, excitante, à l'image fantastiquement* cool *de la culture française ! Pendant très longtemps, les groupes de rock français n'ont cessé d'imiter leurs homologues anglais ou américains. Ça n'avait aucun intérêt. La force des DJ français est de puiser dans votre patrimoine musical, de citer Gainsbourg ou Polnareff, des chanteurs de cabaret... »*

Les références musicales de Daft Punk sont pourtant essentiellement anglo-saxonnes. *« Oui, mais dans son attitude, sa façon de s'habiller, dans son arrogance, Daft Punk a quelque chose de très "gaulois" »*, répond Alexis Petridis. Déduisant que ce goût nouveau des journalistes britanniques pour des musiciens français traduit un changement de mentalité insulaire, plus ouverte désormais à l'Europe, le journaliste croit à la pérennité du phénomène francophile. *« La grande force de ces artistes est leur variété. Ils sont trop différents les uns des autres pour représenter un mouvement. »*

TRAVAIL EN AMONT

Cet engouement devrait déborder le cadre des pistes de danse. Air est un groupe pop. Mais le *buzz* – ou résonance – provoqué par la sortie de *Moon Safari* égale presque celui qui avait précédé le triomphe de Daft Punk. L'album paraîtra la semaine prochaine dans près de quarante pays. Déjà, les critiques des principaux journaux anglo-saxons sont dithyrambiques. *The Face : « Si vous ne voulez acheter cette année qu'une demi-douzaine de CD, achetez sans risque celui-là. »*

Responsable du département export chez Virgin, Thierry Jacquet a participé au lancement de Daft Punk. Il supervise celui d'Air et explique comment contrôler cette montée en puissance : *« L'exemple de Daft Punk nous a beaucoup servi. Avant de signer chez Virgin, le groupe s'était fait un nom dans le milieu* underground. *Pour Air, nous avons travaillé en amont en diffusant les singles par le service export auprès de magasins spécialisés prescripteurs auprès des DJ. En signant sur le label Mo'Wax en Grande-Bretagne, en étant diffusé sur les compilations Sourcelab, le groupe a gagné une grande crédibilité dans le circuit* underground. *Le milieu et la presse indépendante ont tout de suite accroché. Le fait qu'Air ait aussi remixé des gens comme Depeche Mode, Crustation ou Neneh Cherry a apporté un plus. »*

Le secret ? *« Nous avons travaillé au départ comme un indépendant. Au contraire de certaines majors, qui essaient d'imposer en force un artiste sans* background. *Il est indispensable de préserver l'identité et l'intégrité du groupe. »* Le danger ? *« Il ne faut pas surexposer l'artiste au risque de ne provoquer qu'une flambée. Le reste dépend de la qualité de l'album. C'est ensuite le coup de cœur des radios et du public qui font un véritable succès. »* Thierry Jacquet reste relativement optimiste pour la durée de la *french vibe*. *« Il y a quelques années, j'avais connu un engouement international pour le rap français. La vague va encore grossir. Il y aura un reflux. Les meilleurs resteront. »*

S. D.

Akchoté, Chadbourne, Ribot, un trio de guitares sans réserve

« Lust Corner », un album de jazz, élégant, soigné, essentiel

ET DU CÔTÉ du jazz, quoi ? *Lust Corner*. Trois guitaristes, un album élégant et soigné. Des photos de Nobuyoshi Araki. Une responsabilité de production totale, jusqu'au graphisme de couverture (Noël Akchoté, guitariste). Un trio de guitares sans réserve. Noël Akchoté, jeune homme, dépense sa vie de musicien. C'est sa façon de penser. Ce qui s'est toujours appelé *un musicien de jazz*. Eugene Chadbourne, qui bourlingue dans un coin de Toronto depuis qu'il a refusé la guerre du Vietnam, est né en 1954. Roland Kirk fut son mentor. Personne ne pense à Roland Kirk qui n'a pas l'aura de Monk, de Trane ou de Mingus. Plus personne sauf Chadbourne, à chaque note, comme il pense à Trane, à John Cage et à Derek Bailey. Troisième larron, Marc Ribot, né itou en 1954, à Newark, New Jersey, que l'on a pu suivre avec Marianne Faithfull, Tom Waits, Lou Reed, Caetano Veloso, Elvis Costello, John Zorn, les Lounge Lizards, ce qui fait un curriculum vitae très vital.

Akchoté vient de Paris, France (décembre 1968). Son trajet : Texier, Thollot, Chet Baker, Sclavis, Philip Catherine, Barney Wilen, Derek Bailey... L'autre idée de la musique. Des idées de sons, des idées greffées au réel. Le son est là comme l'image-son dans un film de Godard, le voyage mental de la peau chez Robert Kramer, l'application fulgurante chez Deleuze, la joie méchante chez Catherine Ringer.

Les uns disent qu'il ne se passe plus *rien*. Les autres, *qu'il y a trop* de disques. Archie Shepp, avec qui l'on tire les Rois dimanche, persiste et signe : *« Dans mon pays, plus personne n'écoute du jazz. Les jeunes du Bronx ne savent plus qui était Lester Young, Billie Holiday, Thelonious Monk. Personne ne leur dit. On nous a tout piqué. Les neuf dixièmes de la musique de la planète sont du blues, mais plus personne ne sait ce qu'est le blues. Personne ne dit plus le mot de jazz. Ce mot est hideux. Ce mot de jazz a trop servi à tout et à n'importe quoi. Je déteste ce nom de jazz. »*

TRACASSIN DE L'ÂME

Le lendemain, il chante en français dans un garage comble et qui tangue de joie (le New Morning), *Baisers volés*, de Charles Trenet. Billy Bang est au violon, la rythmique pousse. Archie la colère joue et chante comme un dieu. Il est à lui seul la vie du blues en scène. Né à Fort-Lauderdale, Floride. Son père chantait le blues.

Donc, pourquoi se biler ? Le jazz est une fiction. D'un autre côté, c'est le plus beau mot qu'on ait trouvé pour dire ça. Ça, c'est-à-dire ce qui remue. Akchoté/Chadbourne/Ribot, la forme injuste, le tracassin de l'âme, cet appel du corps. Un trio de guitares qui va de l'avant. L'insouciance de la *réception* et de la *considération*. Un jour, on fera d'interminables émissions sur Derek Bailey. Il ne sera même pas trop tard. C'est une musique qui permet. Les musiques enregistrées qui aujourd'hui permettent – de sortir de soi, la musique d'elle-même et les corps du fatras où ils sont pris – sont trop rares. On peut écouter tout doux, c'est comme une rumeur, ce sont des voix qui chantent, qui se parlent, qui disent quelque chose aux humains un peu tristes. On peut aussi pousser à fond les manettes, on revoit Jimi Hendrix, le bruit des rues, les circuits, la colère du matin.

La solution courante, c'est d'aller à l'étable acheter un nom, une recommandation placardée par « stick », ou plus bêtement un prix. On achète un prix avantageux. C'est ce qui se fait. Ce à quoi on est méchamment convié. Alors de temps en temps, entre deux prix, autant acheter une musique, offerte sous un beau cartonnage noir, élégant, avec toutes sortes de détails concrets à l'intérieur, les dates, les prises, les justifications. Et un petit livret d'Araki. Cela s'appelle *Lust Corner*. C'est une surprise. L'aurore.

Francis Marmande

★ Noël Akchoté, Eugene Chadbourne, Marc Ribot : *Lust Corner*. 1 CD Winter & Winter J910 019-2 Artist Edition


CHRISTIAN DUCASSE

Noël Akchoté en 1996, pendant le La Villette Jazz Festival, à Paris.

DÉPÊCHES

■ *CLASSIQUE* : le New York Philharmonic publie un coffret de dix CD d'interprétations publiques puisées dans les archives des radios américaines. On y trouve, captées entre 1923 et 1987, des interprétations historiques qui réunissent des artistes tels que Poulenc, Mitropoulos, Oïstrakh, Klemperer, Toscanini, Stravinsky, Heifetz, Schnabel, Szell, Rubinstein, Kubelik, Munch, Stokowski, Mengelberg, etc. Les amateurs peuvent se procurer ce coffret en écrivant à New York Philharmonic Historic Broadcast Set. PO BOX 3836 Milford CT 06460. Par télécopie au 00 1 203 877 1601. Par Internet : www.newyorkphilharmonic.org. Le prix est de 185 dollars (1 110 F environ).

■ *ROCK* : le tome 1 d'*Historock, l'Histoire du monde en musique*, vient de paraître chez Odeon-EMI. Consacré à l'Antiquité, ce volume balaie l'hitoire de l'homme depuis les cavernes jusqu'à Jésus-Christ. Conçu par Dimitri Casali et Olivier Renoir pour *« s'adresser à des jeunes jusque-là rétifs »*, écrit Jean Tulard dans sa préface, *Historock* met Cheops, Carthage et Artémis en rock électrique. Le livret est un amusant questionnaire adressé à l'auditeur néophite.

■ *JAZZ* : le dessinateur Cabu a illustré une série spéciale de dix coffrets de deux CD pour la collection Masters of Jazz de Media 7. Chacun des coffrets regroupe des thèmes disponibles dans le domaine public. Louis Armstrong, Count Basie, Sidney Bechet, Charlie Christian, Duke Ellington, Dizzy Gillespie, Billie Holiday, Charlie Parker, Frank Sinatra et Lester Young sont les artistes concernés par cette production.

SÉLECTION DISQUES

ADRIANO BANCHIERI

Il Zabaione musicale (1603)
Festino nella sera del giovedi grasso avanti cena (1608)
Chœur de la Radio suisse de Lugano, Sonatori de la Gioiosa Marca, Treviso, Diego Fasolis (direction).

Après un disque Buxtehude de très belle qualité, les membres de l'idéal chœur de la radio suisse de Lugano, spécialisés dans la musique ancienne, révèlent une capacité étonnante à intervenir par groupes de solistes dans ces deux salmigondis de madrigaux théâtralisés et aux textes succulents ou la chère et la chair sont omniprésentes. Une nouveauté enthousiasmante, à petit prix, mais de haute valeur. *Renaud Machart*
★ 1 CD Naxos 8.553785

MÉLODIES AMÉRICAINES

Œuvres d'André Prévin, Aaron Copland, Dominick Argento, Samuel Barber.
Barbara Bonney (soprano), André Prévin (piano)

Elle n'a pas sa langue dans sa poche (voir son entretien dans le numéro de janvier de la revue *Diapason*) et sa tête est bien faite : il est peu commun de voir une chanteuse s'exprimer avec autant d'intelligence à propos d'un répertoire aussi rare et aussi raffiné que le fait ici Barbara Bonney dans le livret d'accompagnement. Les mélodies américaines et leur mélancolie si particulière conviennent on ne peut mieux à sa voix claire, limpide, même si on conserve dans l'oreille le timbre plus mûr de Leontyne Price dans les *Hermit Songs*, de Barber. Les *Douze poèmes d'Emily Dickinson*, de Copland, sont un chef-d'œuvre absolu, la musique souvent escarpée mélodiquement se faisant l'écho parfait de cette poésie lunaire, visionnaire et déchirante. Bonney incarne ce cycle avec une simplicité et une justesse de ton confondantes. Les œuvres d'André Prévin – qui l'accompagne si bien au piano – s'oublient aussitôt écoutées. *R. Ma.*
★ 1 CD Decca 455 511-2.

AND THE BAND PLAYED ON

Musiques jouées à bord du « Titanic »
I Salonisti

Grâce à un *songbook* de la compagnie White Star Line, à laquelle appartenait l'infortuné transatlantique, l'on sait quel répertoire pratiquaient les musiciens à bord du *Titanic*. De l'heure du déjeuner aux premières heures du matin, un orchestre de salon jouait des airs à la mode, mais aussi des classiques numérotés. Il suffisait aux passagers de première classe d'indiquer un numéro et ce *juke box* vivant répondait sans hésiter à la sollicitation. On sait aussi que l'orchestre dut continuer de jouer tandis que le bateau sombrait, afin de « décontracter » l'atmosphère. Parce qu'ils jouèrent jusqu'au bout et parce qu'ils faisaient partie des passagers de seconde classe, les musiciens périrent noyés. Opportun, mais loin d'être un produit dérivé du merchandising du film, ce disque prolonge le travail entrepris par les impeccables Salonisti dans leurs premiers titres thématiques pour le même éditeur. *R. Ma.*
★ 1 CD Decca 458 382-2.

POLYPHONIES FRANCISCAINES

Chœur d'hommes de Sartène, Jean-Paul Poletti (direction).

Après un premier album en forme de carte de visite, le jeune Chœur d'hommes de Sartène propose une séduisante confrontation de deux aspects du chant sacré pratiqué dans le sud de la Corse, curieusement inscrite au catalogue « Ethnic » d'Auvidis comme si l'origine des artistes devait primer sur le genre qu'ils illustrent. Si la *Missa pro defunctis* relève de la transmission traditionnelle – malgré quelques ajouts qui attestent la vitalité de l'esthétique franciscaine à la fin du XIXe siècle –, c'est la surprenante composition de Farinelli da Falconara (1844-1915), célébrant le passage à Dieu du pauvre d'Assise (*Transitus de saint François*) qui retient l'attention. Rompant avec une austérité sans faille, le lyrisme de la pièce, contesté dès sa composition, est pleinement assumé – avec plus de bonheur que lors de leurs récents concerts parisiens du Théâtre de la Ville (*Le Monde* du 23 décembre) – par les chanteurs réunis autour de Jean-Paul Poletti. Malgré l'absence des textes chantés dans le livret, une exhumation bienvenue qui éclaire une filiation franciscaine jusqu'ici négligée. *Philippe-Jean Catinchi*
★ 1 CD Auvidis Ethnic B 6855.

AMOEBIC ENSEMBLE

Amoebiasis

Drôle de septuor. Par son instrumentation d'abord. Deux batteries, dont une « de cuisine », des cordes en pagaille (bouzouki, mandoline, vielle, guitare, violon...), un accordéon, une trompette, un basson, quelques sifflets et vocalises... Par la durée des morceaux, courts, lancés et rattrapés aussi vite, avec en tête une idée et une seule jusqu'à son aboutissement. Par son aspect un peu déglingué, qui laisse entendre sa nécessaire qualité d'exécution du genre – le genre bricolé, comme le free, n'est jamais tant imaginatif qu'avec des bases solides. Ces Américains ont écouté des fanfares lugubres, des mélodies fantaisistes d'Europe centrale et entendu le goût du bizarre de Captain Beefheart. Ce qui donne des enchevêtrements rythmiques qui pourraient se révéler raides si l'Amoebic Ensemble n'était porté par un sens de l'urgence qui rapproche ici les punks américains des improvisateurs tentés par l'avant-garde et met le groupe à distance de toute tentation de faire dans le « rigolo ». *Sylvain Siclier*
★ 1 CD Stupeur et trompette ST 1013. Distribué par Orkhêstra International.

THE DANDY WARHOLS

...The Dandy Warhols Come Down

On devine chez ces Américains de Portland un goût fétichiste pour l'élégance rock. Du nom du groupe jusqu'à la pointe des riffs, on a soigné le carénage d'une cylindrée capable de vrombir avec amour en souvenir du Velvet Underground, des Stooges, des rêveries psychédéliques de Syd Barrett et des boogies pailletés de T. Rex. Les guitares claquent ou se disloquent, la batterie impressionne par son implacable rectitude, mais sous les cuirs des motards gigote aussi une âme d'enfant. Car si elles roulent volontiers des mécaniques, les chansons des Dandy Warhols se laissent fredonner comme des *pop songs*. Avec l'évidence aguicheuse des refrains des Cars ou d'Electric Light Orchestra, des mélodies colorées se glissent entre les accords de plomb. *Stéphane Davet*
★ 1 CD Tim Kerr / Capitol 7243 8 36505 2 1. Distribué par Chrysalis / EMI.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	ALAIN BASHUNG	E	Fantaisie militaire	BARCLAY
2	CÉLINE DION	1	Let's Talk about Love	COLUMBIA
3	ANDREA BOCELLI	2	Romanza	POLYDOR
4	ERA	8	Ameno	MERCURY
5	FLORENT PAGNY	4	Savoir aimer	MERCURY
6	ANDRÉ RIEU	5	Valses	PHILIPS
7	PASSI	11	Les Tentations	V2
8	POETIC LOVER	9	Amants Poétiques	M6 INTER
9	LARA FABIAN	7	Pure	POLYDOR
10	SPICE GIRLS	3	Spice World	VIRGIN

Période du 04/01 au 10/01 inclus. (E) première semaine de sortie
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Le rock reprend du poil de la bête. Avec *Fantaisie militaire*, son œuvre la plus intimiste, Alain Bashung gagne directement la première place du classement des albums. Derrière l'homme en cuir, les habitués se *maintiennent sans surprise* : Céline Dion rétrograde en 2e position devant Andrea Bocelli, dont le duo avec Helene Segara, *Vivo Per Lei*, conserve la tête des singles. Dans le sillage de la Québécoise et de l'Italien, Era, Florent Pagny, le violoniste André Rieu et Lara Fabian *restent solidement arrimés*. Jean-Jacques Goldman quitte *le top ten (11e), sort qui guette* les Spice Girls, dont la chute de la 3e à la 10e place était prévisible. Au coude à coude, Passi (7e) et Poetic Lover (8e) confirment la bonne santé du rap français. Au rayon des compilations, le rock figure également au premier rang puisque *Sting et The Police parviennent* à devancer les albums de genre, latino, dance ou techno.

SAPHO

Digital Sheikha

Imprévisible Sapho. Habiller de musique Rimbaud, mettre des mots sur Satie, chanter Piaf, Apollinaire, Maïakovski, Brel ou bien du rock... pour elle rien n'est intouchable. Depuis ses débuts, elle s'autorise toutes les extravagances, au risque de choquer. Elle osa même s'attaquer à Oum Kalsoum, l'« Astre de l'Orient », pour son album *La Traversée du désir* en 1991, puis en reprenant trois ans plus tard *El Atlal*, l'un des poèmes les plus célèbres chantés par la diva. Avec *Digital Sheikha*, elle scelle l'union de la techno et des Cheikhates, chanteuses aux formes généreuses qui se produisent dans les fêtes de mariages au Maroc, son pays natal. Enregistré avec deux producteurs férus de programmations, le Suisse Pat Jabbar et l'Américain Bill Laswell, connu pour son travail avec Miles Davis, Mick Jagger, FFF et Touré Kunda, cet album déconcerte après les saveurs délicates du précédent, *Jardin andalou* (chez Mélodie). Enregistré un an avant, ce disque, chanté en français et en arabe – dont des morceaux traditionnels recyclés – arrive en pleine vague techno. Ce n'est sans doute pas un hasard. *Patrick Labesse*
★ 1 CD Barbarity 008. Distribué par Night & Day.

AFRO-CUBAN GROOVES

Volume 3

Les rentrées publicitaires étant loin d'être suffisantes pour assurer leur pérennité, certaines radios périphériques diversifient leurs activités. Ainsi en est-il de Radio Nova, référence sur la bande FM parisienne en matière de « sono mondiale », qui sort régulièrement d'excellentes compilations. La série « Afro-Cuban Grooves », comme son nom l'indique, regroupe des musiques où les rythmes afro-cubains servent de swing conducteur. Ce troisième volume est semé d'heureuses surprises. Par exemple, André Claveau, revisité par Manu Dibango et le Cuarteto Patria, qui rendent méconnaissable *Cerisiers roses et pommiers blancs*. Cette fantaisie est tirée d'un album entier enregistré depuis des mois par le saxophoniste avec le groupe cubain, dont Mélodie annonce – enfin ! – la sortie prochaine. Autre reprise originale dans cette compilation, *Papa Was a Rolling Stone*, des Temptations, revu par des percussions nerveuses et des cuivres à la manière « New Orleans ». On croise également ici, entre autres, India, la dauphine de Celia Cruz, accompagnée par Tito Puente, sur une relecture de *Fever*, ou encore le chanteur originaire de Saint-Domingue José Alberto « El Canario ». Il s'empare avec brio d'un titre fétiche de Machito, *La Paella*. *P. La.*
★ 1 CD Mélodie 325113.



La Merce Cunningham Dance Company triomphe à Garnier avec « Pond Way », en création mondiale

Le cycle consacré au chorégraphe américain s'achève à l'Opéra Garnier sur des pas très orientaux

L'Opéra Garnier vit à l'heure de Merce Cunningham et de sa compagnie de quinze danseurs. Après un premier programme, donné du 6 au 11 janvier, où triomphait *Scenario* et les costumes de Rei Kawakubo, la création mondiale de *Pond Way* sera le clou du deuxième programme dansé du 13 au 17. La présentation d'*Installations* et de *Garnier Event II* clôt une série de représentations marquantes.

INSTALLATIONS, POND WAY, GARNIER EVENT II, par la Merce Cunningham Dance Company. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 2e. Jusqu'au 16 janvier, à 19 h 30. Le 17, à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. Tournée : Dieppe, le 20 janvier ; Bâle, les 27 et 28 février ; Roanne, le 3 mars ; Toulouse, le 6 mars.

Le mardi 13 janvier débutait le deuxième programme de la Merce *Cunningham Dance Company* à l'Opéra Garnier, avec une création mondiale, *Pond Way*, et une première en Europe, *Installations*. On se disait tout au long de la soirée qu'il ne faudrait pas d'entracte entre chaque pièce. Ceux de l'Opéra durent vingt minutes, quand *Installations* et *Pond Way* se déroulent respectivement sur trente-cinq minutes et vingt-trois minutes. Cunningham a toujours eu la brièveté du haïku. Par curiosité, on a eu envie d'ouvrir au chiffre 13 le *Yi King*, livre de devination fondé sur des hexagrammes, longtemps un outil de composition pour le chorégraphe. On lit : *« T'ong jen / La communauté avec les hommes »*. Il n'y a pas de hasard : ce sentiment de fraternité, de corps attentifs les uns aux autres, court d'une pièce à l'autre.

Autant *Scenario* éclaboussait de lumière, autant *Pond Way* est un nocturne. Avec en toile de fond *Landscape with Boat*, de Roy Lichtenstein, tachisme dans des tons de gris, avec en bas à gauche quelques touches de couleur, scène lilliputienne d'un pêcheur à la ligne dans sa barque. Une composition dans le style de l'estampe japonaise. *L'homme, tout petit face à la nature.* La partition de Brian Eno, *New Ikebukuro* pour trois platines CD (jouée par Takehisa Kosugi et Andrew Russ), utilise tous les sons de la nuit, à la campagne, jusqu'aux ambiances de films de vampires et de sabbats de sorcières.

Après les costumes en tire-bouchons de Rei Kawakubo pour *Scenario*, il fallait oser ces mousselines blanches accrochées aux chevilles, aux poignets, dévoilant bras et jambes à chaque pas. Costumes de Shéhérazade unisexes. Arrivée des danseurs en sauts de crapauds, de grenouilles. La danse est écrite ainsi *qu'un coassement qu'on ne localise pas*, tantôt proche, tantôt lointain. Déplacements sur une jambe, temps suspendu, échassiers. La danse est aussi une rêverie. Comme en témoigne la traversée à l'avant-scène de Banû Ogan, admirable cunninghamienne, aux jambes d'airain. Chacune de ses enjambées de princesse est achevée par un danseur qui attrape son pied pour le poser avec délicatesse à terre. *Pond Way* est un conte. Peut-être une façon de rappeler que l'islam est aussi un monde d'amour et de raffinement.

UN ART DE L'INSTANT

Avec *Installations*, le rouge est mis, et les gris aussi. Corps-statues, sujets « religieux » réunissant plusieurs danseurs. Des Rodin. Mains en offrande, yeux au ciel. Costumes troués de losanges sur lesquels la lumière prend des éclats de vitraux. Elliot Kaplan sculpte des drapés d'oriflammes – or jaune, orange, bleu gauloise, carmin. Sur des écrans vidéo quadrillés, sorte de lampe japonaise posée au sol, des morceaux de gisants. Musique d'église de Trimpin (*Thirteenstiches*). Envahissement du plateau par les danseurs ; leur disparition tient de la magie. Solo félin de Foofwa d'Imobilité sur fond bleu. Têtes qui se croisent, baisers volés. Violet d'évêque. Magnificence des sept duos avec leurs portés en forme de blotissement.

Garnier Event II a montré à quel point le duo, archétype du ballet classique, est une forme privilégiée chez Cunningham, entièrement régénéré, surgissant de la foule des danseurs pour s'y perdre à nouveau. Cette tendresse de l'enlacement était déjà un des points forts soulignés dans le film de Benoît Jacquot (*textes d'Hervé Gauville*) en 1982. *L'event* reprenait les ensembles de *Torse* (1976), de *Pictures* (1984), et trois duos, extraits de *Points in Space* (1986), de *Trails* (1982), de *Un jour ou deux* (1973). Maydelle Fason et Jared Phillips tirent jusqu'au danger leurs déséquilibres. Avec quel aplomb Jeannie Steele, dressée sur ses pointes, prend appui sur les épaules de Thomas Caley pour faire sa belle. Un *event* n'est sûrement pas « l'art de faire du neuf avec du vieux », expression atroce, mais un art de l'instant, inventé justement pour aplanir le temps et l'espace.

Dominique Frétard

Pierre Boulez et l'Orchestre de Paris se souviennent de Georg Solti

BELA BARTOK : *Troisième Concerto pour piano et orchestre.* GUSTAV MAHLER : *Cinquième Symphonie.* Jean-Efflam Bavouzet (piano), Orchestre de Paris, Pierre Boulez (direction). Salle Pleyel, le 14 janvier. Concert *diffusé par Radio Classique, le mardi* 10 mars, à 20 h 40.

Ce concert de l'Orchestre de Paris devait être dirigé par Sir Georg Solti. Le chef avait décidé... de son propre chef de convier Jean-Efflam Bavouzet à jouer avec lui le *Troisième* de Bartok, car il l'admirait depuis qu'ils avaient fait de la musique en privé. Le plus hungarophile des musiciens français (il joue Bartok depuis son adolescence), marié à la pianiste hongroise Andrea Nemecz, a trente-cinq ans. Il s'est depuis longtemps distingué par un répertoire qui n'est pas concentré sur le grand répertoire mais laisse une belle place à la musique contemporaine (le compositeur Maurice Ohanna était l'un de ses fans). Aussi curieux que cela puisse paraître, Bavouzet n'avait jamais pu se présenter aux Parisiens avec un « grand » orchestre, malgré une belle carrière à l'étranger (qui lui avait valu de jouer avec le National et Charles Dutoit en Italie), quelques prix internationaux, deux formidables disques publiés par Harmonic Records (Haydn et Schumann) et des récitals à deux pianos donnés avec Zoltan Kocsis, l'héritier spirituel de Sviatoslav Richter.

Solti est mort en septembre, Pierre Boulez a accepté de prendre le relais et de conserver le soliste qu'avait choisi l'ancien directeur musical de l'Orchestre de Paris. Dans un bref hommage au chef disparu bien dans sa manière, Boulez exprime son admiration pour son confrère : *« Georg Solti était un remarquable symbole de vitalité et d'énergie (...). Il aura eu le privilège d'être actif jusqu'au bout de sa riche carrière et de disparaître au plus haut de ses moyens. C'est un exemple redoutable et admirable qu'il nous faudra garder en mémoire. »* Il est clair que *« Bouboul » ne tient pas à diriger jusqu'au jour* où il somnolera au pupitre, comme quelques vieux chefs qui ne veulent pas décrocher.

En quinze ans, Bavouzet n'a pas changé, son jeu s'est simplement un peu libéré, s'est élargi. Le pianiste a toujours cette netteté de frappe, cette sonorité profonde et légère à la fois, cette précision rythmique infaillible et sans aucune crispation, cette fidélité scrupuleuse et féconde envers le texte. Dans le *Troisième Concerto* de Bartok, son aisance phénoménale dans l'enchaînement des phrases, son plaisir manifeste de jouer une œuvre qu'il domine avec un aplomb tel qu'un vrai dialogue se noue avec *Boulez et des musiciens en grande forme* collent idéalement à la dernière œuvre de Bartok. Rarement les passages joyeux, ludiques, poétiques des mouvements extrêmes et la religiosité du nocturne central auront été restitués avec une maîtrise si rayonnante, une telle transparence.

La *Cinquième Symphonie* de Mahler qui suivait était d'une éloquence, d'une transparence polyphonique exaltantes. Tous les pupitres de l'Orchestre de Paris se sont donc exposés sous les meilleurs jours – y compris des cordes disciplinées et splendides. Dominant lui aussi cette partition touffue et souvent longuette quand elle est dirigée de façon moins lapidaire, Boulez était d'un engagement, d'une véhémence qui évoquaient la *« vitalité et l'énergie »* du glorieux Sir Georg Solti.

Alain Lompech

La piquante fraîcheur de Clarika

Clarika. Théâtre Trévise, 14, rue de Trévise, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Tél. : 01-45-23-35-45. Le 14 janvier. Du mardi au samedi, à 20 heures. 90 F. Jusqu'au 24 janvier.

Petite robe sexy – transparence pour lumière coquine –, cheveux lâchés sur épaules dénudées, mine boudeuse et ingénue, Clarika donne une fausse idée d'elle-même. Loin d'être une Lolita, elle se situe plutôt dans le registre de l'adolescente décalée, femme-enfant anachronique au milieu de la vie qui est tout, sauf *« une partie de rigolade »*. Un sentiment qu'elle livre comme ça, sans en avoir l'air, entre deux chansons. Observatrice aiguë, Clarika dévoile un monde parsemé de solitudes. Des bouts de vie abandonnés, *comme des objets mis au* rebut. Pour ouvrir son récital, elle a choisi *Le Cimetière des choses*, l'un des titres les moins sereins de son savoureux deuxième album, *Ça s'peut pas* (Tristar Music). Un cimetière dans lequel *« un rat velu et ventru/Se trémousse avec délice/Sur les formes blanches et nues/D'une poupée chauve au corps lisse »*. Glauque. Il faut oser accueillir ainsi son public, avoir une sacrée dose d'impertinence. Clarika n'en manque pas.

Son audace la plus grande, c'est sans doute cette fraîcheur qui la rend si convaincante, attendrissante même. Un fil dépasse de sa robe, elle gesticule dans tous les sens, termine une strophe par *« la la la »* (*Manger les fleurs*)... On est séduit. Son naturel se niche jusque dans le pli des phrases, à l'écriture fluide et simple. Ce qui avec elle ne veut pas dire vide et sans sève. Un autre de ses culots est cette façon désarmante qu'elle a d'alterner ses chroniques d'une grisaille quotidienne avec des moments joyeux, des parodies loufoques. Elle égratigne les *boys bands*, recycle la chanson du film *La Boum* (*« J'ai choisi de reprendre les grands titres du répertoire. Les chansons, c'est pas fait pour rester dans des placards... »*), cite les Bee Gees. Clarika ne se laisse pas enfermer dans un seul personnage. *« J'ai l'air sympa comme ça*, dit-elle, *mais faut pas m'embêter. »*

La chanteuse peut aussi être la terreur de la récré (*Margot*). Elle s'amuse, se moque, tendre pour la boulimique déprimée qui vide son frigo (*J'suis Game Over*), plus acide envers les hommes trop sûrs de leur *« p'tite gueule d'amour »* (*Beau comme garçon*). Elle célèbre les plaisirs simples de l'amitié pas compliquée (*Avec Luc*), invite à l'échappée belle par les voies de l'imaginaire (*Mes petites vacances*). Sur scène, les abat-jour vieillots s'accordent au charme désuet du Théâtre Trévise, les cinq musiciens se mettent au diapason des ambiances écrites par le compositeur Jean-Jacques Nyssen. Des musiques plus électriques et nerveuses que sur l'album, qui perdent de ce fait ici un peu de leurs nuances – brouillant parfois la voix de la chanteuse –, d'autant que la palette sonore n'est pas aussi riche qu'elle l'était en studio. Violons et cuivres ont disparu.

Entre accordéon, contrebasse – ou basse électrique –, guitares, batterie et piano, Clarika, ancienne élève du Studio des variétés, qui passa par le circuit indépendant – Boucherie Productions – avant d'être repérée par le label d'une major (Sony Music), déroule son film original. Une succession de petits scénarios enchaînant les uns aux autres leurs contrastes jusqu'au générique final, *Rien qui va*, prétexte à une présentation burlesque des musiciens, avec ambiance, chopes de bière et cotillons.

Patrick Labesse

SORTIR

(+) Opération « Prenez une place, venez à deux ».

RÉGION PARISIENNE

Hilary Hahn (+)
La violoniste Hilary Hahn, dix-huit ans, vient de publier un disque – où elle interprète une œuvre de Bach – qui a époustouflé le monde musical (Sony). En octobre 1997, elle a donné un concert à la Maison de la radio qui a bouleversé ses auditeurs. La voici salle Pleyel pour un *Premier concerto* de Prokofiev, accompagnée de Marek Janowski : c'est lui qui a tenu à la présenter au public français.
Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre n° 1.* Beethoven : *Coriolan.* Brahms : *Symphonie n° 1.* Orchestre philharmonique de Radio-France.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 16, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F. Le 17, 20 h 30, au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. Tél. : 01-43-24-76-76.

Kyung Wha Chung (violon) Itamar Golan (piano)
Depuis vingt ans, Kyung Wha Chung promène son talent exceptionnel dans le monde entier. On lui doit quelques-uns des plus beaux disques publiés ces dernières années dont un *Deuxième concerto* de Bartok sublime avec Simon Rattle chez EMI. Ceux qui l'avaient entendue au Théâtre de la Ville dialoguer avec Krystian Zimerman il y a douze ans n'ont pu oublier leur *Sonate* de César Franck.
Schubert : *Sonatine pour violon et piano D 385.* Bartok : *Sonate pour piano n° 2.* Schumann : *Sonate pour violon et piano op. 121.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 17, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Sarclo
Ce chanteur suisse ne cisèle pas seulement des textes parmi les plus drôles et émouvants de la chanson francophone. Sa présence scénique, la complicité qu'il réussit à établir avec le public, font de ses concerts de réjouissants spectacles.
Espace culturel du parc, place Aristide-Briand, 93 Drancy. RER Le Bourget. Le 16, 20 h 30. Tél. : 01-48-96-50-87. 80 F.

Les belles nuits du ramadan
Un programme de musiques du monde arabe judicieusement composé. Ouvertes par le groupe marocain Nass El Ghiwane, pionnier de la chanson maghrébine moderne dans les années 70, « Les belles nuits du ramadan » s'achèveront avec l'Oranaise Chaba Zahouania, idole des amateurs de raï depuis *Beraka*, son fameux duo avec Cheb Hasni, assassiné en 1994. Avec également Sawt el Atlas, Diwane de Béchar, Malik, Abed Azrié, Reinette l'Oranaise, Amina Alaoui, Rachid Taha, Raoul Journo, Sapho, Takfarinas.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Jusqu'au 25 janvier, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. De 80 F à 120 F.

Trio Rousseau, Tortiller, Vignon
Sous l'intitulé « Pour Invalides, changer à Opéra », le trio formé par Yves Rousseau (contrebasse), Franck Tortiller (vibraphone) et Pascal Vignon (batterie) évoque les bruits, les ambiances et l'univers de Paris, celui des quartiers de Bercy ou des Halles avant et après transformation, celui des films des années 30, 40 et 50, de la gouaille d'Arletty, celui des poètes et des images de Doisneau ou de Cartier-Bresson, de mai 68...
Sceaux What, scène nationale Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Les 16 et 17, 21 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.

Thierry Malandain
Un programme bien balancé, intéressant, avec la création de *Ballet mécanique* sur la musique de George Antheil. *Ouverture cubaine* sera dansée sur Gershwin, et *Sextet* sur du Steve Reich.
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Pompidou, 78180 Montigny-le-Bretonneux. Les 16 et 17, à 20 h 30. Tél : 01-30-96-99-00. 125 F.

ANGERS

Premiers Plans
Cinquante-deux premiers films (dix longs métrages, onze courts et trente et un films d'école de toute l'Europe) sont en compétition pour cette 10e édition du Festival d'Angers présidée par Claude Chabrol. Parallèlement, cinq lectures publiques de scénarios, une intégrale Jean Eustache et un hommage au cinéaste arménien Artavazd Pelechian sont également prévus.
Centre de congrès, 33, boulevard Carnot, 49 Angers. Du 16 au 25 janvier. Tél. : 01-42-72-88-12 ou 01-41-88-92-94.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A Gun for Jennifer (**)
de Todd Morris (Etats-Unis, 1 h 25).
L'Amour de ma vie
de Scott Winant (Etats-Unis, 1 h 54).
L'Associé du diable (*)
de Taylor Hackford (Etats-Unis, 2 h 20).
Au-delà du désir
de Lance Young (Etats-Unis, 1 h 43).
Demain et encore demain
de et avec Dominique Cabréra (France, 1 h 19).
Funny Games (**)
de Michael Haneke (Autriche, 1 h 43).
Le Gone du Chaâba
de Christophe Ruggia (France, 1 h 36).
Loin du front
de Vladimir Léon et Harold P. Manning (France, 1 h 03).
Lolita (*)
d'Adrian Lyne (Etats-Unis, 2 h 17).
Omelette
de Rémi Lange (France, 1 h 18).
U-Turn (*)
d'Oliver Stone (Etats-Unis, 2 h 04).
La voie est libre
de Stéphane Clavier (France, 1 h 28).
Welcome to Sarajevo
Film britannique de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 40).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Dorothea Lange
Mission du patrimoine photographique, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 16 janvier au 22 mars. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du *mardi au samedi* ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Dardanus (+)
de Rameau : *version de concert.* Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 16, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

François-René Duchable (piano) (+)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 109.* Ravel : *Gaspard de la nuit.* Liszt : *Six études d'exécution transcendante.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 16, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Orfeo
de Monteverdi. Hervé Lamy (Orfeo), Cyrille Gerstenhaber (Euridice, la musique), Claire Brua (la messagère), Sylvia Marini (Proserpine, l'espérance), Jean-Claude Saragosse (Pluton), Ensemble vocal Vivete Felice, Ensemble instrumental, Christopher Jackson (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
La Ferme du buisson, allée de la Ferme, 77-Noisiel. Les 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 01-64-62-77-77.

ANNULATIONS

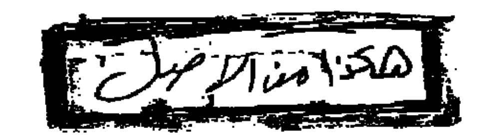
L'Orchestre philharmonique d'Israël, n'ayant pu s'assurer le concours des sponsors nécessaires, doit renoncer à sa prochaine tournée en France. En conséquence, le concert prévu salle Pleyel le 2 février avec Antonio Pappano et Maxim Vengerov est annulé. Selon le lieu d'achat, les spectateurs pourront se faire rembourser leurs billets soit à la salle Pleyel (01-45-61-53-00), soit au Théâtre des Champs-Elysées (01-49-52-50-50).

RÉSERVATIONS

Penthésilée
d'après Heinrich von Kleist, traduction de Julien Gracq, mise en scène de Julie Brochen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Du 27 janvier au 28 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

DERNIERS JOURS

25 janvier :
Géricault, dessins et estampes dans les collections de l'Ensba
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. 20 F.



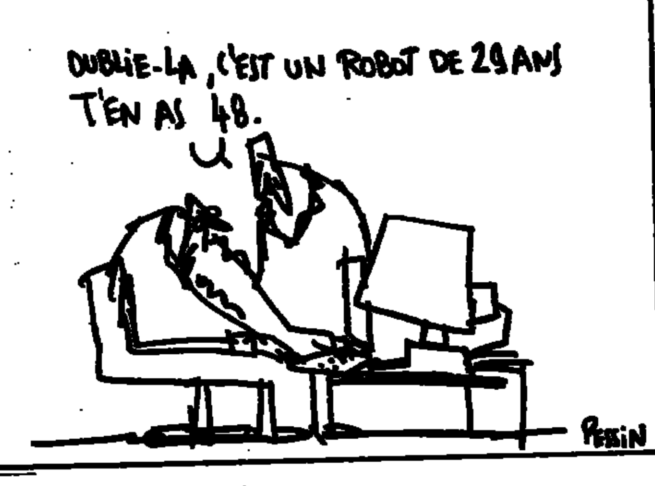
Des chercheurs s'inquiètent d'un référendum « scientophobe » en Suisse

Dans un mensuel franco-québécois, deux scientifiques jugent dangereuse pour la recherche la votation prévue en juin dans la Confédération helvétique, qui vise à interdire les expérimentations génétiques

CE SONT des vœux éminemment politiques que signent, dans leur éditorial de janvier, les professeurs Michel Bergeron et Marc Peschanski, rédacteurs en chef du mensuel franco-québécois *Médecine/Sciences*. Ces deux chercheurs expliquent vouloir alerter la communauté scientifique et, au-delà, l'ensemble des personnes attachées à la notion de progrès, devant la considérable menace que ferait peser sur la recherche biologique et médicale internationale le référendum d'initiative populaire prévu, en Suisse, le 6 juin. Objet depuis plusieurs mois déjà de toutes les angoisses dans les laboratoires suisses, l'affaire est d'importance.

Ce référendum – ou votation – vise à interdire dans ce pays la création d'organismes génétiquement modifiés, qu'il s'agisse de souris, de mouches, de vers ou de plantes, autant d'outils essentiels à l'essor de la génétique moléculaire et, plus généralement, de la biologie moderne. *« Ce danger nous a paru suffisamment grand pour que notre revue s'engage résolument aux côtés des scientifiques suisses dans leur combat contre ces mesures d'interdiction que nous ne pouvons considérer que comme "scientophobes"*, écrivent les professeurs Bergeron et Peschanski. *La Suisse, actuellement l'un des plus grands pays pour la recherche biomédicale aussi bien que pour l'industrie pharmaceutique, est ainsi menacée d'un recul scientifique et technique dont on ne peut sans doute évaluer les retombées qu'en regardant celles – encore sensibles 50 ans plus tard – du lyssenkisme en ex-Union Soviétique. »*

Pour ces deux chercheurs-rédacteurs en chef, il s'agit ici d'un *« combat vital pour l'ensemble du monde scientifique »*. Rompant avec l'apolitisme de façade qui, le plus souvent, prévaut dans le monde de la communication scientifique, ils ne craignent pas de livrer quelques-unes des clefs de l'affaire, rapportant notamment que cette initiative émane des Verts suisses, dorénavant soutenus par le Parti socialiste. « A Médecine/Sciences, *nous sommes bien évidemment aux côtés des*



scientifiques suisses qui mènent un combat acharné contre cette terrible menace », annoncent-ils. En novembre 1997, dans les colonnes de l'hebdomadaire américain *Science*, Rolf Zinkernagel, l'un des porte-parole les plus prestigieux de la communauté scientifique suisse, soulignait à quel point ce référendum posait, à l'ensemble de cette communauté, la douloureuse question de ses responsabilités vis-à-vis de la société.

« Le débat sur ce thème commence chez nous à s'ouvrir dans les médias d'information générale, a expliqué au *Monde* le docteur Bertrand Kiefer, rédacteur en chef de l'hebdomadaire genevois *Médecine et Hygiène*. *Mais le plus souvent dans la plus grande confusion, tout se passant comme si les scientifiques ne parvenaient pas à entendre l'expression des peurs que nourrit une partie importante de la population. » « Il est inacceptable, et il doit être inconcevable, de légiférer sur la technologie scientifique comme le réclament en Suisse des groupes qui, après avoir essayé par trois fois d'interdire l'expérimentation animale, s'attaquent aujourd'hui à la technologie du gène, cœur de la recherche biologique moderne »*, soutient *Médecine/Sciences*. Pour autant, le mensuel reconnaît que cette initiative *« met sans doute en lumière l'insuffisance des moyens consacrés à l'information et à l'éducation scientifique, à l'école comme ailleurs »*. Si tel était le cas, la France, où la tradition de grande vulgarisation n'est plus ce qu'elle fut et où cette information souffre de multiples carences, n'est pas protégée d'un tel mouvement.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Lionel Jospin a commis une bourde. Sur le moment, il n'a pas voulu le reconnaître. Moins de 24 heures après, il rectifie. Il le fait d'abord parce qu'il a pris conscience que, sur le fond, sa thèse n'était pas plaidable. Lionel Jospin est un intellectuel, sensible aux arguments des historiens. Il admet donc son erreur. Il se rend compte qu'il a sous-estimé les dégâts politiques de ses affirmations. Il visait la droite de l'époque, il a touché la droite d'aujourd'hui. Les premières réactions l'ont convaincu que s'il ne faisait pas machine arrière ce serait bientôt les électeurs de droite qui se sentiraient agressés. Il ne fallait pas perdre de temps.

BFM
Philippe Alexandre

■ Profitant des lenteurs du gouvernement à se saisir des problèmes de la violence dans les quartiers en difficulté, Jacques Chirac s'est emparé de ce nouveau *« domaine partagé »*. L'autre jour, à l'Elysée, en recevant douze maires de communes à problèmes, hier à Mantes-la-Jolie, le président a entrepris d'aiguillonner un gouvernement débordé ces temps-ci par d'autres tâches. Il a eu l'habileté de ne pas politiser l'affaire, en se transformant pour l'occasion en patron, du moins en inspirateur du gouvernement. Politiquement, il devrait recueillir le bénéfice de ce bon usage de la cohabitation. Le problème, c'est qu'il est obligé de s'en tenir aux souhaits, aux objurgations et aux pieuses indignations.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Surtout, ne rions plus des banquiers suisses pris la main dans le sac dans l'affaire des biens juifs prétendument en déshérence. Les nôtres ne valent pas mieux, même s'ils sont épaulés, dans leur entreprise de dissimulation, par la Caisse des dépôts et consignations, par la direction des Domaines – c'est-à-dire, finalement, par le ministère de l'économie et des finances – et par la Banque de France. Ordre impératif doit être donné à toutes les administrations impliquées historiquement dans la spoliation des biens juifs de coopérer pleinement avec la commission.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Officiellement, la réponse de Martine Aubry aux chômeurs tient en deux propositions. Premièrement, leur détresse a été entendue. Une aide d'urgence leur a été accordée. Là s'arrêtera la générosité de l'Etat. En effet, et c'est le second message, la véritable réponse au chômage est l'emploi. La croissance et la réduction du temps de travail en seront créatrices. La réalité est cependant moins simple. Premièrement, les chômeurs paraissent plus difficiles à convaincre. Deuxièmement, Dominique Strauss-Kahn reconnaît maintenant que la crise asiatique coûtera probablement un demi-point de croissance. Troisièmement, si Lionel Jospin se cramponne politiquement à sa loi des 35 heures, il ne semble pas vraiment convaincu qu'elle créera des emplois.

SUR LA TOILE

ESCROCS JAPONAIS

■ Selon le quotidien *Asahi Shimbun*, deux sociétés japonaises auraient gagné près de 20 millions de yens (environ 900 000 francs) en organisant sur Internet une fausse loterie, qui avait attiré des centaines de joueurs. Aussitôt après avoir affiché les numéros prétendument gagnants, le site web a disparu. – *(AFP.)*

POMPIERS FRANÇAIS

■ La Fédération des sapeurs-pompiers de France a ouvert un site web bilingue (français-anglais) comportant une dizaine de rubriques, dont une intitulée *« Comment devenir sapeur-pompier »* et une autre consacrée aux Jeux mondiaux, au cours desquels tous les deux ans, des pompiers de cinquante pays s'affrontent dans une soixantaine de disciplines sportives. Les Jeux de 2000 se dérouleront en France.
www.pompiersdefrance.org

NOUVEAU SITE SYNDICAL

■ Le syndicat CFE-CGC a ouvert un site web, proposant notamment un forum de discussion destiné à lancer un débat public sur le thème : *« Comment construire une offre syndicale innovante, efficace et attirante ? »* – *(AFP.)*
www.cgc.fr

www.neurostudios.com

Une société californienne fait tester ses « robots bavards » par les internautes

TECIA, vingt-neuf ans, aime le jazz, le cinéma et se trouve jolie, *« sauf les jours où tout va de travers »*. Elle adore interroger ses visiteurs, mais sait aussi répondre aux questions indiscrètes. Elle a des opinions sur tout : si l'on est pas d'accord avec elle sur la beauté de San Francisco ou la méchanceté des paparazzi, elle argumente. Sa conversation est décousue et un peu limitée, mais quand elle ne comprend pas une question, elle utilise des ruses vieilles comme le monde : elle répond par une autre question, ou s'arrange pour changer de sujet en douceur. Tecia n'a qu'un défaut, elle existe uniquement à travers quelques lignes de texte dans une fenêtre de dialogue : c'est un « chatterbot », un « robot-bavard » de la nouvelle génération, installé sur le site Web de la société californienne Neuromedia. Une fois testée, elle pourra devenir une hôtesse d'accueil sur toutes sortes de sites...

Walter Tackett, président de Neuromedia, est persuadé que ses robots sont sur le point d'envahir le Web : *« Les chatterbots ne sont pas une nouveauté, loin de là, mais les anciens modèles étaient programmés une fois pour toutes, chaque changement nécessitait un travail important. Et surtout, pour s'en occuper, il fallait être informaticien. Avec notre logiciel-auteur, tout change. Le contenu du robot, ce qu'il sait, est séparé du moteur complexe d'intelligence artificielle qui le fait fonctionner. N'importe qui peut donc le programmer très facilement, puis l'améliorer en permanence. »* Ainsi, l'un des premiers clients de Neuromedia est un amateur, qui a créé « Brain », un garçon poli et un peu lent aimant le loto et les perroquets. Quand Brain ne sait plus de quoi on parle, il l'avoue sans détour : *« On ne me l'a pas appris. Revenez dans quinze jours, je serai peut-être au courant. »*

Mais Walter Tackett compte surtout installer ses robots sur les sites promotionnels. Déjà, un éditeur a décidé qu'un de ses héros de bande dessinée allait dialoguer avec les internautes, sur le ton caustique et arrogant qui l'a rendu célèbre. Par ailleurs, Neuromedia a mis en démonstration un robot à vocation utilitaire, ShallowRed, qui sait parler aux chefs d'entreprise : *« Vos clients ont des tas de questions à poser. Souvent, les réponses sont si simples qu'un robot peut s'en charger.... Aujourd'hui, tout le monde peut s'offrir un représentant commercial virtuel répondant à un million de questions par jour. »* Shallow Red sait aussi montrer des images et relaxer les clients en leur jouant un air de samba. Et surtout, il se tait dès qu'on le lui demande.

Yves Eudes

EN VUE

■ Un entretien accordé par **Chrysostomos Synétos**, évêque de l'île de Zanythos, au magazine *Penthouse*, annoncé en couverture sous la photo d'une énorme paire de fesses, a provoqué une vive émotion dans les milieux orthodoxes grecs.

■ Une nouvelle chassant l'autre, la presse britannique, qui a consacré plus de pages à la mort de **Diana** qu'aux événements les plus marquants de la deuxième guerre mondiale, ouvre largement ses colonnes, depuis une semaine, à la fuite éperdue dans les bois de Malmesbury de deux cochons roux échappés d'un abattoir.

■ **Giovanni Maria Flick**, ministre italien de la justice, qui tarde à se prononcer sur l'arrestation du député **Cesare Previti**, accusé d'avoir versé des millions de dollars à des juges romains pour aplanir les démêlés judiciaires de son ancien patron **Silvio Berlusconi**, a dû répondre, jeudi 15 décembre, devant le Parlement, à une question écrite au sujet d'un jeune handicapé mental, emprisonné douze jours à Naples après avoir volé des caramels.

■ En 1982, **Anthony Kehle**, de Floride, avait épousé **Ruth Hartman**, parce qu'elle lui avait promis d'arrêter de fumer. Mais elle avait repris de plus belle, deux, trois paquets par jour, à la maison, en voiture, au nez de son mari, s'ennuyant peut-être. Ils divorcèrent. Depuis, Anthony, amputé d'un poumon, réclame à son ex-femme un million de dollars. Ruth, reconquise, fume moins.

■ Récemment, un maçon suicidaire de Beilen, aux Pays-Bas, ayant ouvert le gaz et craqué une allumette, a pulvérisé sa maison. L'explosion a démoli trois habitations du voisinage et quatre autres en partie, sans faire de victimes. L'homme, légèrement roussi par les flammes, chômeur en fin de droits, cherchait désespérément un emploi dans le bâtiment.

■ Au cours d'une scène de ménage, un Argentin de Buenos Aires précipite par la fenêtre du huitième étage sa femme qui, dans sa chute, parvient à se raccrocher à des cables et reste suspendue en contrebas. Pour mieux l'achever, le mari, après avoir visé, saute furieusement dans le vide, manque sa cible, dépasse en trombe son épouse et s'écrase sur le sol. Prudemment, elle est redescendue par la grande échelle des pompiers.

■ Mercredi 14 janvier, dans une rue de Bijelo Polje au Monténégro, **Suljo Idrizovic**, qui marche en compagnie de **Duljko Fetic**, s'écroule, soudain, terrassé par un infarctus. Son ami s'empresse de le secourir, mais une crise cardiaque le stoppe net dans son élan. Un passant, alors, se penche et s'abat sur les deux autres : arrêt du cœur. Les ambulanciers ont relevé **Ramiz Corovic**, dans un état critique. Dessous, les premiers étaient morts.

Christian Colombani

Les bordels de Phnom Penh *par Alain Rollat*

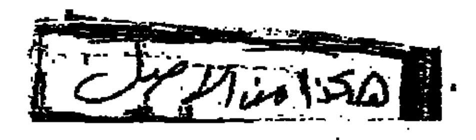
C'EST UNE HISTOIRE à la Zola, une épopée à la Schoelcher. Une histoire vraie, une tranche de conscience humaine épargnée par la médiocrité. L'histoire de Mme Ly, naïve paysanne du Vietnam, qui recherche Loan, sa fille de treize ans. Loan a disparu après avoir quitté sa rizière en compagnie d'une dame bien habillée qui a promis de lui procurer un bon emploi à la ville. En réalité, cette inconnue était une marchande d'esclaves. Loan a été vendue, comme chair à plaisir, 400 dollars à un vieux Chinois qui l'a violée pendant deux jours et deux nuits avant de la revendre, 300 dollars, à la mafia cambodgienne.

Alors, Mme Ly, qui ne sait ni lire ni écrire, ni même que les fillettes peuvent devenir des marchandises, a, elle aussi, traversé le Mékong. Durant des semaines, une photo de sa fille à la main, sans rien comprendre à la langue khmère, elle a arpenté les ruelles où s'alignent les bordels de Phnom Penh. Et elle a fini par retrouver sa fille au « Kilomètre 11 », la pire des maisons de passe du Cambodge. Elle l'a même serrée dans ses bras. Mais la tenancière l'a mise à la porte et Loan est restée prisonnière. Au Cambodge, en effet, seuls les fous bravent la loi des proxénètes.

C'est presque l'histoire d'un miracle dans lequel une caméra tient le rôle du Saint-Esprit. Car Mme Ly se tourne vers une petite association animée, justement, par une poignée de ces fous qui ont le culot de faire la guerre aux bordels. Cette association est dirigée par une jeune femme, prénommée Somaly, dont la beauté, comme dans les mélos hollywoodiens, n'a égale que le courage. Orpheline, Somaly s'est juré de combattre les esclavagistes. Les bordels de Phnom Penh, elles les connaît : elle en est sortie ; vendue à quatre ans par son propre grand-père, elle y a subi toutes les saloperies humaines. On l'assassinera peut-être, mais rien ne lui fait plus peur. Or, c'est cet ange que croise le destin de Mme Ly au moment même où une équipe de reporters français, conduite par Claude Sampère, a rendez-vous avec Somaly pour une émission spéciale sur le Cambodge.

Le pouvoir de la caméra fait apparemment la magie du reste : l'irruption d'un flic étrangement honnête au milieu des ripoux ; la descente de Somaly au « Kilomètre 11 », d'où Loan a évidemment disparu ; la remontée de sa piste jusqu'au nouveau « propriétaire »... Enfin, in extremis, la victoire du Bien sur le Mal, les retrouvailles de Mme Ly et de sa petite fille !

C'était, jeudi soir, dans « Envoyé spécial », sur France 2, un chef-d'œuvre de reportage, une éclaircie dans l'actualité, une bouffée de bonheur au sortir de l'assommoir.



VENDREDI 16 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Mam'zelle Bonaparte ■ De Maurice Tourneur (France, 1941, N., 100 min). Ciné Cinéfil
20.05 Presidio, base militaire, San Francisco ■ De Peter Hyams (Etats-Unis, 1988, 100 min). TSR
20.35 Le Manuscrit trouvé à Saragosse ■ ■ ■ De Wojciech Has (Pologne, 1964, N., v.o., 180 min). Ciné Cinéfil
21.00 Entretien avec un vampire ■ ■ De Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min). Ciné Cinémas
23.00 Beignets de tomates vertes ■ De Jon Avnet (Etats-Unis, 1991, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
23.30 THX 1138 ■ ■ De George Lucas (Etats-Unis, 1970, 83 min). Canal +
23.35 L'Œil du Malin ■ De Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). Ciné Cinéfil
23.45 Dona Flor et ses deux maris ■ ■ De Bruno Barreto (Brésil, 1976, v.o., 105 min). Arte
0.55 Hellzapoppin ■ ■ ■ De Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
2.15 Alice au pays des merveilles ■ De W.W. Young (Etats-Unis, 1915, muet, N., 30 min). Arte
2.20 Il était une fois ■ De Léonce Perret (France, 1933, N., 100 min). Ciné Cinéfil
2.35 Décroche les étoiles ■ De Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). Canal +
5.15 Passage à l'acte ■ De Francis Girod (France, 1996, ◆, 105 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 *Les Dossiers de l'Histoire.* L'affaire Ben Barka. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 *Temps présent.* Procès Papon : en parler pour oublier. Elle court, elle court Franziska... TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.35 ▶ Le Futur en direct. Canal +
20.55 Thalassa. Les Pieuvres du diable. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'Algérie et nous, avec Stéphane Hessel et Jean-Pierre Tuquoi. Le contrat d'union sociale, avec Jean-Pierre Michel et François de Singly. Histoire
21.55 *Paris modes.* Paul Smith. Paris Première
22.00 Faut pas rêver. USA : le fil de la vie. France : les trésors de Masgot. Russie : la soucoupe volante de Saratov. Invité : Pierre Vaneck. France 3
22.35 Bouillon de culture. Woody Allen et les écrivains. Invités : Woody Allen, François Weyergans, Philippe Sollers, Julia Kristeva. France 2
22.40 ▶ L'An 2000 vu par les abonnés. Canal +
22.55 Sans aucun doute. L'argent à tout prix. Invité : Yves Rénier. TF 1
23.00 Carré noir. Les animaux et la guerre. RTBF 1
23.25 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Histoire secrète de la conquête spatiale. France 3
0.45 Cap'tain Café. Avec Sapho, Jeff Bodart, Le Soldat inconnu. France 3

DOCUMENTAIRES

17.10 ▶ Les Gardiens du temps. Canal +
18.25 *Jazz Collection.* [5/11]. Bill Evans 1929-1980. Planète
20.00 Le Mystère des pyramides. [2/2]. Le temps des pyramides. Histoire
20.05 L'Enluminure au Moyen-Age. Planète
20.35 Le diable ne dort jamais. Planète
21.00 Femmes, une histoire inédite. [2/6]. *Jeux de pouvoir.* TV 5
22.00 Cuba, histoire d'un mythe. [1/2]. La patrie ou la mort. Histoire
22.05 La Baleine à bosse, géant des mers. Planète
22.15 Grand format. Cinquillo cubano : les Vistel Colombié, une famille cubaine. Arte
22.55 *Les Nouveaux Explorateurs.* Médecins et rayons X. Planète
23.00 Dreyfus, l'intolérable vérité. Histoire

SPORTS EN DIRECT

18.30 Patinage artistique. Championnats d'Europe à Milan (Italie). Eurosport

MUSIQUE

20.45 Les Francofolies : La fête à Renaud. France Supervision
21.00 Dizzy Gillespie : Quintet Live. Muzzik
22.05 Le Turc en Italie. Mise en scène de Marc Adam. France Supervision
22.05 Jazz 625 : *Dizzy Gillespie Quintet.* Muzzik
22.45 Friedrich Gulda and the Paradise Trio. Muzzik
22.55 Le Mikado. Mise en scène de Christopher Renshaw. Dir. Andrew Greene. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.45 Dancing nuage. D'Irène Jouannet. Arte
20.50 Meurtre avec préméditation. De Michel Favart. M 6
22.25 Meurtre en ut majeur. De Michel Boisrond. Festival
23.25 Séduction à haut risque. Δ De Paul Ziller. M 6
23.50 *Le Horsain.* De Philippe Venault. Festival

SÉRIES

19.00 The Sentinel. Le transfuge. M 6
20.30 New York. Alerte à la peste. RTL 9
20.35 Holocauste. [1/4]. TMC
20.55 Nestor Burma. La Plus Noble Conquête de Nestor. France 2
21.00 Dark Skies, l'impossible vérité. Appel vers l'ailleurs. Série Club
22.05 Au cœur du temps. Les aventuriers de l'espace. Disney Channel
22.20 *Dream On.* A l'assaut de Broadway (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Two. L'évasion. M 6
22.30 Twin Peaks. *Episode nº 15.* Série Club
22.50 Seinfeld. L'argent (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Angela, 15 ans. *Halloween (v.o.).* Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Ciné Cinéfil
Le Manuscrit trouvé *à Saragosse*

En 1808, lors du siège de Saragosse, deux soldats ennemis trouvent dans une vieille maison un manuscrit racontant les étonnantes aventures d'un officier de la garde wallone du roi d'Espagne au XVII[e] siècle. Cette adaptation d'un célèbre roman du comte polonais Jan Potocki épouse la construction du livre : récits emboîtés *les uns dans les autres* avec événements extraordinaires et fantastiques, péripéties comiques, voyage initiatique. Ce film découvert au festival de Cannes 1965, hors compétition, est diffusé dans sa version intégrale, restaurée par Martin Scorsese en 1996-97 avec le réalisateur Wojcieh Jerzy Has. – *J.S.*

● 0.55 Ciné Cinéfil
Hellzapoppin

C'est, sur le thème du tournage d'un film perturbé par divers incidents, l'adaptation d'une revue burlesque, qui avait triomphé à Broadway en 1938, avec ses créateurs Ole *Olsen et Chick Johnson.* H. C. Potter utilise diverses techniques cinématographiques (trucages, arrêts sur image, retours en arrière de la pellicule) qui donnent une dimension loufoque supplémentaire à ce spectacle proprement irracontable. Tourbillon de quiproquos, coqs-à-l'âne, gags délirants... On pense parfois aux Marx Brothers, mais leur comique était beaucoup plus agressif que celui du tandem Olsen-Johnson. Chez nous, la sortie avait provoqué la surprise en 1947. Par la suite, le public français préféra le genre loufoque cultivé par Robert Dhéry et sa troupe des Branquignols. *Hellzapoppin* reste pourtant une curiosité, ne serait-ce que pour les numéros déchaînés de Martha Raye et Misha Auer. – *J.S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal.*
20.50 Les Années Tubes.
22.55 Sans aucun doute. L'argent à tout prix.
0.45 *TF1 nuit, Météo.*
1.00 Musiciens coréens à Paris.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Nestor Burma. La Plus Noble Conquête de Nestor.
22.35 Bouillon de culture. Woody Allen et les écrivains.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Paris-Dakar : Le Bivouac.
0.40 C'est l'heure.

FRANCE 3

18.55 *Le 19-20 de l'information.*
20.00 et 23.05 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 *Le Journal du Dakar.*
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Les Pieuvres du diable.
22.00 Faut pas rêver.
23.10 Soir 3.
23.25 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Histoire secrète de la conquête spatiale.
0.20 Libre court. Virage.
0.45 Cap'tain Café.
1.35 New York District. La rémission.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Françoise Sagan, Agnès B, Sacha.
20.00 ▶ Le Futur en direct.
22.35 Supplément détachable.
22.40 ▶ L'An 2000 vu par les abonnés.
23.30 *THX 1138* ■ ■ Film de George Lucas.
0.55 Surprises.
1.10 Coup de lune. *Film d'Alberto Simone.*
2.35 Décroche les étoiles ■ Film de Nick Cassavetes (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Dancing nuage. Téléfilm d'Irène Jouannet.
22.15 Grand format. Cinquillo cubano. Les Vistel Colombié, une famille cubaine.
23.45 Dona Flor et ses deux maris ■ ■ Film de Bruno Barreto.
1.30 Le Dessous des cartes. [5/6].
1.40 Court circuit.
2.15 Alice au pays des merveilles ■ Film muet de W.W. Young.

M 6

19.00 The Sentinel. Le transfuge.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Mister Biz.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Meurtre avec préméditation : Pris au piège. Téléfilm de Michel Favart.
22.30 Two. L'évasion.
23.25 Séduction à haut risque. Téléfilm Δ de Paul Ziller.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alphonse Lingis.
21.00 Black and blue.
22.10 Fiction. *Soif d'oubli,* de Catherine Thérouenne.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Funkhaus Halberg par les Solistes et l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern : œuvres de Stravinsky, Haydn, Hindemith.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Concert donné par le sextette de Ricardo Del Fra.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Franz Anton Hoffmeister.
22.35 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 17 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.15 Quand l'esprit vient aux femmes ■ De Luis Mandoki (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
14.05 Mam'zelle Bonaparte ■ De Maurice Tourneur (France, 1941, N., 95 min). Ciné Cinéfil
15.40 L'Œil du Malin ■ De Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). Ciné Cinéfil
17.00 Hellzapoppin ■ ■ De Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.30 Rachel and the Stranger ■ *De Norman Foster (Etats-Unis, 1948,* N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 Rocky ■ De John G. Avildsen (Etats-Unis, 1976, 115 min). TSR
23.00 Traqué dans Chicago ■ De John H. Auer (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
23.20 Strange Days ■ ■ De Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, 138 min). Canal +
0.30 Et la parole fut ■ *D'Irving Cummings (Etats-Unis, 1939,* N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
2.10 Il était une fois ■ De Léonce Perret (France, 1933, N., 100 min). Ciné Cinéfil
4.00 Lunes de fiel ■ De Roman Polanski (Fr.-GB, 1991, 135 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Autour du *Monde.* LCI

MAGAZINES

13.00 De l'actualité à l'Histoire. L'Algérie et nous. Le contrat d'union sociale. Histoire
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les secrets du vivant [2/2]. France 2
14.00 ▶ Fête des bébés. Spécial 100e. La Cinquième
15.00 Le Magazine de l'Histoire. *Avec Michel Winock, Jack Lang, Anne-Marie Matard et Jean-Marie Goulemot.* Histoire
16.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'affaire Ben Barka. Histoire
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.00 L'Invité de Cajou. Avec Christian Jacq, égyptologue. Canal J
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 17 janvier 1948. Lénine au zénith. Invitée : Régine Robin. Arte
20.55 Le Club. Avec Adrian Lyne. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Decaux, Jean-Michel Gaillard, Jean-Christophe Rosé et Pierre-Henry Deleau. Histoire
21.25 Cap'tain Café. Sapho, Francis Lemarque, Jeff Bodart, Le Soldat Inconnu. France Supervision
21.40 Metropolis. Les Naissances de l'écriture. Daniel Humair. Hommage à David Rousset. FIPA. Arte
22.30 Strip-tease. Faïma la Rapeuse. Bourreau d'enfant. Les filles *c'est comme les mobs.* France 3
23.00 Paris modes. Paul Smith. Paris Première
0.00 Musique et Cie. Portrait *de Marie Devellereau.* France 3

DOCUMENTAIRES

17.30 *Missions extrêmes. Au-delà* de la Patagonie. La Cinquième
17.35 Couture. [1/6]. Les défilés. Planète
17.50 L'Europe sauvage. Toundra et taïga. TSR
18.00 Le Mystère des pyramides. [2/2]. Le temps des pyramides. Histoire
18.05 A la recherche de trésors perdus. Le grand Belzoni. La Cinquième
18.10 Les Routes de la lumière. *Rouges.* France Supervision
18.10 Premières œuvres : Martin Scorsese. Ciné Cinémas
18.25 Histoire et passion. [1/6]. Avec Marguerite Gonon. Planète
18.50 Le Cinéma des effets spéciaux. Ordinateurs en pâte à modeler. Un régime miracle. Ciné Cinémas
19.00 Dreyfus, l'intolérable vérité. Histoire
19.15 Malavoi. Cocktail Caraïbes. France Supervision
20.30 Rembrandt authentique. France Supervision
20.35 ▶ Qu'il était beau l'an 2000. Canal +
20.35 Jazz Collection. [5/11]. Bill Evans 1929-1980. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Bionique, les inventions de la nature. [2/4]. Le secret du mouvement. Arte
21.00 Sweet Home Chicago. Muzzik
22.00 ▶ Irak : images interdites. Planète
22.05 ▶ An 2000. Leçon inaugurale avec les professeurs du Collège de France. Canal +
22.10 Hollywood et ses oscars. [8/9]. 1956-1959 : L'ère des films à grand spectacle. Ciné Cinéfil
22.15 L'Enluminure au Moyen-Age. Planète
22.15 I Muvrini. France Supervision
22.15 Samuel Fuller. Festival
22.45 Le diable ne dort jamais. Planète
23.45 Music Planet. Joe Cocker. Arte
0.10 *La Baleine à bosse,* géant des mers. Planète
0.20 Auprès de mon arbre, le tremble du Canada. TMC

SPORTS EN DIRECT

13.30 Biathlon. Coupe du monde *à Antholz (Italie).* Eurosport
14.00 Rugby. Championnat de France. Brive - Toulouse. Canal +
14.00 Patinage artistique. Championnats d'Europe, à Milan (Italie). Eurosport
16.15 Patinage artistique. Championnats d'Europe, à Milan (Italie). TF 1
17.05 Football. Coupe de France. RC Lens - Le Havre. TF 1

MUSIQUE

17.45 Gospel à Montreux. Muzzik
19.15 Night of Dances and Rhapsodies. Dir. Mariss Jansons. Muzzik
22.00 Cosi fan tutte. Mise en scène de John Eliot Gardiner. Muzzik
22.05 Jamiroquai et Brand New Heavies. Paris Première
0.00 Les Francofolies : La fête *à Renaud.* France Supervision

TÉLÉFILMS

17.35 *Meurtre en ut majeur.* De Michel Boisrond. Festival
20.30 La Madone et le Dragon. De Samuel Fuller. Festival
20.55 Le Complot de la haine. De Paul Wendkos [1 et 2/2]. Téva
22.45 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. De Michel Favart [1/4]. Festival
23.05 Hollywood Night. Δ Dans la gueule du loup. De Russell Solberg. TF 1
0.15 Graine de révolte. De Bruno Gantillon. Festival
0.50 Sans issue. De Sigi Rothemund. Arte

SÉRIES

19.00 Marty Feldman. (v.o.). Arte
19.15 Bugs. Le silence est d'or. Série Club
20.00 La Vallée du Soleil. Canal J
20.30 Derrick. Témoin silencieux. Un bon avocat. RTL 9
20.40 Fallen Angels. *Une bonne petite épouse.* Marchandages avec la mort. Arte
20.50 Le Caméléon. Servir et protéger. M 6
20.55 Docteur Sylvestre. D'origine inconnue. France 3
21.00 Angela, 15 ans. C'est la fête. Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. Coup de tonnerre. Série Club
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Ennemis rapprochés. M 6
22.00 Quelques hommes de bonne volonté. [1/6]. Histoire
22.15 Brooklyn South. Pilote (v.o.). Série Club
22.25 Columbo. Attention, le meurtre peut nuire à votre santé. TSR
22.35 Inspecteur Morse. *Le Jour du diable.* TMC
22.40 Profiler. O Mère idéale. M 6
22.40 Le Renard. Deux vies. RTL 9
23.00 Mon dernier rêve sera pour vous. [1 et 2/6]. Histoire
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
0.20 *La Rédac.* Amour et guerre. Disney Channel
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Le fugitif. Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● *0.00* France 3
Musique et C[ie]

Diva ou Castafiore ?

DANS SON COMMENTAIRE liminaire, Alain Duault s'interroge : Marie Devellereau est-elle une diva ? Question bien futile à laquelle le titre même – *Portrait d'une jeune diva de 25 ans : Marie Devellereau* – donne une réponse positive. Oui, notre soprano léger rit d'un rire en cascade et bien placé. Oui, comme la Castafiore, elle a un pianiste fidèle (l'excellent Jean-Marc Bouget). Oui, elle est élégante et impeccablement blonde. Oui, elle a des ami(e)s qui lui ressemblent, en lambswool et collier de perles, prêts à partir pour le bal des débutantes. Oui, elle veut un enfant, mais c'est trop tôt. Oui, elle prend les transports en commun... Tout le monde intervient : l'amie, la sœur, le confident qui trouve *« ambitieux »* de chanter des mélodies de Debussy. Un peu désarmé, Alain Duault propose un jeu de (bonne) société : *« Si elle était une couleur ? »* C'est tout ce qu'on dévore avec bonheur dans *Paris-Match,* mais qu'on déteste voir dans une émission de service public.

De temps en temps, notre jeune soprano léger parle, légèrement. Daniel Ferro, professeur américain mondialement réputé, lui aurait presque cassé la voix. Pourquoi pas ? Mais cette déclaration assez fracassante ne suscite pas de question d'Alain Duault à propos des typologies pédagogiques américaines et françaises... Voilà un sujet de discussion ! Au lieu de cela, notre vocaliste pianote en riant comme une folle et Hugues Gall, directeur de l'Opéra de Paris, se rengorge en montrant la fine fleur française passée par l'Ecole d'art lyrique – mais qu'on n'entendra sur scène qu'en 1999.

Un seul intervenant oppose un peu de sagesse et de sérieux à tout ce marivaudage mondain : le professeur de Marie Devellereau, Isabel Garcisanz. Elle dit : *« On fait carrière avec 40 % de voix et 60 % d'intelligence. »* Dommage que les cinquante minutes de ce « Musique et C[ie] » donnent l'impression de l'inverse. Lors du récital parisien de Marie Devellereau, le 8 décembre 1997, c'étaient 100 % de voix et 100 % d'intelligence. Comme quoi l'on peut se passer de la télévision.

Renaud Machart

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal.
13.15 Reportages. Crénom de noms !
13.50 MacGyver.
14.45 Scandales à l'amirauté.
15.35 Patinage artistique. Programme libre de danse sur glace.
16.15 Patinage artistique. En direct. Programme libre dames
17.05 Football. En direct. Coupe de France : Lens - Le Havre.
19.05 Sous le soleil.
20.00 Journal, Image du sport.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Météo.
20.50 La Grande Débrouille.
23.05 Hollywood Night. Dans la gueule du loup. Téléfilm Δ de Russell Solberg.
0.40 TF1 nuit, Météo.
0.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.20 et 2.25, 3.35 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo.
13.35 L'Esprit d'un jardin.
13.40 Consomag.
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les secrets du vivant [2/2].
14.40 Tiercé. En direct.
15.00 Adieu les roses. *Téléfilm de Philippe Venault.*
16.40 Les Yeux du témoin. Téléfilm de Peter Hunt.
18.10 La Piste du Dakar.
18.45 1 000 *enfants* vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque...
19.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 *Journal, Le Monde de la Coupe,*
20.35 L'Image du jour : Paris-Dakar.
20.40 A cheval, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 *Quand la musique est bonne.*
23.10 Du fer dans les épinards.
0.45 Journal, Météo.
0.55 Paris-Dakar : Le bivouac.
1.55 Bouillon de culture. Woody Allen et les écrivains.

FRANCE 3

14.05 Evasion. Randonnée volcanique à Madère.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.35 *Couleur pays.*
18.12 Expression directe. UNSA.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.40 Un livre, un jour.
18.55 *Le 19-20 de l'information.*
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.39 Le Journal du Dakar.
20.55 Docteur Sylvestre.
22.30 Strip-tease. Faïma la Rapeuse. Bourreau d'enfant. *Les filles c'est comme les mobs.*
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Musique et Cie. Portrait de Marie Devellereau.
0.55 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
14.00 Rugby. En direct. Brive-Toulouse
16.00 Football américain.
17.05 *Les Superstars du catch.*
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Qu'il était beau l'an 2000.
22.04 et 23.08, 1.39 15 secondes pour le troisième millénaire.
22.05 ▶ An 2000.
23.10 Flash infos.
23.20 Strange Days ■ ■ Film de Kathryn Bigelow.
1.40 ▶ L'An 2000 vu par les abonnés.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 ▶ Fête des bébés. Spécial 100[e].
15.00 Fenêtre sur court.
15.30 Histoires d'aventures. Staline et les pionniers de l'Arctique.
16.25 Après-midi thématique. Sur les chemins du monde. 16.30 Un monde nouveau. 17.00 Jangal : Anatomie d'un fleuve. 17.30 Missions extrêmes.
18.05 A la recherche de trésors perdus. Le grand Belzoni.
19.00 Marty Feldman.
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. [6/6].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 *L'Aventure humaine.* Bionique, les inventions de la nature. [2/4].
21.40 Metropolis.
22.45 Fallen Angels. 22.45 *Une bonne petite épouse,* de Michael Lehmann. 23.15 *Marchandages avec la mort,* de Keith Gordon.
23.45 Music Planet. Joe Cocker.
0.50 Sans issue. Téléfilm de Sigi Rothemund.

M 6

13.20 V.
14.20 Les Aventures fantastiques de Tarzan.
15.10 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Les Têtes Brûlées.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Amicalement vôtre.
19.05 Turbo.
19.40 Warning. Les obligations du garagiste.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler O.
23.30 Kick-boxing : L'Epreuve de choc. Téléfilm Δ de Paul Ziller.

RADIO

FRANCE-CULTURE

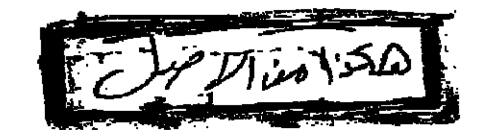
18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction.
22.35 Opus. Germaine Montero.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Jean Gallois.
19.31 Opéra. *Œdipe,* d'Enesco. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, dir. Denis Dupays et François Polgar, et par l'Orchestre national de France, dir Lawrence Foster. Jenifer Ringo (Antigone), Karan Armstrong (Jocaste).
23.07 Présentez la facture. Le Gamelan (Bali).

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Reinecke, Kiel, Grieg.
20.40 Le Violoniste Josef Suk.
22.35 Da Capo. Serge Koussevitzky.



Le Monde

SAMEDI 17 JANVIER 1998

M. Balladur présentera une liste « renouvelée » et « féminisée » pour les régionales à Paris

Seulement deux des conseillers sortants du RPR seraient candidats dans la capitale

SANS ATTENDRE le « bouclage » définitif de sa liste pour les élections régionales de mars, Edouard Balladur a invité, vendredi 16 janvier, les parlementaires, anciens parlementaires et maires d'arrondissement de la droite parisienne à une réunion de « mobilisation » au siège de sa permanence de campagne. L'ancien premier ministre leur a demandé leur soutien dans un combat qui, a-t-il affirmé, se jouera à un ou deux sièges avec la gauche. Le courant national, tout en s'améliorant pour la droite, n'est pas inversé, estime M. Balladur, ce qui rend nécessaire un travail de proximité des candidats dans leurs quartiers.

Contrarié par les revendications de l'UDF au sein de la commission nationale d'investitures, le député de Paris a communiqué, le 13 janvier, à Philippe Séguin, président du RPR, la liste des candidats de ce parti à Paris, sur la base d'un accord conclu avec Jacques Dominati, président de l'UDF parisienne. MM. Balladur et Dominati se sont mis d'accord pour inscrire 8 candidats UDF sur les 21 premiers de la liste (la répartition des sortants est de 6 UDF et 15 RPR), alors que l'UDF nationale prétendait ne pas céder en deçà de 9 candidats.

Fort de l'accord passé avec le patron de l'UDF parisienne, M. Balladur accélère le mouvement, en communiquant sa liste d'une part, en organisant la réunion de vendredi d'autre part. Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, très déterminé à obtenir un rééquilibrage en faveur de sa formation à Paris, participait, en tant que député de Paris, à la réunion, dont le climat était à la « décrispation ». La liste que M. Balladur a communiquée à M. Séguin est incomplète, car l'ancien premier ministre souhaite y faire place à quelques personnalités de la société civile choisies par lui. Il serait parvenu à remplir les critères de « renouvellement » et de « féminisation » qu'il s'était fixés.

LE SORT DE Mme TISSOT

Seulement deux des conseillers régionaux sortants du RPR, Jean-François Legaret et Michel Bulté, y figurent, de même que Philippe Goujon, suppléant de M. Balladur, et Patrick Stefanini, candidat malheureux aux élections législatives dans le 18e arrondissement, proche d'Alain Juppé.

Du côté des femmes, Danièle Giazzi, suppléante de M. Goasguen, ferait son entrée. En revanche, Claude-Annick Tissot, adjointe au maire, n'y figure pas. M. Balladur souhaite éviter tout ce qui pourrait être sujet à contestation, et tout le monde n'a pas pardonné à l'ancienne vice-présidente du conseil régional d'avoir mis en difficulté Michel Giraud (RPR), président sortant, en dénonçant des irrégularités dans les marchés publics. Son sort, selon les assurances qui lui ont été données, n'est pas définitivement tranché, M. Séguin pouvant décider de la « repêcher » afin d'illustrer le code de déontologie que le conseil national du RPR doit adopter samedi.

Si l'UDF nationale juge suffisant le rééquilibrage qu'estime avoir obtenu M. Dominati à Paris, M. Balladur pourrait, comme il le souhaite, publier sa liste complète dans la semaine du 19 janvier.

Pascale Sauvage

L'abject comptable

par Pierre Georges

LE CYNISME du bourreau. Il a, avec bien d'autres, enlevé, torturé, assassiné. Des hommes, des femmes, et même, il l'admet, des enfants, des bébés. Des mères de la place de Mai, des religieuses, des adversaires politiques, des militants d'associations humanitaires, des guérilleros, des journalistes, tous ceux qui, peu ou prou, lui apparaissaient comme subversifs.

Il a enlevé, torturé, assassiné. En bon soldat de l'innommable. *« Tu sais pourquoi un militaire tue ? Par amour de la patrie, par machisme, par orgueil, par obéissance. Si tout cela n'est pas très haut, tu ne sors pas tous les jours pour faire ton travail. »* Pendant les mois, les années, 1976 à 1983, de la dictature militaire argentine, le capitaine de frégate Alfredo Astiz, est sorti tous les jours ou presque. Et tous les jours ou presque, lui et ses camarades ont *« nettoyé »*, selon son expression, des milliers de personnes.

Alfredo Astiz, le trop fameux *« ange blond de la mort »* argentin, cet officier au visage poupin et à la mise irréprochable, n'a ni regret ni remords. Ou plutôt si, un regret : *« la lâcheté »* des juntes militaires. *« Car elles n'ont pas eu le courage de dire ouvertement qu'il fallait fusiller tout le monde »*. Enlever, torturer – dans les locaux de la sinistre Ecole de mécanique de l'armée, où au moins cinq mille victimes furent martyrisées –, tuer, faire disparaître : Alfredo Astiz ne discuta jamais les ordres car il était *« militaire dans l'âme »*. Et *« parce que j'étais d'accord »*, précise-t-il. Il déplore juste aujourd'hui que ces ordres n'aient pas été encore plus féroces, plus radicaux.

C'est tout simplement abominable. Se confiant cette semaine à une journaliste de l'hebdomadaire argentin *Tres puntos (lire page 4)*, l'ex-capitaine Astiz a parlé. Du passé comme du présent. En soldat de l'apocalypse toujours disponible : *« La marine m'a appris à tuer. Elle ne m'a pas appris à construire, mais à m'infiltrer, à détruire, à placer des bombes. Je suis l'homme techniquement le mieux préparé pour tuer un politicien ou un journaliste. »* Et ajoute-t-il, si *« les forces armées disposent de 500 000 hommes techniquement préparés pour tuer, je suis le meilleur de tous »*.

On n'en doute pas. Ces déclarations d'Alfredo Astiz ont provoqué, évidemment, un grand émoi en Argentine. L'ex-capitaine, mis à la retraite anticipée en septembre 1996, qui, pour solde de ses crimes, bénéficia d'une grâce consécutive aux lois d'amnistie prises en faveur des militaires argentins, a été aussitôt interpellé. Et condamné, par la Marine, à soixante jours d'arrêt dans une caserne proche de Buenos Aires. En attendant les suites très éventuelles des plaintes déposées contre lui par différentes associations et avocats de victimes.

En attendant, aussi, les suites encore plus éventuelles de la condamnation, par contumace, à la réclusion criminelle à perpétuité prononcée en 1990 par la justice française contre Alfredo Astiz. Il fut reconnu coupable de l'enlèvement et de l'assassinat, en 1977, de deux religieuses françaises, Léonie Duquet et Alice Domond. De ces crimes-là, de tous les autres, Alfredo Astiz reste, simplement aujourd'hui, l'abject et menaçant comptable.

Markus Wolf, ancien maître-espion de la RDA, a été emprisonné

MARKUS WOLF, le célèbre espion de l'ex-République démocratique allemande (RDA), a été placé en détention, jeudi 15 janvier, pour avoir refusé de témoigner dans un procès pour espionnage, a annoncé un porte-parole du tribunal de Francfort. Il a été arrêté en pleine salle d'audience et restera incarcéré à Darmstadt jusqu'à ce qu'il accepte de déposer à la barre du tribunal, qui juge un ancien député social-démocrate, Gerhard Flämig.

M. Flämig est accusé d'avoir communiqué, de 1969 jusqu'à la chute du mur de Berlin, vingt ans plus tard, des *« renseignements de valeur »* et des appréciations politiques au ministère de la sécurité d'Etat de l'ex-RDA (MfS). Markus Wolf a refusé de révéler devant le tribunal si le pseudonyme de « Julius », qu'il avait cité dans un ouvrage sur les contacts entre ses services et des députés d'Allemagne de l'Ouest, était Gerhard Flämig. Selon le tribunal, la loi interdit formellement à M. Wolf de se dérober à la barre.

Markus Wolf avait réussi, durant la guerre froide, à infiltrer les sommets de l'Etat ouest-allemand. *« Micha »*, comme on le surnommait, dirigea, de 1956 à 1988, le service des renseignements extérieurs (Hauptverwaltung Aufklärung, HVA) de la puissante police secrète (Stasi) de la RDA. On l'appelait également *« l'homme sans visage »*, car les services occidentaux n'arrivèrent à le connaître qu'en 1978, photographié dans les rues de Stockholm en simple touriste.

Né en janvier 1923 à Hechingen (Sud-Ouest) et issu d'une famille juive, Wolf émigra avec son père dès l'arrivée de Hitler au pouvoir, en 1933. Après un passage par la France et la Suisse, la famille s'installa en URSS, où Markus fréquenta les plus hautes écoles du régime. De retour à Berlin, en 1945, sous l'uniforme de l'Armée rouge, il est brièvement journaliste de radio, couvre le procès des criminels nazis à Nuremberg, puis devient diplomate de la RDA à Moscou.

Il dirigea la HVA de main de maître, tissant, avec une implacable efficacité, un réseau de plus de 5 000 agents en Allemagne de l'Ouest qui ébranla les structures mêmes de la RFA. Au début des années 70, l'une de ses « taupes », Günter Guillaume, après avoir gravi patiemment tous les échelons du Parti social-démocrate (SPD), devient un proche conseiller du chancelier Willy Brandt. Démasqué en 1974, Guillaume provoqua la chute du père de l'Ostpolitik.

Markus Wolf a quitté la HVA fin 1986. Il expliquera ce retrait par son ralliement à Mikhaïl Gorbatchev et à la perestroïka. Dans les derniers mois de 1989, alors que la révolte gronde en RDA, Wolf se lance dans la politique contre Erich Honecker, une démarche qui laisse les opposants sceptiques. Trois jours avant la réunification, il se réfugie à Moscou, puis revient de son plein gré en Allemagne, où il est alors brièvement incarcéré.

Condamné à six ans de prison en 1993 pour haute trahison, il restera toujours libre de ses mouvements. Car cette sentence sera rendue sans effet par la Cour constitutionnelle, qui, en 1995, décida que les principaux responsables de l'espionnage est-allemand ne pouvaient être poursuivis pour haute trahison par la RFA car ils avaient agi au nom d'un autre Etat. – *(AFP.)*

Une heure de « grève » dans les services d'urgence

NEUF ORGANISATIONS SYNDICALES de médecins hospitaliers se sont associées pour organiser, vendredi 16 janvier, une journée de protestation dans les services d'urgence, afin d'alerter le gouvernement sur une situation jugée *« désastreuse »*. Symboliquement, les médecins ont fait une « grève » des soins non urgents entre 8 heures et 9 heures. Surcharge de travail, stress, rémunération faible, absence de statut, horaires pénibles, manque d'effectifs, restrictions budgétaires, multiplication des consultations ou vétusté des locaux sont à l'origine de ce mouvement, qui réunit, pour la première fois, un large front syndical de médecins et d'internes. *« Il n'est pas question de prendre les patients en otages, mais s'il faut aller vers des conflits durs pour sortir les urgences de l'ornière, nous sommes prêts »*, a prévenu, jeudi, Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuhf).

Alain Moreau attend toujours son ruban rouge

PARFOIS, l'ancien éditeur Alain Moreau fait un rêve : dans un salon lambrissé, un homme vénérable s'avance vers lui, épingle à son revers de veste le ruban rouge de la Légion d'honneur. Emu, il remercie chacun et tout spécialement François Mitterrand, qui la lui a accordée. Mais ce n'est qu'un rêve, ou plutôt un demi-rêve. Alain Moreau attend toujours sa Légion d'honneur depuis la parution de son nom dans le *Journal officiel* du 1er janvier 1995. L'histoire ne manque pas de piquant. Le cofondateur des Editions de l'Herne en 1963, créateur des éditions Alain Moreau (1972-1990) et PDG de Caméras continentales (1985-1995), la raconte avec brio. Ce ne sont que mauvais coups, retournements, crocs en jambe.

Fin juillet 1994, l'Elysée lui annonce sa prochaine promotion. François Mitterrand le nomme chevalier sur sa réserve personnelle pour l'excellence de son rapport sur l'état de la production audiovisuelle et pour ses services à la gauche. Alain Moreau, ce sans-diplôme qui galéra comme caporal-chef infirmier des troupes coloniales en Nouvelle-Calédonie avant d'affronter Paris, remercie, signifie *urbi et orbi* sa satisfaction et laisse passer quelque temps, trop à ses affaires pour s'occuper sur le champ de la réception de sa décoration.

Les mois filent. En mai 1995, François Mitterrand quitte l'Elysée. En septembre, lorsque l'éditeur demande l'autorisation de recevoir son ruban à la grande chancellerie et donne le nom de son parrain, il est trop tard... On ne se donne pas même la peine de lui répondre. C'est Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, qui lui annonce finalement que la grande chancellerie refuse que la Légion d'honneur lui soit remise. Un décret a été signé le 16 novembre 1995, non publié au *Journal officiel*...

Alain Moreau demande aussitôt à consulter son dossier, obtient gain de cause et découvre une poignée de lettres dont les auteurs s'indignent que l'on puisse décorer l'éditeur de *Suicide, mode d'emploi*, publié en 1982, pour lequel il a été condamné à une peine d'amende de 40 000 francs. Parmi elles, une correspondance de Jacques Toubon évoque le *« tollé »* suscité par ce livre. Alain Moreau s'étonne, attaque le décret devant le Conseil d'Etat et dépose une requête auprès du président de la République.

S'il admet volontiers avoir été condamné pour la publication d'un ouvrage qui fit scandale, il ne comprend pas qu'on lui oppose une peine amnistiée. Il proclame que *« l'honneur d'un éditeur, c'est d'éditer »*, et récuse avec ironie le décret qui lui reproche d'avoir provoqué un trouble manifeste de l'ordre public. Trouble à l'ordre public ? *« A ma connaissance,* dit-il, *Maurice Papon porte toujours sa Légion d'honneur et René Bousquet est mort avec, non ? »*

Depuis, le président de la République a annulé le décret attaqué ; le Conseil d'Etat a condamné l'Etat à verser 8 000 francs au plaignant ; la grande chancellerie a de nouveau refusé le ruban rouge à Alain Moreau, lequel attaque la nouvelle décision devant le Conseil d'Etat. En sortira-t-on jamais ? L'éditeur s'interroge : *« Aurai-je le courage, s'ils me la remettent un jour, de leur dire : "Gardez-la ! Je ne veux pas faire partie du club de Papon" ? »*

Laurent Greilsamer

DÉPÊCHES

■ **SUISSE : le président suisse, Flavio Cotti, ne présentera pas les** excuses réclamées par certaisns responsables américains, qui l'accusent d'avoir tenu des propos antisémites. *« Il n'y a rien dont je doive m'excuser »*, déclare M. Cotti dans un entretien avec le quotidien suisse alémanique *Bild*, publié vendredi 16 janvier. Le 31 décembre, M. Cotti avait dit que les attaques contre le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale provenaient *« d'aires géographiques limitées, par exemple, la côte Est des Etats-Unis, en particulier New York »*. Les responsables des finances de la ville de New York, des Etats de New York, de Californie, de Pennsylvanie et du Maine avaient réclamé des excuses au président suisse. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : le conseil de sécurité de l'ONU** doit examiner prochainement la possibilité de proroger la Mission de surveillance des accords de Bangui (Misab), qui s'achève en principe le 6 février. La Misab pourrait être relevée par une force des Nations unies, avec un soutien logistique volontairement réduit de la France. Comme prévu, les forces françaises (550 hommes), qui ont déjà évacué Bouar en décembre 1997, devront avoir totalement quitté Bangui avant la mi-avril.

■ **PLANÈTE : les composés organiques contenus dans deux météorites martiens** retrouvés dans l'Antarctique seraient de simples contaminations terrestres. Certains pensaient que ces méorites offraient des indices d'une vie passée sur la planète Rouge. Deux articles de la revue *Science* du 16 janvier montrent que les molécules carbonnées sont presque exclusivement d'origine terrestre et présentent une composition en radio-isotopes quasi identiques à celles extraites des glaces du pôle sud.

Le Parlement européen soutient l'Italie sur la question des réfugiés kurdes

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Dans une résolution présentée par la plupart des groupes et adoptée, jeudi 15 janvier, à une large majorité, le Parlement européen apporte son soutien à l'Italie sur la question des régugiés kurdes qui affluent vers ses côtes. Contrairement à certains Etats membres, notamment l'Allemagne, qui ont dénoncé le laxisme italien, les eurodéputés félicitent Rome pour son *« approche humanitaire »* dans cette affaire.

Préférant s'attaquer aux racines de cette migration sauvage, l'assemblée de Strabourg demande aux Quinze de relever le *« défi posé par la répression des Kurdes en Turquie »* et les invite à prendre une initiative internationale afin que les forces armées d'Ankara mettent fin à leurs interventions périodiques dans le nord de l'Irak. A l'instar de Doug Henderson, ministre adjoint aux affaires étrangères représentant la présidence britannique, les parlementaires demandent que tout soit mis en œuvre pour traquer *« les criminels qui profitent des situations de misère pour gagner beaucoup d'argent (...), ce qui ne diminue en rien les droits légitimes des personnes persécutées à chercher refuge dans l'Union »*.

Au cours du débat, qui a eu lieu mercredi, les eurodéputés ont illustré le texte soumis au vote en insistant sur le respect des droits de l'homme pour les refugiés kurdes. Rappelant que la question ne pouvait se réduire à une opération policière, ils ont demandé la mise en place d'un dispositif comportant notamment une réglementation européenne de répartition équitable des migrants dans les pays de l'Union, accompagnée d'un accroissement des capacités d'accueil.

Forts du soutien de la grande majorité de leurs collègues, les eurodéputés italiens ont saisi l'occasion pour crier leur colère. Ainsi, Guido Viceconte, proche de M. Berlusconi, s'est exclamé : *« Face à l'afflux de réfugiés kurdes sur les côtes de Calabre et des Pouilles, l'Italie a lancé un appel à la solidarité européenne, mais la seule réponse qu'elle a obtenue, c'est de s'entendre dire : "C'est votre problème !" »* Hans Van den Broek, commissaire chargé des relations extérieures, a, pour sa part, mis en avant les possiblités offertes par les programmes communautaires destinés à améliorer les conditions de vie des Kurdes dans le nord de l'Irak et à octroyer une protection temporaire aux demandeurs d'asile.

Marcel Scotto

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 16 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16046,45	+6,11	+5,16
Honk Kong index	8900,04	+3,74	–17

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/01	Var. en % 15/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	2959,03	+0,90	–1,33
Amsterdam CBS	923,59	+0,20	+1,09
Bruxelles	18188	+0,79	+8,22
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4312,45	+0,01	+6,38
Londres FT 100	5207,70	+0,81	+1,41
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	26908	+0,84	+7,88
Zurich SMI	6184,40	+0,58	–1,29

Tirage du *Monde* daté vendredi 16 janvier : 521 677 exemplaires.

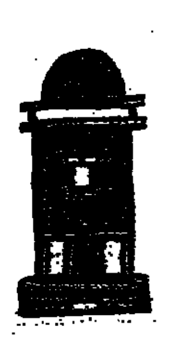


La BNP vous souhaite une excellente année 1998 à vous, clients et actionnaires de la BNP, à vous, qui peut-être le deviendrez...

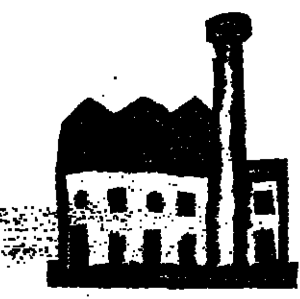
Et à tous, nous offrons ce petit retour sur 1997.



En 1997, la BNP obtient la Corbeille d'or de la meilleure gestion à un an et celle de la meilleure gestion à cinq ans, décernées par Mieux Vivre. Ce sont nos clients qui s'en félicitent !



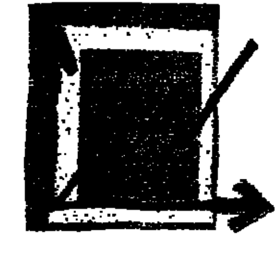
La BNP crée les Sicav Euro BNP, à partir d'une sélection de grandes entreprises européennes, performantes et sûres pour permettre à ses clients de profiter dès à présent du marché européen des services financiers. Afin d'informer sa clientèle sur les conséquences de l'arrivée de l'euro, la BNP est, dès novembre, la première banque européenne à créer dans toutes ses agences, un espace dédié à la monnaie unique : l'eurokiosque.



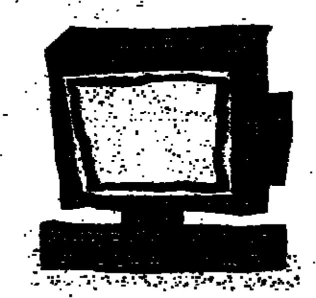
Une PME sur trois fait confiance à la BNP qui redevient la première banque de cette clientèle. La BNP est aussi la banque de plus de 40% des PME exportatrices, pour lesquelles elle lance, en octobre, Credacces, une nouvelle formule de crédit documentaire à tarification simplifiée. Pour accompagner leurs clients de l'Atlantique à l'Oural, la BNP et la Dresdner Bank créent un réseau commun en Europe centrale et orientale et développent avec neuf autres grandes banques européennes le réseau TEB (Trans European banking Services).



La BNP est désormais implantée dans 80 pays. Elle est présente de manière équilibrée sur les cinq continents. Elle a ouvert en 1997 des agences au Brésil, en Chine où elle est l'une des premières banques à travailler en monnaie locale, en Nouvelle-Zélande et, avec la Dresdner Bank, en Croatie.



La BNP annonce, en juin 1997, un résultat semestriel net part du groupe de 3,045 milliards de francs, soit une progression de 75% par rapport à juin 1996 et de 583% en 4 ans. En 1997, la BNP s'inscrit parmi les 10 meilleures progressions en capitalisation du CAC 40.

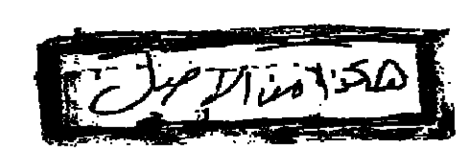


En 1997, la BNP a accueilli 300 000 nouveaux clients particuliers. Première banque en nombre de souscripteurs pour l'ouverture du capital de France Télécom, la BNP lance "BNP Net", premier service national de banque à domicile sur le WEB. Et pour mettre au service de tous les techniques bancaires les plus élaborées, la BNP crée la gestion modulable de portefeuille "Stratégis" déjà souscrite par près de 130 000 clients.

En 1998, d'autres innovations se préparent, mais c'est une autre histoire...



A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.



Le Monde

S U P P L É M E N T

entre dollar et religions

De cette réalité, que le pape va entrevoir au cours de sa visite, *Le Monde* a voulu donner un aperçu, dans une série de reportages et de portraits, accompagnés des photographies de Cristina García Rodero.

Le « camarade dollar » règne sur La Havane à bout de souffle

AU Musée de la Révolution, les salles de la construction du socialisme sont fermées. En réparation, explique une gardienne. Pour combien de temps ? La dame à l'uniforme bleu se lève lentement de sa chaise, ouvre la bouche, se ravise, esquisse une moue dubitative devant l'absurdité de la question, se rassoit. Elle n'a rien dit et, pourtant, elle a tout dit. Une de ses collègues s'approche, avance l'hypothèse du mois de mars. Qui sait ?

Combien de temps faut-il pour réparer la construction du socialisme ? Abandonnée par le rouble, suspendue à l'euphémisme de la *« période spéciale »*, nom officiel de l'abîme économique creusé par l'effondrement du bloc soviétique qui portait Cuba à bout de bras, La Havane s'est réveillée un beau jour seule au monde. La chute de l'URSS, se souvient un intellectuel cubain, *« a sonné les douze coups de minuit pour la Cendrillon que nous étions »*... Une Cendrillon aux atours, à vrai dire; déjà bien fanés, tant cette ville dont la magie inspira poètes, romanciers et cinéastes fait aujourd'hui, dans son délabrement, penser à Luanda bien plus qu'au *« Monte-Carlo des Caraïbes »* dont certains veulent encore se souvenir. Affamée, à bout de souffle, Cendrillon n'eut plus d'autre recours que de tomber dans les bras du *« camarade dollar »*. D'abord clandestines, leurs amours furent officialisées en 1993 par la dépénalisation du billet vert et, depuis, leur union est chaque jour plus forte. Une union inégale, où le dollar, sûr de lui et dominateur, regarde le peso cubain de très, très haut.

L'île est aujourd'hui plongée dans l'abîme économique. Pour y survivre, le billet vert est indispensable, le peso dérisoire

La Havane attend le pape, mais c'est le dollar qui est roi. *« Jean Paul II, nous t'attendons »* : çà et là, les affiches ont fleuri, sur la porte d'une maison, au détour d'une église, et les équipes de travaux publics s'affairent à recouvrir d'une fraîche couche d'asphalte les rues défoncées qu'empruntera le cortège pontifical, quitte à ne goudronner qu'une voie sur deux lorsque cela peut faire illusion. Tout est suspendu à l'arrivée du Saint-Père, y compris une rare œuvre théâtrale en plein air, pour laquelle on traverse La Havane de bout en bout, alléché par une annonce et malgré les difficultés de transport, pour s'entendre dire à l'arrivée que le spectacle est annulé faute de gradins, tous réquisitionnés pour Jean Paul II. La nouvelle est accueillie avec fatalisme. Question d'habitude.

PÉNURIE ET INGÉNIOSITÉ

Rien n'étonne les habitants d'une ville rompue aux pénuries et dont la principale activité consiste désormais à se mettre en chasse de dollars. Le touriste, à ce titre, est beaucoup plus attendu que le pape : plumé et replumé du matin au soir, il est une source essentielle de dollars, pour l'Etat cubain et pour le particulier. Cuba est à la mode : le nombre de touristes a doublé depuis trois ans et, au rythme actuel, le ministre du tourisme, Eduardo Rodriguez de la Vega, prédit deux millions de visiteurs en l'an 2000.

En avoir ou pas : la vie que l'on mène à La Havane dépend du type de monnaie que l'on a en poche. Le dollar permet, d'abord, de manger autre chose que le riz et les *frijoles* (haricots noirs) achetés, eux, en pesos, et qui sont l'ordinaire du Cubain ; il permet de s'habiller, de se chausser, d'acheter des médicaments, pour ne parler que des choses essentielles. Il est devenu indispensable et le peso dérisoire.

Alors il ne reste plus aux Havanais qu'à mettre toute leur ingéniosité au service de la quête de ces fameux dollars, dans les limites imposées par le régime. C'est ainsi que des filles ravissantes et bardées de diplômes se vendent aux touristes, que des ingénieurs font le taxi au noir au volant de tas de ferraille que les Soviétiques baptisèrent « Moskvitch » et que les Russes n'osent plus fabriquer, que des critiques d'art s'installent derrière leurs fourneaux et transforment leur maison en restaurant privé (douze chaises au maximum, dit la loi), que des adolescents font la manche aux feux rouges, que des responsables du régime nous réclament 100, voire 250 dollars pour une interview, que des professeurs d'histoire vendent des colifichets de terre cuite sur les marchés et que les gardiennes du musée de la ville, le Palais des capitaines-généraux, joyau de la Vieille Havane qui abrite les splendeurs bourgeoises des XVIII[e] et XIX[e] siècles, vous accrochent au passage pour tenter de vous vendre une pièce à l'effigie du Che ou quémander savonnettes et cosmétiques.

Il y a aussi l'autre filière : celle des dollars de l'exil, ces fameuses *remesas* (mandats) grâce auxquelles quelque deux millions de Cubains exilés maintiennent sous respiration artificielle les membres de leur famille restés dans la mère patrie en leur envoyant, selon les estimations, de 600 à 800 millions de dollars par an.

Traumatisante, la *« dollarisation »* impose à la société cubaine *« un phénomène profond de stratification »*, souligne le dissident Elisardo Sanchez, qui estime à 20 % le nombre de Cubains ayant accès à la devise. *« Ne sommes-nous donc plus égaux ? »*, fait mine de s'étonner *Juventud Rebelde*, l'organe des jeunesses communistes, au verso d'un bilan sévère sur la situation de ces mêmes jeunesses communistes, visiblement en mal de recrues ; les inégalités, explique l'hebdomadaire au prix de quelques contorsions idéologiques, ne proviennent pas de la légalisation du dollar, mais de *« la crise »* et, d'ailleurs, le billet vert est maintenant à la portée de *« pratiquement la moitié de la population »*.

Dans son quartier, où l'on vit, comme tout le monde à La Havane, les uns chez les autres et toutes fenêtres ouvertes, Maria nous montre, de l'autre côté de sa rue, une maison protégée des regards par des palissades, sur le toit de laquelle est posé un moteur d'air conditionné central ultramoderne. C'est celle d'un de ces nouveaux riches cubains, *« directeur d'une corporation »*, dit Maria d'un air mystérieux en évoquant les sociétés d'économie mixte : *« Quelquefois, le soir*, murmure-t-elle, *les voisins vont regarder dans leurs poubelles juste pour voir ce qu'ils ont mangé. »*

Sans dollars, on peut toujours monter dans un de ces monstrueux engins de transport en commun de La Havane, les *camellos* –énormes bennes d'autobus à deux bosses dans lesquelles la promiscuité est telle que certains les ont surnommées *« le film du samedi soir »*, car *« on y trouve toujours sexe, violence et langage ordurier »* –, et descendre au ciné Yara, une salle immense où l'on entre et sort en permanence en grignotant de petits cornets d'arachides. Là, pour deux pesos, on rira des mésaventures d'un jeune couple amoureux confronté au problème bien connu de la crise du logement, et des caricatures des membres du parti du dernier film d'un jeune cinéaste, Arturo Sotto, *Amor vertical* ; pour deux autres pesos, au ciné Payret, sur le Prado, on se plongera dans la nostalgie sirupeuse de Los Zafiros, les rois du boléro, et des années 60, *« les années les plus belles de la révolution*, soupire une spectatrice, *celles de l'utopie »*.

PÉNOMBRE SUR LA VILLE

C'est à cette époque-là que Guillermo Cabrera Infante, le grand écrivain cubain, a choisi l'exil. Comment, de Londres, où il vit, imagine-t-il La Havane aujourd'hui, sa majesté décrépite, ses ruines, son Malecon rongé par le sel ? *« J'ai rencontré Ava Gardner à soixante ans*, confie-t-il au journal *El Pais*, *et elle avait encore une certaine beauté, même si ce n'était plus celle de ses vingt ans. »* Cabrera Infante se souvient qu'à La Havane *« le jour ne finissait pas avec le crépuscule, le jour continuait la nuit grâce aux lumières et aux publicités au néon »*. Aujourd'hui, dès la nuit tombée, une grande partie de la ville est plongée dans l'obscurité, privée d'électricité.

Les grands hôtels superbement restaurés, eux, brillent de tous leurs feux, de même que quelques rues de la Vieille Havane, à laquelle un important personnage du régime, Eusebio Leal, a entrepris de rendre sa splendeur d'antan avec l'argent des touristes. Tard dans la nuit, sous l'oeil vigilant des policiers de la brigade spéciale, la vieille ville retentit des rythmes de la salsa, du tintement des glaçons dans les verres de *mojito* et de celui des tiroirs-caisses, en dollars. Grisé, le touriste y trouve la dose d'exotisme et de kitsch prérévolutionnaire promise par les magazines et les agences de voyage. Depuis les rues voisines et miséreuses de Centro Habana, le Cubain, lui, observe cet univers qui lui est interdit. Dégrisé, mais résigné.

Sylvie Kauffmann

Fin de siècle avancée

Au grand magasin* Fin de siglo, *la fin de siècle a été avancée. Ce bâtiment bleu de cinq étages, construit dans les années 50, fut la fierté du commerce havanais : on venait y composer son trousseau ou sa liste de mariage, et les héros révolutionnaires en portaient même les chemises, à présent exposées au Musée de la Révolution.

Aujourd'hui, seul le rez-de-chaussée est ouvert – encore faut-il s'en assurer, tant la pénombre y règne – et si vide que l'on y entre la bicyclette à la main. On cherchera en vain trousseau et chemises : au rayon bijoux, on vend (en pesos) des joints en caoutchouc, un verron, des bougies, une prise électrique, des cubes de bouillon de poule et quelques boucles d'oreilles. Non loin de là, ouvert le mois dernier, le centre commercial Carlos III, réplique aussi fidèle que possible du* shopping mall *américain sur trois niveaux, attire nettement plus de monde, mais en dollars : à peine ouvert, il a dépassé les 100 000 dollars de ventes en un seul jour.

A l'université, on peut penser mais on doit se taire

JOSÉ commence par dire qu'il est *« un enfant de la révolution »* et qu'il doit tout à celle-ci. Il n'a jamais rien connu d'autre que le régime en place depuis 1959. Il pense qu'avec une autre histoire politique dans son pays il serait aussi pauvre, mais il n'aurait pas fait d'études et ne connaîtrait rien d'autre que sa campagne de l'Oriente. Il couperait certainement toute la journée la canne à sucre, sans aucun autre horizon.

A vingt-cinq ans, avec des airs d'adulte blasé, José achève des études d'anglais ; il choisit ses mots avec beaucoup de soin et espère que bientôt, à Cuba, les choses vont changer. La vie d'étudiant est dure ; il est hébergé dans une résidence universitaire, avec trois camarades, dans une chambre de neuf mètres carrés. *« Le peu de nourriture servi est infect et je consacre presque tout ce que j'ai comme argent à améliorer cet ordinaire »*, explique-t-il. Le plus éprouvant, selon lui, est la pénurie de transports ; il met plus de deux heures, voire trois, le matin et le soir, pour se déplacer, de La Havane à sa résidence universitaire, distante d'une vingtaine de kilomètres.

Tout cela étant, il ne veut rien exiger pour ce qu'il ne paie pas. Mais c'est déprimant au quotidien, parce que les étudiants n'ont pas le droit de travailler. Il en connaît beaucoup qui se prostituent. *« Moi, je refuse cet engrenage*, dit-il. *Je pense que la prostitution est avant tout dans la tête avant d'envahir le corps. »* Il se débrouille, fait le guide pour des touristes, pour des entreprises étrangères. Il dit que rien n'est inéluctable ; il met à profit le temps de ses études pour saisir toutes les occasions qui s'offrent à lui, toutes les rencontres.

« Nous avons été élevés à ne pas nous plaindre. Alors, je ne me plains pas. Je vis dans un pays où toute critique, toute objection devient, à l'instant où elle est formulée, une déviation. » Mais c'est dans la vie au quotidien, dans les situations ponctuelles qu'il éprouve le plus souvent un sentiment d'oppression. Un jour, il faisait la queue devant un cinéma pour aller voir un film sur la répression au Chili et il y a eu du chahut dans la file d'attente. Des policiers sont arrivés : ils ont immédiatement matraqué les gens, lancé des grenades lacrymogènes et, pour finir, ils ont chargé la foule avec leur véhicule. Une autre fois, toujours à l'entrée d'un cinéma, le gérant de la salle, qui avait vendu beaucoup plus de tickets qu'il n'y avait de places disponibles, leur a dit de rentrer chez eux. Un jeune s'est mis en colère et a crié : *« Pourquoi, ces choses-là, on ne les publie jamais dans le journal ? »* Un policier est aussitôt arrivé et lui a demandé pourquoi il disait des choses pareilles et lui a collé une amende de 50 pesos. *« Quand je suis témoin tous les jours de telles choses, je me dis, sans même avoir une réflexion politique, qu'il y a un vrai problème dans mon pays. »*

José est étudiant. Outre la grisaille de son ordinaire, il critique l'absence de liberté d'expression

PEUR DE LA JEUNESSE

José suit ses études dans « une université réactionnaire », c'est-à-dire critique envers le régime. Il se dit socialiste, mais surtout pas communiste. Dans son université, les chefs du parti et des « organisations populaires » parlent comme ceux des années 60 : *« Celui qui n'est pas révolutionnaire ne doit pas être à l'université ; celui qui ne veut pas être membre de l'organisation des étudiants non plus ; celui qui ne partage pas nos idéaux n'a qu'à s'en aller. »*

Figure de l'opposition modérée dans l'île, Elisardo Sanchez estime que la jeunesse et les universités sont dans un grave état de sous-développement intellectuel. Selon lui, le gouvernement sait qu'il n'a pas d'appui enthousiaste de la jeunesse, *« alors que la révolution de 59 a été l'œuvre de la jeunesse »*. Aussi, dit-il, le gouvernement essaie de tout organiser de telle sorte que la jeunesse ne pense pas à la politique, ne fasse pas de politique. *« Sa seule obsession est de la maintenir dans un état de désinformation. Il suffit pour s'en rendre compte de lire* Granma, *le quotidien du parti, dans lequel il n'y a aucune opinion, aucune idée. »*

Pour Elisardo Sanchez, *« c'est une tragédie »*, parce qu'aujourd'hui les universités ne sont que des lieux de défense et de repli avec une capacité d'analyse et d'évolution politique minimale. Elles se préservent de tout changement en imposant une évaluation politique à ceux qui veulent y accéder. José raconte que, lors de la dernière année du lycée, l'élève doit obtenir l'aval de toutes les organisations : la jeunesse communiste, l'association des étudiants, l'opinion de ses camarades. A l'université, un enseignant est responsable de la collecte des multiples appréciations et, chaque année, l'étudiant est noté sur sa *« qualité de révolutionnaire »*. En 1996, Javier a obtenu un M (mauvais), parce qu'il ne participe jamais aux activités politiques organisées.

José trouve qu'en ce moment le climat est moins lourd, qu'il y a un peu plus de liberté, mais, selon lui, cela reste fragile : si le gouvernement juge qu'il y a trop d'autonomie, il peut instantanément tout refermer. Il voit son pays *« comme une grande prison, où l'on peut s'amuser, quand même »*, mais où il sait que, s'« [il peut] *penser*, [il doit] *se taire »*. L'année prochaine, après ses études, il va commencer à travailler ; pendant les deux premières années, il sera payé 198 pesos (8 dollars).

A. A.

Cette jeune femme enterrée avec son bébé est vénérée comme une sainte



Le sauveur du patrimoine

POUR les uns, il est l'homme qui sauve d'une mort lente les trésors architecturaux de la Vieille Havane, classés patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Pour d'autres, c'est un personnage cynique, proche de Fidel Castro, qui a compris que la restauration des vieilles pierres attirerait les touristes et, partant, les dollars si cruellement nécessaires à l'Etat cubain : *« Un promoteur immobilier déguisé en travailleur social »*, ironise un diplomate. Pour d'autres encore, c'est un homme d'appareil qui se positionne pour la transition, s'il devait y en avoir une.

Eusebio Leal dirige l'organisme chargé de restaurer le centre historique de la capitale

La controverse n'est pas pour déplaire à Eusebio Leal. Historien d'une grande culture, élevé chez les frères, qu'il continue de fréquenter, député et membre du comité central, il est un des rares responsables cubains accessibles et tient un discours passionné, dans un espagnol élaboré. Son exploit est d'avoir, en 1993, obtenu du régime la création d'une entité dotée de la personnalité morale, l'Office de l'historien de La Havane, à travers laquelle il dispose d'une autonomie unique dans le pays pour financer la restauration du centre historique, y compris la capacité de lever l'impôt, de créer des sociétés d'économie mixte avec du capital étranger (des hôtels, par exemple), de publier de luxueuses revues et de négocier des subventions internationales.

Cette entité, affirme Eusebio Leal, est parvenue à s'autofinancer – en dollars – en trois ans, atteignant un revenu global de 35 millions de dollars en 1997, *« ce qui nous a permis d'en investir 14 dans le centre historique, soit plus en un an que dans la décennie 1981-1991 »*, lorsque le plan de restauration dépendait directement de l'Etat cubain.

Comment a-t-il pu obtenir une telle liberté ? *« Beaucoup de gens* [au sein du régime] *pensent que je vais échouer*, répond Eusebio Leal. *Mais Fidel, lui, y a toujours cru. »*

Pour le convaincre, *« je lui ai dit que ce que nous faisions était d'asservir les instruments du capitalisme à nos idées socialistes »*. Très sensible aux critiques, notamment des habitants de La Havane, selon lesquelles la restauration de la vieille ville ne se fait que pour les touristes quand 40 % des logements n'y ont pas l'eau courante, Eusebio Leal s'emporte, raconte comment, grâce à la fabrique de crème glacée qu'il a créée pour les touristes et leurs dollars, son organisation *« distribue gratuitement des glaces deux fois par jour à sept cents enfants du quartier »*... Et s'indigne que le monde entier regarde Cuba *« avec un œil inquisiteur »*.

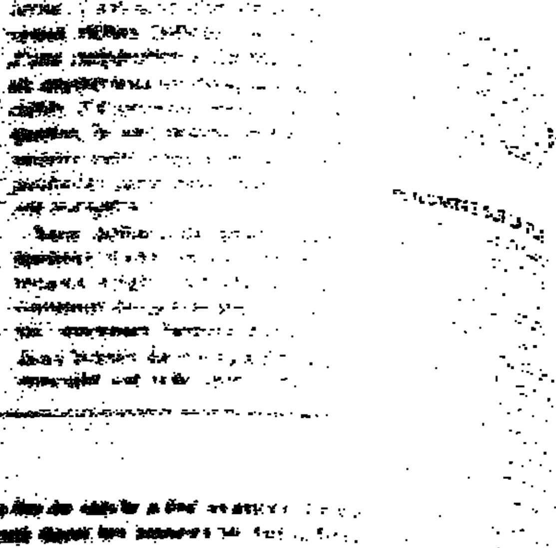
« LA BATAILLE DU FUTUR »

Eusebio Leal parle de *« la bataille du futur, pour la culture et l'identité cubaines »*. *« Nous sommes un peuple hispanique, avec une énorme influence nord-américaine, qu'on le veuille ou non. La majorité des Cubains à l'étranger sont aux Etats-Unis ; ils envoient chaque jour des milliers de lettres, et de l'argent, dont on ne peut plus se passer aujourd'hui. »* Il parle des *« valeurs qu'il faut préserver »*, du *« capitalisme qui serait plus cruel que celui de France ou d'Italie si une revanche ramenait victorieuse l'autre partie »*.

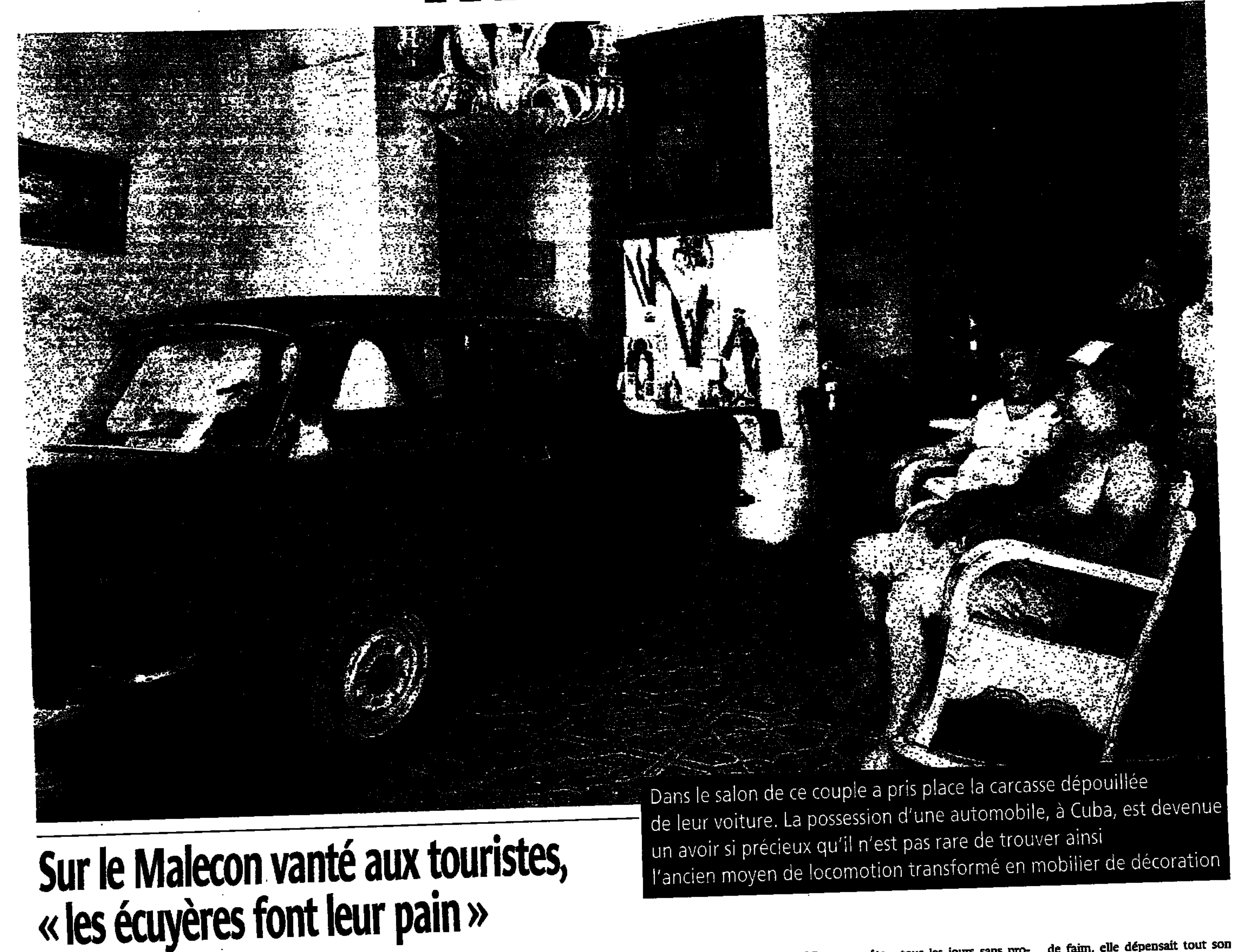
« Notre pays est pauvre, mais vous ne trouverez nulle part les stigmates de la misère, si visibles dans d'autres pays de ce continent, poursuit-il. *Alors, on cherche les failles, ce qui nous fait mal : "Ah ! les filles de La Havane qui se prostituent, quelle tristesse !" Mais toutes les Cubaines ne sont pas des prostituées ! Ma fille n'est pas une prostituée ! Et, en dernier ressort, moi, je vois ça comme un acte de liberté. N'y a-t-il donc pas de prostituées à Paris ? A New York ? Dans les grandes sociétés opulentes ? »*

S. K.

e souffle



Le sauveur du patrim



Dans le salon de ce couple a pris place la carcasse dépouillée de leur voiture. La possession d'une automobile, à Cuba, est devenue un avoir si précieux qu'il n'est pas rare de trouver ainsi l'ancien moyen de locomotion transformé en mobilier de décoration

Sur le Malecon vanté aux touristes, « les écuyères font leur pain »

La révolution était censée avoir aboli l'esclavage de la prostitution, la misère l'a rétabli. Les « filles » chassent le client étranger

LA nuit tombe sur La Havane. *« Viens mon bébé ! Viens avec moi ! »*, lance, entre deux sifflets, une gamine à l'étranger qui passe, près du Malecon – le bord de mer –, où les boîtes ont commencé à servir le rhum et à déverser des flots de musique. Les façades délabrées de l'ancienne merveille, bâtie dès 1513 par les Espagnols et façonnée pendant plus de quatre siècles, se donnent des airs apaisés. La grisaille et la crasse des maisons à colonnes se fondent dans la nuit. *« Viens ! Viens ! Pour 40 dollars* [920 pesos, soit quatre mois du salaire moyen d'un Cubain], *je vais te donner une nuit entière d'amour ! »*, insiste-t-elle.

La vision des ruines, dans tous les quartiers, se dissipe avec la nuit ; les balcons effondrés, les taudis à perte de vue, les vieilles Plymouth des années 50 déglinguées deviennent une succession de masses banales. Le soleil se couche sur une croisette sinistrée : *« A Miami, ça s'appelle Ocean Drive, à Nice la promenade des Anglais, à La Havane le Malecon »*, écrivent les agences de tourisme dans leurs catalogues. Un vrai mensonge d'adulte. Sur le front de mer des Caraïbes, les crépuscules ne servent qu'à oublier, pour quelques heures, trente-huit années d'abandon délibéré.

Une vingtaine de mètres plus loin, la gamine baisse ses tarifs. Encore quelques mètres et l'étranger va entrer dans une aire de haute concurrence. Elle entend, elle aussi, les *« Viens ! Viens ! »* et les sifflements lancés par d'autres filles. Dans la capitale, elles sont plusieurs milliers à hanter les environs des hôtels, les entrées et l'intérieur des boîtes, les rues du Vedado, de la Vieille Havane, les plages de l'Est…

La gamine prétend, avec un grand sourire, avoir dix-huit ans. Un vrai mensonge de petite fille. *« Allez, viens ! 20 dollars ! Tu ne me trouves pas jolie ? »* Agacée, elle finit par lancer : *« Reste seul si ça t'amuse ! »* Quelques rues plus loin, à l'entrée d'un club, une femme demande à l'étranger ce qu'il pense de Cuba. *« Et les filles ? Non ? Tu es là depuis quatre jours et tu n'as pas encore rencontré une Cubaine ? »*

Elle propose sa propre fille. *« Regarde comme elle est belle. Elle part avec toi pour la nuit pour 30 dollars. Je peux te louer une chambre si tu veux. »* Un homme se joint au groupe ; il propose pêle-mêle des filles, du PPB (dopant sexuel), des cigares, de la cocaïne, de l'herbe, une chambre, une adresse pour une partie privée plus tard dans la nuit… *« Tout ce que tu veux, je te le trouve. Tu peux payer avec ta carte de crédit, je prends même l'American Express ! »*, ajoute-t-il, ce qui, compte tenu de l'embargo des Etats-Unis, constitue une prouesse. Les rues de La Havane débordent de rabatteurs et d'intermédiaires pour tous les trafics.

Sur la place des Armes, dans la partie de la Vieille Havane restaurée pour les touristes, sur l'un des innombrables étals de livres poussiéreux à la gloire de Fidel Castro, Che Guevara et José Marti, un ouvrage imprimé au début des années 70 raconte la révolution de 1959. Sur le papier jauni, des photos en noir et blanc, accompagnées de légendes succinctes. Pour expliquer l'une des raisons qui ont provoqué la chute de Batista, une page reproduit le buste nu d'une femme, de dos, dont les mains s'épuisent à dégrafer son sous-vêtement, avec en légende : *« A cette époque-là, le peuple en était réduit à se prostituer… »* Aujourd'hui, à La Havane comme en province, des milliers de jeunes filles et de femmes se mettent en chasse chaque jour et se vendent aux étrangers pour quelques dollars, dont la possession est autorisée depuis juillet 1993. On ne dit pas « prostituées » ou « putes ». On les appelle de préférence *jinetera* (écuyère). *« Entre nous, on dit chercher le pain* (buscar el pan) *et faire le pain* (hacer el pan) », raconte Maria, vingt-sept ans, « dans la farine » depuis huit ans. Elle habite Lawton, un arrondissement sinistré de la capitale, loin des périmètres touristiques. Toutes ses amies « cherchent » et « font du pain » : *« Celles qui ne le font pas, c'est parce qu'elles ont quelqu'un dans leur famille qui le fait. Moi j'ai deux sœurs. Elles ne vendent pas leur cul parce que je le fais. »*



Entourée de ses fétiches, Digna Salazar Samé, spirite et tireuse de cartes

TOURISME SEXUEL

Maria a commencé de façon occasionnelle mais, depuis quatre ans, elle ne fait plus que ça. Maria est noire, comme la grande majorité des « boulangères ». Beaucoup des filles sont des anciennes de Varadero (à 200 kilomètres à l'est de la Havane), un vaste complexe hôtelier, sur plus de vingt kilomètres de plages, qui était devenu un authentique bordel à ciel ouvert, jusqu'à ce que les autorités, sous la pression des organisations de femmes, ne raflent entre six mille et huit mille filles. Aujourd'hui, Varadero est interdit aux Cubains qui ne peuvent pas justifier d'un domicile ou d'un emploi. *« Les réservations d'Espagnols et d'Italiens ont immédiatement chuté de près de 50 % »*, indique Bruno Gallois, un voyagiste français, ce qui confirme la réalité du tourisme sexuel, sur lequel les autorités ont complaisamment basé leurs campagnes de promotion.

La meilleure façon de « faire le pain », explique Maria, consiste à accrocher un touriste pour une semaine, le temps de son séjour. Cela évite de « chercher le pain » tous les jours et rapporte *« entre 300 et 400 dollars, parfois moins, parfois plus »*. Certains clients proposent 5 dollars pour une nuit : *« Ils savent qu'il y a de plus en plus de filles qui cherchent à faire le pain. »* Il y a encore un an, Maria « faisait sa pâte » tous les jours sans problème, mais ça devient dur.

Les lieux de la prostitution épousent évidemment ceux du tourisme, avec quelques symboles comme le Habana Club, la boîte-discothèque de l'hôtel Comodoro, vaste centre de triage du plaisir sur facture, dans le quartier résidentiel de Miramar. Le prix d'entrée (10 dollars, un mois de salaire) dissuade les occasionnelles et transforme les femmes qui s'y rendent en professionnelles averties. Sur fond de salsa sirupeuse, strass, plumes, paillettes et sudation abondante, les « boulangères » n'attaquent pas à moins de 100 dollars la nuit. Passé 2 heures du matin, les prix peuvent chuter au niveau du droit d'entrée…

Alejandra, une grande métisse d'une trentaine d'années, affirme être « dans la farine » *« de façon occasionnelle »*, deux ou trois fois par semaine. *« Avant ? »*, elle était avocate. Eclat de rire : *« Avocat, ici à Cuba, c'est le plus dur de tous les métiers. Non, j'exagère, coupeur de canne à sucre, ça c'est pire encore. »* Elle explique qu'elle travaillait pour à peine 220 pesos (moins de 20 dollars) et que, si elle ne mourait pas de faim, elle dépensait tout son argent en nourriture, pour manger autre chose que du riz ou des haricots. *« On ne meurt pas de faim à Cuba*, explique-t-elle, *mais la nourriture est une obsession permanente. »*.

« LA LUTTE POUR LES DOLLARS »

Maintenant elle vit mieux : *« Ce n'est plus de la survie, comme ce que j'ai connu de 1991 à 1994. »* Avec les dollars qu'elle gagne, elle peut acheter tout ce qui est interdit aux Cubains qui n'ont que des pesos. Ses frais ont également augmenté : ses chaussures à hauts talons rouge bœuf, façon *drag queens*, valent 15 dollars, sa jupe noire, vague mélange d'Elastil-Skaï, lui a coûté 10 dollars et son chemisier multicolore dans les 7 dollars. Le tout, négocié au marché noir, représente plus de trois mois du salaire moyen à Cuba.

Avec ses billets verts, Maria achète des habits, des chaussures, pour sa fille de six ans, des produits inaccessibles en pesos. Quand elle a commencé à « faire le pain », sa famille n'a rien dit, sachant bien qu'il fallait se débrouiller, comme tout le monde dans le quartier. Elle n'avait alors pas de mari. Celui-ci, aujourd'hui, s'en fiche, à condition que ce soit avec des étrangers : *« Avec des Cubains, il serait furieux »*, précise-t-elle avec un grand sourire. Sa mère lui a simplement dit, un jour, de faire attention à la police et au sida. Ainsi, tout le monde vit mieux.

Toutes les filles « font le pain » par nécessité. Le portrait de la jeune Cubaine qui souhaite simplement boire un verre, danser et s'amuser avec le touriste ne correspond pas à la réalité. *« C'est la vision que développe le gouvernement pour minimiser l'importance de la prostitution »*, avance une journaliste de l'agence indépendante Cubapress. Selon Maria, bien des étrangers viennent à Cuba pour le sexe. Elle ne ressent aucune hostilité envers eux, même si elle a découvert douloureusement qu'ils vivaient mieux qu'elle : *« Maintenant, je sais ce qu'est la lutte pour obtenir des dollars. »*

Alain Abellard

L'amertume résignée d'Eusebio, planteur de tabac

Si les résultats dans ce secteur rentable à l'exportation sont en croissance, le producteur, lui, ne s'y retrouve pas

IL sort d'une poche de sa veste vert olive un chiffon roulé en boule ; il le défait et étale devant lui un assortiment de *capas* (feuille de tabac entière). Il prend d'abord les plus petites, un peu plus foncées, et les roule sur sa cuisse ; puis il étale une plus grande feuille et enrobe avec elle le premier assortiment. Il recommence l'opération à deux reprises et la conclut en tire-bouchonnant l'ensemble. « *Vas-y*, ordonne-t-il, *croque cette extrémité. Ta bouche doit d'abord goûter à la feuille, pour mieux apprécier la fumée.* » Le cigare, de forme conique, mesure environ 15 centimètres ; il n'a pas la densité des havanes (*puros*) passés à la *fabrica* ; là, pas de presse, pas de *tripe* (tabac haché) enserrée dans la *capote* (sous feuille), mais uniquement les *capas*. Le cigare *criollo* ne se fume que sur place, chez le planteur.

Eusebio a la couleur des feuilles qu'il vient de rouler, un marron ocré, comme la terre des plantations qui entourent sa maison. Depuis quarante-huit ans, il vit ici, au cœur des champs de tabac, près de Pinar del Rio, à environ deux cents kilomètres à l'ouest de La Havane. Il exploite une *finca* d'environ 7 hectares : la moitié des terres lui appartient, l'Etat lui a donné l'autre en gérance. Il fait partie des milliers de petits planteurs qui fournissent les *galeras* (usines de l'Etat) où sont fabriqués les cigares les plus appréciés au monde, les havanes (*puros*).

Toute sa production de feuilles est achetée par l'Etat, aux termes d'un contrat annuel ; les conditions générales de la production et le prix sont fixés par l'Etat. Eusebio constate amèrement que, depuis quatre ans, il reçoit de moins en moins, alors que les objectifs du plan, eux, augmentent, chaque année. Il n'arrive pas à comprendre pourquoi, alors qu'il travaille du matin au soir, il vit de plus en plus mal. « *J'ai envie, parfois*, avoue-t-il, *d'arrêter ce travail. Mais je ne peux pas, parce que l'Etat me prendra toutes mes terres.* » Il ne pourrait plus, alors, avoir les quelques cochons qui, en cette belle matinée de décembre, se prélassent au soleil et les quelques volailles à l'affût des traînées de riz qu'il cultive sur les terres qu'il a mises au repos.

Eusebio n'en revient pas : « *Ah bon ! Le secteur du tabac marche bien à Cuba !* » Il y a bien longtemps que les gigantesques « panneaux pédagogiques », dans les villes et à l'entrée des agglomérations, n'émeuvent plus les Cubains, condamnés à la débrouille. Celui qui proclame « *Le socialisme, en plus de la justice sociale, c'est l'efficacité* » les ferait plutôt hurler de rire. L'autre, « *Que l'inefficacité soit l'exception, pas la règle* », ne peut guère se vérifier que dans l'industrie du *puro*. Alors que l'économie d'Eusebio est en baisse chaque année, celle du tabac affiche des performances qui donnent un fond d'exactitude aux communiqués systématiquement triomphalistes du gouvernement.

Avec 98 millions de *puros* exportés en 1997, le secteur a dégagé un revenu brut de 180 millions de dollars, soit un revenu net proche de 70 % du total. Le plan pour 1998 table sur un revenu global de 240 millions de dollars, avec 160 millions de *puros* exportés. L'augmentation des rendements se double d'une augmentation d'au moins 10 % de la surface des terres exploitées. Aussi l'objectif retenu pour l'an 2000 – une production à l'exportation de 200 millions de havanes – n'a-t-il rien d'irréaliste. Après la crise de l'agriculture, qui a atteint son apogée en 1993, aucun secteur n'a vraiment récupéré, sauf celui du tabac, le seul qui ait fait l'objet de quelques réformes.

STIMULATION EN DOLLARS

Avec l'introduction du dollar dans l'économie, en juillet 1993, le gouvernement a institué une stimulation de la qualité et de la quantité de la production des feuilles : il paie les planteurs en dollars. Le résultat de cette mesure a été une spectaculaire croissance : de 25 100 tonnes en 1995 à 33 100 en 1996, soit le double de la production de 1994.

Depuis 1994, Eusebio verse en dollars une partie du salaire de ses vingt-sept ouvriers saisonniers, dont il gère l'organisation du travail. Chaque employé est rémunéré selon le poste occupé et la tâche effectuée. Les travailleurs de ce secteur vivent mieux que les autres ; le salaire d'un employé peut atteindre 400 pesos par mois (le salaire moyen national est d'environ 220 pesos), augmenté de 40 dollars (920 pesos) par an. Mais Eusebio, lui, ne s'y retrouve pas. Ce qui lui reste après les impôts, les taxes et les salaires qu'il verse doit aussi couvrir, entre autres, l'achat d'un bœuf (2 500 pesos) et d'instruments de labour : « *Les engrais fournis par l'Etat ne permettent pas de tenir les objectifs du plan : je dois en acheter au marché noir, et ne pas en parler, évidemment.* » S'il ne réalise pas les objectifs du plan, Eusebio ne touche pas de dollars. Et sans le précieux billet vert, il ne pourra pas payer ses ouvriers, et personne ne voudra plus travailler avec lui.

L'autre caractéristique importante du secteur tient dans la faible présence, pour des raisons historiques, de l'Etat dans les plantations de tabac. Alors qu'il contrôle 75 % de l'ensemble des exploitations agricoles, il laisse 90 % des plantations de tabac à la gestion de petits producteurs qui possèdent les terres ou les exploitent, en usufruit.

La hausse de la production de tabac est d'autant plus spectaculaire que le potentiel existant n'est pas suffisamment exploité. Selon Oscar Espinosa Chepe, un économiste indépendant, certaines variétés de tabac pourraient avoir des rendements « *trois fois supérieurs à ceux qui existent* ». Il ajoute qu'après « *des années d'abandon dans ce secteur, le travail accompli ces dernières années va en modifier l'économie générale* ».

Eusebio énumère les facteurs qui pourraient permettre d'accroître très rapidement le volume de sa production : des travaux d'irrigation, une meilleure gestion de la rotation des sols, l'amélioration de la qualité des plants et de la production des engrais et fertilisants. « *Avec plus de facilités*, dit-il, *je pourrais augmenter sans problème ma production globale, avec le même volume de terres.* » Le secteur du tabac fait donc figure d'exception à Cuba, « *où le poids des dogmes empêche qu'il puisse servir de leçon ou de modèle* », analyse Oscar Espinosa Chepe.

« *Si vous pouvez citer mon nom ?*, demande Eusebio. *Oui, ce que je dis ici, je serais prêt à le redire à La Havane, si seulement il y avait quelqu'un pour m'écouter.* » Sa femme n'est pas d'accord. Il n'insiste pas et se roule un *criollo*.

A. A.

Eloyna Martinez est la propriétaire d'un « paladar », un restaurant de cuisine traditionnelle, un des rares types d'entreprise privée autorisés par le régime. Elle s'est récemment convertie à la religion

Misère de la santé

Pendant longtemps fierté des Cubains, le système sanitaire est à présent frappé par les pénuries

LE thème est si sensible que le médecin qui a accepté, à titre personnel, de nous recevoir dans un service de l'un des plus grands hôpitaux de La Havane préfère que l'on taise à la fois son nom et celui de l'établissement. Quels secrets se cachent donc derrière les murs écaillés de ces hôpitaux cubains pour que l'on doive s'y introduire de manière quasi clandestine, après avoir vainement essayé de le faire par la voie officielle ?

Le secret, c'est la grande misère d'un système qui a fait longtemps, et à juste titre, la fierté des Cubains : la santé publique a été, avec l'éducation, le principal acquis de la révolution cubaine, instituant un système gratuit d'une sophistication rare pour un pays confronté à de telles difficultés, une expérience unique dans le continent américain. Au fil des années, la médecine cubaine devint si réputée que les « pays frères » envoyaient volontiers leurs médecins se former à Cuba. Les universités cubaines formèrent ainsi des bataillons de médecins – ils sont encore soixante mille aujourd'hui, pour une population de onze millions d'habitants, et continuent à s'exporter, en Afrique du Sud ou en Amérique latine.

De cette grande réalisation, il reste aujourd'hui un solide réseau de médecins de famille, deux cent quatre-vingt-un hôpitaux et quatre cent quarante-deux dispensaires, une politique de priorité à la protection maternelle et infantile qui a permis de ramener le taux de mortalité infantile à 7,2 pour mille, le plus bas qu'ait jamais connu le pays. Mais la crise économique aiguë provoquée par la disparition de l'aide soviétique a privé le pays des ressources nécessaires à l'achat de médicaments et à l'entretien de l'équipement médical. Résultat : une « *situation dramatique* », résume ce médecin, que nous appellerons « docteur Martinez », « *absolument dramatique* ».

Que manque-t-il ? « *Tout*, répond-il. *Depuis le papier pour remplir les dossiers des malades jusqu'aux antibiotiques.* » La pharmacie de l'hôpital dispose en ce moment de seulement deux antibiotiques : pénicilline et kanamycine. Les infections en milieu hospitalier sont, du coup, monnaie courante. Il n'existe pas non plus de matériel jetable. « *Lorsque je prescris des analyses à un patient*, poursuit le « Dr Martinez », *je lui précise de se présenter au laboratoire avant 6 heures, car il n'y a que vingt seringues. Comme il faut toutes les restériliser, ceux qui arrivent plus tard devront attendre le lendemain. Quant aux analyses sophistiquées, on ne les fait plus. Des patients qui meurent faute de ressources pour les soigner, il y en a tous les jours.* »

Autre problème, les infirmières ont déserté. « *Les salaires des infirmières et des médecins n'ont pas bougé depuis la révolution et, aujourd'hui, ils se sont dévalorisés. Les infirmières préfèrent travailler dans le tourisme, voire rester chez elles, plutôt que de faire un travail qui est dur pour même pas 200 pesos* [dix dollars] *par mois.* » Cet hôpital, par exemple, ne compte plus qu'une infirmière pour quarante-quatre malades : ceux qui n'ont pas de famille proche et dévouée pour apporter des draps propres, de la nourriture, faire les pansements, sont livrés à eux-mêmes. La situation s'améliore pendant les vacances d'été, lorsque l'on envoie les étudiants en médecine dans les hôpitaux faire le travail des infirmières. Mais, dès la rentrée, la pénurie reprend ses droits.

MÉDECINE À DEUX NIVEAUX

Spécialiste, le « Dr Martinez » gagne 400 pesos par mois, un salaire autrefois confortable mais qui équivaut à présent à 20 dollars. « *C'est une crise totale*, commente-t-il. *Nous continuons parce que nous avons la vocation, mais nous essayons tous de survivre. Il n'y a plus aucune stimulation, plus de conscience professionnelle, tout le monde est démoralisé. Les plus mal lotis en ce moment à Cuba sont les médecins et les enseignants, parce qu'ils n'ont pas accès aux dollars. Pourquoi les jeunes iraient-ils étudier la médecine aujourd'hui ? Ils préfèrent essayer de travailler dans le tourisme !* »

Les médicaments, pourtant, existent à Cuba. Marietta, pharmacienne qui règne sur des étagères vides dans son officine de la 23e rue, à La Havane, refuse de blâmer l'embargo américain : « *Les médicaments, il y en a*, dit-elle d'un air entendu, *mais pas chez moi.* » Ils existent, bien sûr, sur le marché noir, mais surtout dans les pharmacies, en dollars ; dans les services hospitaliers propres réservés aux patients qui paient en dollars ; dans les établissements de Turismo Salud, l'une des industries lucratives de Cuba. « *Oui*, reconnaît le « Dr Martinez », *il y a désormais deux niveaux de médecine, pour les riches et pour les pauvres.* » A-t-il jamais songé à aller exercer ailleurs, à l'étranger ? « *En Afrique, oui, mais il faut partir sans sa famille. Aux Etats-Unis, c'est très compliqué d'obtenir l'équivalence... et je ne veux pas être balayeur. J'ai un métier, vous savez. Et c'est un beau métier.* »

S. K.

Pour les intellectuels, la quête perpétuelle d'un espace

Ecrivains, cinéastes et graphistes produisent dans l'urgence une œuvre dont l'exercice tient de la corde raide

IL est un mot qui revient sans cesse dans la bouche des intellectuels cubains : « espace ». Dans un pays où l'art passe volontiers par la métaphore, où les mots, comme la vie, ont souvent un double sens, celui-ci prend vite, dans la bouche d'un écrivain ou d'un peintre, des allures de petit coin de ciel bleu. « Espace », en réalité, est une manière de ne pas dire « liberté ». Lorsqu'un intellectuel parle de *« créer un espace »*, il veut généralement dire qu'il cherche le moyen de s'exprimer librement, de créer librement dans la grisaille des restrictions imposées par la culture officielle.

Où trouver un « espace » aujourd'hui à Cuba ? Cette quête perpétuelle du créateur devra se passer, ici, de la presse, pratiquement inexistante. Alors que, dans d'autres régimes communistes, une partie de la presse officielle parvient à servir de forum, inutile, à La Havane, de tenter de lire entre les lignes de *Trabajadores* ou de *Juventud Rebelde*. Si jamais certains ont pu avoir des velléités d'y exprimer quoi que ce soit, la pénurie de papier, qui prive désormais les lecteurs d'informations aussi rudimentaires que les programmes des spectacles, aura eu raison de leurs efforts. Premier obstacle, donc, à la recherche d'un « espace » : l'information ne circule pas, à Cuba, ou très lentement.

Il y a, bien sûr, l'espace musical, si important pour les Cubains et si important aussi, aujourd'hui, pour le régime *(lire ci-dessous)*. Il y a, ensuite, la littérature, qui connaît actuellement *« un moment de très forte vitalité »*, selon Antonio José Ponte, jeune auteur de trente-trois ans dont un essai, *Comidas Profundas*, vient d'être publié à Miami, en espagnol, par les éditions françaises Deleatur. Une vitalité pour l'instant largement enfouie, car non publiée et dont, selon toute vraisemblance, seul l'étranger recueillera les fruits.

Abilio Estevez, dont le dernier roman, *Tuyo Es El Reino*, est acclamé comme un chef-d'œuvre à Madrid, où il a été publié par les éditions Tusquets, prédit *« un boom de la littérature cubaine »* lorsque les éditeurs étrangers réaliseront qu'il y a là un vivier de trésors cachés. Cette œuvre, dit-il, est essentiellement le fait de jeunes écrivains à la situation très précaire, qui *« ne savent ni où habiter ni où écrire »*, qui *« n'ont ni peur ni préjugés »*, et qui produisent à la main ou sur de vieilles machines à écrire *« une littérature rageuse, agressive et violente »*.

Antonio José Ponte parle, lui, d'*« une littérature d'urgence »*, qui a souvent tendance à pallier, en fait, l'absence de journalisme ; un exercice périlleux, car cette littérature-là se périme vite. Autre handicap : écrivant essentiellement pour l'étranger, car ils savent à quel point leurs chances d'être publiés à Cuba sont faibles, ces auteurs doivent prendre soin d'expliquer tous les sous-entendus qui sont évidents aux Cubains. Ainsi, après avoir envoyé ses meilleurs écrivains en exil, Cuba produit aujourd'hui une nouvelle catégorie d'auteurs, les semi-exilés : ils vivent à Cuba, ont le droit d'aller et venir, à Madrid, Paris ou Miami, où ils peuvent se faire publier et toucher des droits d'auteur, mais ils ne peuvent être lus par leurs compatriotes.

Jacinto Muniz, critique d'art de son métier, a ouvert un *paladar*, restaurant privé de douze couverts, chez lui, avec sa femme, comme l'y autorise la loi. Il l'a baptisé *La Tertulia*, « la causerie », et, à ses heures perdues, le matin, la nuit, il écrit un livre en forme de vengeance, qui parle d'Afrique mais dont il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que cette Afrique-là se trouve au beau milieu des Caraïbes. Jacinto Muniz ne se fait guère d'illusions sur ses chances d'être publié à Cuba : pendant trois ans, de 1994 à 1996, il a fait paraître, avec des amis, une revue indépendante d'arts visuels, *Loquevenga*, tirée artisanalement à 200 exemplaires, jusqu'à ce qu'un groupe d'artistes s'en inspire pour créer une union des artistes indépendants. C'était la limite à ne pas franchir : les autorités culturelles firent savoir aux auteurs de *Loquevenga* que le moment était venu de s'arrêter... Ce qu'ils firent.

« SALON LITTÉRAIRE »

« Mon problème n'est pas de voyager mais d'écrire », observe Reina Maria Rodriguez, poétesse de quarante-cinq ans, plusieurs fois lauréate de prix cubains de littérature et qui refuse plus d'une invitation à l'étranger. *« Je vis à Cuba parce que j'y suis née, parce que la mer et le soleil, parce que cette terrasse, mes enfants et mes chats... Parce que c'est ici que j'écris. »* La terrasse de Reina Maria Rodriguez, aménagée au-dessus de l'appartement de sa mère, dans un vieil immeuble du centre de La Havane, est un « espace » en soi, l'équivalent cubain du salon littéraire. Tous les jeudis après-midi, depuis six ou sept ans, et parfois jusque tard dans la nuit, de jeunes écrivains comme Antonio José Ponte, Omar Perez, Ismail Gonzalez, Rolando Sanchez Mejias et bien d'autres s'y retrouvent, lisent leurs oeuvres, écoutent parfois un conférencier.

Reina Maria Rodriguez a un rêve. Plusieurs, même : une bibliothèque de littérature, *« une vraie »* ; une Maison de la poésie, *« projet alternatif »*, comme elle dit, qu'elle tente de mettre sur pied depuis 1991 ; et aussi une revue littéraire indépendante... *« Pas une revue clandestine, une revue que les gens liraient. C'est très important, les revues, en littérature. Je ne veux pas faire de politique, seulement de la littérature. Mais, ici, il y a toujours un ennemi, il faut savoir où sont les limites... et les limites sont arbitraires. »*

Epuisée par cet effort constant de la recherche d'un « espace », conjugué à celui de la vie quotidienne d'une mère de quatre enfants à Cuba, Reina Maria Rodriguez, pourtant, n'est pas prête à baisser les bras. Son projet de revue, elle y tient. Elle rappelle le *« moment très fort »* qu'ont connu les intellectuels cubains en 1989-1990, stimulés par l'effervescence de leurs collègues russes et d'Europe de l'Est. Mais l'interdiction des *Nouvelles de Moscou*, l'organe de la glasnost en espagnol, par le régime cubain sonne le glas de ces tentatives d'échappée. *« Les peintres sont partis. Beaucoup d'écrivains sont restés. »* Et ont appris à vivre dans de nouvelles conditions, celles de la « période spéciale » dans laquelle Cuba apprend à vivre sans l'URSS.

Abilio Estevez, lui, cite Flaubert, pour qui *« les gouvernements abominent la littérature, car le pouvoir se méfie des autres pouvoirs »*. Donc, explique-t-il, *« l'espace de liberté est limité, il appartient à chacun de l'étendre le plus possible... Un exercice très difficile, qui tient de la corde raide »*, où l'autocensure et la peur jouent un rôle capital. Pour Antonio José Ponte, *« l'espace, il faut l'ouvrir soi-même, on ne peut le laisser dicter par la politique. C'est à l'art de le déterminer »*.

L'un des courants artistiques très critiqués par le politique est celui de la « vulgarité », en littérature et en musique, représenté notamment par l'écrivain Zoé Valdés, exilée à Paris. *« Elle est très controversée ici*, reconnaît Antonio José Ponte. *Elle a ouvert des voies qui n'existaient pas dans la littérature cubaine. Mais la vulgarité est réelle, il y a une telle densité dans ce pays, la promiscuité est inévitable. Cette vulgarité est ce qu'il y a de plus fort aujourd'hui dans la culture cubaine, elle est merveilleuse et détestable à la fois. Le pouvoir voudrait un purisme linguistique et moral, comme il voudrait un purisme économique, mais il ne peut pas l'obtenir : c'est l'équivalent de la peur du mulâtre. »*

Dans d'autres domaines, peintres, cinéastes poursuivent la même quête de l'« espace ». Le retentissement à l'étranger du film *Fresa y Chocolate* a, paradoxalement, masqué le déclin d'un cinéma soumis à une forte censure et à des impératifs économiques draconiens. Là aussi, souligne le réalisateur Enrique Pineda Barnet, qui, après des années de chômage forcé, las de voir ses scénarios mourir sur les étagères, a rompu avec l'Institut du cinéma – *« ma solution*, dit-il, *pour sortir du chaos »* –, les meilleurs n'ont guère d'autre choix que de travailler à l'étranger, soit en s'exilant, soit en restant à Cuba.

Affaiblis par un fort exode, les arts plastiques restent très surveillés et l'ouverture de galeries dans la Vieille Havane ne doit pas faire oublier que, même pour les peintres qui ont choisi de rester à Cuba, le marché se trouve à l'étranger. *« Le marché de la peinture est un marché en devises*, explique le peintre Hermés Guón Giraudy.

Aussi douloureux que cela soit pour nous, il est plus facile d'exposer à l'étranger qu'à Cuba. » Aujourd'hui, comme pour tout le reste à Cuba, résume Reina Maria Rodriguez, *« il y a deux cultures : une en dollars, l'autre en pesos »*.

Sylvie Kauffmann

Un centre culturel espagnol à La Havane

Au terme de deux ans de tergiversations et de différends entre Madrid et La Havane, l'ambassade d'Espagne, très active culturellement à Cuba, a finalement inauguré, le 16 décembre 1997, un superbe centre culturel espagnol à La Havane, installé dans les locaux du palais des Cariatides, sur le célèbre Malecon, en bord de mer. C'est, espèrent les intellectuels cubains, la promesse d'un espace de création indépendant, avec une bibliothèque, un auditorium et des salles d'exposition. Mais, comme l'Alliance française, le centre culturel espagnol est soumis à de nombreuses limitations de la part des autorités cubaines. Son bulletin, par exemple, doit passer par la censure du ministère des relations extérieures. Même les livres de la bibliothèque sont passés au crible : *« Si on y met des livres de Cabrera Infante* [écrivain cubain exilé], assure un diplomate espagnol, *ils nous ferment le centre. »*

Cuba redécouvre sa musique

Accueillis avec succès à l'étranger, les artistes locaux, sources de devises, retrouvent un public

APRÈS six mois d'interdiction, la Charangua Habanera est de retour. Gonflée à bloc, disent les fans, très nombreux à Cuba, de ce groupe de rap-salsa, et apparemment pas traumatisée par le châtiment que lui a infligé le régime pour avoir adopté lors d'un concert, l'été dernier, des poses érotico-suggestives : *« On a dit que le peuple était indigné*, s'étonne Carlos, vingt et un ans, dans sa grande naïveté, *mais ce n'est pas vrai. A nous, ça nous a plu ! »* L'accusation, il est vrai, paraît un tantinet excessive dans un pays où la sexualité est si libre ; le crime de lèse-majesté, en réalité, ne se situait pas tant dans les poses des musiciens de la Charangua que dans le fait qu'elles aient été exhibées au Festival de la jeunesse, devant les honorables délégations étrangères et lors d'un concert retransmis en direct à la télévision.

La morale de l'histoire peut être interprétée de deux façons : 1. La punition infligée par l'Institut cubain de la musique, branche du ministère de la culture, à ce très populaire groupe de salsa, suivie d'un coup de balai à la télévision, constitue un avertissement pour les autres de la part d'un pouvoir qui redoute de voir l'énorme vitalité de la musique populaire cubaine échapper à son contrôle. Un coup de frein qui n'a d'ailleurs pas suscité le moindre mouvement de solidarité chez les musiciens à l'égard de leurs collègues de la Charangua. 2. Hormis cette suspension de six mois, le mouvement d'humeur des autorités n'a pas eu de conséquences profondes, il n'a pas affecté le comportement des autres groupes, pas plus d'ailleurs que celui de la Charangua Habanera, qui, après s'être pliée de bonne grâce à l'art de l'autocritique, a repris de plus belle lors des deux concerts qu'elle vient de donner au Salon Rosado La Tropical, le temple de la musique populaire cubaine, accessible aux Havanais en monnaie nationale. Autrement dit, le succès des musiciens cubains à l'étranger et même à Cuba, leur contribution aux rentrées de devises et à l'amélioration de l'image du pays ont pris une telle ampleur qu'ils sont devenus quasiment intouchables.

Ile où la musique est aussi importante que l'air que l'on respire, Cuba vit un moment musical intense, paradoxalement favorisé par les difficultés économiques : *« La "période spéciale" a encouragé la créativité »*, reconnaît José Loyola, musicologue et président de l'Union des écrivains et artistes (Uneac). Comprenant qu'il était assis sur une mine d'or, le régime cubain a laissé les musiciens voyager, se produire et enregistrer à l'étranger. Il y a, bien sûr, le boom de la salsa venue de New York, véritable aubaine commerciale pour l'Etat. Mais le phénomène le plus important est celui qui fait revivre les musiques cubaines authentiques, traditionnelles, celles que la révolution avait occultées au profit de la chanson militante.

PROBLÈMES DE DIFFUSION

Juan de Marcos Gonzalez, leader du groupe Sierra Maestra, évoque avec passion cette *« redécouverte de la musique cubaine »* à l'extérieur et, par ricochet, à Cuba même : *« Parce que c'est le plus authentique, on a redécouvert que le son cubain est à l'origine de tout ce qui s'écoute, et notre musique, dans laquelle cohabitent plus de trente ou quarante rythmes, est en train de récupérer l'influence qu'elle avait avant 1959. »*

De vieux musiciens qui avaient disparu resurgissent et font un triomphe à l'Olympia ou au Lincoln Center. Malgré l'embargo, New York et la Californie s'enflamment de nouveau pour la musique cubaine. Pianiste d'une grande finesse, aveugle, âgé aujourd'hui de soixante-seize ans, Frank Emilio ne finit pas de s'étonner qu'*« aujourd'hui la musique cubaine soit plus reconnue et plus appréciée à l'étranger qu'à Cuba. Ici, les mass media nous ont saturés de salsa. La musique traditionnelle était en train de disparaître, mais elle revient, timidement. Il faut qu'elle revienne »*.

Cette redécouverte se heurte, bien sûr, à de multiples obstacles, essentiellement de diffusion : le lecteur de CD est un appareil quasi inexistant à Cuba, où même le marché des cassettes est en dollars. Les grandes salles de concert de La Havane, comme le Palacio de la Salsa, pratiquent des prix en dollars probibitifs pour les Cubains. Restent la radio et la télévision, où quelques amoureux de la musique, comme Victor Torres, producteur de l'émission hebdomadaire Mi Salsa, font des efforts méritoires pour imposer la découverte de musiciens venus de tout le pays, toujours à la merci de la suppression de l'émission pour cause d'élection, de discours ou autre impératif.

De grands débats s'instaurent sur la qualité des textes des *salseros*, provocateurs pour les uns, vulgaires pour les autres, *« antisociaux »* pour les autorités, *« reflets de notre époque et des moments difficiles que nous traversons »*, résume Victor Torres. Mais *« il ne s'agit pas de littérature politique »*, assure Juan de Marcos. Les textes les plus osés, on les trouve sans aucun doute dans les chansons d'un autre courant, la *nueva trova* : mais celles-ci ne passent guère à la radio...

S. K.

Le « Bourgeois » au pays de la salsa

Jérôme Savary a présenté, à Cuba, fin décembre 1997, une version tropicale de la pièce de Molière

LES allées et balcons du Théâtre Mella, à La Havane, n'avaient pas été autant garnis, et pendant dix représentations, depuis des années. Dans ce cadre kitsch, douze mille Cubains se sont serrés avec bonheur pour assister à la dernière récidive de Jérôme Savary avec Molière. Le directeur du Théâtre national de Chaillot proposait, en décembre 1997, une version tropicale du *Bourgeois gentilhomme*. Si la version française, proposée en 1996 à Chaillot, avait des airs gratuits de délire forcé, la cubaine, elle, au rythme salsa, a sonné juste.

Les Havanais, repus pendant des décennies de productions soviéto-est-allemandes, *« avaient oublié*, dit Savary, *ce que le burlesque pouvait avoir de jubilatoire »*. En plus de tout, les Cubains sont privés, autant pour des raisons économiques que de qualité artistique, de théâtre musical, domaine dans lequel ils avaient une expérience réelle. Le talent de la troupe d'acteurs réunis pour l'occasion, mélange de vedettes nationales et d'anonymes, l'a montré.

Cette variation caraïbe de la comédie, où, selon les uns, Molière se moque des nouveaux riches et, selon les autres, des puissants imbus d'eux-mêmes et de leur science, ne pouvait, à Cuba, que satisfaire le plus grand nombre. Les deux espèces y sont, aujourd'hui, généreusement représentées.

Même s'il déclare n'être ni propagandiste ni défenseur du régime castriste, Jérôme Savary voue à Cuba une admiration irrationnelle, qui rejoint celle qu'il éprouve pour Ernesto Che Guevara, qu'il a rencontré en 1964. Il reprend, d'ailleurs, à son compte l'expression de *« guévariste culturel »* qu'un journaliste avait utilisée à son propos.

Séparant le régime lui-même des bureaucrates qui le composent, Jérôme Savary a truffé le spectacle de références et de gags sur la situation du pays : « période spéciale », omniprésence du dollar, prostitution... Au final, cela donne un peu dans le registre bouffon du roi qui moque le seigneur pour mieux le conforter. En fait, il dit avoir voulu se limiter à un échange culturel sans tenter un quelconque forum politique ; il estime avant tout *« primordial de renforcer, comme dans le domaine des affaires, les échanges avec l'île, dont l'origine européenne marque toute l'histoire. »*

IMPROVISATION SUGGESTIVE

Le travail du baroudeur culturel franco-argentin, qui a commencé à allumer ses pétards à la fin des années 60 avec le Grand Magic Circus, a été apprécié par les officiels. Les multiples piques visant la situation du pays ne lui ont valu aucun opprobre. *« Nous connaissons nos amis*, lui a déclaré un responsable du ministère de la culture, *et nous sommes ravis de l'expérience. »* Jérôme Savary, *« flatté »*, en déduit que le droit à la critique peut s'exercer sans problème à Cuba.

Le quotidien du parti, *Granma*, a jugé que ce Molière tropical était *« un divertissement qui en valait la peine »*, même s'il n'a pas goûté les débordements assez peu académiques dont Savary est coutumier, les mettant sur le compte des *« excès du postmodernisme »*.

Le metteur en scène s'est dit lui-même étonné et impressionné *« par la capacité d'improvisation suggestive des acteurs »*. *« Les Cubains*, a-t-il ajouté, *sont un peuple musical et sexuel. Ici, le sexe n'est pas tabou et je suis pour l'improvisation : alors, j'ai laissé faire... Mais c'est vrai que, dans le ballet, ils sont allés assez loin. »*

Jérôme Savary a voulu, à Cuba, renouer avec le théâtre populaire et burlesque de ses débuts. Il estime que le moment était opportun, car le gouvernement a aujourd'hui réhabilité la *santeria* (rites d'origine africaine), la danse traditionnelle, à une époque bannies. *« J'ai voulu*, dit-il, *intégrer le folklore dans un théâtre comique et populaire. Et cela, pour moi, était plus important que de restituer Molière. »* La troupe doit se produire au Mexique, en Espagne et en France, à Chaillot en juin. Jérôme Savary retournera lui-même à La Havane pour monter une vraie comédie musicale, *La Cubana*, variations libres sur la femme cubaine.

A. A.

Une jeune croyante présente son fils à la Vierge de la Charité

De la défense de la révolution à la police économique

La crise endémique a mis à mal la morale socialiste. Les CDR sont mobilisés pour lutter contre les phénomènes de « délinquance sociale »

« SI tu ne voles pas l'Etat, tu te voles », disent les Cubains, qui entament leur septième année de « *période spéciale* », expression vaguement scientifique utilisée pour désigner le violent serrage de ceinture auquel ils sont condamnés depuis 1991. La crise économique dans laquelle se morfond l'île caraïbe, depuis la chute du bloc soviétique et l'emprise du dollar, dépénalisé en juillet 1993, pèse sur la vie de tous les jours et n'en finit pas de bousculer les repères.

La morale socialiste y laisse des plumes et le comportement de la population se radicalise : « fauche » dans les magasins, les restaurants, les hôtels, les usines, les marchés de l'Etat ; désertion sur les lieux de travail, présence symbolique dans les usines, aux champs ; prostitution endémique, pédophilie ; marchés noirs généralisés, vendeurs de livres contre-révolutionnaires, vendeurs à la sauvette ; taxis « sauvages » et réparateurs à leur compte qui ne paient pas de patente, ou qui paient la patente en pesos mais pas celle en dollars ; immigrés clandestins de la province ; rabatteurs pour tous les trafics, voleurs à la tire, braqueurs ; pêcheurs et vendeurs de langouste, contrebandiers de viande de bœuf ; *paladares* (restaurants privés) de plus de douze couverts, loueurs clandestins d'appartements, etc.

« *Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de ne pas être hors la loi à Cuba* », avancent les Cubains pour atténuer la mauvaise impression que pourrait laisser, à l'Occidental peu au fait de la réalité du pays, cette longue litanie de la débrouille qui alarme les autorités. Elles ont multiplié, ces derniers mois, les appels à la « *lutte contre l'illégalité et contre la délinquance* », deux vocables suffisamment généraux pour englober tous les cas de figure. Elles ont mobilisé les comités de défense de la révolution (CDR), créés par Fidel Castro, aux temps héroïques, en septembre 1960, et tombés en désuétude avec la dégradation de la situation économique et l'usure du temps. « *Les CDR des quartiers sont comme tout le monde : il faut bien qu'ils vivent. Alors, ils sont condamnés à se débrouiller, eux aussi, s'il veulent manger et s'habiller* », explique Javier, un ancien responsable CDR d'un quartier de La Havane.

DANGERS POTENTIELS

Les dirigeants cédéristes avaient déjà créé, il y a quelques années, de nouvelles unités de vigilance populaire révolutionnaire pour, selon Juan Contino, le coordinateur national des CDR, « *lutter contre les délits et maintenir la discipline dans les quartiers* ». Avec cet objectif de police économique, identifié comme prioritaire aujourd'hui, les CDR se sont singulièrement éloignés des buts qui leur étaient assignés lors de leur création : lutter contre les ennemis de la révolution.

Javier explique que, dans chaque quartier, les responsables tiennent à jour un registre dans lequel sont répertoriées, avec les noms, adresses et numéros de téléphone, les différentes catégories de personnes suspectes de comploter ou identifiées comme potentiellement dangereuses. La qualité révolutionnaire du citoyen s'apprécie avec son adhésion à la cellule de sa rue, de son quartier et par sa participation aux discussions et « *manifestations spontanées organisées contre des dissidents politiques, par exemple* ».

Pour être membre des CDR, il suffit d'« *avoir plus de quatorze ans et le désir de défendre la révolution* », explique Orestes Pérez, un haut dirigeant de l'organisation. « *Même pour un Cubain, il est difficile de ne pas avoir vingt ans. Quant à laisser penser que l'on n'a pas envie de défendre la révolution, c'est vraiment de la folie* », corrige Javier pour relativiser l'importance du caractère de masse de l'organisation, qui regroupe, selon Orestes Pérez, 7,5 millions de Cubains, avec seulement 2 000 permanents, sur les 11 millions d'habitants que compte l'île.

La lutte contre les ennemis, venus principalement des Etats-Unis, a donc perdu, au fil des ans et malgré une exaltation permanente des responsables politiques, beaucoup de son intensité. La surveillance des opposants politiques ou des journalistes indépendants, par exemple, relève presque exclusivement des forces de police et de la sécurité intérieure, experts dans les stratégies de harcèlement contre les dissidents. Les CDR ont à présent pour mission de transférer leur savoir-faire dans la surveillance du terrain aux activités économiques délictueuses et à la lutte contre la délinquance.

Début décembre 1997, la coordination nationale des CDR a remis une circulaire, intitulée « De Cubain à Cubain », à tous les chefs de famille de La Havane et des principales grandes villes du pays. « *Permets-nous de discuter avec toi et avec ta famille d'affaires communes qui nous préoccupent tous de la même manière* », écrivent les auteurs, avant de demander : « *Qui n'est pas dérangé par les indisciplines sociales ? Qui peut se sentir bien dans un milieu où la légalité est violée, où la délinquance se fait impunément ?* »

Tout en reconnaissant que la situation « *provoquée par le blocus américain* » est difficile, les dirigeants suggèrent que c'est l'occasion de prouver la valeur de la famille, « *capable d'affronter de manière unie et honnête* » les difficultés. « *Méditons d'abord,* poursuit le texte, *dans notre entourage. Combien de personnes connaissons-nous qui achètent sans savoir – ou sans vouloir savoir – quelle est l'origine de l'acquisition ? Qui, dans notre foyer, se comporte ainsi ? Avons-nous, au sein de la famille, consacré une part de notre temps à discuter des conséquences de ces faits, autant pour ceux qui les commettent que pour ceux qui connaissent des personnes qui les font ?* »

Après le ton intime et l'invitation à la réflexion, vient le temps de l'action : « *Près de la personne qui commet un délit, près de celle qui achète le fruit du méfait, ce qui aussi est condamnable, vit une autre qui a le temps d'alerter, de persuader, de conseiller.* » La justification avancée est altruiste car il est « *de notre devoir d'éviter que des personnes honnêtes assombrissent leur vie par la tentation du vol, l'irresponsabilité ou l'idée fallacieuse de la vie facile* ».

Orestes Pérez reconnaît qu'aujourd'hui « *la défense de la révolution passe par la lutte contre les déviances économiques et les comportements antisociaux* ». Il estime qu'il n'y a rien de choquant à considérer la « période spéciale » comme une sorte d'économie de guerre, « *parce que,* dit-il, *Cuba est en guerre depuis trente-huit ans et que nos ennemis n'ont de cesse de déplacer le terrain de l'affrontement* ». Il admet que la vie est un peu plus difficile depuis l'effondrement du bloc socialiste, mais qu'elle ne saurait en rien justifier la multiplication des pratiques illicites, alors que les Etat-Unis maintiennent et renforcent leur embargo contre Cuba : « *Le travail des cédéristes doit être, par leur présence quotidienne, de démentir auprès des camarades les arguments de ceux qui se répandent sur les mirages de la vie facile.* » Aussi, signaler au responsable CDR de sa rue un citoyen qui se livre au marché noir, qui triche avec les impôts ou qui, venu de province, s'est installé à La Havane sans autorisation, ce n'est pas de la délation, « *c'est un travail de prévention sociale, un travail de vigilance dont tout révolutionnaire peut être fier* ».

PATROUILLES ET RONDES DE NUIT

Un autre dirigeant, José Ramon Machado, membre du bureau politique, relevait, lors d'une intervention à un séminaire national des CDR, le 17 décembre 1997, que « *les CDR vivent une étape qualitativement supérieure* ». En écho aux déclarations de cadres d'arrondissement et de quartier sur les difficultés qu'ils éprouvent dans leur nouvelle mission, il soulignait qu'il faut « *continuer à développer un travail personnalisé et adapté à la complexité de chaque quartier, sans consignes ni schéma* », sorte d'aveu selon lequel la paupérisation de certains d'entre eux ne laisse plus beaucoup de place aux déclarations rhétoriques relatives à la vertu révolutionnaire.

Concrètement, les CDR ont réactivé les patrouilles et les rondes de nuit pour lutter contre la délinquance des rues, les vols avec effraction et la violence dans les rues, phénomènes nouveaux dans une Havane jusqu'alors épargnée. Les patrouilles, organisées par les responsables locaux cédéristes, doivent couvrir les circonscriptions municipales où les taux de délinquance sont jugés alarmants par les autorités. Il va de soi que les forces de police, pléthoriques et omniprésentes dans la ville, pourraient parfaitement assurer ce travail de vigilance. Mais, en les confiant aux CDR, le gouvernement, fait remarquer Javier, « *veut remobiliser son outil de surveillance le plus efficace et envoyer un signal clair aux Cubains en leur rappelant qu'il veille* ».

Alain Abellard

Un « pouvoir du peuple » très encadré

La nouvelle mission dévolue aux comités de défense de la révolution (CDR) ne se substitue pas aux autres, plus traditionnelles, d'« *encadrement politique du peuple* », à qui il convient, par exemple, d'expliquer qu'il est important de voter, même si les candidats uniques ont été déjà choisis « *par les organisations populaires représentatives* ». La campagne pour la désignation, le 11 janvier, des députés et des représentants des assemblées locales, a reposé principalement sur les CDR, seuls capables, avec leur maillage du terrain, de faire en sorte que ces élections « *soient les meilleures jamais organisées dans le pays. Défendre la révolution, c'est défendre le pouvoir politique du peuple* », déclarait Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée du pouvoir populaire du peuple, dans l'une de ses adresses aux responsables cédéristes, quelques jours avant le scrutin.

La saga des frères Hernandez, stars du « béisbol »

FIDEL CASTRO, en cette soirée électorale du 11 janvier, n'est pas content du tout. Furieux, une fois de plus, des priorités que se fixe la presse étrangère lorsqu'elle traite de Cuba. Cette fois, l'objet de son ressentiment n'est pas la couverture d'une élection législative somme toute assez dénuée de suspense mais le traitement du base-ball, que l'on appelle ici « *béisbol* » et qui est de très loin le sport préféré des Cubains. Et, dit-on, de Fidel, lui-même passionné de sport.

Non seulement les Cubains aiment le base-ball, mais ils y excellent. D'où le problème : lorsque les grands *pitchers* ou *catchers* cubains se frottent à leurs collègues américains ou japonais, ils acquièrent une idée de leur valeur marchande. Un grand nombre d'entre eux et de leurs entraîneurs, certes, peuvent légalement exercer leurs talents à l'étranger, mais en reversant la moitié de leurs gains en devises à l'Institut cubain des sports (Inder). Et ils ne peuvent signer de contrats professionnels avec les grandes ligues.

Livan Hernandez, lui, a choisi la « liberté ». En 1995, au cours d'une tournée de l'équipe nationale cubaine à Monterrey, au Mexique, il a fait défection puis a gagné les Etats-Unis, où il est devenu une vedette nationale lorsque, à l'automne dernier, il a fait triompher l'équipe des Marlins de Miami aux World Series, le championnat des Etats-Unis des grandes ligues. Son demi-frère, Orlando Hernandez, connu à Cuba sous le nom de « El Duque », et lui aussi joueur de l'équipe nationale, aurait pu faire défection en même temps que lui mais, ayant laissé ses deux filles à La Havane, il décida à l'époque que le moment était mal choisi.

ASILE POLITIQUE ACCORDÉ

De retour à Cuba, malheureusement, sa situation se gâta à cause de la défection de Livan. D'abord suspendu de l'équipe nationale, puis interdit de jeu, il fut réduit à travailler comme moniteur d'éducation physique dans un asile psychiatrique, alors que son frère enflammait les foules des Etats-Unis et empochait des millions de dollars.

Alors, le mois dernier, le lendemain de Noël à l'aube, « El Duque » et sept compagnons ont fait ce qu'ont fait des centaines de milliers de Cubains depuis bientôt quarante ans : ils ont pris la mer à bord d'un petit bateau rafistolé qui a d'ailleurs rapidement coulé. « El Duque » était recueilli par les gardes-côtes sur une île déserte des Bahamas, et Washington, théoriquement tenu, comme le gouvernement des Bahamas, de renvoyer les *balseros* à Cuba, s'empressait de lui accorder l'asile politique.

A La Havane, les nombreux admirateurs des frères Hernandez ont mis plus d'une semaine à apprendre la nouvelle, que les médias officiels se sont bien gardé de claironner... Mais une fois connue, elle a été abondamment commentée, dans les cafés et sur les bancs publics, et généralement approuvée : « El Duque », dit-on, « *est encore meilleur que son frère : l'empêcher de jouer était une erreur* ». Orlando Hernandez a choisi le Costa Rica, d'où il peut négocier les meilleurs contrats. Et Fidel Castro fulmine contre la presse étrangère qui se passionne pour un « *déserteur, mercenaire du sport, petit trafiquant* » mais ne veut rien savoir de « *l'effort colossal du pays pour développer un sport propre* ». Nous nous y serions intéressés si l'Inder ne nous avait demandé cent dollars pour l'interview d'un de ses responsables.

S. K.

Raul Rivero, une plume indépendante

Malgré les tracasseries dont il est l'objet, le journaliste, poète et écrivain ne veut pas s'exiler

INDÉPENDANT : l'expression fleurit à Cuba. Avocats, médecins, économistes, journalistes... indépendants sont des Cubains marginalisés dans leur pays, exclus de leur travail et qui revendiquent « *un droit à ne dépendre de personne* ».

A cinquante-sept ans, Raul Rivero, poète, écrivain et journaliste, ne veut pas quitter Cuba comme la plupart des autres journalistes indépendants poussés à l'exil ou réduits au silence. Lauréat du prix Reporters sans frontières 1997, le fondateur et directeur de l'agence de presse indépendante Cuba Press n'est pas venu à Paris, le 10 décembre 1997, pour recevoir cette distinction. « *Les autorités garantissaient ma sortie, mais pas mon retour*, raconte-t-il le sourire aux lèvres. *Alors, je suis resté. Je ne quitterai jamais Cuba.* » Décerné chaque année, depuis 1992, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, ce prix récompense un journaliste qui, par son activité professionnelle, a su témoigner de son attachement à la liberté de la presse.

Arrêté pour la dernière fois le 12 août 1997 et libéré trois jours plus tard, Raul Rivero réagit avec une cordiale indifférence aux arrestations, perquisitions, avertissements et mises en garde des fonctionnaires de la sécurité intérieure. En août dernier, les autorités ne lui ont signifié aucun chef d'inculpation mais lui ont demandé – « *de façon très courtoise* », précise-t-il – de quitter le pays ou de cesser ses activités. Il avait signé, en 1991, avec neuf autres intellectuels, une lettre demandant à Fidel Castro d'entreprendre des réformes substantielles et de libérer tous les prisonniers de conscience. « *Je ne pouvais plus,* dit-il, *être complice d'un système qui nous avait conduits à la débâcle. Il fallait que j'exprime publiquement mon désaccord.* »

Si les neuf autres ont choisi l'exil, sous la contrainte, lui continue son travail de journaliste à Cuba, parce que « *la presse officielle n'est qu'un cirque de fiction qui parle d'un pays qui n'existe pas* ». Ancien de la première promotion, triée sur le volet, de la faculté de journalisme de La Havane, créée après la révolution de 1959, il a vérifié la difficulté de faire son travail sans être membre du Parti communiste. Ancien correspondant à Moscou de l'agence officielle Prensa Latina, de 1973 à 1976, il raconte que « *la censure était en* [lui], *sans même qu'*[il] *ne s'en rende compte* ». Son apprentissage de l'« *information correcte* » fut assez rapide : « *Après avoir tenté d'écrire une dépêche sur les refuzniks ou la dissidence d'Andreï Sakharov, vous ne vous y risquiez pas une seconde fois.* »

SANS OUTILS

De retour à Cuba, il se consacre à la littérature et privilégie le secteur culturel, qui lui « *paraissait plus propice à un travail où* [il n'aurait] *pas à se renier* » En 1995, il crée son agence de presse et rassemble autour de lui toute une génération de jeunes Cubains, « *souvent un peu trop radicaux, qui confondent l'information avec un support pour exprimer leur rage* ». Il les forme, les oblige, « *même dans les conditions d'opacité propres au régime* », à ne publier que ce qu'ils peuvent prouver. Ses conditions de travail sont rudimentaires. A l'exception du téléphone et du crayon, il ne dispose d'aucun outil, dans un pays où la possession d'une machine à écrire, d'un ordinateur ou d'un fax est soumise à autorisation. Seuls les bulletins d'information de l'Eglise catholique ont obtenu les précieuses autorisations et le statut de presse indépendante tolérée, après la rencontre de Fidel Castro avec le pape, en novembre 1996.

Raul Rivero refuse tout engagement politique ; il préconise une plus grande attention aux problèmes sociaux et économiques du pays, même si, pour lui, le secteur culturel prime. La réalité de la vie à Cuba le conduit à consacrer au moins 50 % de son temps – et de ses dépêches – à la situation des droits de l'homme.

A. A.

Ferveur paroissiale

La peur d'afficher sa foi religieuse a presque disparu. Le « peuple » de l'Eglise se fait missionnaire

DANS le quartier Santo Suares, derrière la place de la Révolution, à La Havane, femmes et enfants pressent le pas pour la messe du dimanche. A l'intérieur de l'église de la Vierge de la Médaille miraculeuse, batterie et guitares jouent à plein régime. Croix et médailles sur la poitrine, les fidèles se saluent et s'embrassent. Le prêtre asperge les rangs à grands coups d'eau bénite. Les anges et les saints se bousculent dans leurs niches, autour d'un autel surchargé de statues sulpiciennes. Au fond du chœur flottent le drapeau cubain et celui du Vatican. L'assistance claque des mains, interrompant l'homélie du prêtre lazariste espagnol Jesùs-Maria Luçareta, qui dessert la paroisse. Celui-ci se déplace de long en large dans l'allée centrale, parle, rit, chante avec ses fidèles, les « chauffe » à quelques semaines de la visite du pape. A la fin de la messe, les familles se pressent pour les baptêmes d'enfants. L'église explose de joie quand le curé annonce que Fidel Castro a décidé de rétablir Noël comme jour férié.

Avant de disperser son « peuple », le Père Luçareta distribue les diplômes de bons « missionnaires » à qui les a mérités. Car, après quarante ans de régime communiste, Cuba la catholique est redevenue « *terre de mission* ». Comme les autres paroisses de La Havane, celle de la Vierge de la Médaille miraculeuse organise, trois fois par an, des campagnes d'« évangélisation ». Deux par deux, les fidèles visitent chaque maison. En trois ans, deux mille cinq cents familles ont été touchées sur les cinq mille que compte le quartier de Santo Suares. Les missionnaires se disent surpris des réactions : « *On vous attendait. Il était grand temps que vous veniez !* »

APPRENDRE LE CATÉCHISME

La peur d'afficher sa foi religieuse, à l'église ou dans la rue, a presque disparu à Cuba. Bien plus, comme trop longtemps refoulée, une ferveur se dégage des communautés de base et des activités liturgique, catéchétique, missionnaire et caritative paroissiales. Chaque jour, des sans-logis, des vieillards, des infirmes viennent se restaurer à la « cantine » ouverte par Caritas (Secours catholique). Le curé visite des malades et des familles. Les femmes se réunissent chaque jeudi soir autour de textes de la Bible. Des « retraites » sont organisées, dont le dernier thème était le... « pardon ».

« *Les vieux ont presque tout oublié de la religion catholique et les jeunes n'ont rien appris* », dit le missionnaire espagnol, autorisé à entrer à Cuba il y a quatre ans seulement. Dans sa paroisse, deux cent cinquante à trois cents adultes apprennent le catéchisme comme les enfants. Huit responsables suivent des cours par correspondance avec une université catholique de Madrid pour devenir « formateurs ». Des associations humanitaires comme Misereor (Allemagne) apportent bien quelques moyens mais, comme les écoles publiques, les cours de catéchisme manquent de livres, de cahiers, de crayons. « *Des manuels de catéchisme commencent à arriver du Mexique. Alors, on fait tourner la photocopieuse* », explique le Père Luçareta.

Formation, mission : les catholiques cubains font l'expérience de leur nouveau climat de liberté, qui reste toutefois limité. Moins que personne, le curé ignore la détresse de son quartier, les habitations insuffisantes et surpeuplées, la douloureuse cohabitation entre les générations, les difficultés de transport, la privation d'aliments, de médicaments, etc. Il entretient de bonnes relations avec les militants locaux du parti communiste. Il s'est même associé à la mairie pour un programme de réhabilitation de logements. Et si, dans ses prédications, le curé se garde d'aborder les « *questions politiques* », il sait que le renouveau, amorcé en partie grâce à des paroisses populaires comme la sienne, est irréversible.

H. T.



La visite de Jean Paul II est attendue avec ferveur par les fidèles catholiques bénis par le cardinal Ortega y Alamino

Don Jaime, le cardinal de La Havane

Mgr Lucas Ortega y Alamino est un des principaux artisans de la venue du pape à Cuba

CERTAINS lui trouvent un air de ressemblance avec l'acteur Marlon Brando. Il a l'œil vif et malicieux, le visage rond, le front large et dégarni, la même séduction. L'onction en prime. Quand l'archevêque de La Havane fend le rang de ses fidèles devant l'église Saint-François, on entend des *« Vive le pape ! »*, sans savoir s'ils s'adressent à lui ou au prochain visiteur du pays. S'il fallait désigner un responsable de l'exploit de faire venir Jean Paul II à Cuba, ce serait Mgr Jaime Lucas Ortega y Alamino, Don Jaime, comme on l'appelle à La Havane.

Dans l'archevêché, au cœur de la Vieille Havane, la pourpre cardinalice qui ceinture sa soutane blanche sied à l'hôte du lieu. Presque personne n'avait prêté attention à sa création comme cardinal, en 1994. A l'époque, Cuba paraissait éloigné et isolé. Mais Jean Paul II a l'art de pousser ses pions par des gestes apparemment bénins. Fidel Castro, qui s'y connaît en roublardises, ne se laisse pas impressionner. Il mettra plus de trois ans avant d'accepter de recevoir, le 18 décembre dernier, le leader charismatique d'une force catholique renaissante.

Au sanctuaire de San Lazaro, l'assistance claque des mains quand le cardinal commence son homélie. Le sermon est devenu l'instrument de bataille de Don Jaime, à défaut d'accès à la presse ou à la télévision. Il aime ce contact direct avec la foule. Au milieu des bavardages et des allées et venues – des fidèles allument le cigare en l'écoutant –, il parle sans notes, avec des moulinets du bras et de la main. Il passe du grave au rire. Sa voix est forte, timbrée, articulée. En trois formules lapidaires, il récupère la religion afro-cubaine et fait la promotion du pape : *« San Lazaro est l'ami de Jésus. Jésus est l'ami du pape. Et le pape est l'ami de Cuba. »*

Jaime Lucas Ortega y Alamino est né le 18 octobre 1936, à Jagüey Grande, dans la province de Matanzas. Au début des années 60, quand triomphe la révolution castriste, il fait ses études de théologie à Montréal. A son retour, en 1964, il est ordonné prêtre. Depuis, sa carrière est rectiligne. Elle commence *« dans les catacombes »*. Il fait connaissance avec les fameuses unités militaires pour l'assistance de production (UMAP), les camps de travail du régime castriste ; et, s'il est populaire; c'est parce que, à la différence de nombreux prêtres et religieux, Don Jaime n'a jamais quitté le pays aux moments difficiles.

Jean Paul II aime ces prêtres courageux qui tiennent la dragée haute à des régimes communistes. Le 1er décembre 1978 – quelques semaines après son élection à Rome –, il nomme Jaime Ortega, qui n'a que quarante-deux ans, comme évêque de Pinar del Rio. Trois ans plus tard, il le promeut à La Havane.

Dès lors, l'archevêque va s'imposer comme l'artisan du dialogue dans la fermeté avec le régime castriste et du renouveau d'une Eglise qui dira toujours *« ce qu'elle a à dire »*. Il lutte contre les restrictions imposées à la liberté des croyants, à l'éducation religieuse des enfants, aux processions de la Vierge de la Charité.

L'« ARME DU PRÊCHE »

Ce n'est qu'en juin 1997 que l'archevêque a pu célébrer sa première messe en public. Quatre mille fidèles étaient rassemblés sur la place de la cathédrale. Du jamais vu. Don Jaime parle avec passion de son Eglise qui *« a fait et fait encore l'expérience douloureuse des premières communautés chrétiennes »*, qui se réunit dans les quartiers *« pour partager le pain des pauvres »*, qui est *« forte de ses souffrances »*, mais *« forte aussi parce qu'elle est capable de nourrir une civilisation et une éthique »*.

L'« arme du prêche » est redoutable. Ce samedi, peu avant Noël, Don Jaime organise une rencontre des familles. Il rappelle que *« les Cubains se sont toujours arrangés avec Dieu »*, mais qu'aujourd'hui les jeunes n'acceptent plus l'*« hypocrisie »* d'un système qui a longtemps fait pression sur les enfants pour qu'ils renoncent à aller à l'église ou au catéchisme. Il dénonce l'*« esclavage imposé par ceux qui mentent »*, en refusant de reconnaître la libre expression de valeurs chrétiennes.

On lui prête parfois un destin non seulement national, mais aussi international... à Rome. Des vaticanistes fort sérieux l'ont inscrit sur la liste des *papabili*. Si les cardinaux réunis en conclave estimaient que le temps pour l'Amérique latine était venu d'avoir un pape, l'âge de Don Jaime (soixante et un ans), la situation de son pays, à la charnière du Nord et du Sud, le combat de toute sa vie pour la liberté religieuse et son orthodoxie en feraient un candidat rêvé pour succéder à Jean Paul II.

H. T.

Dagoberto Valdès prépare l'après-Castro

Cet ingénieur de formation entend promouvoir un pluralisme politique et social

SANS ambition ni prudence excessives, le Centre de formation civique et religieuse de Pinar del Rio est un laboratoire qui, à sa manière, prépare l'après-castrisme. Malgré la caution de la hiérarchie catholique, il n'a pas les promesses de l'éternité, mais le sérieux de son travail, la qualité de sa revue (*Vitral*, « vitrail »), commencent à intéresser les milieux intellectuels et à inquiéter les autorités. *Vitral* tire à 2 000 exemplaires, mais son audience est cinq fois supérieure.

Son fondateur et « patron » est Dagoberto Valdès, quarante-deux ans, ingénieur agronome de formation, la figure la plus engagée du laïcat catholique cubain. Son visage rond et souriant, sa jeunesse, malgré la précoce calvitie, attirent la sympathie. Il est trop jeune pour avoir fait la révolution, n'en rejette pas tous les fruits, mais affirme : *« Il fallait que la génération de la révolution fasse son expérience pour que la suivante puisse poser des questions et la contester. »*

Dagoberto Valdès vient d'une famille mi-méthodiste, mi catholique. A dix ans, son père lui laisse le choix de sa confession et il s'engage dans des associations de jeunes catholiques, tolérées mais étroitement surveillées. De cette époque date son goût pour la *« mystique des petits groupes »*.



Une petite fille endimanchée dépose des fleurs à la Vierge de la Charité

A l'université, il veut faire de la sociologie, mais cette carrière est interdite aux catholiques. Alors, il bifurque vers l'agronomie. En 1980, arrivé dans la « botte » des cinq premiers, il renonce à une chaire d'université pour se consacrer à *« un travail de terrain »*.

« FAIRE DES PROPOSITIONS »

Ses ennuis commencent en 1996, trois ans après le lancement du Centre de formation civique et religieuse. Un matin, il est convoqué par la direction de son entreprise. On lui reproche ses conférences données à travers le pays. Dagoberto Valdès est accusé de travailler à la formation d'un syndicat de travailleurs indépendants. Il a trois mois pour choisir entre son travail d'ingénieur agronome et son activité.

Il ne change rien à ses habitudes. Le 2 mai 1996, au lendemain d'une conférence à Matanzas sur *« un projet de reconstruction de la société civile cubaine »*, il est rétrogradé. Il devient « technicien des feuilles de palmier ». Ingénieur, Dagoberto gagnait 325 pesos par mois. Ouvrier agricole, il n'en gagne plus que 198. Il se console en lisant le dernier livre de Vaclav Havel et l'autobiographie de Nelson Mandela.

En quatre ans, le Centre de formation civique et religieuse de Pinar del Rio a accueilli, sans distinction d'appartenance religieuse ou politique, plus de deux mille trois cents candidats, répartis en treize cycles. Il s'agit, dit Umberto, un adjoint de Dagoberto, *« de répondre aux besoins de l'homme cubain démotivé, dépersonnalisé, de préparer des hommes et des femmes plus libres, capables de participer à la société démocratique de demain »*. Ces groupes se réunissent le soir ou le week-end. *« Vous avez dix minutes pour vous plaindre, cinquante pour faire des propositions »*, lance Dagoberto au début de la séance. Il poursuit : *« Notre programme n'est pas de lutter d'abord contre le système communiste. Il est d'être une force de propositions. Une petite expérience concrète de pluralisme politique et social vaut plus que tous les discours sur le pluralisme. »*

Antonio enseigne l'économie au centre de Pinar et publie dans *Vitral* des articles refusés par la presse officielle. Pourtant, dit-il, *« je suis un enfant de la révolution cubaine. J'ai combattu pour elle dès l'âge de treize ans. J'ai pris les armes. J'ai été éduqué selon l'enseignement marxiste »*. *Vitral* vient aussi de publier un article d'Ernesto sur l'éthique humaniste, qui a valu à son auteur d'être exclu de son emploi à la Maison de la culture. *« La révolution*, dit Ernesto, *c'est comme un père qui promet un avenir lumineux. Mais un père autoritaire qui ne veut pas que ses enfants pensent avec leur tête. »*

Dagoberto puise les raisons de son engagement dans la doctrine sociale du catholicisme et la conviction que la religion ne peut plus être réduite à la seule pratique privée d'un culte : *« Autrement, c'est un alibi permettant à une seule institution d'occuper tout le champ social. C'est de cela dont nous ne voulons plus. »*

Henri Tincq



Un initié, à La Havane, au cours d'une cérémonie vouée au culte palo

Une religiosité empreinte de magie et de surnaturel

Les rites de la « santeria » afro-cubaine ont résisté à la rationalité scientifique prônée par le régime castriste

LE Rincón, c'est le Fatima des Cubains. A quelques kilomètres de l'aéroport José-Marti de La Havane, au milieu de champs de canne qui s'étendent à perte de vue, des milliers de pèlerins, en guenilles ou couverts d'une toile de jute, les pieds nus ou les genoux écorchés vifs par la poussière et les cailloux, convergent vers le sanctuaire. Chaque année, dans la nuit du 16 au 17 décembre, le rite est le même. Cependant, à la différence de Fatima ou de Lourdes, ce n'est pas à la Vierge, mais à San Lazaro, le numéro un dans le panthéon de la religion afro-cubaine que, les yeux embués de larmes, les mains implorant une guérison ou un pardon, les pèlerins viennent jeter leurs fleurs et quelques pesos.

Lazaro – que la tradition chrétienne a identifié au *babalu ayé*, un saint africain importé par les esclaves noirs – est le saint consolateur, le guérisseur, celui qui fait les miracles. Au Rincón, comme dans les maisons cubaines, il est toujours représenté comme un gueux, porté par ses béquilles, le corps percé de stigmates, précédé de chiens galeux.

Devant sa statue, grandeur nature ou miniature, ses adeptes formulent des voeux et vont au sanctuaire pour accomplir leur « promesse ». On dit à Cuba que, si Fidel Castro a pu supprimer la célébration de la fête de Noël, il n'aurait jamais pu toucher au saint national et que, si le culte du Lider maximo est à la baisse, celui de San Lazaro est au zénith.

Dans la bimbeloterie des commerçants du Rincón, San Lazaro est toujours en bonne compagnie. Au XVII[e] siècle, d'autres *orishas* (saints africains) ont suivi sa route, également récupérés par la tradition catholique espagnole : *Ogun* (devenu San Pedro) représente la force divine, les armes, le feu. Ses couleurs sont le vert et le bleu, comme celle de San Lazaro est le violet. *Eleggua* (San Roque) est le guide, celui qui montre le bon chemin. Sa couleur est le rouge et le noir. *Chango* (Santa Barbara) est la sainte la plus populaire, en rouge et blanc, celle de la guerre et de la danse. *Oshosi* (Norberto), c'est la justice, *Obatala*, en blanc, la paix et la sérénité, etc.

Mais la religion afro-cubaine – la *santeria* – n'est pas figée. Dans le bric-à-brac des autels, on trouvait cette année au Rincón des statues d'Indiens cheyennes et des bouddhas. *« Notre panthéisme ne cesse de s'enrichir. Il s'adapte à tous les systèmes*, explique un initié, Hugo Cardenas Perez. *Notre religion ne sent pas le renfermé. Elle est démocratique, ouverte, non culpabilisante comme l'est la religion chrétienne. »* Hugo croit aux miracles. Il a vu des proches guérir de cancers et de tétanos. Face aux conditions de vie difficiles à Cuba, les rites africains garantissent une certaine stabilité morale et matérielle.

Les rites – *santeria, palo, abakua* – ont franchi tous les obstacles opposés par l'urbanisation, la vie moderne et la « rationalité » scientifique et marxiste. Pour chasser les mauvais esprits et les maladies, les adeptes continuent d'asperger d'eau leur maison avec une herbe appelée *albahaca*. Pour fêter leurs saints, ils organisent des cérémonies, à domicile ou au pied d'arbres sacrés, dirigées par leurs prêtres (les *babalu ayé*), rythmées par des tambours, des danses et des transes, par des offrandes et des sacrifices d'animaux, de coqs, de pigeons, de poulets. *« Nos adeptes ne sont pas très écolos »*, constate avec amusement Hugo Cardenas Perez. A ces rites animistes, se joint celui des ancêtres (*egun*), dans un panthéisme touffu, dominé par les arbres, les pierres et le sang.

« MOSAÏQUE CULTURELLE »

Y a-t-il peuple plus religieux que le peuple cubain, dans un pays où, aux carrefours d'une ville, il n'est pas rare que des cyclistes fassent le signe de croix ? Où le « Che » lui-même est vénéré comme un saint ? Où, chaque matin, au lever des couleurs, les élèves en uniforme promettent de tout faire pour ressembler à Guevara ? Où Fidel Castro se défend toujours d'être un adversaire de la religion. *« Le Cubain a besoin d'adorer quelqu'un ou quelque chose. Parfois, c'est la vérité, parfois aussi le mensonge*, dit José Lopez, pasteur baptiste. *Ce phénomène ne peut s'expliquer que par la mosaïque culturelle et l'anthropologie du Cubain. »*

Un peuple religieux et surtout syncrétiste, où les modes culturelles et confessionnelles se brassent dans un mélange très naturel et un pragmatisme qui ne choque personne. Il n'est pas rare que, le même dimanche, le Cubain aille à la messe et, l'après-midi, égorge le poulet. Les spécialistes estiment à 90 % le nombre de catholiques et de protestants – environ 60 % de la population – qui pratiquent aussi la *santeria*. Les prêtres baptisent des enfants dont ils savent que les parents sont adeptes des rites afro-cubains.

Les *santéristes* ne font guère de différence entre leurs rites et ceux des chrétiens. Ils font dire des messes pour leurs défunts, et la Vierge de la Charité, patronne de Cuba, dont le sanctuaire est à Cobre, près de Santiago, a aussi son équivalent dans *Ochun*, la déesse de l'or, de la sensualité, de l'amour.

Comme le vaudou en Haïti ou le *candomblé* au Brésil, ce syncrétisme soulève des questions dans les Eglises. La discipline évangélique est plus complexe que les rites afro-cubains, et tout discours tendant à « purifier » la foi chrétienne de ces éléments culturels se révèle parfaitement vain. S'il advenait à un prêtre d'interdire à ses fidèles la pratique de la *santeria*, son église se viderait au plus vite. Les autorités politiques le savent si bien qu'elles ont parfois essayé de déstabiliser l'Eglise en flattant le patrimoine culturel cubain, au profit de la *santeria* et sous des prétextes touristiques.

Les Eglises se montrent donc prudentes. Elles ont pris de la religion locale ce qui était le moins compromettant, comme l'introduction de rythmes, de tambours, de liturgies plus chaleureuses. Elles ne manqueraient pour rien le pèlerinage de San Lazaro au Rincón. L'archevêque de La Havane y célèbre chaque année la messe. Pour le reste, les Eglises savent qu'elles ont un effort de longue haleine à mener en vue de former leurs fidèles, de les éduquer à la conscience de leur foi et des obligations chrétiennes. Mais on est encore loin de la réflexion théologique sur l'« inculturation », c'est-à-dire l'adaptation de la discipline et des rites catholiques (rites d'initiation comme le baptême, mariage, culte des morts) au modèle culturel du pays.

La religiosité des Cubains ressemble à une forêt flamboyante, dit-on à La Havane. Le régime castriste a bien tenté de couper des branches, mais les racines étaient solides. Dans le climat de semi-liberté qui prévaut aujourd'hui, le renouveau religieux bénéficie aussi bien à la *santeria* – qui touche de plus en plus de Blancs, des professeurs d'université comme des paysans – qu'à l'Eglise catholique, qui, grâce à son rôle social, jouit d'une grande popularité dans l'île.

CRISE MORALE

Si les sectes fleurissent plutôt moins vite à Cuba que dans le reste de l'Amérique centrale, c'est en raison des barrières dressées à l'immigration et à la liberté des associations. Mais les Assemblées de Dieu et autres groupes pentecôtistes se multiplient dans les villes, et on compte pas moins d'une cinquantaine de dénominations protestantes.

Les Cubains voient partout du surnaturel et de la magie. Ils croient en Dieu. *« Parfois, c'est le Dieu de la Bible, parfois un autre Dieu. La révolution castriste n'a fait que changer les dieux du peuple »*, observe Enrique Lopez Oliva, professeur d'histoire des religions. Les expulsions de prêtres, la nationalisation des écoles catholiques, la réduction de la religion à l'espace « privé » n'y ont rien fait. Pas plus que la suppression des fêtes : les églises sont toujours pleines et les pèlerinages très fréquentés quand il s'agit de respecter une tradition. Autant dire que l'athéisme planifié et enseigné était pure utopie.

Javier, vingt-cinq ans, se souvient de ses cours de philosophie au lycée. On y traitait de Marx et d'Engels plus que de Kant ou de Voltaire. *« La seule idée*, ajoute-t-il, *que j'ai retenue de cet enseignement marxiste, c'est que la crise économique provoque toujours et entretient même la crise des valeurs. »* On ne saurait mieux expliquer les raisons de la crise morale que traverse ce pays.

Henri Tincq



Sur cet autel de fortune, des verres d'eau en guise d'offrandes

Cristina Garcia Rodero

Cristina Garcia Rodero, qui a réalisé ce travail photographique (VU/COVER), est espagnole. Pendant vingt ans, en solitaire, cette professeur de dessin puis de photographie aux Beaux-Arts de Madrid a parcouru l'Espagne à la recherche des pratiques rituelles collectives. Ses photos en noir et blanc ont été réunies dans le livre « Espagne occulte » (éditions Lunwerg). Après un détour par la Géorgie, elle a élargi son territoire à Cuba pour approfondir sa recherche sur les rites et les groupes sociaux.